



Volume XX Numéros 1-2 - Automne 2019 - Printemps 2020

mens

Revue d'histoire intellectuelle et culturelle



Dossier – Le « moment américain » des universitaires québécois : appropriations, transferts et réseaux (1930-1960)

Sous la direction de François-Olivier Dorais,
Jean-François Laniel, Daniel Poitras et Jules Racine St-Jacques

mens

Revue d'histoire intellectuelle et culturelle

DIRECTEUR

Jonathan Livernois, Université Laval

COMITÉ DE RÉDACTION

Anne Caumartin, Collège militaire royal de Saint-Jean
François-Olivier Dorais, Université du Québec à Chicoutimi
Sophie Doucet, Université Concordia
Karine Hébert, Université du Québec à Rimouski
Rachel Nadon, Université de Montréal (secrétaire de rédaction)
Philippe Volpé, Université de Moncton (comptes rendus)

COMITÉ CONSULTATIF

Damien-Claude Bélanger, Université d'Ottawa
Harold Bérubé, Université de Sherbrooke
Michel Bock, Université d'Ottawa
Kevin J. Christiano, University of Notre Dame
François Dumont, Université Laval
Lucie Hotte, Université d'Ottawa
Sylvie Lacombe, Université Laval
Yvan Lamonde, Université McGill
É.-Martin Meunier, Université d'Ottawa
Élisabeth Nardout-Lafarge, Université de Montréal
Roberto Perin, York University

Mise en page : Kathleen Durocher, CRCCF

Révision linguistique : Josée Therrien

Révision des épreuves : Olivier Lagueux, CRCCF

En couverture :

[Auteur inconnu], *Widener Memorial Library, Harvard University, [ca 1915].*

Université Harvard, Harvard University Archives, W368182_1.

Auteur inconnu, Public domain, via Wikimedia Commons.

PARTENAIRE



uOttawa

Centre de recherche en
civilisation canadienne-française

Mens : revue d'histoire intellectuelle et culturelle est une revue semestrielle dont les numéros paraissent les printemps et automne de chaque année. Les textes publiés dans *Mens* n'engagent que leurs auteurs. Toutes les demandes de reproduction doivent être acheminées à Copibec : 514 288-1664 / 1-800-717-2022 / licences@copibec.qc.ca.

Pour tout renseignement concernant les modalités d'abonnement se reporter à la dernière page. On peut nous joindre à l'adresse suivante :

Revue *MENS*

Centre de recherche en civilisation canadienne-française

Université d'Ottawa, Pavillon Morisset

65, rue Université, bur. 040, Ottawa (ON) K1N 6N5

Téléphone : 613 562-5800, poste 4007 • Télécopieur : 613 562-5143

Jonathan.livernois@lit.ulaval.ca • <https://www.facebook.com/Mens-Revue-dhistoire-intellectuelle-et-culturelle-101130683276316/>

ISSN (imprimé) : 1492-8647

ISSN (en ligne) : 1927-9299

TABLE DES MATIÈRES

Note de gérance	5
------------------------------	---

**Dossier – Le « moment américain » des universitaires
québécois : appropriations, transferts et réseaux (1930-1960)**

Introduction

<i>François-Olivier Dorais</i> et al.	9
--	---

Articles

Les sources américaines de la formation psychiatrique à
l'Université de Montréal : à propos d'une enquête inédite
de Camille Laurin sur l'enseignement de la psychiatrie aux
États-Unis (1962-1964)

<i>Alexandre Klein</i>	17
------------------------------	----

Un virage américain? : l'acculturation disciplinaire des
premiers diplômés de la Faculté des sciences sociales de
l'Université Laval

<i>Jules Racine St-Jacques</i>	45
--------------------------------------	----

Relations internationales et expérience américaine : le voyage
au bout de la nuit des étudiants montréalais aux États-Unis
(1947-1955)

<i>Daniel Poitras</i>	69
-----------------------------	----

Un Américain au Québec : Everett C. Hughes à la découverte
du Canada français

<i>Philippe Vienne</i>	107
------------------------------	-----

Marcel Trudel à Harvard : trajectoire d'un « retour
d'Amérique »

<i>François-Olivier Dorais</i>	135
--------------------------------------	-----

Des déterminismes aux déterminations; sur les vertus heuristiques de l'enquête ethnographique : l'apport américain à la construction de la sociologie au Québec <i>Frédéric Parent et Paul Sabourin</i>	173
--	-----

Comptes rendus

Robert Dion et Andrée Mercier (dir.). <i>La construction du contemporain : discours et pratiques du narratif au Québec et en France depuis 1980</i> (Mathilde Barraband)	215
Michael Gauvreau. <i>The Hand of God: Claude Ryan and the Fate of Canadian Liberalism, 1925-1971</i> (Harold Bérubé)	221
Damien-Claude Bélanger. <i>Thomas Chapais, historien</i> (Julien Goyette)	226
Karine Hébert et Julien Goyette (dir.). <i>Entre disciplines et indiscipline, le patrimoine</i> Joanne Burgess et Paul-André Linteau (dir.). <i>Histoire et patrimoine : pistes de recherche et de mise en valeur</i> (Patrice Groulx)	229
François Deschamps. « <i>Les ennemis français de la race anglaise</i> » : les lettres d'Adam Thom au gouverneur en chef des Canadas, 1836 (Olivier Guimond)	235
Marie Lavigne et Michèle Stanton-Jean. <i>Idola Saint-Jean, l'insoumise</i> (Karine Hébert)	239
Nathalie Ducharme. <i>Le roman d'aventures au Québec, 1837-1900</i> (Caroline Loranger)	243
Philippe Volpé et Julien Massicotte. <i>Au temps de la « révolution acadienne » : les marxistes-léninistes en Acadie</i> (Michel Roche)	247

Note de gérance

Chères lectrices, chers lecteurs,

En ces temps de pandémie et de confinement, la revue *Mens* a le plaisir de vous offrir un numéro double consacré aux déplacements, à la circulation des idées, qui, nous l'espérons, vous donnera un peu d'air. Cette édition est le signe que notre revue d'histoire intellectuelle et culturelle a à cœur de proposer des perspectives innovantes et stimulantes sur ce qui a modelé le Canada français. Ainsi, nous efforçons-nous, encore et toujours, de répondre à l'impératif initial de *Mens* qui était de rendre compte du passé dans toute sa richesse (vol. I, n° 1, automne 2000) et d'offrir des résultats de recherche qui témoignent d'une interprétation de notre passé, proche ou lointain, qui soit systématique et compréhensive. C'est là une façon de s'inscrire dans ce qu'on a fini par nommer cette *nouvelle sensibilité historique*, qui cherche à éviter les déchirements épistémologiques et à combler les hiatus entre ce qu'on nous a appris à appeler tradition et modernité.

C'est donc à une entreprise de compréhension et non de révision que nous convie le dossier « Le “moment américain” des universitaires québécois : appropriations, transferts et réseaux (1930-1960) », dirigé par François-Olivier Dorais, Jean-François Laniel, Daniel Poitras et Jules Racine St-Jacques. Les différentes expériences d'intellectuels canadiens-français aux États-Unis de même que le passage de chercheurs américains chez nous ont eu des répercussions importantes dans les universités québécoises, sur le développement des disciplines comme sur le parcours des étudiants. Il s'agit là d'événements dans l'histoire des idées au Québec qu'il convient de creuser.

Ce numéro double offre de plus de nombreux comptes rendus de riches ouvrages en lettres et en sciences humaines. Nous espérons que la parole vive des autrices et des auteurs de ces recensions vous incitera à consulter les travaux retenus ici.

En terminant, je tiens à saluer la contribution de Jean-François Laniel à la revue *Mens*; il y a nourri, en plus de l'usuel travail de revue, des discussions stimulantes. Jean-François est, depuis janvier 2019,

professeur adjoint à la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval. Toute l'équipe de *Mens* lui souhaite bon succès dans ses nouvelles entreprises. La revue accueille par conséquent une nouvelle venue : il s'agit de Sophie Doucet qui, après avoir obtenu un doctorat en histoire (UQAM, 2018), est présentement chercheure postdoctorale à l'Université Concordia. Ses travaux portent sur les fonctions de la sororité dans la bourgeoisie montréalaise au début du xx^e siècle. L'équipe de *Mens*, paritaire non seulement sous le rapport des hommes et des femmes, mais aussi des disciplines histoire et littérature, souhaite chaleureusement la bienvenue à sa nouvelle membre.

Anne Caumartin
Pour l'équipe de Mens

Dossier

Le « moment américain » des universitaires québécois : appropriations, transferts et réseaux (1930-1960)



Introduction

François-Olivier Dorais
Université du Québec à Chicoutimi

Jean-François Laniel
Université Laval

Daniel Poitras
Institut d'histoire de l'Amérique française

Jules Racine St-Jacques
Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec

Les années d'ascension du nazisme et de la Seconde Guerre mondiale correspondent à une période charnière de l'histoire du Canada français. Face à une Europe exsangue et déchirée par les coups d'État de l'extrême droite et de l'extrême gauche, le Québec fut momentanément contraint de restreindre ses relations avec le Vieux Continent, au premier chef avec la France, destination longtemps privilégiée. Par suite de ce décrochage métropolitain, dont l'effet fut redoublé par le choc de la défaite de 1940, l'Amérique états-unienne, devenue un refuge pour les arts, les lettres et les sciences, s'impose comme une solution de rechange aussi crédible que prometteuse. Si, hier encore, l'Amérique anglo-protestante pouvait apparaître comme l'antithèse encouragée, sinon exacerbée, de la vocation catholique du Canada français, elle devient rapidement une destination pleine de possibilités. Dans ses *Reflets d'Amérique*, parus en 1941, Édouard Montpetit analysait, avec un mélange d'admiration et de réserve, l'inévitable montée de l'« américanisme », ce « fait universel engendré par

l'Europe » et incarnation nouvelle du « progrès moderne¹ ». Ce progrès, le Canada français devait apprendre à en user à bon escient : « Le jour où nous plierons la formule américaine à notre génie français plutôt que de la subir, nous serons non seulement sauvés mais fortifiés² », ajoutait-il. Cette ouverture au fait américain marquait déjà une différence de ton par rapport à la méfiance un peu fascinée qui traversait, seulement cinq ans auparavant, les conclusions de l'enquête sur « Notre américanisation » de la *Revue dominicaine* : « Ce résidu de civilisation anglo-saxonne jeté dans une immense éprouvette a donc produit une civilisation à part, éblouissante par certains côtés. Mais *le déchet est immense et nous cueillons le déchet*³ ». C'est pourtant à une tout autre cueillette que nous invite la lecture des parcours et des expériences complexes des chercheurs canadiens-français et états-uniens qui ont traversé la frontière, les premiers, afin de poursuivre leur formation et les seconds, pour participer à la vie scientifique canadienne-française.

Il y a lieu de souligner combien ce basculement dans le monde des idées laissera une empreinte déterminante dans l'histoire intellectuelle et culturelle du Canada français. Dans l'ordre de la science, il obligera notamment plusieurs étudiants (plus de 230 entre 1920 et 1960⁴) à se détourner du traditionnel passage par les universités parisiennes pour effectuer des séjours d'études et de recherche temporaires dans des universités américaines, souvent pour y accomplir un parcours intellectuel initiatique. Dans les sciences humaines et sociales seulement, la formation supérieure aux États-Unis va rapidement devenir constitutive des trajectoires de chercheurs importants : Guy Frégault (Loyola, 1940-

¹ Édouard Montpetit, *Reflets d'Amérique*, Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1941, p. 12.

² *Ibid.*, p. 253.

³ Marcolin Antonio Lamarche, « Notre américanisation : aperçus complémentaires et mot de la fin », *Revue dominicaine*, vol. 47 (décembre 1936), p. 253. (L'italique est de l'auteur).

⁴ Voir Robert Gagnon et Denis Goulet, *La formation d'une élite : les bourses d'études à l'étranger du gouvernement québécois*, Éditions du Boréal, Montréal, 2020.

1942), Jean-Charles Falardeau (Chicago, 1941-1943), Pierre Elliott Trudeau (Harvard, 1944-1946), Marcel Trudel (Harvard, 1945-1947), Michel Brunet (Clark, 1947-1949), Maurice Lamontagne (Harvard, 1941-1942), Maurice Tremblay (Harvard, 1941-1942), Gérard Bergeron (Columbia, 1947), Guy Rocher (Harvard, 1950-1952) et Gérald Fortin (Cornell, 1953-1956), pour ne nommer que ceux-là. En sciences, des figures pionnières comme Armand Frappier (Rochester, 1931), Paul Lorrain (Cornell, 1947-1949), Roger Gauthier (Cornell, 1947) et Camille Laurin (Boston, 1951-1953) trouvèrent dans leur formation américaine la rampe de lancement de leur carrière. En cinéma, c'est lors d'un séjour d'études en agronomie à l'Université Cornell (1931) que l'abbé Maurice Proulx développa sa passion pour le film documentaire et son potentiel pédagogique. Cette confluence avec l'Amérique états-unienne opéra aussi dans l'autre sens. Elle se traduisit par la venue, dans le Québec des années 1940 et 1950, de savants américains d'autorité tels Everett C. Hughes, Harold Miner, Jean Delanglez et Mason Wade, qui contribueront puissamment au modelage, puis à la diffusion d'une représentation américaine du Canada français.

Étonnamment, l'histoire de cette imprégnation des milieux universitaires américains, de son chassé-croisé d'influences et de ses effets sur la structuration de l'espace scientifique et idéologique québécois, n'a été que partiellement étudiée, à l'exception du cas bien documenté de l'école de Chicago en sociologie⁵. Elle a pourtant touché d'autres disciplines, comme la psychiatrie québécoise francophone, tel que nous le rappelle **Alexandre Klein** dans le présent dossier. Son texte montre que c'est du côté des États-Unis que Camille Laurin, directeur du département de psychiatrie de l'Université de Montréal

⁵ Marcel Fournier, *L'entrée dans la modernité : science, culture et société au Québec*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1986; Jean-Philippe Warren, *L'engagement sociologique : la tradition sociologique du Québec francophone (1886-1955)*, Montréal, Éditions du Boréal, 2003; Simon Langlois, « Jean-Charles Falardeau, sociologue et précurseur de la Révolution tranquille », *Les Cahiers des Dix*, n° 66 (2012), p. 201-268.

au début des années 1960, alla chercher des éléments pour réformer son programme de formation. En s'appuyant sur des archives inédites du célèbre psychiatre québécois, Klein souligne l'importance insoupçonnée qu'a prise le modèle américain dans l'affirmation de la psychiatrie française à Montréal.

Plus largement, on constate que la dimension nord-américaine des réseaux intellectuels québécois et l'histoire des rapports entre le Québec et les États-Unis ont été passablement négligées par la littérature savante, laquelle s'est plutôt focalisée sur les débats à propos de l'américanité de l'identité québécoise⁶ ainsi que sur l'histoire culturelle et littéraire⁷. Par ailleurs, à l'exception de la riche historiographie des relations intellectuelles France-Québec⁸, peu de chercheurs se sont, en vérité, intéressés à la dynamique des savoirs et des idées au Québec dans le cadre plus large de l'évolution des structures de mobilité et d'échanges transnationaux. L'une des conséquences paradoxales de cet angle mort est qu'il nous prive d'éléments de compréhension de la tradition scientifique québécoise elle-même, qui se pense et se

⁶ Gérard Bouchard et Yvan Lamonde (dir.), *Québécois et Américains : la culture québécoise aux XIX^e et XX^e siècles*, Éditions Fides, 1995; Joseph Yvon Thériault, *Critique de l'américanité : mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec Amérique, 2005.

⁷ Claude Savary (dir.), *Les rapports culturels entre le Québec et les États-Unis*, Québec, IQRC, 1984; Pierre Popovic, « Retours d'Amérique », *Études françaises*, vol. 27, n° 1 (printemps 1991), p. 87-102; Jean-François Chassay, *L'ambiguïté américaine : le roman québécois face aux États-Unis*, Montréal, Éditions XYZ, 1995; Jean Morency, *La littérature québécoise dans le contexte américain*, Québec, Éditions Nota bene, 2012.

⁸ Pierre Savard, « Les Canadiens français et la France de la "Cession" à la Révolution tranquille », dans Paul Painchaud (dir.), *Le Canada et le Québec sur la scène internationale*, Québec, Centre québécois de relations internationales, 1977; Pierre Bardet et René Durocher (dir.), *Français et Québécois : le regard de l'autre*, Paris, CCIFQ, 1999; Gérard Fabre et Stéphanie Angers, *Échanges intellectuels entre la France et le Québec (1930-2000) : les réseaux de la revue Esprit avec La Relève*, Cité libre, Parti pris et Possibles, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004; Serge Joyal et Paul-André Linteau (dir.), *France-Canada-Québec : 400 ans de relations d'exception*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2008; Éric Bédard, « La réaction en héritage? Représentation de la France chez les intellectuels québécois depuis les années 1960 », *Vingtième Siècle*, vol. 1, n° 129 (2016), p. 13-25.

règle dans les tris et les appropriations créatives qu'elle effectue auprès de ses nombreux « autrui significatifs⁹ », d'autant que le Québec francophone, du fait de sa situation périphérique et non hégémonique, a nécessairement été porté à imiter et à adapter les grandes traditions savantes à prétention universelle¹⁰.

En outre, l'histoire de l'expérience états-unienne des universitaires québécois reste, pour beaucoup, le fait des témoignages des protagonistes eux-mêmes. Ainsi, ces récits rétrospectifs et autobiographiques ont eu tendance à inscrire cette expérience dans le schéma général de la modernisation, c'est-à-dire dans le sens d'un progrès vers la science positive, neutre et rationnelle. Cette perspective s'en trouve toutefois nuancée par le texte de **Jules Racine St-Jacques** qui, par l'examen de la correspondance inédite entre les premiers diplômés de l'École des sciences sociales de l'Université Laval et le père Georges-Henri Lévesque, pendant leurs séjours d'études aux États-Unis, montre combien l'acculturation disciplinaire des « retours d'Amérique » québécois fut loin d'être aisée. En effet, leur plongée dans la culture disciplinaire américaine les a confrontés à un tout autre univers de pensée, qui entraînait en conflit avec leur attachement à la tradition dualiste (catholique et positive) de la sociologie québécoise. D'autres travaux ont, pour leur part, remis en cause l'idée voulant que cette montée de l'attraction américaine chez les universitaires québécois ne date que de la Seconde Guerre en montrant qu'il existait déjà, au début du xx^e siècle, une rivalité entre les modèles scientifiques nord-américain et français¹¹, rivalité qui recoupait en partie l'opposition entre sciences pures et appliquées et sciences humaines et sociales.

⁹ Jean-François Laniel et Joseph Yvon Thériault (dir.), *Le Québec et ses autrui significatifs*, Québec, Presses de l'Université du Québec (à paraître au printemps 2021).

¹⁰ Jacques L. Boucher et Joseph Yvon Thériault (dir.), *Petites sociétés et minorités nationales : enjeux politiques et perspectives comparées*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005.

¹¹ Yves Gingras et Julie Sarault, « Entre la France et l'Amérique : la transformation des grades à l'Université de Montréal, 1920-1945 », dans Yves Gingras et Lyse Roy (dir.), *Les transformations des universités du xiii^e au xxi^e siècle*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2006, p. 157-173.

D'où l'intérêt, selon nous, d'explorer plus avant cette confluence avec l'Amérique états-unienne. Elle est à la fois exemplaire d'un moment clé de la construction des savoirs au Québec et significative pour saisir la complexité du processus d'acculturation disciplinaire et intellectuel des étudiants québécois à l'éthique et aux règles du monde savant américain.

Cette série de questionnements et de pistes de recherche permet d'aborder le « moment américain » comme le lieu d'une expérience servant de stimulant à la connaissance, mettant en œuvre un rapport changeant à la référence américaine, impliquant la rencontre d'un « autre » et, nécessairement, un retour à soi. C'est ainsi que **Daniel Poitras**, par l'examen d'une série de rencontres entre les étudiants de l'Université de Montréal et leurs confrères américains qui se sont déroulées entre 1947 et 1955, analyse dans son article la dynamique complexe de méfiance et de fascination du Québec envers l'autre américain. Il montre comment ces rencontres ont bousculé plusieurs représentations des étudiants canadiens-français, stimulant chez ces derniers une réflexion sur la mission de l'université francophone en Amérique, mais aussi, plus largement, sur le rôle de la jeunesse et sur l'expérience du temps propre au Canada français. Pour sa part, **Philippe Vienne** inverse la perspective en s'intéressant au parcours d'Everett Hughes au Québec et à la manière dont celui-ci a incurvé sa propre trajectoire de chercheur. L'expérience vécue du grand sociologue de l'Université de Chicago au Québec s'est accompagnée d'une dynamique d'adaptation à diverses contraintes et contingences nouvelles qui ont fortement contribué à sa « socialisation adulte ».

L'examen du « moment américain » des universitaires québécois suscite également une réflexion sur les bilans et les effets de ces séjours sur les plans individuel et collectif, tout en introduisant aux problématiques de transfert, de médiation culturelle et de réception. Elle permet aussi de voir sous un autre jour les distinctions entre *retours d'Europe*¹² et *retours d'Amérique*, qui impliquent, à des degrés

¹² Michel Lacroix, *L'invention du retour d'Europe : réseaux transatlantiques et transferts culturels au début du xx^e siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014.

variables, une négociation entre deux cultures et deux modes de vie intellectuels. C'est, notamment, à ces questions que s'attache **François-Olivier Dorais**, dans son analyse détaillée du séjour d'études de l'historien Marcel Trudel à l'Université Harvard entre 1945 à 1947. En mesurant l'importance de ce séjour dans son itinéraire intellectuel et scientifique, Dorais montre comment l'étape bostonienne de Trudel est non seulement venue officialiser son passage de la littérature à l'histoire, mais a aussi engendré un choc culturel qui a canalisé l'expression d'un rapport changeant à l'Amérique états-unienne chez les membres de sa génération.

Par l'examen de ces confluences savantes et culturelles intra-Amérique, le présent dossier nous permet enfin de nuancer et de complexifier certains lieux communs que nous avons parfois tendance à projeter sur ces migrations intellectuelles outre-frontière. Qu'il s'agisse de l'« ouverture sur le monde », prisme en partie hérité de la pensée modernisatrice triomphante des années 1960 et 1970¹³, de la grille unidirectionnelle du « colonialisme intellectuel » américain ou, encore, de la notion un peu vague des « influences » intellectuelles, les textes rassemblés dans ces pages visent à leur substituer une analyse critique plus fine et approfondie des contacts et des échanges historiquement observables entre le Canada français et les États-Unis.

À ce propos, l'article de **Frédéric Parent** et de **Paul Sabourin** est une contribution notable. Ces derniers cherchent à montrer ce que la pensée sociologique québécoise doit à la pensée sociologique produite par des Américains à la lumière d'une démonstration empirique des transformations cognitives induites, favorisées et consolidées par des écrits d'auteurs américains dans les œuvres de Léon Gérin et les continuateurs directs de l'enquête ethnographique au Canada. Dans les deux cas, le Canada français apparaît comme un laboratoire énigmatique en Amérique en raison d'un développement singulier qui n'est pas celui des États-Unis. La découverte quasi obligée de la dimension symbolique de la réalité sociale et, plus spécifiquement, du

¹³ *Ibid.*, p. 272.

« facteur culturel » se réalise grâce à la mise au jour de rationalités sociales multiples, en rien réductibles à la rationalité de l'*homo economicus*.



Les sources américaines de la formation psychiatrique à l'Université de Montréal : à propos d'une enquête inédite de Camille Laurin sur l'enseignement de la psychiatrie aux États-Unis (1962-1964)

Alexandre Klein
Université d'Ottawa



Résumé

Si la psychiatrie québécoise francophone s'est longtemps inspirée des théories et des pratiques développées en France, c'est pourtant du côté des États-Unis que Camille Laurin, alors directeur du Département de psychiatrie de l'Université de Montréal, alla chercher au début des années 1960 des éléments pour réformer son programme de formation. C'est en tout cas ce que nous révèle un document d'archives récemment découvert dans le Fonds du Secrétariat général de l'Université de Montréal. Ce dossier inédit, contenant les résultats d'une enquête menée en 1962-1963 par le psychiatre québécois auprès de ses homologues états-uniens, témoigne de l'importance du modèle américain pour l'affirmation de la psychiatrie de langue française à Montréal et, notamment, pour la mise en place de la première formation psychiatrique complète en français de la province. Il nous rappelle ainsi qu'en pleine Révolution tranquille, les psychiatres francophones du Québec vivaient encore, et de manière nouvelle, leur moment américain.

Mens, vol. XX, n^{os} 1-2 (automne 2019 - printemps 2020)



Abstract

If Quebec Francophone psychiatry has for a long time found its inspiration in French theories and practices, it is in the US that Camille Laurin, then director of the Department of Psychiatry at the Université de Montréal, conducted researches, during the 1960's, in order to reform his training program. That is what a recently discovered archival document, found in the collection of this university administration, reveals. This unpublished document, including the results of an inquiry conducted by the psychiatrist in 1962-1963 with his American counterparts, shows the importance of the US model in the assertion of French-speaking psychiatry in Montreal, especially in the creation of the first fully francophone training program of the entire province. It reminds us that, in the middle of the Quiet Revolution, francophone psychiatrists in Quebec still lived, and even in a new way, their American moment.

La psychiatrie québécoise francophone s'est longtemps abreuver à la source de la psychiatrie française. Il était en effet d'usage pour les médecins aliénistes ou intéressés à la pathologie mentale de la seconde moitié du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle d'aller se former de l'autre côté de l'Atlantique. D'Arthur Vallée (1848-1903) à Camille Laurin (1922-1999), en passant par Georges Villeneuve (1866-1918), Wilfrid Derome (1877-1931), Albert Prévost (1881-1926), Émile Legrand (1898-1949) ou encore Jean-Charles Miller (1898-1952), ils furent nombreux à aller étudier auprès des grands maîtres parisiens. Ainsi, les théories françaises de toute sorte¹, que ce

¹ On a longtemps réduit la pensée psychiatrique francophone québécoise à un paradigme neuropsychiatrique d'origine française centré sur une conception « organo-génétique de la maladie mentale » (Hubert Wallot, *La danse autour du fou : survol de l'histoire organisationnelle de la prise en charge de la folie au Québec depuis les origines jusqu'à nos jours*, Beauport, Éditions MNH, 1998, p. 120). Pourtant, on

soit la doctrine des monomanies de Jean-Étienne Esquirol (1772-1840)², la théorie de la dégénérescence de Bénédict Morel (1809-1873) et de Valentin Magnan (1835-1916)³, l'organo-dynamisme d'Henri Ey (1900-1977)⁴ ou la psychanalyse de Jacques Lacan (1901-1981) ou de Daniel Lagache (1903-1972)⁵, furent importées, reprises, adaptées, exposées et utilisées par les psychiatres francophones du Québec. Mais la France ne fut pas leur seule source d'inspiration. À l'instar de leurs collègues anglophones, les médecins francophones avaient aussi les yeux tournés vers le monde anglo-saxon et, notamment, vers les États-Unis où ils allaient souvent, en sus des séjours français, parfaire leur formation.

Il faut dire que les relations des médecins québécois avec leurs voisins du Sud furent longtemps facilitées, voire encouragées en raison d'institutions communes. Avant la création de l'Association des psychiatres du Canada en 1951, puis de l'Association de psychiatrie de la province de Québec deux ans plus tard, l'American Psychiatric Association était ainsi la principale institution scientifique et professionnelle des psychiatres nord-américains. Elle tint d'ailleurs, à deux reprises au moins, sa réunion annuelle dans la province de

constate au contraire que, d'une part, ses influences furent multiples, de nombreux médecins francophones allant aussi se former en Angleterre, en Écosse ou aux États-Unis et que, d'autre part, les influences françaises ne peuvent se réduire à des apports neurologiques, ainsi qu'en témoignent les nombreux psychiatres qui, à l'instar de Camille Laurin ou de Jean-Baptiste Boulanger (1933-2000), partirent à Paris se former à la psychanalyse.

² Guy Grenier, *Les monstres, les fous et les autres : la folie criminelle au Québec*, Montréal, Éditions Trait d'union, 1999, p. 135-166.

³ Guy Grenier, « Doctrine de la dégénérescence et institution asilaire au Québec (1885-1930) », *Les Cahiers du Centre de recherches historiques*, n° 12 (1994), [En ligne], [<http://ccrh.revues.org/2744>] (12 mars 2017).

⁴ François Cloutier, « L'organo-dynamisme en psychiatrie », *L'Union médicale du Canada*, vol. 79 (mars 1950), p. 277-278.

⁵ Camille Laurin, « Essor de la psychiatrie française, V. Humanisme et psychanalyse : Daniel Lagache », *L'Union médicale du Canada*, vol. 88 (mars 1959), p. 320-329; Camille Laurin, « Essor de la psychiatrie française, VI. Psychanalyse et langage : Jacques Lacan », *L'Union médicale du Canada*, vol. 88 (juin 1959), p. 726-732.

Québec⁶. Le Comité national canadien d'hygiène mentale était également intimement lié à son confrère américain, l'initiative de leur création revenant au même Clifford Beers (1876-1943)⁷. Enfin, jusqu'en 1956, le Collège des médecins du Québec favorisait la formation postscolaire aux États-Unis en reconnaissant les stages d'internat effectués là-bas comme pleinement qualifiants⁸. L'influence des États-Unis sur la psychiatrie canadienne était donc marquée d'un point de vue institutionnel, mais pas seulement.

La psychiatrie américaine offrait également une approche théorique et pratique originale de l'esprit humain, un regard différent du paradigme dominant dans la psychiatrie française. Elle se distinguait en effet de la tradition psychopathologique française qui faisait, en psychologie⁹ comme en psychiatrie, de la maladie l'alpha et l'oméga de la pratique¹⁰, et ce, de deux manières au moins. La psychiatrie américaine était, d'une part, plus ouverte aux considérations psychosociales préalables à l'émergence des troubles mentaux, ainsi qu'en témoigne le mouvement d'hygiène mentale qui s'y est développé à la suite des actions de Beers et, d'autre part, elle intégrait davantage les différentes approches, notamment dynamiques, de l'esprit humain, comme l'illustre l'influence

⁶ En 1922 à Québec, puis en 1949 à Montréal.

⁷ Après avoir fondé, en 1908, le National Committee for Mental Hygiene, Beers s'associa au médecin torontois Clarence Hincks (1885-1964) pour créer, en 1918, l'association canadienne.

⁸ Les médecins en formation en France ne suivant pas les patients à plein temps, le Collège refusait de reconnaître leur internat à la hauteur des exigences québécoises. Il fallut attendre 1956 pour que Camille Laurin fit changer cette situation. Voir, à ce propos, Alexandre Klein, « Préparer la révolution psychiatrique depuis Paris : Camille Laurin et l'histoire médicale française au service de la réforme du système québécois de santé mentale », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2018, vol. 71, n^{os} 3-4 (2018), p. 87-110.

⁹ Sur l'importance du modèle psychopathologique dans la psychologie française, voir par exemple Serge Nicolas, *Théodule Ribot : philosophe breton fondateur de la psychologie française*, Paris, L'Harmattan, 2005.

¹⁰ La « méthode pathologique », portée notamment par Claude Bernard (1813-1878) en médecine et par Théodule Ribot (1839-1916) en psychologie, consiste à analyser le pathologique (la maladie) pour mieux comprendre le normal (le fonctionnement du corps ou de l'esprit).

majeure qu'y a eu la perspective synthétique d'Adolf Meyer (1866-1950)¹¹. Les psychiatres québécois n'hésitaient donc pas à aller se former aux États-Unis, en complément de leur séjour français, à l'image d'Alcide Pilon qui, après avoir obtenu son diplôme de l'Université de Montréal en 1928-1929, passa deux ans au Grafton State Hospital dans le Massachusetts, avant de partir poursuivre sa spécialisation dans les hôpitaux parisiens de Bicêtre et de la Salpêtrière¹². Ainsi, la psychiatrie québécoise, jusqu'alors plus connue pour ses liens avec Paris¹³, se révèle également très influencée par sa consœur américaine.

La découverte récente¹⁴, dans le Fonds du Secrétariat général de l'Université de Montréal, d'un document d'archives inédit vient d'ailleurs aujourd'hui confirmer cette influence. Ce dossier d'une soixantaine de pages nous dévoile en effet les démarches entreprises par le directeur du Département de psychiatrie de l'Université, Camille Laurin, au début des années 1960, en vue de réformer le programme d'enseignement psychiatrique. Celui qui allait plus tard devenir l'un des politiciens les plus importants du Québec, au point que cette seconde carrière a fait oublier son activité de psychiatre et son engagement pour la transformation du système de santé mentale au

¹¹ Sur la volonté de synthèse de ce psychiatre américain d'origine suisse, voir Susan Lamb, *Pathologist of the Mind: Adolf Meyer and the Origins of American Psychiatry*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2014.

¹² Lettre manuscrite du 20 janvier 1934, Archives de l'Université de Montréal, Fonds Édouard-Desjardins, P22-N349.

¹³ La réorganisation, en 1924, de l'hôpital Saint-Michel-Archange à Québec a été réalisée avec l'aide d'une équipe de trois médecins français, qui s'inspirèrent de la clinique Henri-Rousselle annexée à l'hôpital Sainte-Anne à Paris pour créer la clinique Roy-Rousseau spécialisée dans le traitement des maladies mentales, qui ouvrit ses portes en 1926 (Denis Goulet et Robert Gagnon, *Histoire de la médecine au Québec, 1800-2000*, Québec, Éditions du Septentrion, 2014, p. 261-262).

¹⁴ Nous avons découvert ce dossier d'archives par hasard en examinant tous les fonds et les documents en lien avec la psychiatrie à l'Université de Montréal. Nous remercions d'ailleurs le personnel des archives de l'Université de Montréal pour leur assistance dans ces recherches.

Québec¹⁵, a conduit entre 1962 et 1963 une enquête poussée auprès des principaux centres psychiatriques américains afin de s'informer sur l'organisation et le contenu de leur formation. Plus encore, on y apprend que c'est essentiellement aux États-Unis que Laurin a puisé son inspiration pour construire le nouveau programme d'enseignement de la psychiatrie et de la psychologie médicale mis en place dès la rentrée de 1963 à l'Université de Montréal, et notamment son fameux Certificat d'études supérieures en psychiatrie qui, une fois instauré, permit aux futurs psychiatres québécois francophones de pouvoir enfin se spécialiser sans avoir à quitter ni leur langue ni leur province. Ainsi, il apparaît que c'est chez le voisin américain et non chez le cousin français, que le futur père de la loi 101 est allé chercher les éléments centraux de sa réforme de l'enseignement psychiatrique à l'Université de Montréal.

C'est sur cette recherche transfrontalière à l'origine du principal cursus psychiatrique francophone du Québec ainsi que sur le transfert de modèle qu'elle implique que nous entendons nous pencher dans cet article. Pour ce faire, nous nous attacherons tout d'abord à rappeler les commencements de la formation psychiatrique à l'Université de Montréal ainsi que le rôle singulier de Laurin en son sein comme dans l'histoire de la psychiatrie québécoise de langue française. Nous détaillerons ensuite le contenu du dossier d'enquête que nous avons retrouvé afin d'en analyser les lignes directrices en ce qui a trait à la circulation des savoirs et des références entre les États-Unis et le Québec. Nous pourrions ainsi contribuer à éclairer un pan jusqu'alors inconnu de l'histoire de la psychiatrie québécoise, tout en participant d'un point de vue original à la réflexion sur l'existence d'un moment américain chez les universitaires québécois au cœur de la Révolution tranquille.

¹⁵ Voir, à ce propos, Alexandre Klein, « “Une révolution tranquille au chapitre de la psychiatrie” : retour sur la mobilisation du psychiatre Camille Laurin pour la francophonie québécoise », conférence présentée au colloque « Acteurs et mobilisations : militants, intellectuels, engagements et francophonies canadiennes », Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Université d'Ottawa, 10 mars 2017.

Les débuts de la psychiatrie à l'Université de Montréal

Le Département de psychiatrie de l'Université de Montréal « a été formé d'après un règlement de la Faculté de médecine, à la date du 19 janvier 1949¹⁶ », grâce au programme des subventions nationales à la santé mis en place par le gouvernement fédéral l'année précédente¹⁷. Il répondait alors à un besoin croissant de formation en psychiatrie dans la province, auquel le département de l'Université McGill ouvert en 1943 ne pouvait plus répondre seul¹⁸. Au départ, il ne comptait que deux membres *ex officio* : le doyen de la Faculté de médecine, le Dr Edmond Dubé (1894-1960), et le professeur titulaire de psychiatrie, le Dr Émile Legrand, qui en était également le directeur¹⁹. Ils étaient assistés de trois médecins spécialistes collaborant déjà avec la Faculté, soit les docteurs Paul Larivière (1902-1984), Alcide Pilon et Gaston Loignon. Ce dernier œuvrait même bénévolement²⁰ au départ, ayant demandé à être rattaché comme assistant d'enseignement au nouveau département pour « régulariser [s]a situation²¹ », puisqu'il contribuait depuis cinq ans déjà à l'enseignement clinique des maladies mentales à l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu. À cette époque, un programme de psychiatrie existait en effet déjà. Il consistait en 40 heures de cours cliniques donnés uniquement à des étudiants de quatrième année (soit une douzaine d'internes débutants par an) dans ce grand asile montréalais. Il portait « essentiellement sur la séméiologie et les

¹⁶ *Règlement du Département de psychiatrie, Université de Montréal*, 1950, Archives de l'Université de Montréal, E51-2.

¹⁷ Pour l'année 1948-1949, la Province de Québec reçut 1 140 846 \$.

¹⁸ Voir, à ce propos, *L'Union médicale du Canada*, novembre 1948, p. 1386. À noter que l'Université Laval avait elle aussi créé, au début de l'année 1949, son département de psychiatrie (*L'Union médicale du Canada*, février 1949, p. 235).

¹⁹ *Règlements du Département de psychiatrie, Université de Montréal*, 1950, Archives de l'Université de Montréal, E51-2.

²⁰ *Ibid.*

²¹ Lettre tapuscrite de Gaston Loignon à Edmond Dubé, 31 janvier 1949, Archives de l'Université de Montréal, E38-2596.

syndromes psychiatriques classiques²² » et prônait surtout une compréhension neurologique et organiciste des maladies mentales. La création d'un département, doté pour sa première année d'un budget de 313 910 \$, devait améliorer et étendre cette formation sommaire. Le département avait en effet pour objectif de « coordonner et [de] prodiguer l'enseignement universitaire de la psychiatrie aux étudiants en médecine, aux médecins se spécialisant en psychiatrie, aux infirmières qui s'orientent vers la psychiatrie, aux auxiliaires sociaux qui se destinent au service psychiatrique et aux psychologues qui s'adjoindront aux psychiatres²³ ». L'attribution par le gouvernement fédéral, à l'été 1949, d'une subvention à l'hygiène mentale de 864 000 \$ à la Province de Québec (dont 315 000 \$ pour l'Université de Montréal et ses hôpitaux associés), notamment destinée à l'« élargissement des programmes universitaires de formation en hygiène mentale au moyen d'un personnel plus important et de facilités nouvelles²⁴ », devait aider à la réalisation de cet objectif. Mais les développements furent lents.

La mort, en octobre 1949 dans un accident d'avion, du D^r Legrand qui avait dirigé depuis le départ la mise en place du département interrompit en partie la dynamique établie. Si son remplacement par Jean Saucier (1899-1968), alors chef du service de neurologie de l'Hôtel-Dieu et, depuis mars 1948, titulaire de la chaire de neurologie de la Faculté, fut rapide – la nomination ayant lieu le 16 novembre –, il n'en fut, semble-t-il, pas pour autant satisfaisant. En effet, moins d'un an plus tard, le 28 novembre 1950, le conseil de la Faculté de médecine décidait d'abolir le comité du Département de psychiatrie, chargeant le nouveau doyen de la Faculté, l'histologiste Wilbrod

²² Laurin, Camille, « L'enseignement de la psychologie médicale à l'Université de Montréal », *Canadian Medical Association Journal*, vol. 86 (avril 1962), p. 619-620, ici, p. 619.

²³ *Rapport sur les activités et l'orientation du Département de psychiatrie, Université de Montréal, 1951-1952*, Archives de l'Université de Montréal, E35, p. 5-6.

²⁴ *L'Union médicale du Canada*, août 1949, p. 1030.

Bonin (1906-1963), d'assurer la direction du département²⁵. Ainsi, en 1952, il n'y avait encore qu'un seul professeur de psychiatrie, Paul Larivière (Jean Saucier étant uniquement chargé d'enseignement dans ce département), contre deux professeurs agrégés en neurologie, les docteurs Roma Amyot (1899-1987) et Jean-Léon Desrochers. Le nombre d'assistants-professeurs avait néanmoins significativement augmenté puisqu'ils étaient désormais quatre, Fernand Côté (1916-1998) et Julio Vasquez étant venus s'adjoindre à Loignon et à Pilon²⁶. Ce dernier sera finalement remplacé l'année suivante par Robert Genest. Mais il faudra attendre 1955 pour voir le département s'organiser et devenir réellement autonome.

Désormais détaché de la neurologie (du moins dans les documents officiels de la Faculté), le département est alors dirigé par Fernand Côté, qui est nommé professeur agrégé et chargé d'enseignement. Larivière y est toujours professeur, tandis que les assistants-professeurs se multiplient. Aux côtés de Genest et de Vasquez apparaît en effet une nouvelle génération de jeunes psychiatres : Jean-Baptiste Boulanger (1933-2000), François Cloutier (1922-2016), Roger Lemieux (1919-) et Lucien Panaccio (1912-1985)²⁷. Formés à des approches psychodynamiques et psychothérapeutiques nouvelles, en particulier la psychanalyse, ces nouveaux enseignants marquent le renouvellement progressif du programme, qui se détache du seul paradigme neurologique et organiciste pour aborder la santé mentale de manière plus globale. Mais les choses ne vont apparemment ni assez vite ni assez loin pour le doyen Bonin, qui décide en 1957 de recruter, en remplacement de Fernand Côté, Camille Laurin au poste de chargé d'enseignement. Fervent défenseur de l'approche psychanalytique, à laquelle il s'est formé à Boston, puis à Paris, Laurin est alors lui aussi le représentant d'une psychiatrie nouvelle, dépassant les anciens clivages corps-esprit pour aborder les

²⁵ *Rapport sur les activités et l'orientation du Département de psychiatrie, Université de Montréal, 1951-1952*, Archives de l'Université de Montréal, E35, p. 7.

²⁶ *Listes des enseignants, 1952*, Archives de l'Université de Montréal, D35-C4-10.

²⁷ *Ibid.*

troubles mentaux dans le flux même de l'existence corporelle et mentale du sujet humain. En lui confiant explicitement la tâche d'engager la modernisation tant attendue de l'enseignement psychiatrique, Bonin marque clairement son ambition réformatrice, sa volonté de tourner la page de la neuropsychiatrie. Il sait en outre que Laurin partage sa vision et ses espoirs. Il faut dire que les deux hommes n'en sont pas à leur première collaboration.

Laurin, un réformateur en mission

Lorsque le jeune Camille Laurin est sélectionné en 1951 pour poursuivre sa formation psychiatrique au Boston State Hospital, Bonin, alors récemment nommé doyen, y voit une opportunité d'enrichir son programme de modernisation de la Faculté²⁸. Il demande donc au jeune psychiatre, qu'il avait d'ailleurs recommandé pour la bourse d'études du gouvernement provincial de 250 dollars par mois qu'il a obtenue pour une durée de trois ans, de le renseigner sur les modalités d'enseignement de la psychiatrie à Boston ainsi que sur l'organisation de l'hôpital psychiatrique local. Ravi de pouvoir en apprendre davantage sur un système de santé mentale et d'enseignement psychiatrique qu'il savait déjà plus complet que celui de sa province natale²⁹, Laurin accepta la mission. Pendant plusieurs mois, il rendit ainsi régulièrement compte à Bonin et à Fernand Côté de ses découvertes, partageant également avec eux ses analyses sur les

²⁸ Bonin cultivait depuis longtemps un intérêt pour la réforme des études médicales, comme l'atteste un texte intitulé « L'enseignement prémédical », publié avant qu'il soit doyen et conservé dans le Fonds Édouard-Desjardins des Archives de l'Université de Montréal (P22- N110).

²⁹ Avant de s'envoler pour Boston, Laurin écrit à Bonin : « Je ne crois pas qu'on puisse trouver ailleurs aux États-Unis un programme mieux étoffé et mieux coordonné. J'espère y recevoir la formation complète et en profondeur que je cherche » (Lettre du 27 février 1951, Archives Camille-Laurin, cité dans Jean-Claude Picard, *Camille Laurin : l'homme debout*, Montréal, Éditions du Boréal, 2003, p. 98). Il faut rappeler ici que le Massachusetts fut au cœur du mouvement d'hygiène mentale américain et fut donc le territoire de nombreuses expérimentations innovantes en matière de prise en charge des malades mentaux.

avantages de l'organisation de la psychiatrie au Massachusetts. Le doyen et le chargé d'enseignement en psychiatrie envisageaient en effet de créer à Montréal un hôpital universitaire francophone de haut niveau, alliant soin, recherche et enseignement, et au sein duquel un département de psychiatrie d'avant-garde pourrait être installé, où Laurin aurait toute sa place. Les échanges entre les trois hommes continuèrent donc lorsque le jeune psychiatre fut contraint³⁰, en 1953, de quitter Boston pour s'installer à Paris.

Entre l'Hôpital Sainte-Anne où il était interne, l'Institut de psychanalyse où il faisait son analyse didactique, la Sorbonne où il suivait les cours de Daniel Lagache et la présidence de l'Association des médecins canadiens de France qu'il obtint dès 1954, la vie parisienne de Laurin se trouva d'emblée bien occupée. Mais il trouva néanmoins le temps de poursuivre son enquête en visitant différents centres psychiatriques européens. Au cours de l'été 1956 notamment, il se rendit à Nice, à Marseille, à Strasbourg et à Vienne afin d'y observer l'organisation hospitalière des soins psychiatriques et de s'informer sur les thérapies utilisées autant que sur les enseignements proposés. En septembre de la même année, il assista, cette fois très officiellement en tant que représentant de l'Université de Montréal, au congrès de l'Association des neurologistes et aliénistes de langue française qui se tenait à Bordeaux. Riche de nouvelles perspectives comme de nombreux contacts, Laurin se trouvait alors, ainsi qu'il l'avait écrit à Bonin dès 1953, au « seuil de l'action », tel « un chef d'État qui a longuement mûri son plan d'action dans les moindres détails³¹ ». Il était prêt à revenir à Montréal pour mettre en place les réformes dont il dessinait, depuis près de cinq ans maintenant, avec son mentor, le programme. Pour préparer le terrain, il entreprit d'ailleurs, en cette même année 1956, la publication d'une série d'articles sur la figure du malade et l'évolution de la relation soignant-soigné dans *L'Union*

³⁰ Engagé dans la guerre de Corée, le gouvernement des États-Unis exigeait alors de Laurin qu'il effectue son service militaire, ce à quoi le jeune médecin se refusait.

³¹ Lettre au Dr Bonin du 28 octobre 1953, Archives Camille-Laurin, cité par Picard, *Camille Laurin*, p. 108.

médicale du Canada, le journal de l'Association des médecins de langue française du Canada. Ce projet éditorial qui s'étalera jusqu'en 1960 avait pour objectif de présenter aux médecins canadiens-français les nouveaux modèles de soins psychiatriques pratiqués en France, que Laurin considérait alors comme la clé de la modernisation de la psychiatrie québécoise³².

L'invitation du psychanalyste Karl Stern (1906-1975), alors directeur scientifique de l'institution, à rejoindre l'équipe de l'Institut Albert-Prévost³³, un centre psychiatrique d'avant-garde situé au nord de l'île de Montréal, arriva à point nommé au début de l'année 1957. Laurin pouvait revenir au pays pour mettre en pratique ce qu'il avait découvert et appris aux États-Unis, puis en France, que ce soit sur le plan de la pratique psychiatrique ou de la nature de son enseignement. Sa nomination, quelques mois seulement après son retour en mars 1957 à Montréal, à la tête du Département de psychiatrie de l'Université de Montréal en remplacement de Fernand Côté, allait lui offrir la possibilité de concrétiser ses ambitions, d'autant qu'il était soutenu en cela par le doyen Bonin, qui partageait ses vues réformatrices.

En tant que nouveau directeur du département et responsable de l'enseignement, Laurin commença par recruter massivement des collaborateurs. Si, en 1956, il y avait huit enseignants au département, en 1959 ils étaient déjà 14³⁴, puis 16 en 1960³⁵ et 18 en 1963³⁶.

³² Klein, « Préparer la révolution psychiatrique depuis Paris : Camille Laurin et l'histoire médicale française au service de la réforme du système québécois de santé mentale ».

³³ Lettre de Karl Stern à Camille Laurin, 19 janvier 1957, Archives de l'Institut Albert-Prévost, sans cote.

³⁴ À l'équipe d'origine sont venus s'ajouter Karl Stern comme professeur agrégé, Gérard Beaudoin (1922-2006), Jean-Marc Bordeleau, Maurice Brosseau, Charles Dumas, Jean-Pierre Labrecque (19?-2007) et Camille Laurin comme assistants-professeurs (*Nominations et promotions*, 1959, Archives de l'Université de Montréal, D35-C4-10).

³⁵ Jean-Noël Fortin et Denis Lazure (1925-2008) intègrent le département comme assistants-professeurs (*Nominations et promotions*, 1960, Archives de l'Université de Montréal, D35- C4-10).

³⁶ Robert Genest part en 1962 et Gilles Lortie, Laurent Houde et Jean-Louis Lapointe font leur entrée en 1963 comme assistant-professeur (*Nominations et promotions*,

Entre-temps, la formation s'était également étoffée et densifiée. En 1962, le cursus comprenait désormais 75 heures d'enseignement théorique, auxquelles s'ajoutaient 144 heures d'enseignement clinique. Et il avait un objectif clair : sortir les psychiatres de la seule psychopathologie et de la neurologie pour les familiariser avec l'ensemble des facettes de la vie mentale de l'être humain. Les cours de théorie, donnés en deuxième et en troisième année, permettaient ainsi à l'étudiant de parcourir « tout le trajet qui va de la psychologie médicale et de la psychopathologie jusqu'à la psychiatrie proprement dite³⁷ ». L'examen oral de mai 1959 préparé par le Dr Boulanger témoigne d'ailleurs du large spectre couvert par ces enseignements tant les questions touchent à la fois à la psychophysiologie allemande, à la psychotechnique française et américaine et aux concepts psychanalytiques fondamentaux³⁸. L'enseignement proposé se voulait désormais « dynamique et holistique », n'admettant pas de « cloison étanche entre le normal et le pathologique [comme] entre la théorie et la pratique³⁹ ». On était loin de la psychopathologie à la française. L'enseignement clinique n'était d'ailleurs plus donné uniquement à l'asile de Saint-Jean-de-Dieu, mais réparti dans diverses unités psychiatriques incluant l'Institut Albert-Prévost et les hôpitaux Notre-Dame, l'Hôtel-Dieu, Maisonneuve, Sainte-Justine et Verdun. Il débutait en troisième année où, pendant un mois, l'étudiant passait toutes ses matinées dans un même hôpital. Au cours du deuxième mois, ce dernier devait ensuite alterner entre trois services hospitaliers différents, dont un de psychiatrie infantile. Le psychiatre ne devait plus être cet aliéniste typique du XIX^e siècle prenant en charge des pathologies lourdes entre les murs des asiles, il se voulait un spécialiste de la santé mentale œuvrant à tous les niveaux de sa manifestation.

1963, Archives de l'Université de Montréal, D35-C4-10).

³⁷ Laurin, « L'enseignement de la psychologie médicale à l'Université de Montréal », p. 619.

³⁸ *Questions pour l'examen oral de psychiatrie (mai 1959)*, Archives de l'Université de Montréal, E38-28-1.

³⁹ Laurin, « L'enseignement de la psychologie médicale à l'Université de Montréal », p. 619.

Le futur psychiatre de l'Université de Montréal recevait en outre plusieurs cours complémentaires sur les méthodes d'examen, la technique de l'entrevue psychiatrique, la séméiologie et le rapport avec les autres disciplines médicales ou sociales. Les stages d'internat pour débutants, qui se déroulaient en cinquième année, duraient deux mois et s'effectuaient dans des unités psychiatriques où le traitement était intensif et où les malades restaient en moyenne cinq semaines. Mais à cette époque, les hôpitaux partenaires ne recevaient encore qu'un étudiant chacun, ce qui permettait certes une formation plus personnalisée, mais « priv[ait] de stage une bonne moitié des étudiants⁴⁰ ». Si le cursus s'était donc nettement amélioré depuis la création du département, beaucoup restait encore à faire pour offrir une formation psychiatrique de qualité, ainsi que le signalait Laurin à la fin d'un article paru en 1962 :

Il importerait de faire une plus grande place à la psychologie médicale dans le curriculum, d'augmenter le nombre de professeurs à plein-temps, d'inviter les départements de psychologie, de sociologie, d'anthropologie et de service social à participer à l'enseignement, d'établir une collaboration organique, au niveau du curriculum et du personnel professoral, entre le département de psychiatrie et les départements de pédiatrie, médecine, chirurgie et obstétrique, d'échelonner l'enseignement de la psychologie médicale et de la psychiatrie sur les cinq années du cours, d'offrir des stages en psychiatrie à tous les internes juniors, d'assurer une intégration plus poussée de l'enseignement théorique et de l'enseignement clinique, de faire un meilleur usage des techniques audiovisuelles, d'individualiser l'enseignement de façon à ce que chaque étudiant se développe à son rythme, selon ses besoins propres, et participe d'une façon plus active à sa formation⁴¹.

Ces réformes visant à désenclaver la psychiatrie des asiles et de la seule prise en charge des pathologies neuropsychiatriques, Laurin allait les mettre en place, mais en prenant soin au préalable de s'assurer

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ *Ibid.*, p. 620.

de leur cohérence avec les formations proposées chez le voisin américain. Il faut dire que son programme de formation s'inscrivait davantage dans le paradigme américain que dans le paradigme français. En France, les psychiatres étaient encore formés à être des neuropsychiatres, obtenant, depuis sa création en 1949, un certificat d'études spéciales en neuropsychiatrie, après une formation d'un an en neurologie, d'un an en psychiatrie et d'un an en neuro-psychiatrie infantile⁴². Ce cursus, jugé insuffisant, faisait d'ailleurs, au moment où Laurin construisait son projet, l'objet de nombreuses critiques de l'autre côté de l'Atlantique. Mais il faudra attendre 1968⁴³ pour qu'il soit transformé et que la psychiatrie quitte définitivement le giron de la neurologie. On comprend mieux pourquoi Laurin, tout attaché qu'il était à la psychiatrie française comme en témoigne sa série d'articles publiés entre 1956 et 1960 dans *L'Union médicale du Canada*, ne pouvait y trouver une source pertinente pour constituer son nouveau programme de formation, et se tourna donc pour ce faire vers les États-Unis. C'est en tout cas ce que laisse entendre l'ordre même des archives conservées dans le Fonds du Secrétariat général de l'Université de Montréal.

Le tiré à part de son article de 1962 sur l'enseignement de la psychologie médicale est en effet inclus dans un dossier plus vaste, introduit par une lettre d'intention et composé pour l'essentiel des résultats d'une enquête réalisée auprès des principaux départements de psychiatrie des États-Unis sur la nature et le contenu des formations qu'ils offraient. À la fin du dossier se trouve le programme des cours théoriques de psychologie médicale de l'année universitaire 1964-1965 et la correspondance relative à l'organisation des nouveaux stages d'internat de troisième et de quatrième année. Ainsi, on aperçoit aisément, dans ce dossier, la continuité entre les objectifs affichés à

⁴² Thomas Lempérière, « Histoire de la neuropsychiatrie », *Annales médico-psychologiques*, vol. 162, n° 1 (février 2004), p. 39-49.

⁴³ Voir, à ce propos, Emmanuel Delille, « La "Loi Faure" (1968) et ses répercussions sur les études de psychiatrie en France : recherches sur un cercle de sociabilité à la frontière entre le politique, la médecine et les humanités », *ZINBUN*, n° 46 (2016), p. 111-133.

la fin du texte de Laurin de 1962, l'enquête menée sur le territoire américain et la mise en place de la nouvelle offre de formation psychiatrique de l'Université de Montréal, dont l'origine états-unienne est alors pleinement confirmée.

L'enquête américaine

Dans sa lettre d'introduction au dossier, Camille Laurin rappelle que le programme de formation qu'il souhaite améliorer et qui a été mis en place à son arrivée à la tête du département, soit à l'automne 1957, s'inspirait déjà de ce qui se passait aux États-Unis. Il suivait en effet des recommandations faites à l'occasion de deux conférences sur la formation des psychiatres, qui s'étaient tenues à l'Université Cornell à Ithaca, dans l'État de New York. La première, intitulée « Psychiatry and Medical Education », s'était tenue du 21 au 27 juin 1951, tandis que la seconde, intitulée « The Psychiatrist: His Training and Development » avait eu lieu entre le 19 et le 25 juin 1952. Les comptes rendus de ces deux conférences, organisées par l'American Psychiatric Association et l'Association of American Medical Colleges, avaient été publiés en 1952 et en 1953⁴⁴. Or les cours théoriques mis sur pied quatre ans plus tard à l'Université de Montréal étaient, selon Laurin, « basés fidèlement sur les constatations et recommandations⁴⁵ » publiées dans ces actes. On apprend également dans cette lettre que les réformes qu'il s'appropriait alors à mettre en application étaient, elles aussi, directement influencées par les travaux de l'American Psychiatric Association et, en particulier, l'APA Conference on Graduate Psychiatric Association organisée à

⁴⁴ *Psychiatry and Medical Education: Report of the 1951 Conference on Psychiatric Education Held at Cornell University, Ithaca, New York, June 21-27, 1951*, Washington, DC, American Psychiatric Association, 1952; *The Psychiatrist: His Training and Development. Report of the 1952 Conference on Psychiatric Education, Cornell University, Ithaca, NY, June 19-25, 1952*, Washington, DC, American Psychiatric Association, 1952.

⁴⁵ Lettre d'introduction de Camille Laurin, s. d., Archives de l'Université de Montréal, D35/C4/261, 3.

Washington, entre le 1^{er} et le 7 décembre 1962, et à laquelle Laurin avait assisté. Ce dernier ajoutait en outre qu'il avait également effectué une enquête « auprès des universités les plus réputées » et recueilli les « opinions qui [lui] ont paru les plus pertinentes sur le sujet dans les revues spécialisées⁴⁶ », en vue de préparer sa réforme. Ce sont les résultats de cette enquête et de ces lectures que l'on trouve dans le rapport de 36 pages qui suit cette lettre d'introduction et dont la page de titre indique simplement : « Enseignement de la psychologie médicale et de la psychiatrie. Enquêtes effectuées auprès des universités américaines et notes de lecture⁴⁷ ».

Le rapport d'enquête en question est composé de 27 documents relatifs à 21 universités et centres psychiatriques⁴⁸, auxquels s'ajoutent trois notes de lecture. Tous dactylographiés et paginés à la suite (36 pages au total), ces textes sont des synthèses d'articles ou des extraits de lettres, reçues pour l'essentiel au cours du printemps 1963, et variant de quelques lignes à deux pages. Bien que nous n'ayons pas de détails sur les questions posées par Laurin, la lecture des réponses envoyées dévoile le large spectre de ses interrogations. Outre la description des cours offerts, le psychiatre québécois semble avoir demandé de l'information sur l'esprit général de la formation, sur les paradigmes utilisés ou valorisés, sur les liens des cursus avec d'autres disciplines comme la psychologie ou la sociologie ainsi que sur les modalités pratiques et pédagogiques de l'enseignement. Certains centres répondent à toutes ces interrogations dans un texte unique,

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ Archives de l'Université de Montréal, D35/C4/261, 3.

⁴⁸ Westhulme Hospital (Oldham, Angleterre), Westminster Hospital (Londres, Angleterre), University of California, University of Washington, Boston University, Wayne State University, University of Pennsylvania, University of Texas, University of Minnesota, State University of New York, The New York Hospital – Cornell Medical Center, University of Chicago, Columbia University, The John Hopkins Hospital – Henry Phipps Psychiatric Clinic, University of Cincinnati, Tulane University of Medicine, University of Rochester, University of Oklahoma, University of Missouri, Veterans Administration (Washington), University of Glasgow (Écosse).

d'autres n'abordent qu'une partie des questions, tandis que trois universités⁴⁹ lui envoient plusieurs réponses⁵⁰. Souvent, des références bibliographiques sont ajoutées en notes ou en post-scriptum. Si la majorité des centres sont américains, les deux textes qui ouvrent l'enquête proviennent d'Angleterre (du Westhulme Hospital d'Oldham et de l'hôpital de Westminster à Londres), tandis que le dernier vient d'Écosse (Glasgow). Au milieu des réponses se glissent en outre trois notes de lecture. La première⁵¹ revient sur une enquête de l'Organisation mondiale de la santé de 1962 concernant l'enseignement de la psychiatrie dans le monde⁵². Elle détaille plus particulièrement le volet états-unien et insiste à cette occasion sur ce qui distingue les formations américaines des formations européennes. Si ces dernières accordent plus de place à la prophylaxie des maladies mentales ainsi qu'à l'étude des psychoses, les formations états-uniennes s'attachent davantage à l'intégration de la psychiatrie tout au long du cursus médical ainsi qu'à l'enseignement des psychothérapies et des disciplines connexes, notamment les sciences humaines. La seconde note de lecture⁵³ est une citation extraite d'un article du *Bulletin of the Menninger Clinic* signé du directeur de l'Institut national de santé mentale, qui insiste sur l'évanouissement des frontières entre la clinique et la recherche psychiatriques et sur la nécessité de former des psychiatres aptes à contribuer aux deux domaines. La troisième⁵⁴ est composée d'une citation de Freud extraite de son *Introduction à la psychanalyse* et revenant sur la complémentarité de la psychiatrie et de la psychanalyse⁵⁵. Dans l'ensemble, les formations décrites et les principes avancés dans les textes de ce rapport rejoignent les

⁴⁹ Californie, Rochester, Pennsylvanie.

⁵⁰ Ce qui peut laisser penser qu'il y a eu des échanges suivis.

⁵¹ *Enseignement de la psychologie médicale et de la psychiatrie : enquêtes effectuées auprès des universités américaines et notes de lecture*, Archives de l'Université de Montréal, D35/C4/261, 3, p. 5.

⁵² Enquête publiée à Genève dans les *Cahiers de santé publique* (n° 9).

⁵³ *Enseignement de la psychologie médicale et de la psychiatrie*, p. 23.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 24.

⁵⁵ Sigmund Freud, *General Introduction to Psychoanalysis*, New York, Garden City, 1943, p. 226-227.

recommandations ou les intentions exprimées par Laurin dans son texte de 1962 et dessinent les contours de la formation qui va être mise en place à l'Université de Montréal.

La majorité des correspondants du psychiatre québécois s'accorde tout d'abord sur le fait que la formation psychiatrique a connu d'importants bouleversements depuis les dix ou quinze dernières années⁵⁶ : les programmes psychiatriques ont partout été intégrés au cursus médical général, se mettant dès lors en relation avec les autres spécialisations médicales comme avec les cursus de sciences humaines et sociales afin de s'ouvrir davantage aux questions de psychologie médicale et de s'éloigner des seules problématiques pathologiques. Ainsi, bien que tous les centres n'aient pas explicitement des cours de psychologie médicale⁵⁷, cette dernière est presque toujours incluse, sous une forme ou sous une autre, pendant les premières années de formation. De même, toutes les formations présentées s'inscrivent dans un paradigme non plus seulement psychopathologique, c'est-à-dire centré sur les pathologies mentales, mais davantage tourné vers des enjeux psychodynamiques et vers l'étude du fonctionnement global de l'esprit humain, que ce soit dans son état normal ou dans les cas d'accidents pathologiques. Les échanges avec les départements de médecine générale, de pédiatrie, de gynécologie, mais aussi de sociologie, d'anthropologie et de psychologie sont également nombreux et favorisés. L'objectif est souvent moins, comme l'explique le représentant de l'Université de Chicago, de former des médecins à devenir des psychiatres que de former des « médecins complets qui, dans leurs relations avec tous les patients, reconnaissent l'importance des motivations inconscientes [ainsi que] le rôle des problèmes émotionnels et de personnalité engendrés par les différentes

⁵⁶ « *The entire field of psychiatry is in ferment* », affirme le directeur du *National Institute of Mental Health* (*Enseignement de la psychologie médicale et de la psychiatrie*, p. 23), tandis qu'un assistant-professeur de l'Université de Chicago confirme : « *In the last 15 years major changes have occurred in medical education* » (*Ibid.*, p. 27).

⁵⁷ L'Université de Californie n'a ainsi aucun cours officiellement intitulé « Psychologie médicale » (*Ibid.*, p. 9).

maladies⁵⁸ ». Le manifeste envoyé par l'Université de Rochester concernant les principes généraux de leur formation est de ce point de vue assez significatif. Il met en relief le rôle central de la curiosité chez les étudiants et du développement de l'esprit critique, mais aussi l'importance accordée à la relation médecin-malade ainsi qu'à l'écoute, par tous les médecins formés, des problèmes émotionnels que les patients peuvent vivre, en lien ou non avec leurs pathologies⁵⁹. La psychologie médicale est devenue le cœur de la formation médicale de base autant que le fondement de la spécialisation psychiatrique à venir. On est loin de la simple spécialisation neuropsychiatrique offerte en France ou des 40 heures d'enseignement proposées à Montréal avant l'arrivée de Bonin et de Laurin. Les approches revendiquées par les cursus psychiatriques sont généralement assez holistiques et visent à saisir l'ensemble de l'être humain dans son environnement. C'est d'ailleurs parfois problématique, comme le signale le représentant de l'Université de Cincinnati qui affirme que ses étudiants ont de la difficulté à analyser les paroles des patients, alors même qu'ils en ont peu quand il s'agit d'analyser des coupes histologiques⁶⁰. La psychiatrie dynamique et la psychanalyse sont ainsi souvent considérées comme les fondements de la formation, comme c'est le cas à la Tulane University of Medicine⁶¹, mais la science du comportement est aussi en bonne place, comme par exemple à l'Université de l'Oklahoma⁶². En outre, au-delà des spécificités locales, tous insistent sur des points pédagogiques similaires : l'importance de l'enseignement en petits groupes, des échanges et des discussions en plus des cours magistraux ainsi que de la formation au lit du patient. Enfin, partout, ou presque, les internats se déroulent en troisième et en quatrième année, dans des lieux divers, parfois à plein temps pendant quelques semaines (notamment, en troisième année),

⁵⁸ *Ibid.*, p. 16. Notre traduction.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 28-29.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 21.

⁶¹ *Ibid.*, p. 25.

⁶² *Ibid.*, p. 31.

plus souvent un ou deux matins par semaine pendant plusieurs semaines (en particulier, en quatrième année). La clinique externe et la prise en charge autonome de patients sont le plus souvent réservées aux étudiants de quatrième année. De nombreux centres exigent également, comme c'est déjà le cas à l'Université de Montréal, des séjours en soins infantiles et parfois même en clinique familiale au cours de ces internats.

En somme, le portrait dressé par ce rapport d'enquête s'accorde avec les grandes perspectives tracées par Laurin dans son texte de 1962. Les conférences de l'American Psychiatric Association ont probablement joué un rôle dans cette uniformisation des cursus nord-américains⁶³. En suivant les prescriptions des grandes rencontres américaines sur la formation psychiatrique, Laurin s'assure de la cohérence de son projet avec les usages états-uniens, mais aussi avec les conceptions les plus avancées en matière de pédagogie médicale et de définition de la psychiatrie. Ainsi, son enquête menée auprès des principaux centres psychiatriques américains, si elle a pu lui permettre d'importer certains éléments précis, notamment dans l'organisation du cursus et la valorisation de stratégies pédagogiques nouvelles, lui a surtout confirmé la pertinence de son projet de réforme et son adéquation avec les pratiques américaines et les standards mondiaux.

Vers une formation psychiatrique complète en français

Les descriptions de cours, trouvées dans le dossier des Archives de l'Université de Montréal et qui suivent ce rapport d'enquête, reprennent ainsi les grands principes énoncés par l'ensemble des centres psychiatriques consultés. On retrouve tout d'abord, pour l'année universitaire 1964-1965, la description détaillée des cours de psychologie médicale offerts aux étudiants de première et de deuxième année. Après deux cours à teneur historique, donnés par Laurin, l'enseignement de première année, réparti entre les docteurs

⁶³ Les psychiatres de l'Université de Californie font ainsi explicitement référence aux conférences de Cornell (*Ibid.*, p. 4).

Lazure, Lemieux et Boulanger, explore le développement de l'être humain depuis la naissance jusqu'à la mort, en passant par l'adolescence et la puberté, le mariage, la famille, la ménopause et le vieillissement. En deuxième année, le cours se fait plus thématique, abordant successivement, au gré des enseignants, les grandes notions de psychanalyse comme l'inconscient, l'angoisse, les carences affectives ou la situation œdipienne, puis la psychosomatique et, enfin, la relation médecin-malade. La description suivante, dans le dossier, est celle du cours de psychiatrie donné en troisième année. Il porte sur des notions psychopathologiques plus classiques : l'hystérie, la névrose obsessionnelle, la dépression névrotique, la psychose maniaco-dépressive, les schizophrénies, les états paranoïdes ou les perversions et les psychopathies. Suivent deux lettres tapuscrites adressées par Laurin aux responsables des hôpitaux affiliés au département⁶⁴ et portant sur l'internat de troisième année.

Dans la première lettre, datée du 23 juillet 1964, on apprend qu'il a été décidé de répartir les étudiants de troisième année dans sept hôpitaux affiliés à raison de deux étudiants par hôpital. Ils commenceront leur stage le 9 septembre, à plein temps, excepté les mardi, mercredi et jeudi après-midi et le samedi matin. Ce stage dit de « propédeutique psychiatrique » vise à familiariser l'étudiant avec des techniques d'examen psychiatrique et, en particulier, la rédaction de l'histoire clinique du malade. Pour mener à bien cette tâche complexe, le stage, d'une durée d'un mois, devra inclure douze leçons théoriques dont sept sur la séméiologie et cinq sur la technique de l'examen psychiatrique. La formation pratique consistera à présenter quelques malades et à rédiger deux ou trois histoires de cas, qui seront ensuite critiquées par un membre du service. Une note d'appréciation sera remise à chaque étudiant à la fin du stage.

La seconde lettre, datée du 4 août, accompagne l'envoi d'un plan de rédaction des histoires cliniques que Laurin a rédigé, mais

⁶⁴ Les noms sont inscrits en haut de la première lettre à la main. Comme ils sont presque effacés, on ne peut les lire clairement. On y reconnaît néanmoins les noms de Beaudoin, de Côté, de Fortier, de Lazure, de Lemieux et de Panaccio.

qu'il trouve encore trop imparfait. Il y confie avoir en effet été tiraillé entre les différentes écoles de pensée, mais aussi avoir eu de la difficulté à ne faire ni trop long ni trop court et à laisser de la place, dans une volonté de synthèse très nord-américaine, aux syndromes organiques autant qu'aux syndromes réactionnels et aux données descriptives autant qu'aux données dynamiques. Il espère avoir été assez clair et cohérent afin « d'aider l'étudiant à se reconnaître dans cette jungle psycho-affective, à laquelle son cours de médecine ne l'a pas habitué ». Il rapporte finalement que, pour construire ce plan de rédaction d'histoires cliniques, il a certes consulté des collègues ainsi que quelques manuels français dont ceux d'Henri Ey⁶⁵ et de Louis Gayral (1916-2001)⁶⁶, mais qu'il s'est surtout inspiré, une fois encore, des psychiatres américains. Il cite ainsi Karl Menninger (1893-1990)⁶⁷, Nolan Lewis (1889-1979)⁶⁸, Ian Stevenson (1918-2007)⁶⁹ et William M. Sheppe⁷⁰ ainsi que George A. Ulett (1918-2015) et D. Wells Goodrich (1924-)⁷¹. À l'organicisme français, il préfère ainsi la psychiatrie américaine influencée par la psychanalyse ou la psychosomatique. D'ailleurs, dans les conclusions de cette histoire clinique, dont une copie est conservée dans le dossier à la suite de cette lettre, ce sont à nouveau les sources américaines qui priment puisqu'il est indiqué que les impressions diagnostiques devront être réalisées « selon la nomenclature de l'American Psychiatric Association ».

⁶⁵ Henri Ey, Paul Bernard et Charles Brisset (dir.), *Manuel de psychiatrie*, Paris, Masson, 1960. Henri Ey est alors en France le fer de lance du mouvement de réforme de la psychiatrie.

⁶⁶ Louis Gayral, *Précis de psychiatrie*, Paris, J.-B. Baillière, 1962.

⁶⁷ Karl Menninger, *Manual for Psychiatric Case Study*, New York, Grune & Stratton, 1952.

⁶⁸ *Outlines for Psychiatric Examinations*, revised by Nolan D. C. Lewis, New York State Department of Mental Hygiene, Albany, 1934.

⁶⁹ Stevenson est né et a étudié à Montréal, mais sa carrière s'est principalement déroulée aux États-Unis.

⁷⁰ Ian Stevenson et William M. Sheppe, « The Psychiatric Examination », dans Silvano Arieti (dir.), *American Handbook of Psychiatry*, vol. 1, New York, Basic Book, 1959, p. 215-234.

⁷¹ George A. Ulett et D. Wells Goodrich, *A Synopsis of Contemporary Psychiatry*, Saint-Louis, V. Mosby Company, 1956.

Le dossier se termine finalement par deux lettres concernant l'internat de quatrième année. La première, datée du 24 juillet 1964 et adressée au doyen Lucien L. Coutu (1920-1992), concerne la possibilité de donner une formation en psychiatrie infantile « sur l'histoire de cas, les aspects psycho-affectifs des divers syndromes psychiatriques, les réactions à l'hospitalisation et l'approche interdisciplinaire des cas traités dans les divers services de l'hôpital » aux internes de pédiatrie. Il témoigne de la mise en place de liens entre les départements, dont Laurin espère qu'ils pourront à l'avenir se multiplier. La dernière missive, datée du 10 août 1964 et adressée à nouveau aux responsables des lieux de stage, propose des améliorations au programme d'internat de quatrième année, créé trois mois plus tôt. Laurin y insiste notamment sur l'importance de maintenir des liens avec l'internat de troisième année et sur la nécessité de poursuivre la formation, qui a alors débuté, notamment en ce qui a trait à la rédaction de l'histoire clinique. Il souhaite également que les étudiants puissent suivre avec attention l'évolution de plusieurs patients sous thérapeutique afin d'analyser l'influence de cette dernière sur le tableau clinique. Il suggère ensuite que les internes de quatrième année puissent accompagner des résidents de garde de jour, de manière à assister aux entrevues d'admission et aux consultations faites dans les autres services de l'hôpital ainsi qu'aux consultations d'urgence en clinique externe. Cela leur permettrait d'acquérir une expérience plus diversifiée. Enfin, il évoque la possibilité que les internes puissent réaliser un travail scientifique qu'ils présenteraient à la fin de leur stage au personnel du service. Ces suggestions témoignent du travail continu de Laurin pour améliorer la formation psychiatrique qu'il a mise en place à l'Université de Montréal. Loin de ressembler à Athéna qui sortit casquée du crâne de Zeus, le cursus psychiatrique de cette faculté montréalaise s'est construit progressivement, grâce à l'implication de Laurin et à la réflexion commune qu'il a instaurée tant avec ses collègues montréalais qu'avec ses confrères américains.

Influence ou concurrence américaine?

En définitive, les démarches menées par Laurin pour améliorer l'enseignement psychiatrique au début des années 1960 ont conduit à l'établissement d'une formation psychiatrique complète, la première en français dans la province. Car au-delà du programme d'études rapidement décrit à la fin du dossier, Laurin va mettre en place, pour l'année universitaire 1963-1964, un cours permettant aux résidents qui le souhaitent d'obtenir un certificat d'études supérieures en psychiatrie. Ainsi, depuis la première année de médecine jusqu'à la spécialisation psychiatrique, une formation complète et continue de psychiatre sera désormais disponible à l'Université de Montréal et, pour la première fois, en langue française au Québec. Les médecins québécois francophones souhaitant se spécialiser dans le domaine de la psychiatrie n'auront plus besoin d'aller parfaire leur formation en Europe ou aux États-Unis (même si beaucoup d'entre eux continueront à le faire).

Et c'est peut-être dans le contexte de cette relative concurrence avec les formations américaines qu'il faut envisager les démarches d'investigation de Laurin aux États-Unis. En effet, puisqu'il ne semble pas y avoir directement puisé son inspiration, ni même d'éléments précis tant, dès 1962, son idée est faite quant à la formation qu'il entend mettre sur pied (notamment grâce aux conférences de l'American Psychiatric Association), Laurin a probablement mené son enquête auprès des centres psychiatriques pour s'assurer que le cursus qu'il souhaitait mettre en place à Montréal puisse rivaliser avec les formations proposées de l'autre côté de la frontière. Dans la description de son projet de cours post-scolaire, conservé dans le folio suivant⁷² des archives du Secrétariat général de l'Université de Montréal, Laurin insiste ainsi souvent sur l'adéquation de son offre d'enseignement avec les normes américaines. Il rappelle que la formation donnée à l'Université suit déjà les recommandations de l'American Psychiatric

⁷² Archives de l'Université de Montréal, D35/C4/261, 4.

Association présentées à Ithaca « il y a dix ans⁷³ », mais aussi que le programme de formation postsecondaire qu'il veut établir proposera un enseignement théorique équivalent, du moins en nombre d'heures, à ceux des « meilleurs centres canadiens et américains ⁷⁴ ». L'ambition, ici clairement exprimée, de Laurin est double : d'une part, il entend retenir les médecins québécois francophones dans la province, en leur offrant une formation de qualité au moins équivalente à celle des grands centres américains et, d'autre part, il souhaite que l'Université de Montréal joue « sur le plan international un rôle de premier plan, analogue à celui qu'assume depuis plusieurs années l'Université McGill à l'égard des pays marqués par l'influence anglosaxonne⁷⁵ », en attirant des étudiants francophones du monde entier. Dans les deux cas, il convient que la formation qu'il propose rivalise avec les plus importantes formations psychiatriques mondiales en s'accordant avec les principes les plus avancés de la science et de l'enseignement psychiatriques de l'époque. Pour ce faire, elle doit donc se mesurer aux normes américaines, tant la psychiatrie française, bien qu'elle brille encore par la science de ses plus grands spécialistes, est alors en retard, en termes de formation et d'enseignement, sur les standards mondiaux, ainsi que s'en désolent d'ailleurs les psychiatres français⁷⁶.

En nous dévoilant les dessous de la mise en place de la formation psychiatrique de l'Université de Montréal entre 1962 et 1964, le dossier d'archives étudié ici nous rappelle que le modèle états-unien jouait alors un rôle central dans l'évolution de la psychiatrie québécoise francophone. L'institutionnalisation progressive de la psychiatrie canadienne et québécoise au cours des années 1950 ainsi que l'importance du modèle français à l'Université de Montréal⁷⁷ et, en

⁷³ *Diplôme de psychiatrie*, Archives de l'Université de Montréal, D35/C4/261, 4, p. 2.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 6.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 8.

⁷⁶ La parution, à partir de 1965, des trois tomes du *Livre blanc de la psychiatrie française* fait écho à ce malaise.

⁷⁷ À l'occasion du Troisième Congrès mondial de psychiatrie qui se déroula à Montréal en juin 1961, l'Université de Montréal attribua des doctorats *honoris*

particulier, chez Laurin pouvaient laisser croire à un recul de l'influence américaine sur la psychiatrie québécoise francophone d'après-guerre. Pourtant, les révélations faites ici concernant le futur père de la loi 101 et son travail de réforme de la formation psychiatrique à l'Université de Montréal nous confirment que le moment américain de la psychiatrie de langue française au Québec, engagé dès la fin du XIX^e siècle par une nouvelle génération de psychiatres, dont Georges Villeneuve et Éloi Philippe Chagnon (1865-1956)⁷⁸, battait encore son plein au cours de la Révolution tranquille. La création de différentes institutions professionnelles par les psychiatres québécois et canadiens n'avait en rien affaibli l'influence des structures américaines et, en particulier, de l'American Psychiatric Association, sur ses voisins québécois. Et finalement, même si la création de cette formation marquait un tournant certain dans le processus d'autonomisation de la psychiatrie francophone au Québec à l'égard de sa consœur américaine, le travail mené alors par l'association américaine de psychiatrie pour préparer la deuxième version de son *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders (DSM)*, qui paraîtra en 1968, annonçait déjà l'entrée dans une ère nouvelle. Avec la publication en 1980, de sa troisième édition, le *DSM* allait en effet imposer la référence américaine à l'ensemble des psychiatres à travers le monde, faisant entrer la science de l'esprit humain dans un moment américain dont elle n'est toujours pas sortie.

causa à trois psychiatres, dont deux Français : Jean Delay (1907-1987) et Daniel Lagache, auxquels s'ajoutait le psychiatre italien Ugo Cerletti (1877-1963).

⁷⁸ Tous deux participèrent régulièrement aux activités de l'American Medico-Psychological Association, future American Psychiatric Association (Grenier, *Les monstres, les fous et les autres*, p. 209).

Un virage américain? : l'acculturation disciplinaire des premiers diplômés de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval

Jules Racine St-Jacques
Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec

Résumé

Entre 1941 et 1944, les frontières européennes étant fermées par la guerre, quatre des diplômés les plus prometteurs de l'École des sciences sociales, politiques et économiques de l'Université Laval sont envoyés aux États-Unis pour parfaire leur formation. Dans l'histoire de l'institutionnalisation des sciences sociales québécoises, ce moment américain est souvent perçu comme un point d'incurvation de la trajectoire disciplinaire qui conduit de la normativité religieuse à la rationalité scientifique. Dans sa forme la plus radicale, ce schéma interprétatif a pu conduire l'historiographie à croire que la dimension catholique de l'enseignement des sciences sociales lavalloises n'avait été qu'une stratégie d'intégration de la discipline dans le champ universitaire, stratégie progressivement abandonnée à partir du retour des premiers diplômés de leur voyage aux États-Unis. En mettant au jour l'effort d'acculturation disciplinaire de ces étudiants pendant leurs séjours, l'analyse de leur correspondance avec le père Georges-Henri Lévesque, directeur de l'École, illustre bien l'esprit ambivalent, à la fois scientifique et chrétien, dans lequel le père Lévesque a fondé son école et érigé sa faculté. Renforçant les constats déjà posés par Jean-Philippe Warren, elle montre ainsi que,

si les sciences sociales lavalloises ont pu représenter une menace pour les autorités religieuses par leur potentiel critique inhérent, elles se sont néanmoins développées avec la religion, et non contre elle.

Abstract

In 1941, some of the most promising first graduates from Laval University's École des sciences sociales, politiques et économiques were sent abroad by the school's founder, Father Georges-Henri Lévesque, to different American universities. They were to complete their education with a master's degree and come back home to pursue a teaching social sciences at Laval. Their stay in the United States has long been interpreted as a turning point in the history of social sciences in Quebec, one that would have seen the discipline begin to abandon all pretense of religious conformity to adopt the rational, secularized point of view it holds today. However, as shown by their correspondence with Father Lévesque, three of these students have struggled to overcome the cultural clash between their initial training and the American academic and scientific culture. This correspondence sheds a more nuanced light on the evolution of the discipline, as it exposes the ambiguous spirit, both religious and scientific, in which Father Lévesque founded his school and his faculty.

En la réduisant à sa plus simple expression, l'histoire des sciences sociales au Canada français suit une courbe parallèle à celle du grand récit de la modernisation. À l'instar du passage de la société traditionnelle, agraire et organique, à la société moderne, caractérisée par l'urbanité et la rationalité bureaucratique, la trajectoire historique générale des sciences sociales va de la croyance à l'incroyance, de la normativité religieuse à l'objectivité scientifique, de la doctrine sociale à la science sociale. Ce parallélisme apparaît logique lorsqu'on considère que la montée d'un État technocratique dans les pays occidentaux est largement tributaire de la disciplinarisation et de la rationalisation des sciences sociales.

Dans ce schéma interprétatif, la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval et son fondateur, le père dominicain Georges-Henri

Lévesque, tiennent un rôle central. C'est à Laval, sous le décanat du père Lévesque, qu'a débuté l'évacuation progressive de la référence catholique dans l'enseignement et la pratique des sciences sociales francophone au Canada. Dans un article de 1973, le sociologue Marcel Fournier a poussé cette grille d'analyse jusqu'à ses limites interprétatives. Selon lui, le caractère officiellement catholique conféré au programme d'enseignement des sciences sociales à Laval à sa fondation, en 1938, n'aurait été qu'une mesure « largement stratégique puisqu'elle permet[tait] d'éviter les critiques à la fois de la direction de l'Université et des fractions les plus conservatrices de la classe dirigeante et du clergé¹ ».

Suivant cette grille de lecture, la Seconde Guerre mondiale constituerait un moment charnière de l'histoire des sciences sociales. En forçant l'intensification des échanges intellectuels entre le Canada français et les États-Unis, la guerre aurait favorisé ce que l'on pourrait appeler l'américanisation des sciences sociales canadiennes. Si l'on accepte, à l'instar de Fournier, l'idée d'un basculement épistémologique, c'est en 1944 qu'il faut alors le situer. Cette année-là, les tout premiers diplômés de l'École reviennent de leurs séjours d'études dans les universités américaines. Ce serait eux qui auraient imprimé une nouvelle orientation aux sciences sociales lavalloises. Si l'on cherche la ligne de fracture entre l'École des sciences sociales, économiques et politiques officiellement catholique et la Faculté des sciences sociales qui chercherait à s'émanciper des préceptes de la foi pour ne plus obéir qu'aux prescriptions de la raison, il faut donc suivre ces étudiants dans leur parcours initiatique aux États-Unis, voir ce qu'ils y ont appris afin de mieux comprendre le processus d'acculturation disciplinaire qu'ils ont vécu. Tel est l'objectif du présent article, qui analyse la correspondance inédite des diplômés lavallois avec leur ancien doyen pendant leurs séjours aux États-Unis. Nous y montrerons que le retour des premiers

¹ Marcel Fournier, « Les conflits de discipline : philosophie et sciences au Québec, 1920-1960 », dans Claude Panaccio (dir.), *Philosopher au Québec*, Montréal, Éditions Bellarmin, 1976, p. 11.

diplômés, s'il a bel et bien imprimé une nouvelle direction au programme d'études de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, n'a, tout compte fait, marqué qu'une concrétisation de potentialités inhérentes à la position épistémologique initialement adoptée par l'École dès sa fondation.

Il ne s'agit pas, dans cet article, de refaire l'histoire institutionnelle de la Faculté. Celle-ci a déjà été plusieurs fois écrite². On ne trouvera pas ici de chiffres précis suivant l'évolution du rapport entre laïcs et clercs au sein du corps professoral, nous ne retracerons pas la création des différents départements qui jalonne l'histoire de la Faculté, pas plus que nous ne suivrons en détail l'évolution des programmes ou du contenu des cours pour y chercher les indices d'une possible laïcisation de l'enseignement. Plus modestement, nous voudrions suivre la piste ouverte par le sociologue et historien Jean-Philippe Warren³ et montrer que, si les sciences sociales lavalloises ont pu représenter une menace pour les autorités religieuses par leur potentiel critique inhérent, elles se sont néanmoins développées avec la religion, et non contre elle. À cet égard, l'analyse de l'acculturation disciplinaire

² Michael Behiels, « Father Georges-Henri Lévesque and the Introduction of Social Sciences at Laval, 1938-55 », dans Paul D. Axelrod (dir.), *Youth, University and Canadian Society: Essays in the Social History of Higher Education*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1989, p. 320-341; Marcel Fournier, « L'institutionnalisation des sciences sociales au Québec », *Sociologie et sociétés*, vol. 5, n° 1 (1973), p. 27-58; Nicole Gagnon, « Le département de sociologie », dans Albert Faucher (dir.), *Cinquante ans de sciences sociales à l'Université Laval*, Sainte-Foy, Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, 1983, p. 75-131; Jean-Charles Falardeau, *L'essor des sciences sociales au Canada français*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1964, 67 p. coll. « Art, vie et sciences au Canada français »; et surtout J.-P. Warren, qui a analysé les transformations de la discipline sociologique en examinant l'évolution de sa tradition : approches méthodologiques, objets, modes d'organisation du travail et de diffusion des résultats, valeurs qu'elle colportait, etc. (*L'engagement sociologique : la tradition sociologique du Québec francophone (1886-1955)*, Montréal, Éditions du Boréal, 2003).

³ Voir, notamment, Jean-Philippe Warren, *Ibid.* Voir, aussi, Warren, « Sciences sociales et religions chrétiennes au Canada (1890-1960) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, n° 3 (2004), p. 407-424.

des premiers diplômés de l'École des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université Laval illustre bien l'esprit ambivalent, à la fois scientifique et chrétien, dans lequel le père Lévesque a fondé son école et érigé sa faculté.

Cet article s'inscrit ainsi en continuité avec les travaux repris au tournant du *xxi*^e siècle par des chercheurs qui, tels Jean-Philippe Warren et É.-Martin Meunier⁴, ont voulu nuancer le grand récit de la modernisation du Québec francophone en le considérant non plus en opposition à l'Église et au fait catholique en général, mais en phase avec une certaine idée du catholicisme comme moteur de changement social.

1944 : une rupture?

Axées sur le respect de la philosophie thomiste et le primat de la doctrine sociale de l'Église, les lignes directrices de l'École des sciences sociales, politiques et économiques de l'Université Laval demeurent inchangées jusqu'en 1944-1945. L'érection de l'École en faculté le 28 décembre 1943 appelle alors une refonte de l'annuaire⁵. Réitérant la primauté de la « doctrine sociale chrétienne » dans l'enseignement, le texte refondu s'efforce de préciser la position de la Faculté quant à la rationalité scientifique. L'idéal de la nouvelle faculté entend se situer au confluent des *sciences* sociales, qui expriment la réalité telle qu'elle est, et de la *philosophie* sociale, qui énonce la réalité telle qu'elle devrait être. Loin de s'exclure mutuellement, le réalisme scientifique et l'idéalisme chrétien doivent s'unir en vue de remédier aux problèmes sociaux. Aussi le doyen entend-il fournir « aux étudiants une formation à la fois positive et normative : la seule qui soit vraiment réaliste,

⁴ É.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, « L'horizon personnaliste de la Révolution tranquille », *Société*, n° 20-21 (été 1999), p. 347-448.

⁵ L'annuaire d'une faculté universitaire est en quelque sorte l'ancêtre des actuelles brochures facultaires promotionnelles destinées aux futurs étudiants. De l'énoncé de mission à la description des départements et des cours en passant par la présentation du corps enseignant, du calendrier universitaire et des débouchés professionnels potentiels, l'annuaire comprenait tous les renseignements utiles aux étudiants inscrits ou souhaitant s'inscrire à l'université.

judicieuse et complète⁶ ». Cette position mitoyenne représentait une évolution par rapport à la position antérieure, plutôt campée du côté de la religion dans le spectre qui s'étend de la démarche purement scientifique, inductive et empirique, à la démarche strictement dogmatique, déductive et spéculative. Se tenant à égale distance de ces pôles épistémologiques, la nouvelle « [f]aculté tiendra ainsi le juste milieu entre l'absolutisme trop étroit des doctrinaires et le relativisme exagéré des positivistes, entre ceux qui cultivent les principes sans se préoccuper assez des faits et ceux qui considèrent les faits en se souciant trop peu de connaître les principes de la vie sociale⁷ ». Certes plus clairement affirmée, cette position épistémologique demeurait toutefois conforme aux intentions primordiales du père Lévesque à son entrée en fonction. Celles-ci consistaient à conjoindre en un même mouvement de l'esprit sociologique la recherche positive des faits sociaux et la quête normative des fins catholiques. Paradoxalement, cette conjonction impliquait d'abord de distinguer les deux discours participant de l'idéal disciplinaire du directeur. Dès le tout premier cours de science économique qu'il donna à l'École, le 5 octobre 1938, Lévesque avait expliqué ce paradoxe fondateur en vertu duquel la bonne pratique des sciences sociales – qu'il s'agisse de la sociologie, de la politique ou de l'économie – devait distinguer, sans les séparer, la science positive et la pensée normative, qu'il identifiait toujours à la philosophie. Le lendemain, le journaliste Bruno Lafleur résuma ainsi les propos tenus par le doyen lors de cette leçon inaugurale :

Considérée dans son aspect subjectif, la science économique est l'ensemble des disciplines qui ont pour objet la réalité économique. Aussi, faut-il distinguer entre science économique proprement dite, dans son acception expérimentale, et la philosophie économique. La première, tournée particulièrement vers le passé, considère l'activité économique comme un fait donné, dont elle cherche à dégager les lois; l'autre, tournée vers l'avenir, se demande, non pas ce qui est,

⁶ *Annuaire de la FSSUL, 1944-1945*, Québec, Université Laval, 1945, p. 15.

⁷ *Ibid.*

mais ce qui doit être : c'est une discipline normative, directrice de l'action. Ces deux disciplines, il faut les distinguer, mais non pas les séparer. La première est celle du savant, l'autre du réformateur. C'est pourquoi on distingue entre économie politique, science des faits, et politique économique, qui serait plutôt une sagesse ou une règle morale. [...] Il existera toujours des hommes qui s'opposent à tout changement par intérêt et égoïsme. D'autres s'y opposent aussi, mais par suite d'une erreur intellectuelle. À ceux-ci il faut enseigner la politique économique et la sociologie. Il en est aussi qui ne veulent aucunement tenir compte de la réalité et qui voudraient plier le monde aux plans, aux constructions de leurs cerveaux. À eux, il faut enseigner l'économie politique. [...] Nous avons parfois l'impression que bien des mésententes proviennent de ce qu'aucun effort sérieux et suivi n'avait été tenté pour réconcilier ces deux mentalités. Ce rôle ne serait-il pas celui de l'École des sciences sociales, économiques et politiques⁸?

Aussi difficile fût-elle à maintenir, cette position épistémologique se révélait essentielle, selon le père Lévesque, pour mieux agir sur le réel, ce qui demeurerait la raison d'être, la fin dernière de toute science sociale. Or l'action sociale sur laquelle devait déboucher la formation en sciences sociales exigeait non seulement d'être guidée à parts égales par une connaissance exacte des faits et de la doctrine, mais encore par un savoir-faire méthodologique entendu à la fois au sens de méthode d'enquête et de pratique d'intervention sociale. Aussi est-ce pour spécifier le caractère à la fois théorique et pratique de l'enseignement dispensé à la Faculté qu'un nouveau paragraphe est inséré dans l'énoncé de principes de l'annuaire de 1944-1945, prônant un sain équilibre entre connaître et agir, entre le savoir et le savoir-faire, dans le cursus offert :

La Faculté cherche aussi à donner à ses étudiants une formation à la fois théorique et pratique. C'est pourquoi son programme comporte des cours destinés à faire connaître aux étudiants les principes rationnels et les méthodes scientifiques indispensables; mais elle exige aussi, dans chacun des départements, de nombreuses

⁸ Bruno Lafleur, « Les sciences économiques et la réalité », *Le Journal*, 6 octobre 1938. Nous soulignons.

heures de laboratoire et d'enseignement pratique (*fieldwork*). On devine facilement pourquoi un tel dosage est nécessaire. Dans le domaine de la vie sociale, des théoriciens sans orientation pratique ne sont guère plus souhaitables que des praticiens sans principes⁹.

L'érection de la Faculté des sciences sociales apparaît donc marquer une rupture, un raffermissement des intentions positivistes du personnel de l'institution. Elle suit d'ailleurs de peu la venue du sociologue américain Everett Cherrington Hughes qui, en un bref séjour d'un semestre à titre de « *visiting professor*¹⁰ » à l'automne 1942, imprime la marque positive de la sociologie de l'Université de Chicago sur la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval¹¹. De là, on a parfois conclu que l'évacuation de la référence religieuse dans l'enseignement et la pratique des sciences sociales à l'Université Laval s'était opérée sous l'influence américaine. Le « Programme de recherches sociales pour le Québec » que propose Hughes au terme de son séjour, en évacuant toute considération d'ordre doctrinal, ne donne-t-il pas l'esprit et la lettre de la future Faculté des sciences sociales? La tâche qu'il assigne à « l'enquêteur social » n'est-elle pas strictement scientifique en ce qu'elle consiste essentiellement « à interpréter l'état du milieu, à un moment donné, après en avoir fait une étude minutieuse et l'avoir comparé aux événements dont d'autres temps et d'autres lieux lui offrent le spectacle¹² »? Et la mission qu'il

⁹ *Annuaire de la FSSUL, 1944-1945*, p. 16.

¹⁰ Direction de la gestion des documents administratifs et des archives de l'Université Laval (ci-après DGDAUL), Fonds Georges-Henri-Lévesque (ci-après GHL), P151/D/11 « Correspondance générale – Hughes, Everett, C. », Georges-Henri Lévesque à Everett C. Hughes, 21 juillet 1942.

¹¹ Quelques mois après la venue de Hughes, le père Lévesque peinait encore à trouver les mots pour le remercier pour « l'œuvre de première importance » qu'il avait laissée derrière lui : « Votre absence nous a fait réaliser à quel point vous étiez devenu l'un des nôtres. Nous avons l'impression qu'il y a maintenant une place vide à l'École! [...] Combien il m'est agréable de vous redire que vous avez laissé ici des disciples fidèles et des amis sincères. » DGDAUL, Fonds GHL, P151/D/11 « Correspondance générale – Hughes, Everett, C. », Georges-Henri Lévesque à Everett C. Hughes, 11 avril 1943.

¹² Everett C. Hughes, « Programme de recherches sociales pour le Québec », *Cahiers*

confie à tout « institut de recherches sociales » n'est-elle pas rigoureusement limitée à la production de connaissances fiables sur son milieu et à la régénération du bassin de chercheurs¹³? Ce document n'a-t-il pas directement contribué à obtenir l'aval des autorités universitaires et la collaboration des responsables gouvernementaux dans la mise sur pied du Centre de recherches sociales à l'automne 1943¹⁴? Cela étant, il semble bel et bien que les contacts de la Faculté avec la culture scientifique américaine aient infléchi sa trajectoire institutionnelle et teinté sa conception des sciences sociales d'un nouvel objectivisme scientifique. Or l'étude de la correspondance échangée entre les diplômés lavallois et le père Lévesque lors de leurs séjours d'études aux États-Unis tend à nuancer le constat de rupture que l'on serait tenté de poser en regard des transformations institutionnelles et épistémologiques entamées avec la visite de Hughes et concrétisées à leur retour.

L'acculturation disciplinaire des « retours d'Amérique »

L'érection de l'École en faculté a donné lieu à la partition de la Faculté en quatre départements : sociologie et morale sociale, économique,

de l'École des sciences sociales, politiques et économiques de Laval, 10, 4 (1943), p. 4.

¹³ *Ibid.*, p. 6.

¹⁴ À tout le moins, c'est ce qu'affirme le père Lévesque à son collègue américain : « Et aidé de votre Mémoire puissant et lucide, j'ai entrepris de convaincre les autorités universitaires et gouvernementales de la nécessité de fonder immédiatement à l'École un département de recherches sociales. Après de multiples démarches, je puis vous dire que cette fondation est presque chose décidée. S. E. le Cardinal-Chancelier, M^{gr} le Recteur et les Conseils de l'École et de la Faculté de Philosophie la désirent ardemment. L'Honorable Premier Ministre, l'Honorable Secrétaire Provincial et Monsieur le Surintendant de l'Instruction Publique sont très favorables au projet. J'ai demandé à ces derniers un octroi de \$ 25,000, octroi renouvelable annuellement. Ils ont paru agréer ma demande. Je dois avoir une réponse définitive sous peu. J'ai de bonnes raisons d'espérer. [...] En attendant, je suis heureux de vous dire que votre Mémoire m'a grandement aidé. Les Ministres en ont été beaucoup impressionnés. » DGDAUL, Fonds GHL, Georges-Henri Lévesque à Everett C. Hughes, 11 avril 1943.

relations industrielles et service social¹⁵. Dès leur création, ces nouvelles entités seront dirigées par des diplômés de la toute première cohorte que le père Lévesque avait envoyés se perfectionner en 1941. La Seconde Guerre mondiale rendant la traversée de l'Atlantique et le séjour d'études en Europe virtuellement impossibles, c'est principalement aux États-Unis que ces jeunes Canadiens français s'en étaient allés acquérir le complément de formation qui leur manquait. De septembre 1941 à septembre 1943, Jean-Charles Falardeau part ainsi étudier la sociologie à l'Université de Chicago tandis que les deux Maurice, Lamontagne et Tremblay, séjournent à Boston pour étudier respectivement l'économie et la sociologie à Harvard et que l'avocat Roger Marier se spécialise en service social à l'Université catholique de Washington¹⁶. Tous en reviendront détenteurs d'une maîtrise dans leurs champs respectifs.

Le cas de Marier à Washington semble particulier. D'abord, il est le seul des quatre qui exerce déjà un métier au moment de quitter Québec. Il est surtout le seul qui semble vivre l'expérience américaine comme une véritable épiphanie. En effet, Marier trouve à Washington plus qu'une spécialisation, une passion pour le service social :

J'ai constaté depuis trois semaines que je n'avais avant de venir ici aucune idée de ce qu'est le « service social ». Je vous remercie tous les jours plus de m'avoir envoyé, ainsi que le bon Dieu de nous avoir donné un fier coup de main. C'est formidable de ce que le champ d'action du service social et ses possibilités sont vastes! Je fais des plans, je vois grand [...] Mon père, je saute de joie dans ma chambre en pensant à ce que nous allons faire. Je rajeunis tous les jours¹⁷.

¹⁵ Ce dernier deviendra l'École de service social le 20 octobre 1944, par une décision du conseil universitaire. La nouvelle école demeurera toutefois rattachée à la Faculté.

¹⁶ De 1941 à 1945, Albert Faucher est quant à lui envoyé à l'Université de Toronto parfaire ses connaissances en histoire économique. Revenu plus tardivement et formé au Canada anglais, nous ne tiendrons pas compte de la spécificité de son apport à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval dans le virage qui nous intéresse ici.

¹⁷ DGDAUL, Fonds GHL, P151/D/11 « Correspondance générale – Marier, Roger », Roger Marier à Georges-Henri Lévesque, 18 juillet 1942.

Pas le moins du monde incommodé par l'atmosphère intellectuelle de la capitale américaine, il recueille un enseignement essentiellement tourné vers la technique d'intervention sociale et la gestion rationnelle des services sociaux. En revanche, si son séjour se passe relativement sans embûches, il en va différemment des trois autres, qui se trouvent confrontés à un choc culturel important sur le plan scientifique. Les cours qu'ils suivent à leur premier semestre donnent effectivement une bonne idée du décalage culturel entre les programmes de sciences sociales américains et le cursus lavallois.

Lors de son premier semestre à Chicago, Falardeau est dirigé par Everett C. Hughes, sociologue américain spécialisé dans l'étude des relations entre groupes ethniques à l'ère industrielle. À la suggestion de celui-ci, il a choisi le cours d'anthropologie sociale et de sociologie générale que donne Lloyd Warner. Il y apprend notamment « les procédés d'investigation et d'analyse » de l'approche monographique. Il suit aussi les leçons du « vieux [Ernest] Burgess » sur « l'évaluation et les formes pathologiques de la société familiale à travers les siècles » et, enfin, un aride cours de sociologie statistique où il s'initie, entre autres, « à la manipulation d'appareils à calculer¹⁸ ».

Lamontagne, lui, s'est vu imposer trois cours obligatoires. Le premier, « *Economic Theory* », « est une étude de la valeur et des problèmes qui s'y rattachent ainsi que de la distribution » donnée par Edward Hastings Chamberlin et Gottfried Haberler. Le deuxième, le cours de statistiques de William Leonard Crum, « considéré comme l'un des plus grands statisticiens actuels », présente un niveau de difficulté particulièrement élevé. Il s'étendra sur deux ans. Le troisième cours, d'histoire économique celui-là, est donné par Abbott P. Usher et présente « une histoire des faits à l'exclusion des doctrines ». C'est pourquoi dans le quatrième cours, le seul qu'il puisse choisir, Lamontagne a opté pour l'histoire des doctrines économiques, un

¹⁸ DGDAUL, Fonds GHL, P151/D/11 « Correspondance générale – Falardeau, Jean-Charles », Jean-Charles Falardeau à Georges-Henri Lévesque, 17 octobre 1941.

cours auquel collaborent trois professeurs : « MM. [Overton H.] Taylor, [Paul] Sweezy [économiste marxien] et [Wassily] Leontief¹⁹ ».

Enfin, Tremblay, qui, au départ, devait suivre une formation en sciences statistiques, tel que l'avait annoncé le père Lévesque aux responsables politiques auprès desquels il avait sollicité une bourse d'études à l'étranger²⁰, aboutit finalement au département de sociologie de l'Université Harvard. Là, il suit les cours « Social Organization », donné par Charles P. Loomis, « Social Institutions » avec le professeur Talcott Parsons, « Social Dynamics » et un séminaire général de sociologie, tous deux donnés par son superviseur de recherche, Pitirim Sorokin²¹.

La correspondance qu'ils entretiennent avec leur ancien directeur durant leurs séjours d'études témoigne de l'ampleur du fossé culturel qui séparait les institutions américaines de l'établissement canadien-français. À l'évidence, les diplômés lavallois étaient mal préparés par leur formation généraliste à affronter les exigences académiques élevées d'une formation scientifique marquée au coin de la rationalité pure et du détachement presque complet vis-à-vis de l'objet d'étude. Pour des étudiants issus d'un programme catholique et scientifique d'études sociales à qui l'on avait enseigné que l'épanouissement des capacités de l'homme était la fin dernière de l'activité économique, politique et sociale, et qu'à ce titre toute science sociale devait comporter une dimension philosophique normative, de tels programmes d'études avaient quelque chose de déstabilisant. Lamontagne, par exemple, se dit quelque peu « égaré dans ce milieu hétérogène²² » qu'est le département d'économie de Harvard. Le contraste entre sa culture académique première et seconde le frappe avec force à son arrivée :

¹⁹ DGDAUL, Fonds GHL, P151/D/11 « Correspondance générale – Lamontagne, Maurice », Maurice Lamontagne à Georges-Henri Lévesque, 12 octobre 1941.

²⁰ DGDAUL, Fonds GHL, P151/D/11 « Correspondance générale – Tremblay, Maurice », Georges-Henri Lévesque à Hector Perrier, 6 juillet 1941.

²¹ DGDAUL, Fonds GHL, P151/D/11 « Correspondance générale – Tremblay, Maurice », Maurice Tremblay à Georges-Henri Lévesque, 12 octobre 1941.

²² DGDAUL, Fonds GHL, Maurice Lamontagne à Georges-Henri Lévesque, 12 octobre 1941.

L'atmosphère intellectuelle qui règne dans le département de l'économie est très complexe. Inutile de dire que la philosophie est considérée comme un luxe qu'il ne faut pas se permettre. Les quelques originaux qui l'étudient sont hégéliens ou marxistes. En économie, ils sont tous, à différents degrés, disciples de Marshall²³. Comme il arrive d'ordinaire, certains points de la doctrine sont rejetés, d'autres sont plus élaborés et plus solidement constitués, mais le fond reste identique²⁴.

De la même manière, Falardeau avoue ainsi au père Lévesque que le « calibre intellectuelle [*sic*] » et « l'atmosphère "scientifique" » de ce milieu exigent « un inouï réajustement psychologique » :

[...] mon Père, c'est comme si je me trouvais sur une planète nouvelle, en présence d'êtres qui au lieu d'un esprit humain auraient un microscope très précis, mais mécanique et pour qui les notions de valeur et les principes philosophiques ou éthiques seraient des étiquettes sur des fossiles d'un univers inconnu. Tous ces grands (?) bonshommes sont fils illégitimes de Durkheim et la langue qu'ils parlent n'évoque aucune résonance habituelle. Leur science est mécaniste, mathématique, micrométrique, empirique et uniquement préoccupée de considérations plastiques, hermétiques. Certains soirs, j'ai soif d'un cours de Philosophie économique et je me prends à mal résister contre l'asphyxie²⁵...

À l'instar de leur mentor avant eux lors de ses études à Lille, les diplômés lavallois en séjour à Boston et à Chicago traversent donc une crise d'acculturation scientifique lors de leur première année d'études à l'étranger. Seul Tremblay confie ne pas avoir « trouvé la mentalité matérialiste [qu'il] appréhendai[t] », probablement grâce à la présence temporisatrice de Sorokin, « catholique orthodoxe très convaincu [qui] fait de la sociologie en sociologue sans empiéter sur le domaine propre

²³ Alfred Marshall, considéré par plusieurs économistes comme l'un des fondateurs de l'école de pensée néoclassique en économie.

²⁴ DGDAUL, Fonds GHL, Maurice Lamontagne à Georges-Henri Lévesque, 12 octobre 1941.

²⁵ DGDAUL, Fonds GHL, Jean-Charles Falardeau à Georges-Henri Lévesque, 17 octobre 1941. Falardeau souligne.

de la Philosophie et de la Théologie qu'il respecte²⁶ ». À des degrés divers, ils partagent avec leur maître dominicain la même stupéfaction devant le rationalisme scientifique des cours, la même surprise devant l'évacuation de toute considération morale dans l'approche des sciences sociales et le même dégoût instinctif devant la froideur mathématique avec laquelle leurs nouveaux professeurs abordent l'humain et la société. Néanmoins, tout comme le père Lévesque avant eux, les étudiants canadiens-français aux États-Unis parviennent tant bien que mal à s'acclimater à leur milieu d'accueil et affirment en ressortir enrichis sur le plan intellectuel. C'est du moins ce que laisse entendre l'enthousiasme de Falardeau devant les perspectives scientifiques que lui ouvre l'outillage mental acquis à Chicago au terme de son séjour là-bas. Comblé par les bons soins de Hughes, qui fut pour lui « plus qu'un professeur délié, un initiateur puissamment protecteur et un conseiller de chaque heure²⁷ », le futur professeur de sociologie ébauche des projets de recherche inspirés par ses études, suggère de nouvelles acquisitions à la bibliothèque de l'Université Laval et envisage d'implanter une formule de cours-séminaire à son retour à Québec²⁸. Il en va autrement de Lamontagne qui, au terme de son premier semestre d'études, confie au père Lévesque éprouver encore de la difficulté à accepter la conception « rationnelle ou pure » des sciences économiques soutenue par ses professeurs. Il déplore le caractère déshumanisant et capitaliste de l'approche du fait économique à laquelle l'astreint son programme d'études : « Il y a au Département de l'Économie, un vide essentiel, un manque d'âme. La mentalité capitaliste y remplace la mentalité sociale : on étudie, non pour

²⁶ DGDAUL, Fonds GHL, Maurice Tremblay à Georges-Henri Lévesque, 12 octobre 1941.

²⁷ DGDAUL, Fonds GHL, P151/D/11 « Correspondance générale – Falardeau, Jean-Charles », Jean-Charles Falardeau à Georges-Henri Lévesque, 1^{er} février 1942.

²⁸ DGDAUL, Fonds GHL, P151/D/11 « Correspondance générale – Falardeau, Jean-Charles », Jean-Charles Falardeau à Georges-Henri Lévesque, 27 avril 1943; DGDAUL, Fonds GHL, P151/D/11 « Correspondance générale – Falardeau, Jean-Charles », Jean-Charles Falardeau à Georges-Henri Lévesque, 4 juin 1943.

améliorer ou réformer une situation anormale, mais pour en tirer le plus d'argent possible²⁹. » Il semble que la conversion disciplinaire des stagiaires envoyés par le père Lévesque aux États-Unis ait trouvé là sa limite : le sens profond des sciences sociales demeurait pour eux fermement ancré dans la réforme morale de la société. Par conséquent, le lien entre morale catholique et sciences sociales, s'il s'effaçait inévitablement quelque peu derrière le primat accordé à la connaissance des faits, n'en demeurait pas moins indissoluble dans leur esprit : les sciences sociales devaient servir à réformer les abus et à corriger les erreurs des différents systèmes d'organisation des rapports humains. C'est pourquoi, insatisfait de l'enseignement de professeurs comme Chamberlin qui « suivent Marshal [*sic*] et les théoriciens de l'utilité marginale » ou des autres qui, tel Joseph Schumpeter, « sont des disciples de Walras³⁰ [qui] construisent la science sur le modèle des pures mathématiques », Lamontagne cherche dans d'autres systèmes de pensée l'ancrage dans le sol ferme des réalités sociales qui fait défaut à sa formation : « Quoiqu'obligé par le programme d'étudier ces systèmes, je n'ai pas réussi à m'y adapter. J'ai dû chercher une conception de la science plus réaliste; j'ai étudié Moore, Mitchell, Clark, Simiand et Atfalion³¹. » Nonobstant ces difficultés d'adaptation, lorsqu'il se trouvera contraint par la précarité de sa situation financière à envisager l'arrêt de ses études à Harvard, l'économiste québécois reconnaîtra qu'il ne quitterait pas Boston sans en éprouver quelque regret : « La vie américaine n'a rien d'attrayant en elle-même, il est vrai, puisqu'elle ne contient plus rien d'humain : c'est un monde qui se meurt d'avoir perdu son âme; le travail, parce que trop intense, ne réserve pas les joies intellectuelles de l'activité créatrice; mais je crois que c'est un stage nécessaire quand même, car le système force à

²⁹ DGDAUL, Fonds GHL, P151/D/11 « Correspondance générale – Lamontagne, Maurice », Maurice Lamontagne à Georges-Henri Lévesque, 10 janvier 1942.

³⁰ Avec Alfred Marshall, Léon Walras est considéré comme l'un des initiateurs de l'école néoclassique en économie.

³¹ DGDAUL, Fonds GHL, P151/D/11 « Correspondance générale – Lamontagne, Maurice », Maurice Lamontagne à Georges-Henri Lévesque, 10 février 1942.

prendre connaissance de ce que les autres ont pensé³². » Ainsi, tous reconnaissent la chance qu'ils ont d'ajouter à leur appareillage mental les méthodes et les cadres d'analyse des sciences sociales américaines et d'éprouver leur intellect à l'aune de quelques-uns des meilleurs établissements au monde. Qu'ils en soient revenus changés, transformés même, ne fait pas de doute. Mais en revinrent-ils transfigurés ou déformés? En d'autres mots, à quel point leur séjour à l'étranger a-t-il remodelé leur schème de pensée? Dans quelle mesure a-t-il renversé leur épistémé?

1944 : rupture et continuité

Aussi inconfortable et imparfaite qu'ait pu être leur acculturation au schème conceptuel des sciences sociales américaines, tous les étudiants de l'École du père Lévesque en reviennent forts des succès académiques remportés dans leurs institutions et dans leurs programmes d'études respectifs. Aussi pourrait-on aisément croire qu'ils rapportent avec eux les méthodes, les approches conceptuelles, les pratiques, bref, la culture disciplinaire américaine et qu'il leur revient d'avoir transfiguré l'enseignement de la Faculté qui s'érigait au moment de leur retour à Québec pour l'orienter résolument vers une approche positiviste, rationnelle, inductive et empirique des sciences sociales. Comparant les cursus de la Faculté de Québec avant et après le retour des diplômés américains pour soutenir cette hypothèse, on constaterait alors une notable diminution du nombre de cours à connotation catholique dans le programme ou encore l'importance quantitative et qualitative que prirent les laïcs au sein du corps professoral. Tel est, par exemple, le postulat de la thèse que défendait Fournier en 1973. Selon lui, l'*inbreeding* lavallois³³ opéré par les établissements d'enseignement

³² DGDAUL, Fonds GHL, Maurice Lamontagne à Georges-Henri Lévesque, 10 février 1942.

³³ Notons que le terme « *inbreeding* » peut être mal interprété dans le cas présent. Appliqué à une institution d'enseignement, l'*inbreeding* suppose une régénération du bassin de professeurs à l'intérieur d'une seule institution. Or il ne s'est pas

supérieur américains aurait amorcé la conversion de l'École des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université Laval en institution productrice de connaissances sur la société canadienne-française, la détachant par le fait même de son statut d'organe informel de propagande catholique : « Dès lors s'effectue un commencement de redéfinition des critères de l'accomplissement professionnel, des normes de recrutement du personnel et aussi de la nature et des fonctions de l'enseignement des sciences sociales³⁴. » Il est indéniable que l'embauche des « retours d'Amérique » à la Faculté y ait entraîné un certain glissement épistémologique. Comme l'a bien remarqué Warren, sous l'influence de la sociologie américaine, la recherche devient l'obsession de la Faculté des sciences sociales durant les années 1940 et 1950³⁵. En créant le Centre de recherches sociales en 1943 afin « d'organiser, de stimuler et de coordonner les divers travaux de recherche entrepris à la Faculté³⁶ », le père Lévesque procure d'ailleurs un cadre institutionnel idoine à cette ambition renouvelée d'observer systématiquement la réalité sociale pour mieux l'analyser.

De là, on pourrait conclure que la soumission officielle à la philosophie thomiste et la valorisation de la doctrine sociale de l'Église dans l'enseignement dans les premières années de la Faculté n'avaient été au fond qu'une stratégie d'infiltration des sciences sociales positives

agi, pour le père Lévesque, de compléter lui-même la formation de ses étudiants pour les embaucher ensuite comme professeurs, mais au contraire de les envoyer hors du foyer lavallois parfaire leurs connaissances. En ce sens, le terme choisi par M. Fournier peut paraître inapproprié. Cependant, il veut surtout signifier qu'à l'Université Laval, « le recrutement s'effectua principalement parmi les anciens élèves de la Faculté » (Marcel Fournier, « De l'influence de la sociologie française au Québec », *Revue française de sociologie*, vol. 13, Supplément (1972), p. 653). Notons en outre qu'il emprunte le concept au père Lévesque lui-même. Georges-Henri Lévesque, *Souvenances*, t. 1 : *Entretiens avec Simon Jutras*, Saint-Laurent, La Presse, 1983, p. 323.

³⁴ Fournier, « L'institutionnalisation des sciences sociales... », p. 38.

³⁵ Warren, *L'engagement sociologique*, p. 244.

³⁶ *Annuaire de la Faculté des sciences sociales, 1947-1948 et 1948-1949*, Québec, Université Laval, 1947, p. 62.

et rationnelles dans un champ universitaire dominé par la théologie spéculative et par la philosophie normative, dans le but inavoué de renverser cet ordre symbolique en inversant le rapport des sciences sociales aux faits et aux doctrines. Ainsi, selon Fournier, cette stratégie de subversion du champ des sciences sociales et de l'université serait devenue manifeste dès l'érection de l'École en faculté, car en s'affranchissant de la tutelle philosophique, elle aurait acquis une autonomie suffisante pour mettre au jour les intentions réelles du père Lévesque et de ses professeurs, jusque-là masquées par un fard d'observance doctrinale. Dès lors, affirme le sociologue, ce qui n'avait été jusque-là qu'une « tolérance » à l'égard du thomisme et de la doctrine sociale « disparaît pour faire place à des critiques nombreuses et sévères³⁷ ». Ainsi, le caractère officiellement catholique conféré au programme d'enseignement des sciences sociales à Laval n'aurait été qu'une mesure « largement stratégique puisqu'elle permet[tait] d'éviter les critiques à la fois de la direction de l'Université et des fractions les plus conservatrices de la classe dirigeante et du clergé³⁸ ». Durant les cinq premières années d'existence de l'École, l'étiquette catholique aurait, selon lui, dissimulé les « importantes modifications³⁹ » apportées par les sociologues lavallois au champ des sciences sociales. À l'instar de Warren, nous voudrions plutôt croire en la « bonne foi » catholique des acteurs concernés. Loin de consentir à l'intégration de la philosophie thomiste et de la doctrine sociale de l'Église dans le cursus à des fins basement stratégiques, ceux-ci voyaient dans le mariage entre science et philosophie la marque de distinction lavalloise dans le champ émergent des sciences sociales et le gage d'un levier efficace de réforme sociale. Et en ce sens, le changement d'attitude du doyen lavallois et de son équipe à l'égard des faits et des principes catholiques à compter de 1944 marquait moins une révolution qu'une continuité par rapport à la « tradition sociologique » du Québec francophone :

³⁷ Fournier, « Les conflits de discipline... », p. 12.

³⁸ *Ibid.*, p. 11.

³⁹ *Idem.*

C'est en restant fidèles à la tradition dualiste que les sociologues de l'après-guerre se sont spécialisés aux États-Unis et ailleurs, et se sont inspirés des méthodes des universités anglo-saxonnes ou européennes. Il y avait moins révolution que continuité, et une continuité d'autant plus frappante que son originalité consistait d'abord à renforcer un procès déjà existant au sein de l'épistémologie scientifique catholique. Ce que la sociologie doctrinale n'avait jamais osé tenter, c'est-à-dire dissocier la connaissance positive de ce qui est, d'une part, et le jugement moral qu'il est toujours possible de porter sur la réalité, d'autre part, la sociologie lavalloise allait le faire d'autant plus aisément qu'elle prenait seulement acte, mais en le radicalisant, du dualisme intrinsèque à la sociologie catholique⁴⁰.

Certes, un changement épistémologique s'amorce en 1938 et se dessine en quelque sorte plus nettement à compter de 1944. D'une sociologie doctrinale qui partait des principes pour descendre vers les faits, on passe à l'Université Laval à une sociologie qui valorise tout autant les faits que les principes. Surtout, la sociologie lavalloise distingue deux moments dans le cycle de vie du savoir social : la production de la connaissance – observation et explication – d'abord, puis l'application de cette connaissance aux fins du bien commun telles qu'indiquées par la doctrine catholique. Pour le père Lévesque, il faut d'abord connaître les faits bruts, indépendamment de tout *a priori* normatif. C'est la phase d'observation systématique. Elle procède selon des techniques éprouvées et validées au préalable. En parallèle à l'observation des faits, le chercheur les décortique et les recompose en un ensemble analytique en fonction d'une approche théorique, d'une grille conceptuelle scientifique qui permette de mieux les expliquer. Produire, par l'observation et l'analyse, une connaissance juste et précise du fait social est la condition indispensable à la mise en pratique des sciences sociales. Ce n'est qu'une fois le problème connu et compris qu'il devient possible, nécessaire même, de mettre la science sociale au service de la société en proposant les mesures à prendre pour y remédier. C'est la phase

⁴⁰ Warren, *L'engagement sociologique*, p. 319.

de l'application. De l'avis du père Lévesque, les sciences sociales ont pour vocation de mieux diriger la collectivité vers un idéal sociétal dont les contours sont tracés par la doctrine sociale de l'Église. Ainsi, la recherche empirique, la collecte systématique de faits sociaux apparaît-elle prioritaire dans l'ordre logique de la démarche du praticien des sciences sociales, mais les principes de la morale catholique demeurent en trame de fond, telle la conscience sociale du chercheur. La finalité dernière de cette recherche demeure l'action normative en fonction d'un idéal qui, lui, continue d'être prescrit, quoique de plus en plus lâchement, par la doctrine sociale de l'Église à la Faculté des sciences sociales⁴¹. Que sous le décanat du père Lévesque cet horizon ait été peu à peu remplacé par l'objectif strictement positif d'atteindre à une connaissance plus exacte de la société et des rapports de force qui l'animent, le fait est indéniable. Or, pour Fournier, cette évolution en elle-même fournit une preuve suffisante que, s'il n'a pas consciemment contribué à ce virage épistémologique, Georges-Henri Lévesque a, à tout le moins, accepté plus ou moins consciemment de le couvrir de sa caution d'ecclésiastique :

Il serait trop facile de conclure que les références-révérances que les spécialistes en sciences sociales font à la philosophie thomiste (et aux Encycliques pontificales) ne constituent qu'une stratégie d'expression ostentatoire d'humilité et donc de bluff. [...] Il serait en fait plus exact d'affirmer que les responsables de ces nouveaux enseignements qui se différencient graduellement de celui de la philosophie constituent une sorte de paravent derrière lequel a pu se réaliser le glissement d'une science sociale catholique vers une science sociale dite « positive » dont l'inspiration est plus nettement américaine. L'on comprend dès lors mieux pourquoi tant de premiers responsables des nouveaux enseignements en sciences humaines et sociales soient des membres du clergé ou de communautés religieuses : tactique, mais contradictoire, l'alliance

⁴¹ Pour un développement plus ample sur la pensée du père Lévesque à ce sujet, on consultera Jules Racine St-Jacques, *Catholicisme et modernité : l'engagement du père Georges-Henri Lévesque au Canada français, 1932-1962*, Montréal, Éditions du Boréal, [à paraître].

entre des membres du clergé convertis aux sciences sociales et des jeunes, qui entendent se spécialiser et faire carrière dans ce nouveau champ, apparaît en effet comme une condition nécessaire de l'institutionnalisation des sciences sociales au Québec⁴².

Dessinant le portrait d'un Georges-Henri Lévesque artificieux, qui aurait élevé pour sa faculté une façade d'orthodoxie catholique, pendant que, derrière les portes closes des salles de classe, des professeurs laïques préparaient la Révolution tranquille à grands renforts de positivisme scientifique, ce jugement nous apparaît, comme à Warren, « peu convaincant⁴³ ». C'est là, ce nous semble, mal comprendre tout à la fois le père Lévesque, les professeurs impliqués et le champ universitaire de l'époque.

Siégeant aux conseils départemental, facultaire et universitaire, entretenant avec les membres de sa faculté et avec la haute direction de l'Université une relation de collaboration, voire d'étroite amitié avec certains, le doyen était tout aussi responsable que ses professeurs de l'enseignement prodigué à sa faculté. Quant à la direction de l'Université, elle n'était absolument pas étrangère au programme d'études. Au contraire, une communauté d'intention, sinon une affinité intellectuelle entre les niveaux administratifs était nécessaire au développement de la Faculté. Faire de Georges-Henri Lévesque un « Tartuffe⁴⁴ » des sciences sociales, c'est donc oblitérer que l'américanisation des sciences sociales s'est opérée avec le consentement des autorités universitaires. C'est omettre, par exemple, que la venue d'Everett C. Hughes à Laval fut d'abord autorisée par le recteur Camille Roy⁴⁵. C'est oublier encore que Jean-Charles Falardeau a bénéficié du soutien empressé des autorités lavalloises pour obtenir le financement initial nécessaire à son séjour d'études à Chicago⁴⁶,

⁴² Fournier, « Les conflits de discipline... », p. 13-14.

⁴³ Warren, *L'engagement sociologique*, p. 318.

⁴⁴ L'expression est de Warren, *L'engagement sociologique*, p. 318.

⁴⁵ DGDAUL, Fonds GHL, Georges-Henri Lévesque à Everett C. Hughes, 21 juillet 1942.

⁴⁶ Ainsi écrit-il au père Lévesque avant son départ que M^{gr} Vachon, alors recteur de

ou que le séjour de Maurice Lamontagne à Harvard a pu être prolongé grâce à un important prêt (1000 \$) du très traditionaliste M^{gr} Courchesne, évêque de Rimouski, dont Lamontagne était, avec Tremblay, l'une des ouailles qu'il avait lui-même envoyées à l'École du père Lévesque en 1938⁴⁷. C'est ignorer, en outre, que le tronc commun de cours inscrits à la première année du programme de chaque département, s'il s'est bien enrichi de quelques cours au contenu méthodologique ou positif après le retour des diplômés américains, conservera néanmoins jusqu'en 1951 des cours fondés sur le thomisme ou axés sur l'étude des enseignements pontificaux⁴⁸. C'est oublier, enfin et surtout, que l'américanisation progressive de la Faculté fut d'abord l'effet du hasard de l'histoire, qui voulut que la Seconde Guerre mondiale fût déclarée au même moment où l'École des sciences sociales, politiques et économiques célébrait la fin des études de premier cycle de sa première cohorte et songeait à envoyer ses éléments les plus prometteurs se spécialiser à l'étranger. Pourquoi ne pas croire Georges-Henri Lévesque lorsqu'il soutient, dans ses mémoires, que la guerre a considérablement limité l'éventail des approches disciplinaires possibles à ce point crucial de l'histoire de

l'Université, s'est montré « très très aimable et obligeant. Il s'est spontanément chargé de présenter et faire valoir lui-même mes documents de candidature [au concours de bourses de la Société royale du Canada] auprès de qui de droit : il m'informe que le président de la Soc. Royale est le Dean de l'Université Queens, M^r Wallace, "un de mes amis", dit-il, et j'ai cru discerner qu'il le verra pour moi. Il m'a suggéré de savoir, par M^{gr} C. Roy, les noms des membres de la section française qui s'occupent des bourses. » DGDAUL, Fonds GHL, P151/D/11 « Correspondance générale – Falardeau, Jean-Charles », Jean-Charles Falardeau à Georges-Henri Lévesque, s. d., [1941]. Falardeau souligne.

⁴⁷ DGDAUL, Fonds GHL, P151/D/11 « Correspondance générale – Lamontagne, Maurice », Georges-Henri Lévesque à Georges Courchesne, 16 septembre 1942.

⁴⁸ De façon non exhaustive, citons, parmi les cours généraux inscrits au cursus de 1947-1948 : « Technique et morale de l'action », donné par le père Georges-Henri Lévesque, o.p.; « Encycliques sociales », donné par le père Gilles-Marie Bélanger, o.p.; « Philosophie sociale générale », donné par Maurice Tremblay; « Morale familiale », donné par l'abbé Louis-Émile Hudon; « Morale professionnelle », donné par l'abbé Gérard Dion; « Philosophie économique », donné par Georges-Henri Lévesque, o.p.; « Théorie et technique de l'Action catholique », donné par le père J.-Papin Archambault. *Annuaire de la FSSUL, 1947-1948 et 1948-1949*, p. 64-69.

l'institution lavalloise? L'« idéal, affirme-t-il, aurait été de les envoyer dans différents milieux culturels : Canada anglais, États-Unis, France, Angleterre, Suisse, Belgique. De retour ici, nantis de spécialités et d'approches culturelles diverses, ils nous auraient procuré une collaboration plus fructueuse pour le plus grand bien de la Faculté⁴⁹ ». La guerre ayant fermé les frontières, c'est vers les États-Unis et le Canada anglais que le père Lévesque se tourna pour entamer l'*inbreeding* qui allait étoffer l'enseignement de son école et lui permettre de s'ériger en faculté quelques années plus tard. La tendance épistémologique adoptée par la Faculté au retour de ses diplômés compromettait à n'en point douter le rêve de syncrétisme disciplinaire que son fondateur entretenait pour elle. D'ailleurs, lorsque les frontières s'ouvriront de nouveau, le doyen regrettera la tendance par trop américaine accusée par l'enseignement et la recherche à la Faculté, ainsi qu'il s'en confesse dans une lettre au père Chenu, o.p., le 3 juillet 1946 :

Nous comptons bien en effet non seulement reprendre, mais aussi intensifier notre politique d'envoi d'étudiants en France. Nous avons tellement été privés, durant la guerre, de ces contacts de notre jeunesse avec les milieux culturels français, tout comme de vos livres qui nous ont terriblement manqué... Il faut reprendre le temps perdu et rétablir un équilibre menacé par les influences américaines pratiquement seules à s'exercer chez nous durant la guerre⁵⁰.

Le doyen tiendra parole : à compter de 1945, il enverra plusieurs diplômés parfaire leur formation en France. Ainsi, Fernand Dumont et Yves Martin étudieront la sociologie à Paris tandis que Gérard Bergeron et Léon Dion s'y formeront en science politique⁵¹. En tenant compte de ces faits, les motivations et la réalité même du changement paradigmatique qui s'opère à Laval au retour des diplômés d'universités américaines nous apparaissent sous un jour plus nuancé. Si l'année 1944 marque bien un certain durcissement

⁴⁹ Lévesque, *Souvenances*, t. 1, p. 323.

⁵⁰ Archives de l'Ordre des prêcheurs à Montréal, Fonds GHL, boîte 1 – « Correspondance », Georges-Henri Lévesque à Marie-Dominique Chenu, 3 juillet 1946.

⁵¹ La fin de la guerre ne signera toutefois pas l'arrêt de l'influence américaine à la faculté lavalloise : Guy Rocher obtiendra à Harvard un doctorat en sociologie et Marc-Adélaïde Tremblay, un doctorat en anthropologie à Cornell.

de la position épistémologique initiale de l'École des sciences sociales, économiques et politiques, ce durcissement correspond néanmoins à la volonté généralement admise dans le champ universitaire de relever le niveau scientifique des études et, dans le champ clérical, d'étayer le discours religieux par une connaissance approfondie de la question sociale. En outre, les diplômés américains ne rentrent pas au bercail en étant porteurs d'une ambition positiviste radicalement séculière. Si leurs études de maîtrise les ont rompus aux techniques d'investigation scientifique, ils n'en demeurent pas moins des sujets catholiques. Malgré toute sa richesse heuristique, leur cursus n'a pas substitué les cadres conceptuels et les approches méthodologiques à leur sens moral. La statistique n'a pas remplacé chez eux la philosophie sociale. Elle est simplement venue l'enrichir.



Relations internationales et expérience américaine : le voyage au bout de la nuit des étudiants montréalais aux États-Unis (1947-1955)

Daniel Poitras
Institut d'histoire de l'Amérique française

Résumé



Cet article porte sur une série de rencontres qui ont eu lieu de 1947 à 1955 entre les étudiants de l'Université de Montréal et leurs confrères américains dans différentes villes de part et d'autre de la frontière. À l'occasion des événements organisés par les Clubs des relations internationales (CRI), les Udémiens se sont transformés en ambassadeurs patentés du Québec à l'étranger et ont par la suite raconté en détail leurs aventures. Leur « moment américain » a bousculé plusieurs de leurs représentations et les a incités à explorer de nouvelles avenues pour articuler le rôle de la jeunesse, l'expérience du temps propre au Canada français et la mission de l'université francophone en Amérique. Je montre que l'approche critique qu'ont adoptée les Udémiens par rapport aux discours de leurs aînés et particulièrement de leurs professeurs, tout en leur ouvrant un espace discursif propre, tenait justement à cette remise en jeu de certaines idées reçues par l'affirmation d'un enracinement en Amérique qui mettait en valeur, mais pour mieux les projeter dans le futur, l'exception(nalité) canadienne-française et son patrimoine culturel européen et français.



Abstract

This article explores the events and meetings that took place during the post-war era between the students from the University of Montreal and their American counterparts. Organized by the International Relations Clubs of various universities in North America, these events confronted the students with different cultures, languages, and perspectives on the world's affairs. The "American moment" of the University of Montreal's students inspired them original articulations of matters like the role of youth, the particular French Canada's experience of time, and the university's mission in the society and the world. I argue that the critical approach developed by the students to actualize national myths and narratives on Quebec identity was shaped by social interactions in American cities and with American students. By travelling and exchanging, they thought anew the relations between their Europe heritage and their "americanity" and, by doing so, they boldly opened up the horizon of expectations of French Canada.

Oui, Montaigne avait raison. Les voyages, par les contacts sociaux qu'ils nous procurent et par les horizons insoupçonnés qu'ils nous révèlent, contribuent à notre formation plus adéquatement que ne le fait la passive digestion des bouquins souvent gonflés des préjugés de leurs auteurs. Notre voyage fut, à tous points de vue, un enrichissement inestimable.¹

Roland CÔTÉ, « Étudiants hôtes du Vermont industriel ».

À l'automne 1949, Pierre Perrault, alors directeur du journal étudiant *Le Quartier latin*, revenait d'un séminaire international en Hollande. À l'aide d'une formule toute toquevillienne, il déclarait : « Une chose est

¹ Roland Côté, « Étudiants hôtes du Vermont industriel », *Le Quartier latin* (ci-après *QL*), 4 novembre 1954.

certaine : l'Europe termine le voyage que commence l'Amérique². » Que pouvait bien signifier ce voyage pour le Québec et, plus particulièrement, pour sa jeunesse? S'il existe des études sur les pérégrinations des étudiants boursiers canadiens-français dans le monde et sur leur rôle dans le développement des institutions scientifiques du Québec³, les voyages et les représentations des étudiants canadiens-français aux États-Unis sont très peu connus. Je m'intéresserai ici à une série de rencontres qui ont eu lieu de 1947 à 1955 entre les étudiants de l'Université de Montréal et leurs confrères américains dans différentes villes de part et d'autre de la frontière. À l'occasion des événements organisés par les Clubs des relations internationales (CRI), les Udémiens se sont transformés en ambassadeurs patentés du Québec à l'étranger et ont par la suite raconté en détail leurs aventures⁴. Leur « moment américain » a bousculé plusieurs de leurs représentations et les a incités à explorer de nouvelles avenues pour articuler le rôle de la jeunesse, l'expérience du temps propre au Canada français et la mission de l'université francophone en Amérique.

J'analyserai principalement les comptes rendus d'événements et les récits de voyage des étudiants publiés dans le journal *Le Quartier latin*. S'il faut être prudent avec les commentaires parfois dithyrambiques

² Pierre Perreault, « Opinion », *QL*, 7 octobre 1949.

³ Voir Robert Robert Gagnon et Denis Goulet, *La formation d'une élite : Les bourses d'études à l'étranger du gouvernement québécois (1920-1959)*, Montréal, Éditions du Boréal, 2020.

⁴ Nicole Neatby a étudié l'action et les conceptions internationales des étudiants de l'Université de Montréal (*Carabins ou activistes? : l'idéalisme et la radicalisation de la pensée étudiante à l'Université de Montréal au temps du duplessisme*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1997). Voir, également, Jean Lamarre, *Le mouvement étudiant québécois des années 1960 et ses relations avec le mouvement international*, Montréal, Éditions du Septentrion, 2017; Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène : l'Action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Éditions du Boréal, 2003; Karine Hébert, *Impatient d'être soi-même : les étudiants montréalais, 1895-1960*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008; Pierre Savard, « *Pax romana*, 1935-1962 : une fenêtre étudiante sur le monde », *Les Cahiers des Dix*, n° 47 (1992), p. 279-323; et Rosanne Waters, « African Canadian Anti-Discrimination Activism and the Transnational Civil Rights Movement, 1945-1965 », *Journal of the Canadian Historical Association*, n° 2 (2014), p. 386-425.

ou hyperboliques des étudiants sur leur importance ou sur leur influence dans les milieux américains, leur exagération a elle-même valeur de témoignage à propos de leurs attentes. Ce qui frappe dans ces récits est l'alternance entre la méfiance et la fascination envers l'*autre* américain, envisagé non seulement à partir d'une série de traits de caractère parfois haut en couleur, mais également en fonction de son rapport au temps. Face à ce qu'ils considéraient comme le pragmatisme à courte vue de leur voisin, les étudiants canadiens-français se réclamaient à la fois de leur statut d'héritiers du Vieux Continent et de celui de survivants comme francophones en Amérique du Nord. N'étaient-ils pas, à cet égard, les témoins privilégiés d'une expérience du temps de longue durée, qui pouvait servir au reste du continent et particulièrement aux États-Unis⁵?

Cette ambition que les Udémiens ont approfondie à la suite de leurs séjours américains les a amenés à actualiser le mythe de la survivance, mais en cherchant à complexifier et même à dépasser la dichotomie entre civilisations « anglaise » et « française ». Pour étudier ce dépassement, je porterai moins attention aux concepts, aux idées, aux modèles et aux contenus intellectuels utilisés par les étudiants qu'à leur façon de les mettre en jeu dans le temps. L'approche de la sémantique des temps historiques⁶, qui se prête bien à ce type d'analyse, permet à cet égard d'analyser l'évolution conjointe des expériences et des représentations des sujets historiques. Dans le cas particulier des étudiants, elle explique pourquoi ils refusaient

⁵ Si les étudiants ne se voyaient pas, à la façon des migrants canadiens-français aux États-Unis du tournant du siècle, comme des « soldats d'avant-garde » de l'idée française et catholique en Amérique du Nord, ils tendaient néanmoins à actualiser certains aspects de cette mission. Voir Yves Roby, « Les Canadiens français émigrés, des "soldats d'avant-garde" de l'idée française et catholique : autopsie d'un rêve », dans Guy Lachapelle (dir.), *Le destin américain du Québec : américanité, américanisation et antiaméricanisme*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010.

⁶ Cette sémantique permet d'étudier la façon dont un contemporain articule le passé, le présent et le futur. Elle concerne les mots et les expressions utilisés pour donner sens aux expériences, aux pratiques, aux institutions, etc., en fonction de leur actualisation dans le présent et de leur projection dans le futur (voir Reinhart Koselleck, *Le futur passé : contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, EHESS, 1990 [1982]).

d'engranger leurs nouvelles expériences dans une téléologie ou en fonction de vieilles polarités. Je montrerai que l'approche critique qu'ont adoptée les Udémiens par rapport aux discours de leurs aînés et particulièrement de leurs professeurs, tout en leur ouvrant un espace discursif propre, tenait justement à cette remise en jeu de certaines idées reçues par l'affirmation d'un enracinement en Amérique qui mettait en valeur, mais pour mieux les projeter dans le futur, l'exception(nalité) canadienne-française et son patrimoine culturel européen et français.

Cette actualisation et les esquisses qui en découlaient n'étaient pas pensées en vase clos sur le campus, mais déployées grâce aux rencontres avec les étudiants américains et aux séjours au sud de la frontière. Ces circulations ont accentué le sentiment des Udémiens de participer pleinement à la vie internationale et ont stimulé leur recherche d'une contribution possible du Canada français à l'Amérique. Leurs rencontres avec des étudiants de grandes universités américaines, ainsi qu'avec des politiciens et des dignitaires du Canada et des États-Unis, ont amplifié la confiance des étudiants du CRI, qui se croyaient les mieux placés, comme nouvelle génération et comme groupe social privilégié appelé un jour à diriger la nation, pour incarner cette participation. Leur vision du Québec et de l'Amérique, étonnamment ambitieuse et aux accents volontiers utopiques, a été particulièrement marquée par ces expériences sociales qui ont eu lieu pendant une période où s'amorçaient les « années d'impatience » au Québec⁷.

Je présenterai d'abord le fonctionnement du CRI avant d'aborder le congrès de 1951 à Montréal, qui a mis en évidence la distance que les étudiants ont prise par rapport aux discours de leurs aînés. J'enchaînerai en décrivant les voyages des CRIards dans le Sud et les chocs culturels qu'ils ont vécus. Je terminerai en analysant le type de contribution à l'Amérique qu'envisageaient les Udémiens sur les plans de l'historicité et de la science.

⁷ Gérard Pelletier, *Les années d'impatience, 1950-1960*, Montréal, Stanké, 1983.

Let's get down to action!

À sa création en 1947, le Club des relations internationales de l'Université de Montréal (UdeM) se retrouvait d'emblée dans un vaste réseau d'organisations similaires. Grâce à l'impulsion donnée par la fondation Carnegie et son Endowment for International Peace, les clubs avaient essaimé pendant l'entre-deux-guerres. Au début des années 1940, il y en avait plus de 800 regroupés dans des régions qui débordaient parfois les frontières étatiques⁸. Le club de l'UdeM appartenait à la fédération des CRI canadiens, mais également à celle de la région du Moyen-Atlantique. C'est dans ce dernier regroupement, qui comprenait plusieurs clubs américains, que les Udémiens étaient particulièrement actifs. Le CRI de l'UdeM maintenait également des liens avec l'UNESCO qui, de son côté, chapeautait plusieurs clubs de nature similaire en Europe⁹. La majorité des membres du CRI étudiaient le droit, même si certains parmi les plus impliqués sur le plan international, comme Denis Lazure et Camille Laurin, étudiaient en médecine. Si elle est difficile à évaluer, la proportion d'étudiantes dans le CRI semblait supérieure à la moyenne universitaire, ce qui ne changeait pourtant pas l'orientation des discours du club, tenus principalement par des hommes. Notons que le CRI n'était pas la seule organisation par laquelle les étudiants pouvaient s'intéresser à l'international. L'Entr'aide universitaire mondiale (EUM) jouait à cet égard un rôle particulièrement important en favorisant les voyages étudiants à l'étranger, notamment dans les pays communistes¹⁰.

En encourageant les CRI, la fondation Carnegie et l'UNESCO cherchaient à promouvoir la bonne entente et la paix mondiale. En

⁸ Katharina Rietzler, « Expert for Peace », dans Daniel Laqua (dir.), *Internationalism Reconfigured: Transnational Ideas and Movements between the World Wars*, Londres, I.B. Tauris, 2011, p. 54.

⁹ Anne Willings-Grinda, *UNESCO Clubs, Paths of Light: Toward a History of the Clubs (1947-1996)*, Paris, UNESCO, 2000.

¹⁰ Voir Neatby, *Carabins*, p. 60-65.

plus de ce mandat, le club de l'UdeM se donnait comme tâche de suppléer au manque de couverture internationale des médias canadiens-français. Après le choc d'Hiroshima et au tout début de la guerre froide, les CRIards partageaient la croyance selon laquelle l'avenir de l'humanité dépendait de la lutte contre les préjugés (nationaux, raciaux), d'une connaissance objective des faits internationaux et du rapprochement des élites de différents pays. Afin de contribuer à cet idéal, le CRI organisait des conférences au cours desquelles des diplomates, des journalistes, des intellectuels ou des étudiants étrangers prenaient la parole. Les conférenciers qui revenaient de loin, comme P. E. Trudeau et Gérard Filion après leur voyage dans les pays communistes, étaient particulièrement convoités. Ceux qu'on surnommait les « deux Moscovites » avaient fait les délices de l'assistance et, particulièrement, des CRIards qui, malgré leur appréhension du communisme, valorisaient les analyses et les témoignages qui s'appuyaient sur une connaissance du terrain¹¹. Ils avaient aussi grandement apprécié la conférence de René Lévesque qui, à l'automne 1953, avait ensorcelé une salle comble de plus de 120 personnes à l'Université de Montréal avec son « verbe magique » et sa verve comme un « volcan en éruption ». Le journaliste et maître d'œuvre de *Point de mire*, une émission télévisée qui deviendra un haut lieu de l'information (et de l'éducation) internationale au Québec, avait parlé du carrefour international qu'était en train de devenir Montréal, cette « ville ouverte »¹².

Les CRIards eurent l'occasion de tester cette représentation quelques années plus tard après que Montréal eut été choisie comme ville hôte du congrès des CRI pour l'ensemble de la région du Moyen-Atlantique. La plupart des 125 délégués inscrits venaient du Delaware, de l'État de New York, de Pennsylvanie, de Washington D.C., du Québec et de l'Ontario. Les étudiants locaux s'étaient d'abord sentis intimidés par la présence d'étudiants anglophones sur le campus de

¹¹ André Pelletier, « La Chine rouge à l'ONU – Filion dixit », *QL*, 4 décembre 1952.

¹² Jacques Brossard, « René Lévesque en tramway bondé... », *QL*, 15 octobre 1953.

l'UdeM. Malgré le raffinement tout spirituel du mot de bienvenue, donné dans les deux langues, du recteur M^{gr} Maurault¹³, le malaise avait persisté tout au long du congrès. En plus de la question de la langue, les étudiants canadiens-français s'étaient rendu compte qu'ils étaient « souvent perdus, égarés dans les complications de la vie sur le continent américain basée surtout sur les affaires et le commerce¹⁴ ». Cette opposition entre la culture et le commerce, qui reprenait le récit consacré de la vocation spirituelle (au sens large) des Canadiens français, ne sera pourtant pas prédominante dans les discours des Udémiens lorsqu'ils se rendront eux-mêmes aux États-Unis¹⁵. Paradoxalement, c'est à la maison, au Québec, que les complexes se manifestaient le plus.

Ce sentiment d'inadéquation, qui faisait également dire à un membre qu'« [ils avaient] peine à [s'] imbriquer dans le jeu diplomatique¹⁶ », se vérifiait également dans la faible participation des étudiants canadiens-français à ces événements dans les autres universités montréalaises. Lors d'une simulation de l'Assemblée générale de l'ONU, officiellement bilingue et organisée par les étudiants de l'Université Sir George Williams (aujourd'hui l'Université Concordia), seulement neuf délégués sur 200 étaient canadiens-français, ce qui avait amené l'un d'eux à s'écrier : « Que diable! Quand sortirons-nous de notre carapace¹⁷? » La délégation s'était également sentie intimidée à l'Université McGill, qui avait organisé un événement semblable. Malgré les conférences de Canadiens français comme T. D. Bouchard et le sénateur Léon Mercier, les jeunes Américains

¹³ « Monseigneur adresse aux délégués quelques mots en français, poursuit dans un anglais parfait, et termine dans un français lent, ponctué, évident. Je sens un long frisson, comme on a devant les choses bien faites... » (Gilles L. Duguay, « Un congrès international, donc américain... », *QL*, 30 janvier 1951).

¹⁴ Duguay, « Un congrès... ».

¹⁵ Cette opposition a été déconstruite par plusieurs historiens. Voir, notamment, Louise Bienvenue, Ollivier Hubert et Christine Hudon, *Le collège classique pour garçons*, Montréal, Éditions Fides, 2014.

¹⁶ Luc Cossette, « Le cas Lazure », *QL*, 19 février 1953.

¹⁷ Jacques Brossard, « Le CRI délégué à l'ONU », *QL*, 19 mars 1953.

présents, « impatients parce que jeunes et conscients de leur force », avaient pris beaucoup de place. Une déléguée américaine aurait d'ailleurs apostrophé ses homologues canadiens-français, selon elle trop spéculatifs, en leur disant : « *Let's stop being idealistic and let's get down to action*¹⁸ ! »

Les congrès des CRI ne traitaient pas seulement des enjeux internationaux; on y confrontait également les perspectives nationales sur certaines questions sociales. À un second congrès à l'UdeM, le thème choisi était ambitieux et précurseur : « *The preservation of ethnic cultures within a Nation of heterogeneous nationalities* ». Trois conférenciers, censés représenter les points de vue du Canada français, du Canada anglais et des États-Unis, avaient été invités : Guy Frégault, professeur d'histoire de l'université hôte, « et l'un de nos meilleurs historiens », ajoutait l'étudiant chargé du rapport, Frank Scott, professeur de droit à l'Université McGill et Richard Bliss de l'Université Cornell. Ce dernier avait parlé de la situation aux États-Unis, où il s'agissait, dans les mots de l'étudiant, « d'intégrer et d'assimiler les différents groupes nationaux non encore fondus dans le "*melting pot*" ». Frank Scott, de son côté, avait plaidé pour une société plurielle et pour la diversité culturelle et ethnique¹⁹.

C'est Scott et surtout Frégault qui avaient suscité le plus d'intérêt chez les étudiants sur place, canadiens-français, canadiens-anglais et américains. Selon le commentateur, « les questions très nombreuses [des] voisins des États-Unis sur les exposés de messieurs Scott et Frégault [lui] ont laissé pressentir la découverte qu'ils venaient de faire²⁰ ». L'étudiant avait cependant été troublé par l'exposé de l'historien néonationaliste, « d'un pessimisme noir et quelque peu décourageant ». Frégault avait en effet insisté sur la différence entre le Québec et les États-Unis, déclarant que « plus un groupe est petit,

¹⁸ Duguay, « Un congrès... ».

¹⁹ Brossard, « Canada, États-Unis et préservation des cultures ethniques », *QL*, 26 février 1953.

²⁰ Brossard, « Canada, États-Unis... ».

plus ses illusions sont grandes ». Il avait terminé son discours en faisant trois hypothèses, qui avaient poussé le commentateur, dubitatif, à ajouter des points d'interrogation entre parenthèses dans les deux premiers cas : ou bien « rien ne changera, et notre contribution et notre importance deviendront de plus en plus insignifiantes (?) » ; ou bien « nous remporterons une victoire réelle, qui détruira l'Acte de 1867, et qui sera peut-être marquée par un nouveau 1837 (??) » ; ou bien « nous nous désintéresserons : le Canada anglais, ou plutôt l'Amérique, nous attirera : n'étant plus nous-mêmes, que nous importera le Canada? » Si l'étudiant admettait que ce discours le forçait à « envisager froidement notre situation en vue de prendre un nouvel élan », il s'inquiétait de sa réception :

Mais que penseront de nous les Américains et les Canadiens-Anglais [*sic*] qui ont entendu, samedi dernier, un historien de la valeur de M. Frégault nous déprécier ainsi, et même nous décrire comme un peuple de vaincus dépossédés d'à-peu-près [*sic*] toute importance, et d'à-peu-près tout espoir²¹?...

L'inquiétude de l'étudiant révélait l'importance qu'il accordait à l'opinion des nations majoritaires comme les États-Unis ou la France ainsi que sa méfiance envers le « pessimisme » des néonationalistes. En quelque sorte, les CRIards qui se rendront aux États-Unis chercheront plutôt à défier cette étiquette de « vaincus dépossédés ». À cet égard, la réserve de l'étudiant à propos des trois scénarios esquissés par Frégault peut être lue comme une résistance, typique dans les milieux étudiants à cette époque, aux discours de nature fataliste ou téléologique des aînés. Mais cette réserve n'impliquait pourtant pas la formulation d'une autre proposition. À cette époque, les étudiants s'appropriaient plutôt les discours sur le passé et le futur de la collectivité en leur faisant subir un changement de direction. Ainsi, tout en conservant certains grands référents (héritage français, particularisme canadien-français, récit de la survivance, etc.), les étudiants en reformulaient ou en

²¹ Brossard, « Canada, États-Unis... ».

réorientaient le sens et l'avenir qui leur était associé. Au cœur de ce processus se trouvaient les voyages aux États-Unis et les rencontres sur place avec les étudiants américains²².

À bord de Colonial Air Lines

*Déjà à Montréal. Du haut des airs ses lumières sont semblables
à celles d'Albany ou de New York, mais il leur manque l'éclat
de l'inconnu*²³.

Andrée LAJOIE et Jacques BROSSARD, « Voyage au bout de la nuit ».

Les membres du CRI considéraient, contrairement aux étudiants qui vivaient l'ouverture à l'« international » un peu abstraitement sur le campus, qu'il fallait en sortir à l'occasion²⁴. Dans un article au titre dramatique (« Voyage au bout de la nuit »), clin d'œil au roman de Louis-Ferdinand Céline qui racontait les péripéties d'un voyageur dans les colonies africaines, Andrée Lajoie et Jacques Brossard ont raconté en détail leur voyage à Washington, D.C. Une délégation de 40 étudiants et étudiantes s'était envolée de l'aéroport de Dorval et

²² En 1952, l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal (AGEUM) annonçait l'organisation d'une fin de semaine d'échange avec Syracuse University, mais on ne sait pas si l'événement eut lieu ou non (Assemblée générale de l'AGEUM, 13 mars 1952, Archives de l'Université de Montréal, P33/B1/1,9). D'autres tentatives seront effectuées par la suite, notamment avec Michigan University et Sarah Lawrence College. Paul Beaulieu, ministre provincial du Commerce, avait également organisé le séjour de six étudiants canadiens-français au Vermont et de six étudiants américains au Québec (Côté, « Étudiants hôtes... »).

²³ Andrée Lajoie et Jacques Brossard, « Voyage au bout de la nuit », *QL*, 19 novembre 1953.

²⁴ Les voyages des CRIards aux États-Unis relativisent ce qu'avancait Neatby à propos des étudiants du CRI, qui se seraient intéressés aux questions internationales en demeurant sur le campus (*Carabins*, p. 63). Notons que les membres du CRI avaient un petit budget, qui avait augmenté de 75 à 125 dollars en 1953, avec possibilité de plus pour les années suivantes, « si le CRI montr[ait] qu'il[s] en [étaient] digne[s] » (Assemblée de l'AGEUM, 29 octobre 1953, Archives de l'Université de Montréal, P33/B1/1,11).

avait franchi les douanes, moment symbolique qui avait suscité une tirade entremêlée de fascination : « [L]'Amérique nous scrute, soupèse nos valises et nos cartes d'identité : nous sommes admis au paradis terrestre²⁵ ». Cette dernière référence n'était pas anodine, puisque la trame religieuse sera souvent privilégiée par les étudiants pour raconter leur voyage, étiqueter ce qu'ils saisissent mal ou décrire le patriotisme et l'étrange religion civique des Américains.

Malgré leur raillerie, les Udémiens avaient d'emblée une grande admiration pour la vie démocratique aux États-Unis. Après tout, le « Canadien, moins émancipé dans son territoire du Nord, a toujours manifesté un grand intérêt envers la démocratie américaine²⁶ ». Mais sur place, à Washington, c'est plutôt le « culte très poussé des [Américains pour] leurs dieux nationaux » qui a frappé les étudiants. Après une visite au cimetière où se trouvait le tombeau du Soldat inconnu, ils avaient été particulièrement troublés par une scène où deux religieuses, s'essayant à un proto-*selfie*, « se soul[étaient], tenant un "flash" à bout de bras » pour se photographier devant la statue d'Abraham Lincoln. Ce moment représentait pour eux ce qu'il y avait de meilleur et de pire aux États-Unis : « Ici se cristallise toute l'Amérique : un patriotisme dynamique et enthousiaste, une déification dangereuse d'œuvres humaines. » Les Udémiens, qui passaient la nuit au monastère franciscain du Holy Land in America, avaient toutefois pu se soustraire momentanément à ces rituels de déification.

Comme beaucoup de voyageurs, les CRIards étaient troublés par ce qu'ils se représentaient comme l'Amérique violente, thème important du genre des *road trips* aux États-Unis, de *L'élan d'Amérique* d'André Langevin à *Volkswagen Blues* de Jacques Poulin²⁷. Dans une autre expédition, à New York cette fois, ils avaient aperçu à Time Square un « tableau entièrement couvert de photos macabres avec cette inscription :

²⁵ Gérald Boucher, « O toi, Yankee... », *QL*, 25 janvier 1952.

²⁶ Boucher, « O toi, Yankee... ».

²⁷ Voir Jean Morency, *Le mythe américain dans les fictions d'Amérique : de Washington à Jacques Poulin*, Québec, Nuit blanche éditeur, 1994.

« *Unbelievable atrocities. 6000 Yanks slain* ». Sarcastique, un étudiant avait commenté : « Saint McCarthy, priez pour eux²⁸... ». Cette violence, ils avaient également pu la constater en débattant avec leurs confrères américains : « Nous n'entendions plus alors qu'une masse de mots claquants où revenaient plus souvent qu'à leur tour ceux de *ECONOMIC, ARMY, DOLLARS, GUNS*, etc. ». Cette Amérique bruyante et hyperbolique, ils la découvraient également dans les rythmes et les temporalités quotidiennes, notamment à New York, qui les frappait par sa « circulation hallucinante²⁹ ». De retour à Montréal, un autre groupe d'étudiants avait constaté : « Le soir, retour à vive allure – on ne saurait trop insister sur la vitesse là-bas; depuis notre retour nous courons encore, affaire d'habitude³⁰. »

Ces chocs de temporalité étaient parfois contrebalancés par d'autres expériences qui mettaient en jeu leur proximité avec les Américains. À New York, ils avaient eu la chance de compter sur l'hospitalité de Suzanne Barrière, étudiante de l'UdeM en exil à Columbia. Elle avait facilité leur acclimatation et leur avait raconté les particularités de son expérience universitaire, notamment la vie multiculturelle qu'elle rencontrait au quotidien. En visite à la Maison internationale de New York, construite par John D. Rockefeller, les voyageurs avaient été confrontés à une diversité qui les avait poussés à se ranger, peut-être un peu sarcastiquement, du côté de leurs confrères américains : « Dans les salles où chacun se pavane costumé, qui en Arabe, qui en Indou, qui en Hawaïen, qui en Américain (c'est nous autres, ça!)³¹ ». La distinction entre tous ces « costumés » révélait

²⁸ Lajoie et Brossard, « Voyage au bout de la nuit ».

²⁹ Yvon Côté, « Le Canadien-Français et l'Américain », *QL*, 25 janvier 1952.

³⁰ Massüe Belleau, « La découverte de l'Amérique », *QL*, 12 novembre 1949.

³¹ Belleau, « La découverte de l'Amérique ». Pendant leur séjour, ils avaient fait la rencontre d'un certain George Riddell, ambassadeur canadien aux États-Unis et mari de Kay Riddell. Cette dernière allait devenir la cheville ouvrière d'une organisation, Friendly Relations with Overseas Students, qui s'occupera des étudiants étrangers à l'Université de Toronto, et dont l'esprit et les techniques s'inspireront de l'approche américaine. L'UdeM, de son côté, tardera à participer à ce « moment américain » de l'accueil des étudiants étrangers, ce qui forcera ceux-ci à se regrouper en association, à revendiquer leurs droits et à rêver à une maison

en outre la surprise des CRIards devant une diversité avec laquelle ils n'étaient pas familiers. À cet égard, l'*autre* américain, malgré ses excès et son outrecuidance, semblait plus proche que ces *autres-là* venus de lointaines contrées. Cette proximité se vérifiait également sur le plan de la culture populaire, à propos de laquelle un CRIard reconnaissait : « Évidemment, nous dansons au rythme de la musique américaine, nous lisons des revues américaines³². »

Dans son étude des récits de voyage, Gérard Fabre écrivait que « c'est à ce jeu dialectique entre le même et l'autre, entre les ressemblances et les contrastes, que les auteurs d'écrits de voyage se livrent généralement, avec le sentiment que le plus étrange ou le plus troublant se niche parfois davantage dans le familier que dans le lointain³³ ». De fait, le repérage par les Udémiens de phénomènes liés à la religiosité et, particulièrement, au culte, au dogme et à l'idolâtrie révélait leur sensibilité à des phénomènes à la fois familiers et étrangers. Cette attention, en retour, pouvait servir de truchement pour réfléchir à la situation du Québec, sur un mode critique, caricatural ou apologétique. Chose certaine, la familiarité que les Udémiens découvraient aux États-Unis ne donnait pas les clés ultimes de leur « identité ». Tout en admettant lire des revues américaines, l'étudiant précisait : « [C]e n'est [pourtant] pas là qu'il faut chercher notre caractère propre, notre personnalité³⁴ ». Un tel énoncé laissait en suspens non seulement l'aboutissement de cette recherche, mais aussi le sens des rencontres et des événements qui allaient la nourrir.

Si la culture populaire américaine était de plus en plus répandue au Québec, ce n'était guère le cas pour la culture scientifique et

internationale comme celle de New York (voir Daniel Poitras, « *Les métèques grondent dans la cité : les étudiants étrangers face au syndicalisme étudiant au Québec (1954-1968)* », *Recherches sociographiques*, vol. 58, n° 3 (2017), p. 629-658).

³² Duguay, « Un congrès... ».

³³ Gérard Fabre, « Présentation : écrits de voyageurs européens sur le Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 54, n° 2 (2013), p. 232.

³⁴ Duguay, « Un congrès... ». Sur la construction identitaire des groupes étudiants, voir Hébert, *Impatient d'être soi-même*.

intellectuelle. Les articles du présent numéro de *Mens* mettent d'ailleurs bien en évidence les réseaux et les modalités d'influence et de transfert impliquant les États-Unis. Sur ce plan, l'Amérique de la démesure se manifestait pour les Udémiens par le gigantisme de ses institutions du savoir. À Washington, la Smithsonian Institution les frappe par son « immensité », et ce, même si elle « apparaît comme un éblouissant bric-à-brac historique et scientifique : une “*pawn-shop*” de luxe ». La bibliothèque du Congrès, quant à elle, est considérée comme « superbe » avec ses « millions de volumes et ses centaines de lecteurs³⁵ ». Par contraste, la visite de ce qu'ils appellent un autre « temple du savoir », l'Université catholique de Washington, les laisse froids et indifférents. La familiarité que les voyageurs préoyaient retrouver était en fait ailleurs, puisque c'est à Baltimore qu'ils sont le moins dépaysés : « Nous nous sentions un peu chez nous à Johns-Hopkins : le style français des édifices et la forme du plateau qu'affecte le campus nous présentait un décor domestique³⁶. »

Les retours à la maison étaient parfois l'occasion de rencontres imprévues. Le voyage de New York à Montréal s'était effectué à bord du B460 d'une compagnie dont le nom avait de quoi faire réfléchir les jeunes Canadiens français : Colonial Air Lines. Par hasard, un étudiant américain se trouvait à bord : « Nous voilà donc en train de torturer un étudiant de LA faculté de Columbia, New York ». Questionné de toutes parts, l'étudiant avait confié que la politique impérialiste de son pays était considérée par plusieurs Américains comme « atroce, stupide, avare ». Et McCarthy, le chasseur de sorcières communistes ? « Il faut beaucoup de courage à nos professeurs pour conserver devant lui leur liberté académique », avait-il répondu³⁷. Ce contact personnel, presque anecdotique, avait atténué certaines impressions suscitées ou cristallisées pendant le voyage. Les événements organisés par les divers Clubs de relations internationales constituaient en effet des occasions

³⁵ Lajoie et Brossard, « Voyage au bout de la nuit ».

³⁶ Côté, « Le Canadien-Français et l'Américain ».

³⁷ Lajoie et Brossard, « Voyage au bout de la nuit ».

de confronter les représentations « touristiques », qui tendaient à renforcer certains préjugés. Plus encore, en participant à ces rencontres et à ces débats, les étudiants perdaient une partie de leur cynisme et se prenaient au jeu de ces « relations diplomatiques » en miniature.

Aux États-Unis : un président canadien-français?

Le 27 décembre 1951, les CRIards débarquèrent épuisés à Baltimore après 17 heures de train afin de participer à un congrès des clubs de la région Moyen-Atlantique. Ils étaient dirigés par le président local, Philippe Gélinas. Au congrès, ils se rendirent compte qu'ils étaient les « seuls Canadiens-Français [*sic*] au sein d'une immense majorité américaine ». Malgré leurs appréhensions, ils décidèrent d'y participer pleinement en se donnant « pour mission de faire valoir le point de vue d'une nation voisine indépendante, membre de la même assemblée mondiale, exprimé par des individus de cultures canadienne et française³⁸ ». Contre toute attente, leur campagne a porté fruit. En vue de l'élection du prochain président des CRI de la région du Moyen-Atlantique, les délégués américains auraient été tellement « impressionné[s] par l'extraordinaire personnalité de Philippe Gélinas » qu'ils auraient entrepris « spontanément de présenter un des [délégués montréalais] à la présidence » et, ensuite, de l'élire. On ne connaît pas les jeux de coulisse qui ont mené à cette élection, mais l'événement inédit a eu l'heur de gonfler d'orgueil des délégués udémiens, qui y ont vu une importante avancée « dans le domaine de la reconnaissance internationale » du Québec, tout en soulignant « l'admirable objectivité qu'ont manifestée les Américains en prêtant la commande à une minorité ». N'était-il pas permis d'espérer, en regard de ce miracle diplomatique à petite échelle, que cet esprit de conciliation allait se développer aux États-Unis et – pourquoi pas – se faire « sentir dans leur politique étrangère³⁹ »?

³⁸ « Président des CRI de la région moyen-atlantique », *QL*, 22 janvier 1952.

³⁹ « Président des CRI... ».

L'une des raisons qui expliquent la candeur des Udémiens tenait en partie à leur statut social et intellectuel ainsi qu'à la communauté des élites à laquelle ils voulaient appartenir. Dans une présentation des CRI, Philippe Gélinas précisait qu'il ne s'agissait pas de susciter des mouvements de masse en attirant le plus d'étudiants possible, mais de « former une élite assez au courant des faits et capable de les comprendre, capable de les expliquer à la masse⁴⁰ ». Nous voilà bien loin du leitmotiv de la participation des leaders étudiants des années 1960 et plus encore des années 1970. Formant la petite minorité des jeunes en âge d'aller à l'université (environ 5 %⁴¹), les étudiants étaient imbus d'une mission, celle de diriger, en plus de leur propre pays, une communauté internationale pacifique dont l'ONU était le symbole et le fer de lance. À cette fin, la bonne entente avec les futures élites des autres pays, eux aussi des étudiants, semblait cruciale.

À l'Université Johns-Hopkins, enhardis par l'élection de Philippe Gélinas à la présidence des CRI, les délégués étaient sortis de leur coquille : « [Nous avons] témoigné de notre vie, de notre culture [avec conviction] ». Si le fait est difficile à vérifier, les Américains auraient été frappés, étonnés devant « la chose nouvelle, [et la] surprise, même, que provoque dans ce milieu la manifestation naturelle de l'esprit latin. Cette affirmation soutenue du FAIT CANADIEN-FRANÇAIS ne devait pas rester inaperçue⁴² ». L'année suivante, à Philadelphie, les délégués étaient revenus sur l'ascension de l'un des leurs en soulignant que, grâce à Gélinas, c'est « l'aspect français qui s'est détaché » du congrès. De fait, de nombreux délégués américains auraient « vanté la personnalité tranchante de notre ex-président local ». Sur place, Lawrence S. Finkelstein, de la fondation Carnegie, avait assisté lui aussi à l'allocution du président canadien-français.

⁴⁰ Philippe Gélinas, « Le CRI et ses échos : un mot du président », *QL*, 25 janvier 1952.

⁴¹ Léon Van Dromme, « Relevés chronologiques d'effectifs universitaires pour le Québec, l'Ontario et le Canada pendant la période de 1950 à 1983 », *Revue des sciences de l'éducation*, n° 2 (1984), p. 341-347.

⁴² Côté, « Le Canadien-Français et l'Américain ».

Les CRIards avaient conclu avec enthousiasme que la culture canadienne-française était désormais sur la carte : « Nous sommes là pour témoigner du grand intérêt que portent les universitaires américains à la pensée canadienne⁴³. » De fait, l'année suivante, le CRI de St. Lawrence University (New York) aurait « insisté pour que Montréal soit représenté » à son congrès, invitation suivie de celle du club de l'Université du Vermont⁴⁴.

Il ne fait pas de doute que l'attention et, parfois, les invitations que recevaient les CRIards gonflaient le sentiment de leur importance. Parfois, le retour à la réalité était rude. Revenant sur sa participation au CRI, Philippe Gélinas, désormais avocat, déclarait à un confrère : « Il me fait chaud au cœur de me voir rappeler mes anciens titres de gloire, à moi qui ne suis plus qu'un petit avocat sans cause. » Réfléchissant à ce contraste, il poursuivait : les CRIards frayent « dans l'orbite des plus grands hommes et célébrités mondiales », et ce, sans passer par le protocole d'usage, ce qui est suffisant pour « griser les plus humbles ». Par la suite, toutefois, le « vide » s'installe et les CRIards passent du devant de la scène au « dernier siège de l'obscur assistance », concluait l'auteur de l'article au titre évocateur, « Notre drôle d'aventure⁴⁵ ». Néanmoins, l'aventure s'était poursuivie pour certains, notamment ceux qui deviendront futurs diplomates ou attachés canadiens, qui avaient vécu leur baptême « international » en tant que CRIards : d'Iberville Fortier (le fondateur du CRI à l'UdeM) se retrouvera à l'ambassade canadienne à Washington, André Potvin deviendra diplomate en Uruguay, Jacques Brossard sera envoyé à Haïti, Jacques Montpetit acceptera un poste à Moscou et Maurice Héroux occupera une fonction en Espagne, pour ne nommer que ceux-là. L'étude des trajectoires individuelles des CRIards, qui déborde le cadre de cet article, serait susceptible d'éclairer les répercussions à moyen et à long terme de leur moment américain.

⁴³ Jean-Maurice Tremblay, « Le CRI à Philadelphie », *QL*, 15 janvier 1953.

⁴⁴ Le CRI, « Prochaines activités du CRI », *QL*, 19 février 1953.

⁴⁵ Gilles Mathieu, « Notre drôle d'aventure », *QL*, 18 novembre 1954.

Ces incursions intempestives dans des réseaux d'influence politiques et diplomatiques incitaient les CRIards à explorer et à projeter la place du « fait canadien-français » en Amérique. Il leur apparaissait clair que leur collectivité n'avait pas l'histoire et la posture conquérantes de son voisin du Sud. Plutôt qu'un *Manifest Destiny*, c'était le cordon qui la reliait au continent européen, comme on l'a dit, qui lui permettait de prétendre à une certaine originalité. À cet égard, selon Yvon Côté, l'apport du Canada français serait maximisé s'il assumait sa place comme « lien humain réunissant le plus fidèlement l'Amérique et l'Europe ». Les délégués avaient d'ailleurs insisté sur la nécessité de multiplier les relations avec les CRI d'Europe, mais sans véritable succès, semble-t-il, pour que s'entrechoquent « les manifestations de nos deux cultures [européenne et américaine], de nos deux modes de compréhension⁴⁶ ». Cette visée des CRIards s'inscrivait dans le contexte étudiant plus large d'après-guerre où les rapports du Canada français avec l'américanité et l'européanité étaient repensés. Ce processus faisait en retour apparaître de nouvelles possibilités pour la contribution du Canada français au continent.

Le temps des contributions

J'ai mentionné que les étudiants évitaient en général de confronter directement les discours de leurs aînés; ils utilisaient plutôt différentes stratégies pour énoncer leurs perspectives ou témoigner de leur expérience. L'une d'elles puisait dans le registre de la sémantique des temps historiques. Prenons ce passage écrit en 1950 par le directeur du *Quartier latin*, Hubert Aquin :

La civilisation européenne se meurt, la civilisation américaine prend son élan. L'esprit européen n'avance plus, l'esprit américain ne sait plus où aller. Il existe entre cette fin et ce nouveau départ [...] un point privilégié. Nous nous trouvons en effet au carrefour de deux mondes.

⁴⁶ Côté, « Le Canadien-Français et l'Américain ».

Cette citation définit bien le moment américain des étudiants et le registre privilégié (le temps et l'histoire) pour l'énoncer. Ainsi, le Canada français n'était pas pensé comme un entre-deux passif, mais comme un acteur privilégié qui pouvait, continuait Aquin, « tirer parti de cet écartèlement⁴⁷ ». Gilles Duguay avait approfondi ce « point privilégié » dans son rapport du congrès des CRI à Montréal. Il avait incité ses collègues à être patients avec leurs voisins du Sud : « [L]aissons faire la VIE qui se chargera sûrement de faire pénétrer dans l'esprit des Américains la notion de TEMPS et de DURÉE⁴⁸... » L'étudiant semblait sous-entendre que, malgré leur faiblesse économique et leur condition de minoritaires, ou peut-être grâce à celles-ci, les Canadiens français pouvaient se prévaloir, eux qui avaient survécu contre toute attente en Amérique du Nord, d'une expertise particulière en ce qui avait trait à la « DURÉE ».

En fait, cet enjeu était souvent débattu dans *Le Quartier latin*, et le traitement de l'histoire longue par les étudiants était ambigu : la valorisation de la survivance était contrebalancée par la critique d'une posture de repli sur soi, bref, du récit de la survivance transformé en mythe⁴⁹. S'il est vrai, écrivait un étudiant, que le Canada français est « inlassablement LUI-MÊME », ne l'est-il pas comme une « goutte d'eau bénite dans l'océan⁵⁰ » d'un continent qui le confine, au fond, à l'insignifiance? La valorisation d'une trame temporelle distincte en Amérique du Nord était malmenée par le sentiment de petitesse et de non-participation qu'avait mentionné Frégault dans son discours. S'il devait rester fidèle à ses origines, le Canadien français était pourtant lui aussi, poursuivait Yvon Côté en faisant référence à Esdras

⁴⁷ Hubert Aquin, « Les miracles se font lentement », *QL*, 16 mars 1951.

⁴⁸ Duguay, « Un congrès... ». Ce registre vitaliste à coup de majuscules évoque les carnets de Maurice Séguin, professeur d'histoire à l'Université de Montréal (voir Séguin, *Les normes*, Montréal, Guérin, 1999).

⁴⁹ Le futur ministre de l'Éducation, Paul Gérin-Lajoie, écrivait sur un ton critique : « *Le mythe de la survivance* : ce qui nous a sauvés une fois nous sauvera toujours et ne doit jamais changer. » (*Pourquoi le bill 60*, Montréal, Éditions du Jour, 1963, p. 21).

⁵⁰ Duguay, « Un congrès... ».

Minville, « attiré par le sortilège des grands espaces ». Or loin d'en saisir les occasions comme ses voisins du Sud, on dirait plutôt qu'il a « tout simplement perdu le souffle [et s'est] curieusement distrait du Temps. On l'y retrouve, trois siècles plus tard, sans autre changement que l'atténuation en lui du splendide raffinement du Français catholique du Grand Siècle, qu'il était⁵¹ ».

L'expression « distrait du Temps » énonçait à la fois une condition dans l'Histoire, mais également un suspens, puisque la distraction impliquait un état passager, entre un avant et un après. Durant cette phase du régime d'historicité où l'Histoire était encore pourvue d'un extraordinaire effet d'entraînement⁵², cet état pouvait indiquer l'anticipation d'une nouvelle direction à donner à la collectivité pour la faire entrer dans le Temps ou l'Histoire, également énoncée alors, sur le plan spatial, par l'« universel ». Cette expression donne également un indice sur la façon dont les étudiants s'appropriaient les discours de leurs aînés et sur ce qu'ils cherchaient aux États-Unis.

Dans l'article de Côté, la référence à Minville, doyen de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal et directeur de l'École des hautes études commerciales (HEC Montréal) de 1938 à 1962, n'était pas anodine. Défenseur du corporatisme et hostile aux influences universitaires américaines, l'intellectuel s'était notamment attaqué, dans *L'Action nationale*, à l'anglomanie de ses compatriotes tout en louangeant le modèle français des grandes écoles⁵³. En janvier 1952, Minville avait donné une série de conférences sur « La

⁵¹ Côté, « Le Canadien-Français et l'Américain ».

⁵² Voir François Hartog, *Régime d'historicité : présentisme et expérience du temps*, Paris, Seuil, 2003, et Daniel Poitras, *Expérience du temps et historiographie : Michel de Certeau, François Furet et Fernand Dumont*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2018.

⁵³ Sur ce sujet et sur le statut de HEC Montréal par rapport à l'Europe et aux États-Unis, voir David McKeagan, « The First Fifty Years of the *École des hautes études commerciales de Montréal*: from "School of Higher Studies" to University Business School », *Historical Studies in Education*, n° 1 (2014), p. 1-25. Sur la question du « cours économique » et de la vocation des collèges classiques au Québec, voir Bienvenue, Hubert et Hudon, *Le collège classique pour garçons*.

responsabilité sociale de l'Université vis-à-vis nos valeurs culturelles », où il avait notamment opposé fermement les cultures française et anglaise. L'étudiant qui commentait la conférence n'avait pas renchéri sur cette opposition et s'était plutôt attardé à la dernière phrase du discours : « S'il faut atteindre l'universel, il est bon de remarquer, mentionnait le conférencier, qu'on ne l'atteindra pas par un procédé abstrait, mais uniquement en réalisant le dynamisme historique particulier qui nous est propre⁵⁴. »

Cet appel à explorer un « dynamisme historique particulier » ancré dans l'expérience convenait bien aux étudiants; l'expression était malléable, n'impliquait pas de normes ou de dichotomies explicites et pouvait accompagner différentes ébauches de l'avenir ou, plus précisément, de modes pour y accéder. Nous avons déjà croisé leur méfiance à l'égard des discours téléologiques de Frégault, de Scott et de Bliss sur les futurs anticipés. L'ouverture que recelait ce « dynamisme historique » incitait en fait non pas à rejeter les discours des aînés, mais plutôt à braconner à l'intérieur d'eux. C'était le cas du récit de la survivance épique du Canada français, dont les étudiants reprenaient des éléments, mais pour les plonger dans le creuset plus large du récit des Amériques, qu'ils exploraient alors grâce à leurs séjours américains.

Les articles consacrés à la culture et à la littérature américaines dans *Le Quartier latin* sont de bons indicateurs de la façon dont les étudiants, à l'aide de la sémantique des temps historiques, cherchaient à penser le devenir du Québec. Dans un survol de cette littérature, Jean Pivceвич soulignait le non-conformisme de certains artistes américains. L'exergue de l'article, composé d'une citation de Walt Whitman, l'un des premiers poètes américains à avoir été traduits et popularisés au Québec⁵⁵, illustre bien son propos : « *My heart is with all you rebel—all of you today, always, wherever; your flag is my*

⁵⁴ Guy Dion, « Une chaire de civilisation canadienne-française? », *QL*, 28 janvier 1952.

⁵⁵ Voir Delphine Rumeau, « La traduction de Walt Whitman par Rosaire Dion-Lévesque : les ambiguïtés d'une appropriation », *Globe*, n° 1 (2013), p. 159-179.

flag. » Mieux encore, la justification en tête de l'article était particulièrement révélatrice :

La littérature américaine a dû passer par les mêmes transes que nous traversons maintenant. Elle a dû, elle aussi, recommencer à neuf avec un vieil héritage. [...] Nous vous présentons cette étude comme un parallèle suggestif⁵⁶.

Le rapprochement entre ces deux trajectoires renvoyait au « mythe du recommencement », souvent utilisé pour décrire le rapport à l'espace et au temps sur le continent⁵⁷. La supériorité de la littérature américaine sur la littérature canadienne-française n'était cependant pas, pour l'étudiant, une donnée naturelle; elle était plutôt le résultat d'une évolution accélérée pour les Américains et d'une évolution entravée pour les Canadiens français. Ici encore, le mode du devenir était privilégié au détriment de l'opposition entre deux entités ou deux cultures irréconciliables. Parfois, l'arrimage au continent était exalté à l'aide d'un registre ontologique. Pour Yvon Côté, non seulement le Québec n'a-t-il pas échappé au continent, mais il s'est « adapté au Nouveau-Monde [et] s'y est intégré avec ardeur jusqu'à le devenir⁵⁸ ». À cet égard, l'exemple des États-Unis contribuait d'une autre façon à mettre en relief les empêchements et les lenteurs du Québec, « distrait du Temps », mais attendant son heure.

L'espace d'expérimentation qui découlait de ce braconnage favorisait le dépassement de certaines polarités. Côté concluait ainsi que le Canadien français n'était ni un « Français dégradé » ni un « Français conservé plus pur », et qu'il avait plutôt été forcé de « reconstituer dans sa vie, somme toute américaine désormais, le style de vie, d'action et de réaction [de jadis]⁵⁹ ». Cette reconnaissance du métissage en cours et à venir du Canada français ne s'appuyait

⁵⁶ Jean Pivcevic, « Les révoltés de la littérature américaine », *QL*, 16 mars 1951.

⁵⁷ Voir Morency, qui mentionne, dans son ouvrage *Le mythe américain*, l'importance pour le Québec de thématiques telles que l'errance, la volonté de rupture avec le groupe et l'entrecroisement des rêves prométhéen et dionysien.

⁵⁸ Côté, « Le Canadien-Français et l'Américain ».

⁵⁹ *Ibid.*

cependant pas sur le clivage, qui sera au cœur des débats sur l'américanité du Québec quelques décennies plus tard, entre une population bien enracinée dans le territoire et des élites désincarnées et européanisantes⁶⁰. Le défi des étudiants était plutôt de modeler ce qu'ils reconnaissaient être leur patrimoine culturel (européen) en fonction de la situation particulière du Québec en Amérique. Pour Yvon Côté, l'intégration au continent n'aurait pas dépourvu le Canadien français de ce patrimoine, mais lui aurait octroyé un rôle, celui de passeur culturel entre l'ancien et le nouveau monde. Grâce à ce rôle, c'est un « énorme CAPITAL qu'il a donné à l'Amérique⁶¹ ». L'utilisation des majuscules semblait constituer à la fois une marque de distanciation (ironique) des États-Unis capitalistes et la tentative d'inscrire le Canada français dans l'avenir du continent en parlant ce qu'on se représentait comme le langage du voisin.

Cette contribution, qui comprenait, bien sûr, la culture française, mais également un certain rapport (unique, inédit) à la durée expérimentée en Amérique, semblait à même de pourvoir aux lacunes idéologiques que les Udémiens relevaient aux États-Unis. Après tout, l'idéologie de l'*American way of life*, malgré son éclat, était davantage « une manifestation économique qu'un principe dynamique dirigeant vraiment l'activité de l'homme ». Dans le même sens, et comme pour marteler le fait que les États-Unis avançaient à vue de nez, l'Udémien concluait que le peuple américain « n'a[vait] pas d'idées, pas de principe unifiant » et que même sa notion de liberté était « soumise au moment⁶² ». C'était tout le contraire du Canada français, qui souffrait du mal inverse : distrait du Temps dans une histoire longue, il était pris au dépourvu par le développement des affaires internationales et par une formidable accélération du temps, que les

⁶⁰ Voir, notamment, Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, Montréal, Éditions du Boréal, 2000, et Joseph Yvon Thériault, *Critique de l'américanité : mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec Amérique, 2005.

⁶¹ Côté, « Le Canadien-Français et l'Américain ».

⁶² Côté, « Le Canadien-Français et l'Américain ».

CRIards avaient pu expérimenter dans leurs débats avec leurs confrères et dans les villes américaines⁶³. Entrer dans l'Histoire (ou l'universel) signifiait pour certains d'entre eux se mettre au diapason de ce mouvement en ouvrant les valves des traditions. Entre le Québec de « l'assassinat massif du présent et du futur à coups redoublés du passé », comme on pouvait le lire dans le manifeste du *Refus global*⁶⁴, et les États-Unis soumis au moment, ne pourrait-il pas y avoir, avançaient les étudiants, un choc d'historicité fructueux?

Frontière et communisme

L'une des contributions qu'envisageaient les Udémiens concernait la guerre froide. Leur influence médiatrice n'était-elle pas susceptible de détendre l'anticommunisme aux États-Unis? À Baltimore, les délégués avaient pu constater que la jeunesse américaine, malgré son dynamisme, était « victime de la peur du Communisme [*sic*] qui fige son initiative intellectuelle ». Mais elle n'en était pas moins ouverte, ajoutaient-ils, à « l'opinion réprobatrice et révolutionnaire d'un voisin », c'est-à-dire la leur. La configuration géopolitique de l'époque, où le Canada, allié des États-Unis, pouvait néanmoins prétendre à une posture moins belliqueuse, permettait aux Udémiens de se prétendre relativement au-dessus de la mêlée et de manifester cette hauteur de vue et cette tempérance par rapport au temps court qui étaient censées caractériser le « capital » du Canada français⁶⁵.

Les Udémiens n'avaient pourtant pas besoin d'aller bien loin pour constater la présence de l'anticommunisme. Sous la plume de complotistes tels que Robert Rumilly (bouc émissaire des étudiants), les universités du Québec étaient considérées comme des terreaux communistes hautement dangereux. Dans le numéro du *Quartier*

⁶³ Ce sentiment d'accélération nourrira les années d'impatience de la période 1950-1960 (voir Pelletier, *Les années d'impatience*).

⁶⁴ Paul-Émile Borduas, dans André-G. Bourassa et Gille Lapointe, *Refus global et ses environs*, Montréal, Éditions de l'Hexagone et Bibliothèque nationale du Québec, 1988, p. 59.

⁶⁵ Bernard Clermont, « Le CRI et ses échos : les Américains en Asie », *QL*, 29 janvier 1952.

latin où les délégués du CRI racontaient leur aventure à Baltimore, on retrouvait, en première page et en grosses lettres, un titre qui valait comme un avertissement : « Le communisme à l'assaut des universités ». On y présentait le père Joseph H. Ledit, grand pourfendeur de l'idéologie athée, qui mettait en garde les étudiants : « Jouer avec le communisme est une folie qui frise la trahison ». Il s'agissait en fait d'un subterfuge, puisque les jeunes journalistes, en publiant cette mise en garde, braconnaient dans la revue jésuite *Relations* (d'où était tiré l'article) et écrivaient sarcastiquement, mais de façon à échapper à la censure, en bas de page : « Étudiants de Montréal, apprenons à reconnaître les bons bergers⁶⁶ ».

Les traversées de la frontière canado-américaine avaient incité les CRIards à réfléchir à la question du durcissement idéologique dans une perspective plus large⁶⁷. Au moment d'amorcer leur séjour à l'Université Johns-Hopkins, ils avaient été rudement questionnés par les douaniers américains : « [L]orsque l'un de nous leur répondit que nous allions prendre part à un congrès *international* – ils nous demandèrent alors : “Êtes-vous communistes⁶⁸?” ». La réponse qu'ils allaient donner n'était pas sans conséquence : depuis 1950, la loi McCarran permettait de refouler à la frontière tout individu soupçonné d'activités communistes. Les étudiants étaient particulièrement suspects, eux qui utilisaient à qui mieux mieux les mots « internationalisme » et « paix mondiale », également employés, mais pour des raisons principalement stratégiques, par les associations étudiantes communistes à l'est du Rideau de fer.

C'est pourtant à ce jeu dangereux que le président de l'AGEUM, Denis Lazure, étudiant en médecine, s'était prêté pendant son mandat. Véritable pionnier de la collaboration étudiante internationale, Lazure était une figure connue et influente dans les milieux étudiants au Québec et ailleurs. À la fin de 1952, on lui avait offert une place dans un hôpital de Philadelphie, mais il avait été refoulé à la frontière sous

⁶⁶ « Le communisme à l'assaut des universités », *QL*, 25 janvier 1952.

⁶⁷ Pour une perspective générale, voir Neatby, *Carabins*.

⁶⁸ Côté, « Le Canadien-Français et l'Américain ».

prétexte qu'il avait auparavant voyagé à l'est du Rideau de fer et, pire encore, qu'il avait tenté d'organiser un échange étudiant entre le Canada et l'Union soviétique. Pour justifier l'exclusion de Lazure, le consulat américain à Montréal avait prétexté l'application de la loi McCarran⁶⁹. Certains collègues, inquiets des répercussions d'un tel geste pour la réputation de l'UdeM, avaient contraint Lazure à se soumettre à un vote de désapprobation. Or non seulement le vote avait-il échoué (3 contre 7), mais un autre vote, d'appui celui-là, était passé (9 contre 1). Il s'annonçait comme suit : « Je propose un vote de félicitations à Denis Lazure pour avoir participé à un congrès où des idées contraires aux siennes étaient exposées⁷⁰. »

Ce vote n'était en rien un endossement du communisme, mais bien une manifestation du refus des étudiants de se confiner dans un carcan idéologique, et ce, malgré les risques de blâme et de censure qu'ils encouraient. D'ailleurs, ces menaces et dangers ne faisaient que confirmer aux étudiants la nécessité d'un nouvel ordre mondial et l'utilité de leur propre action et initiative. Commentant le cas de Lazure, Luc Cossette concluait : « [L]es étudiants internationaux, idéalistes et libéraux, ont toujours essayé de ne pas se fermer définitivement les portes du monde universitaire communiste⁷¹ ». Cette ouverture qu'ils souhaitaient chez eux, elle leur apparaissait encore plus nécessaire aux États-Unis. À cet égard, les CRIards envisageaient rien de moins que de contribuer à « une politique américaine qui soit plus intelligente de sa situation, plus éclairée dans ses fins⁷² ». Cet apport comportait également une dimension scientifique.

⁶⁹ Dans les faits, Lazure avait été mandaté un an plus tôt pour diriger une délégation de la Fédération nationale des étudiants universitaires du Canada (FNEUC) à un congrès organisé par l'Union internationale des étudiants, soupçonnée d'allégeance communiste, qui devait se tenir à Prague. Sur Lazure, voir Neatby, *Carabins*, p. 67-77.

⁷⁰ Assemblée de l'AGEUM, 30 avril 1951, Archives de l'Université de Montréal, P33/B/1/1,8.

⁷¹ Cossette, « Le cas Lazure ».

⁷² Côté, « Le Canadien-Français et l'Américain ».

Méthode et bonne foi

Soumis aux impératifs du moment, les Américains n'avaient qu'à se tourner vers le nord pour trouver une cure à leur présentisme et à leurs politiques à courte vue. Un Udémien n'hésitait pas à écrire que

[...] leur sincérité [aux jeunes Américains], c'est à nous de les aider à en trouver les justes objets; leur sérieux, c'est à nous de l'éprouver, pour le rendre plus véritable et plus profond; leur puissance actuelle, c'est à nous de les encourager à la faire plus humaine. [Après tout,] nous sommes les mieux situés pour comprendre l'Américain et l'aimer. Nous savons qu'au-delà de son infantilisme quelque peu effarant règne une immense BONNE FOI⁷³.

Dans ce processus d'humanisation, les étudiants canadiens-français considéraient la question de la méthode comme décisive. En débattant avec leurs confrères américains, ils avaient été particulièrement irrités par leur utilisation abusive (selon eux) des statistiques : « Ils citent des faits et des chiffres avec acharnement, puis concluent selon l'intelligence du moment. » Formés dans des collèges classiques où la philosophie et la rhétorique occupaient une bonne place, les Udémiens avaient du mal avec le procédé « par induction » à la « mode anglo-saxonne » des étudiants américains, qui s'appuyaient sur les résultats sans questionner leurs prémisses ou la construction de leur argumentaire. « En ce sens, concluait brutalement un délégué, ils n'ont pas de principe. » En poussant plus loin son analyse, l'étudiant ajoutait : ils « ignorent complètement l'équivalent des prémisses du syllogisme et, pour l'esprit latin, la conclusion qu'ils découvrent à leur induction mal bâtie prend un air d'arrogance ». Bref, il y a dans leurs discours une « spontanéité de la raison » qui dérange⁷⁴.

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ *Ibid.*

Cette critique réaffirmait la vocation « humaniste » de l'université canadienne-française et catholique, qu'un Jacques-Yvan Morin comparait aux « usine[s] à fabriquer des professionnels ». Dans un texte critique qui portait sur « l'utilitarisme de l'Amérique », il appelait ainsi, un peu comme le père Georges-Henri Lévesque à l'Université Laval, à se méfier des techniques désincarnées (et surtout des techniciens), ce qui ne voulait pas dire de renoncer à leur utilisation. Morin avait d'ailleurs lui-même effectué, entre autres grâce à sa formation à l'Université McGill, la première enquête empirique fouillée sur l'origine sociale des étudiants au Canada⁷⁵. Il s'agissait pour lui de fonder objectivement ce qui allait devenir le cri de guerre des étudiants pour les décennies à venir : l'inégalité d'accès aux études supérieures. Cette étude sera souvent republiée par la suite dans *Le Quartier latin* et utilisée comme pierre d'assise dans les mémoires envoyés à diverses instances comme la commission Tremblay (1953-1956). Plus largement, ce type d'accomplissement scientifique, qui validait les prétentions à l'autonomie des étudiants comme groupe et bientôt comme mouvement, manifestait, selon certains Udémiens, la jonction entre les esprits « français » et « anglais ». C'est pourquoi l'un d'eux, au congrès des CRI à Boston, considérait qu'il était de leur devoir d'amener leurs confrères américains à procéder de façon plus « rationnelle », notamment afin d'inscrire leur utilisation des statistiques dans des perspectives plus larges⁷⁶.

Au cours des années 1950, cette quête d'objectivité correspondait aux ambitions de plusieurs professeurs de l'UdeM, notamment Philippe Garigue, doyen de la Faculté des sciences sociales. Au cours d'une entrevue, il avait raconté à Louise Décarie son expérience à Chicago et son combat contre les sociologues Horace Miner et Everett Hughes, qui auraient réduit le Canada français à un « pays primitif » incapable de supporter le choc de l'industrialisation. Garigue s'opposait à cette vue et parlait plutôt, en puisant dans le

⁷⁵ Jacques-Yvan Morin, « Le problème social et l'université », *QL*, 19 mars 1953.

⁷⁶ Côté, « Le Canadien-Français et l'Américain ».

mythe américain de la frontière, du « pionnier à l'esprit dynamique et aventurier » qu'était le Canadien français. Dans sa contestation précoce de la « vision chromo-canonique mythique » du Québec, comme l'écrivait Gilles Paquet⁷⁷, Garigue considérait que les sciences sociales, qui tendaient à l'objectivité, devaient « apporter aux Canadiens français une connaissance exacte d'eux-mêmes ». Ce rôle permettrait d'ailleurs, selon le doyen, de distinguer la Faculté de l'Université de Montréal « d'autres groupes tels que ceux de Chicago ou de Laval », avec lesquels Garigue se querellait fréquemment⁷⁸.

Certains étudiants considéraient que la faiblesse des sciences sociales pesait lourd dans le retard du Québec sur les autres nations. Raphaël Gareau avait été troublé par la lecture du témoignage de Marcel Trudel (*Le Devoir*, 1^{er} octobre 1954) à la suite de son séjour de recherche à Chicago. Il avait salué le réalisme du chercheur, qui avait osé décrire la « faiblesse de nos institutions [universitaires] ». L'étudiant avait posé la question suivante : « Notre évolution intellectuelle a-t-elle été dépassée par le rythme du devenir social⁷⁹? » Ce possible décalage ouvrait la réflexion sur les discours et les récits tenus sur le Québec; alors que ce « devenir social » était davantage que ce qu'on pouvait dire de lui, ce qui permettait différentes projections dans l'avenir, sa saisie, elle, semblait nécessiter une vie scientifique adaptée et donc connectée à d'autres ensembles. Deux ans plus tard, le même étudiant revenait à la charge en dénonçant la place proéminente accordée au droit et à la médecine, d'où venaient la plupart des CRIards, et souhaitait l'accroissement des échanges scientifiques, particulièrement avec les États-Unis et l'URSS : « Un

⁷⁷ Gilles Paquet, « Philippe Garigue, trublion et éclairer », *Recherches sociographiques*, vol. 51, n° 3 (2010), p. 412.

⁷⁸ Louise Décarie, « Un spécialiste du Canada français », *QL*, 14 novembre 1957. Un autre étudiant ajoute que, même si nous « n'avons pas de père Lévesque à Montréal, nous avons quand même un bon cours de Sciences Sociales [sic] » (Paul Hudon, « Le comité des débats et l'Union nationale », *QL*, 11 décembre 1958).

⁷⁹ Raphaël Gareau, « La vérité toute nue... », *QL*, 7 octobre 1954. Sur l'aventure de Trudel aux États-Unis, voir l'article de François-Olivier Dorais dans le présent numéro.

peuple intelligent doit profiter de l'expérience des autres⁸⁰. » Ce sentiment de retard avait poussé d'autres Udémiens à créer un groupe appelé Équipe de recherches sociales, dans lequel les étudiants en sociologie et en droit étaient particulièrement nombreux. On y retrouvait des assidus du CRI, dont Philippe Gélinas, élu président d'assemblée de la première réunion du groupe⁸¹.

Ces initiatives nourrissaient le sentiment de faire partie d'une vie scientifique plus large. Un autre Udémien, François Léger, allait plus loin en affirmant : « [S]'il existe une "internationale", nous la voyons dans l'universalité de la connaissance et de sa recherche⁸² ». S'il est vrai que « la civilisation tend à l'unité », poursuivait-il, cette tension promettait de brancher le Québec sur les progrès internationaux, à condition que la nouvelle génération prît en charge ce mouvement. Après tout, ceux qui « fréquent[aient] les universités pour y acquérir la culture [devaient prendre] possession du monde⁸³ ». Ce passage révélait à la fois l'élitisme des étudiants comme futurs leaders et l'exaltation de ce rôle au contact, notamment, du volontarisme et du prométhéisme que l'on associait aux États-Unis. Mais il portait également au-delà, puisque le parti pris américain correspondait à – et l'on pourrait dire, servait à – une réappropriation des mythes fondateurs associés à ce que Gérard Bouchard appelait les collectivités neuves et qui débordaient les seuls États-Unis.

L'Amérique au pluriel

Dans les textes des Udémiens, le flottement sémantique autour de « l'Amérique », qui renvoyait parfois aux États-Unis et parfois à l'ensemble du continent, permettait également aux étudiants de s'inclure dans un mouvement plus large. Selon Léger, « [c]'est dans cette jeunesse de l'Amérique que réside la source de son dynamisme

⁸⁰ Gareau, « Les sciences sociales sur la PNYX », *QL*, 8 mars 1956.

⁸¹ François Aquin, « L'Équipe de recherches sociales », *QL*, 22 janvier 1953.

⁸² François Léger, « Fraternité étudiante, salut du monde! », *QL*, 7 février 1950.

⁸³ *Ibid.*

[...] et c'est là que nous voyons, aujourd'hui même, l'espoir du monde⁸⁴ ». Il est possible que ce flottement ait été utilisé par les étudiants pour ne pas avoir à expliciter l'apport particulier des États-Unis au Canada français. Si l'on mentionnait à l'occasion « l'inspiration qu'[ils] pourr[aient] être l'un pour l'autre », il s'agissait de suggérer une connivence continentale plutôt que des emprunts spécifiques. Cherchaient-ils ainsi à dissocier l'appartenance à l'Amérique et l'influence des États-Unis?

Maurice Demers a montré que les rencontres entre les jeunes Canadiens français et Latino-Américains, organisées par l'Union des latins d'Amérique au cours des années 1940, ont suscité une réflexion sur la place et le futur du Québec en Amérique. Sur le plan universitaire, une étude des rencontres et des échanges entre les Udémiens et les étudiants d'Amérique latine permettrait d'approfondir cette réflexion. Mentionnons seulement ici que ces rencontres ont incité les premiers à définir leur rôle par rapport à des « sociétés nouvelles » moins imposantes que les États-Unis. Le séjour à l'UdeM de huit étudiants sud-américains, en octobre 1954, semble avoir été particulièrement marquant à cet égard. Dans un article racontant leur séjour, Yves Guérard écrivait :

Parmi toutes les nations de l'Amérique du Nord nous sommes nous, Canadiens-français, la nation la plus proche par l'esprit et par le cœur de tous ces peuples latins. Notre petit nombre, notre faiblesse économique sont à leurs yeux des avantages; ils ne craignent pas nos ambitions et notre impérialisme. Et [...] comme eux devront le faire nous avons adapté notre tempérament latin à un milieu anglo-saxon⁸⁵.

⁸⁴ *Ibid.* À ce sujet, voir Bienvenue, *Quand la jeunesse*. Plus rarement, cette appartenance était évoquée sur le plan des valeurs. Paul Hudon utilisait un exemple significatif en appelant à pratiquer « l'intériorisation de nos normes à la manière du Puritain Protestant [*sic*] » afin d'en tirer une énergie nouvelle (Hudon, « Shh! ici l'on dort... », *QL*, 17 janvier 1957).

⁸⁵ Les séjours des étudiants étaient financés par l'organisation américaine The Foundation for Youth and Student Affairs (Yves Guérard, « Ils ont besoin de nous », *QL*, 7 octobre 1954).

C'était une réflexion semblable qui avait cours dans certains milieux sur la situation à Haïti. En effet, une partie de l'élite canadienne-française, à commencer par le clergé et les missionnaires, avait construit un discours dans lequel les Haïtiens, considérés comme proches parents parce qu'une partie de l'élite du pays parlait français, étaient également infantilisés comme *autres* à éduquer et à civiliser⁸⁶. À cet égard, il est étonnant de lire sous la plume de Guérard la remarque suivante à propos des étudiants latino-américains en visite : « Ils ont besoin de nous ». De fait, l'étudiant précisait que les visiteurs sud-américains étaient tous présidents d'actions catholiques et qu'ils venaient chercher de l'aide pour se « rechristianiser » et former un clergé qui, en l'état, était « presque aussi [*sic*] ignorant que le peuple ». La vieille mission catholique du Canada français était reconduite, mais à partir de l'appartenance ambivalente du Québec au Nord, où les « nations [étaient] puissantes et prospères⁸⁷ ».

Cette prétention à aider les nations catholiques du continent pouvait, bien sûr, s'appuyer sur l'extraordinaire essor du missionnariat canadien-français à cette époque⁸⁸. Mais les étudiants tendaient également à insister sur les potentialités inédites du Québec, parfois énoncées sous une forme négative. Luc Cossette écrivait ainsi que la province n'avait « ni le dynamisme conquérant de la surpopulation, ni le désespoir belliqueux de la pauvreté nationale, et pas encore le messianisme international des peuples supérieurs⁸⁹ ». *Pas encore!* La mention d'un possible changement de statut du Québec (d'inférieur à... supérieur?) avait-elle été influencée par les voyages des CRIards, qui se mettaient en scène comme passeurs culturels et, plus précisément, comme passeurs d'expériences du temps, à la fois de l'Europe à l'Amérique, mais également des États-Unis au Canada français? Ici

⁸⁶ Voir Sean Mills, *Une place au soleil : Haïti, les Haïtiens et la refondation du Québec*, Montréal, Mémoire d'encrier, 2017.

⁸⁷ Guérard, « Ils ont besoin de nous ».

⁸⁸ Voir Catherine Foisy, *Au risque de la conversion : l'expérience québécoise de la mission au xx^e siècle (1945-1980)*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2017.

⁸⁹ Cossette, « Le cas Lazure ».

encore, l'originalité des Udémiens tenait à la mise en suspens des identités et des modèles culturels afin d'en arriver à un avenir plus ouvert. Les discours de l'Union des latins d'Amérique, pour leur part, maintenaient l'opposition entre deux « civilisations » (anglo-saxonne et latine)⁹⁰, alors que les Udémiens, tout en braconnant à l'intérieur de cette dichotomie, tendaient à explorer les possibilités de métissage des deux pôles. Dans un énoncé futuriste sur la place du Canada français en Amérique, Hubert Aquin parlait ainsi de « réaliser une formule humaine imprévisible⁹¹ ».

À partir du milieu des années 1950, les escapades étudiantes aux États-Unis, moins nombreuses, auront également moins de retentissement dans *Le Quartier latin*. En 1958, les Udémiens créeront néanmoins les ONU modèles (NUMU), simulations universitaires annuelles des assemblées des Nations Unies qui réuniront des centaines d'étudiants canadiens et américains à l'Université de Montréal. Héritier du moment américain du tournant des années 1950, cet événement était censé « valoriser le statut de l'universitaire dans [la] société québécoise, canadienne, internationale ». Fait nouveau, on visait également à donner de la visibilité à l'idéologie du syndicalisme étudiant et aux étudiants en tant que tels, qui n'étaient plus seulement les ambassadeurs magnifiés et les futures élites de leur collectivité, mais un groupe social de plus en plus conscient de lui-même :

NUMU est certainement l'occasion par excellence de faire connaître notre campus non seulement au Canada, mais aussi outre frontière. Après quatre années d'existence, on peut dire que NUMU est synonyme de l'Université de Montréal, et l'AGEUM possède, durant quelques jours, l'occasion magnifique de se faire connaître des quelques [*sic*] 400 étudiants canadiens et américains qui viennent prendre part aux sessions⁹².

⁹⁰ Maurice Demers, *Connected Struggles: Catholics, Nationalists, and Transnational Relations between Mexico and Quebec, 1917-1945*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2014.

⁹¹ Aquin, « Les miracles se font lentement ».

⁹² Rapport du directeur des relations extérieures de l'AGEUM, 1961-1962 #1,

Les NUMU ne généreront cependant pas d'interviews ou de rencontres particulières avec les étudiants américains, qui seront davantage, un peu comme les étudiants étrangers sur le campus de l'UdeM, des témoins ou, sinon, des faire-valoir de l'internationalisme et de l'évolution du Québec.

Terminons ce cycle de voyages étudiants par un événement qui met en évidence la conjoncture particulière qui donna aux étudiants des années 1947 à 1955 l'occasion de vivre leur moment américain. En 1964, le vice-président de l'AGEUM, Robert Panet-Raymond, participait à une conférence à l'Université Cornell. Il avait passé la majeure partie de son temps à « discuter de l'avenir du Québec », sujet incontournable dans ses nombreuses tournées nord-américaines. Il n'avait pourtant pas particulièrement sympathisé avec les étudiants américains sur place; leur « apathie » et leur « conformisme » l'irritaient. C'est plutôt avec les étudiants colombiens, eux aussi ardents défenseurs du syndicalisme étudiant et dont « les principes sembl[ai]ent tout à fait semblables aux [siens]⁹³ », qu'il avait noué des liens. Il manifestait ainsi, à l'instar de certains de ses prédécesseurs, une ouverture à l'égard d'une Amérique élargie, mais dans un contexte de décolonisation et de luttes sociales et nationales qui avait fait perdre aux États-Unis le bénéfice du doute qu'on leur accordait quant à leur « immense BONNE FOI ».

* * *

La « drôle d'aventure » des étudiants de l'Université de Montréal qui ont participé aux Clubs des relations internationales dans les années d'après-guerre a généré un « moment américain » original dans l'histoire du Québec. Lors des congrès des CRI, mais également à l'occasion d'événements et de banquets, ces étudiants avaient accès au « grand monde », celui des dignitaires, des diplomates et des grands professeurs, largement inaccessible aux autres jeunes gens. En

Archives de l'Université de Montréal, P33/G1,8.

⁹³ Robert Panet-Raymond, Rapport d'une conférence américaine sur l'éducation, 7 mars 1965, Archives de l'Université de Montréal, P33/H1/8,5.

se mêlant à la vie américaine, les étudiants avaient le sentiment d'avoir leur mot à dire et d'être, par effet de proximité et de connivence continentale, à l'avant-garde du progrès de leur collectivité. Après tout, l'un des leurs, élu président des CRI de la région du Moyen-Atlantique, avait montré que les Américains étaient prêts à prendre en compte l'opinion des Canadiens français, qui devaient en retour insuffler à leurs voisins du Sud rien de moins que des principes, la notion de durée et une direction. Ce succès et les expériences qui l'accompagnaient étaient volontiers élargis et projetés vers l'avant : l'accès à un tel monde, à la fois celui des relations internationales et celui plus indéfini de « l'américanité », semblait symboliser et préfigurer des transformations plus vastes au Québec, notamment une dynamisation de son rapport à l'histoire et à la science.

Grâce à ces voyages, les étudiants se sont distanciés de certains récits collectifs afin d'envisager autrement l'avenir du Québec. S'ils puisaient, bien évidemment, dans les discours et les débats de leur communauté, particulièrement ceux de leurs professeurs, ils se sont créé un espace discursif propre, qui se nourrissait des échanges et des rencontres avec l'*autre* américain. Ces circonstances ont amené les Udémiens à se détourner des grands « mythes » qui servaient à définir l'histoire, l'identité et la destinée du Canada français et à utiliser le temps et l'histoire pour s'exprimer. C'est pourquoi la sémantique des temps historiques m'a semblé particulièrement propice pour analyser leur discours. Elle a en outre l'avantage de révéler les stratégies discursives des Udémiens, qui s'exprimaient à coup d'esquisses, d'hypothèses et de projections dans l'avenir en puisant ici dans l'impétuosité de leur jeunesse et là, dans l'ironie, et ce, sans devoir aller directement sur le terrain glissant des idéologies, de la religion et des récits sur la nation, alors sous haute surveillance au Québec. S'il ne s'agissait pas d'un prélude à la lutte épique de la modernité contre l'obscurantisme que mettront en scène plusieurs contemporains des années 1960, il y avait certainement chez les étudiants la valorisation d'un futur inédit qui caractérisera le régime d'historicité

de la Révolution tranquille. Ce rejet et cette valorisation, qui se sont précisés au contact des États-Unis, ont poussé les étudiants canadiens-français à articuler autrement la condition minoritaire du Québec, son héritage européen et son inscription américaine.



Un Américain au Québec : Everett C. Hughes à la découverte du Canada français

Philippe Vienne

Faculté de philosophie et de sciences sociales
Université libre de Bruxelles

Résumé

Everett C. Hughes, de 1927 à 1938, a mené une étude sociologique pionnière de la société québécoise « en transition » par des recherches empiriques. Son analyse sociologique « à la Chicago » implique une réflexion sur les relations ethniques entre deux groupes (tensions et interrelation) et, plus spécifiquement, sur la frontière ethnique où se rencontrent ces groupes. Cet article vise à décrire la « socialisation adulte » (*adult socialization*) du sociologue de terrain, qui entraîne la transformation du « soi » (*self*), quand ce dernier découvre une communauté « autre » que celle où il a vécu sa socialisation primaire et s'en imprègne, à la source d'un enrichissement mutuel de longue durée entre Hughes et le Québec.

Abstract

Everett C. Hughes lived in French Canada from 1927 to 1938. Through empirical research, he worked out a pioneer sociological analysis of the French-Canadian society "in transition," based on a Chicagoan perspective focusing on ethnic relations between populations, especially on the "racial" frontier where these populations meet each other. This paper aims to describe the adult socialization of the ethnographer (Hughes) by showing how his self is transformed in contact with a community "other"

Mens, vol. XX. n^{os} 1-2 (automne 2019 - printemps 2020)

than the one where he was socialized, the result being a long-term mutual profitable relation between Hughes and French Canada and Quebec.

J'avais assisté successivement à bien des fins d'automne, lorsque j'étais enfant, puis adolescent, puis jeune homme, et je savais qu'il est certains endroits où l'on peut en parler mieux qu'ailleurs. C'est ce que l'on appelle se transplanter, pensai-je, et une transplantation peut être aussi nécessaire aux hommes qu'à n'importe quelle autre sorte de créature vivante.

Ernest HEMINGWAY, *Paris est une fête* (1964).

Everett C. Hughes (1897-1983)¹, 53^e président de l'American Sociological Association (ASA), est certainement à l'heure actuelle un des sociologues américains les plus négligés dans la mémoire disciplinaire. Pourtant, l'héritage sociologique qu'il représente est toujours digne d'inspiration, en partie en raison de l'influence décisive qu'il a eue sur des étudiants ou des disciples nettement plus connus que lui-même aujourd'hui, car poussés pour certains au firmament de la discipline, Howard S. Becker, Anselm Strauss et

¹ Cet article se fonde sur un travail d'archives mené au Special Collections Research Center de l'Université de Chicago en 2008 et, durant mon séjour de recherche au département de sociologie de l'Université Laval, à l'invitation de Simon Langlois en 2015, sur les archives de l'Université Laval (Fonds Falardeau et G.-H.-Lévesque). Je remercie les deux services d'archives pour leur aide précieuse durant ces recherches. L'autorisation de publier les extraits d'archives d'Everett Hughes a été obtenue de l'Université de Chicago. Je remercie en particulier Rick Helmes-Hayes, Simon Langlois et mesdames Brock et Schneewind, les deux filles d'Everett Hughes, pour leur aide récente sur mon projet de recherche visant à rédiger une biographie sociologique d'Everett Hughes, de même que M^{me} Mira Falardeau et feu M. Paul-H. Falardeau. Je remercie également les deux évaluateurs de l'article et les échanges avec les éditeurs. Le fonds d'archives Hughes à Chicago et le fonds Ernest W. Burgess seront désignés ci-après par les sigles ECHP [Everett Cherrington Hughes Papers] et EWBP [Ernest Watson Burgess Papers]. Les archives de Jean-Charles Falardeau à l'Université Laval seront désignées par l'abréviation AJCF [Archives Jean-Charles-Falardeau].

Erving Goffman au premier rang². Ce relatif oubli disciplinaire concernant Hughes³ est en revanche moins marqué au Canada, au point même, comme Hughes lui-même le relevait avec humour, qu'on a parfois pris cette sorte de « saint patron » américain des sciences sociales canadiennes⁴... pour un authentique sociologue canadien⁵. La monographie que Hughes a consacrée à l'étude sociologique du Canada français, *French Canada in Transition* (1943)⁶, largement diffusée dans sa version américaine comme dans sa traduction québécoise, est à cet égard considérée comme un classique de la sociologie canadienne.

Hughes a entretenu avec le Québec, ou plutôt avec le Canada français, comme on préférerait le dire durant la majeure partie de sa vie et de son travail sociologique, une relation intense de cinquante ans, tant sur le plan professionnel que personnel. En tant que sociologue, Hughes est reconnu comme un des « pionniers⁷ » de la recherche en sciences sociales sur le Québec et un des premiers à avoir pu disposer « d'une problématique d'analyse générale du Canada

² Philippe Vienne, « The Enigma of the Total Institution: Rethinking the Hughes-Goffman Intellectual Relationship », *Sociologica*, vol. 2 (2010), p. 1-30, [En ligne], [<http://www.sociologica.mulino.it/doi/10.2383/32720>].

³ Rick Helmes-Hayes, « Everett Hughes: Theorist of the Second Chicago School », *International Journal of Politics, Culture and Society*, vol. 11, n° 4 (1998), p. 622, 658 et 666.

⁴ David Riesman, « The Legacy of Everett Hughes », *Contemporary Sociology*, vol. 12, n° 5 (septembre 1983), p. 477.

⁵ L'erreur est notamment commise par Kimball Young, un ancien assistant de W. I. Thomas à Chicago, interviewé en 1968 à l'âge de 75 ans. L'interview contient bon nombre d'erreurs factuelles dont celle-ci, qui n'a pas été corrigée par les éditeurs quand elle a été publiée (Kimball Young, Fred B. Lindstrom et Ronald Hardert, « Kimball Young on the Chicago School: Later Contacts », *Sociological Perspectives*, vol. 31, n° 3 (juillet 1988), p. 308).

⁶ Everett C. Hughes, *French Canada in Transition*, Chicago, University of Chicago Press, 1943 [traduction française : *Rencontre de deux mondes : la crise d'industrialisation du Canada français*, Montréal, Éditions Lucien Parizeau, 1945].

⁷ Hubert Guindon, « Réexamen de l'évolution sociale du Québec », dans Marcel Rioux et Yves Martin, (dir.), *La société canadienne-française*, Montréal, HMH, 1971, p. 159.

français⁸ », cette société qu'Horace Miner⁹ avait décrite en 1938 comme encore peu étudiée du point de vue sociologique, sauf précisément pour les travaux pionniers de Hughes. C'est, à dater de 1928 et jusqu'à la toute fin des années 1970, soit durant l'essentiel de la vie et de la carrière sociologique d'Everett Hughes, une relation qui occupa sans doute la première place dans ses préoccupations comme sociologue, ce qui amena aussi ce dernier à « avoir une influence profonde sur le développement de la sociologie canadienne¹⁰ ».

Sur le plan plus personnel, certains auteurs ont souligné un attachement presque amoureux de Hughes pour le Québec¹¹, mais aussi, sur un plan plus sociopolitique, pour l'émancipation sociale de cette province, pour ce qui pouvait en particulier amener cette « sorte d'Irlande d'Amérique du Nord », évoquée en ces termes en 1966 par son disciple Jean-Charles Falardeau¹², à « entrer dans la modernité¹³ ». La société canadienne-française d'alors, pour un Américain, est un brin exotique. Elle est également chaleureuse, et ce n'est pas en touriste américain un peu distrait, mais en observateur attentif, empathique et même franchement intrigué que Hughes va la découvrir, un peu comme Hemingway dans l'exergue découvre

⁸ Marcel Fournier, « Un intellectuel à la rencontre de deux mondes : Jean-Charles Falardeau et le développement de la sociologie universitaire au Québec », dans Fernand Dumont et Yves Martin, (dir.), *Imaginaire social et représentations collectives : mélanges offerts à Jean-Charles Falardeau*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1982, p. 368.

⁹ Horace Miner, « Changes in Rural French-Canadian Culture », *American Journal of Sociology*, vol. 44, n° 3 (1938), p. 365.

¹⁰ Howard S. Becker et Barrie Thorne, « Everett Cherrington Hughes (1897-1983) », *ASA Footnotes* (avril 1983), p. 8.

¹¹ Nicole Gagnon, « Le département de sociologie (1943-1970) », dans Albert Faucher (dir.), *Cinquante ans de sciences sociales à l'Université Laval*, Québec, Faculté des sciences sociales et Presses de l'Université Laval, 1988, p. 78.

¹² Jean-Charles Falardeau, *Sociologie du Québec en mutation : aux origines de la Révolution tranquille*, introduction et choix de textes par Simon Langlois et Robert Leroux, Québec, Presses de l'Université Laval, 2013, p. 211.

¹³ *Ibid.*, p. 370. Voir ma note critique sur Falardeau dans la revue *Recherches sociographiques*, vol. 58, n° 1 (janvier – avril 2017).

Paris en s'y *transplantant*. Cet article¹⁴ vise à décrire l'histoire de la « socialisation adulte » (*adult socialization*) d'un Américain transplanté au Québec, au sens que Becker donne à cette notion, à savoir la transformation du « soi » (*self*) éprouvée par un adulte dans des situations déterminées, phénomène que Becker étudie notamment à l'aide du concept d'ajustement situationnel exprimant toutes les adaptations nécessaires aux situations nouvelles. Becker synthétise ce faisant deux approches théoriques propres aux origines de l'école de Chicago, une analyse interactionniste symbolique dérivée des travaux de George H. Mead et une analyse situationnelle dérivée des travaux de William I. Thomas. Pour le dire simplement, les transformations du « soi » à l'âge adulte sont construites à partir d'adaptations de l'individu à des situations nouvelles, en endossant des définitions de la situation érigées par l'« autre généralisé » défini par Mead, cet « autre » dont on a progressivement appris à prendre les attitudes¹⁵. La posture du sociologue ou de l'anthropologue de terrain n'est pas tellement différente, ce dernier devant lui aussi s'adapter à une série de contraintes et de contingences nouvelles, notamment sur le plan linguistique, et apprendre à définir la situation comme le font les « indigènes », puis à réguler son comportement sur ces nouvelles définitions de la situation érigée par les « autres » sur de longues périodes d'observation, tout en restant suffisamment sociologue ou anthropologue pour ne pas devenir l'autre complètement (*going native*).

¹⁴ Cet article est le premier d'une série de cinq articles sur la relation de Hughes avec le Québec, intégrés à un projet de recherche portant sur une biographie intellectuelle de ce sociologue. Le deuxième et le troisième article de cette série se concentreront sur le travail de terrain des Hughes à Drummondville, avec une analyse critique et épistémologique des conditions de terrain. Les articles suivants porteront sur la rencontre de Hughes avec Jean-Charles Falardeau, la préparation de *French Canada in Transition* et la contribution de Hughes au développement de l'école sociologique de l'Université Laval.

¹⁵ Howard S. Becker, *Le travail sociologique : méthode et substance*, Fribourg, Academic Press Fribourg et Éditions Saint-Paul, 2006, p. 361-397.

Nous allons voir que la relation particulière que Hughes a nouée avec le Québec francophone est à l'origine d'une telle transformation du « soi » en ce qui le concerne. Hughes a été socialisé par le Québec, mais pas « converti » au sens où la transformation de l'identité aurait été complète et radicale, comme l'est une conversion religieuse par exemple¹⁶. Hughes a acquis les nouvelles définitions de la situation propres à la vie québécoise, mais sans pour autant être transformé en Québécois, sa résistance à une socialisation complète étant indissociable autant des garde-fous liés à la posture du sociologue (maintenir son détachement face aux personnes que l'on étudie) que des propriétés de son habitus incompatibles avec certaines définitions de la situation québécoise¹⁷.

Un Américain à la découverte du Canada français

En 1927, à la veille de boucler son doctorat en sociologie à l'Université de Chicago sous la supervision de Robert E. Park, Everett Hughes vient d'atteindre la trentaine. Sur recommandation de Park, il obtient son premier poste de professeur à l'Université McGill¹⁸. Robert Weiss, un ami et collègue de Hughes dans les années 1960, y verra même de la part de Park, une sorte de « mission » sociologique assignée à Hughes, celle de contribuer à diffuser la sociologie au Canada :

La façon dont Everett parlait de Park comme ayant arrangé pour lui ce poste à Montréal, c'était un peu comme un évêque de l'Église méthodiste qui aurait demandé au père de Hughes de prendre en charge une congrégation qui était encore sans chef spirituel¹⁹. [Ma traduction]

¹⁶ Philippe Vienne, « De l'institution totale aux rites d'institution : les théories de la conversion », dans Pascal Lardellier (dir.), *Actualité de Goffman : de l'interaction à l'institution*, Paris, L'Harmattan, 2015, p. 109-120.

¹⁷ J'ai esquissé l'habitus d'Everett Hughes dans l'article « The Natural History of Everett Cherrington Hughes: a Master of Fieldwork », dans Rick Helmes-Hayes et Marco Santoro (dir.), *The Anthem Companion to Everett Hughes*, New York, Anthem Press, 2016, p. 93-114.

¹⁸ Robin Ostow, « Everett Hughes: The McGill Years », *Society = Société*, vol. 8, n° 3 (1984), p. 12.

¹⁹ Robert S. Weiss, « Remembrance of Everett Hughes », *Qualitative Sociology*,

La phrase de Weiss sonne d'autant plus juste que Hughes vient à McGill en tant qu'*assistant professor*²⁰, pour y seconder Carl Dawson, un autre ancien étudiant de Park, dans le minuscule département de sociologie qui se composait à son arrivée de deux sociologues en tout et pour tout²¹. Dawson, en plus d'être le fondateur du département de sociologie, est également un ancien pasteur méthodiste²². Hughes, fils de pasteur méthodiste, est donc lié à Dawson par une commune identité religieuse et sociologique.

Hughes ne connaît alors du Canada et, spécifiquement, du Canada français que ce que la famille de sa femme Helen, une famille anglophone d'origine ontarienne, a pu lui décrire²³. Il vient en effet d'épouser Helen MacGill, ancienne condisciple sur les bancs de l'Université de Chicago (Helen sera également supervisée pour sa thèse par Park), juste avant leur déménagement à Montréal en octobre 1927²⁴. La famille d'Helen occupe une position très en vue dans le Canada anglophone, et à Vancouver, Helen Gregory (épouse MacGill), la belle-mère de Hughes, est la première femme nommée à un poste de juge (dans un tribunal de la jeunesse) au Canada, occupant ainsi une position emblématique pour l'émancipation féminine au Canada²⁵.

vol. 19, n° 4 (1996), p. 550. À partir de ce point, toutes les citations en anglais ont été traduites, y compris les extraits d'archives de Hughes.

²⁰ ECHP, Box 1, Folder 1 « Vitæ ».

²¹ Ostow, « Everett Hughes... », p. 12.

²² La monographie de Marlene Shore sur les débuts de la sociologie à McGill présente une analyse remarquable de la période qui nous intéresse ici, mais en se centrant sur la carrière et les travaux de Dawson beaucoup plus que sur Everett Hughes (Marlene Shore, *The Science of Social Redemption: McGill, the Chicago School, and the Origins of Social Research in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1987).

²³ Le grand-père d'Helen MacGill, Silas Ebenezer Gregory, a vécu une partie de sa vie au Québec (Richard I. Bourgeois-Doyle, *Her Daughter the Engineer: The Life of Elsie Gregory MacGill*, Ottawa, NRC Research Press, 2008, p. 32).

²⁴ ECHP, Box 1, Folder 6 « Family History ».

²⁵ Richard I. Bourgeois-Doyle, *Her Daughter the Engineer...*, p. 35-38.

En rejoignant l'embryonnaire département de sociologie de McGill²⁶, Hughes se rend, hélas, très vite compte que les autorités locales et surtout les facultés de tutelle n'encouragent pas vraiment le développement de la sociologie²⁷, du moins telle qu'elle avait pu fleurir dans les universités américaines de premier plan : « Quand Helen MacGill et moi, tout juste mariés, sommes allés à McGill, nous nous sommes retrouvés dans un endroit où la sociologie n'était pas tenue en grande estime dans l'esprit de la plupart des gens²⁸ ».

Hughes se rend compte en l'occurrence que Dawson et lui sont avant tout censés enseigner et ne sont absolument pas encouragés à mener des recherches comme l'équipe de Chicago, autour de Park et d'Ernest W. Burgess en particulier, avait pu en pratiquer : « Nous n'avions à effectuer aucune recherche à McGill. Mais Dawson et moi avons décidé que nous ferions quelque chose²⁹. »

Avant son arrivée à Montréal à l'automne 1927, Hughes avait l'ambition, en accord avec Park, de prolonger son doctorat par une recherche postdoctorale sur l'étude du commerce mondial³⁰. Mais le Canada français, précise-t-il, se révéla rapidement « un champ d'étude plus intéressant », ce qui l'amena à dégager sur place un projet de recherche complètement nouveau, complémentaire à celui du Canada anglophone étudié par Dawson³¹ : « Il [Dawson] étudia l'Ouest

²⁶ Pour une description plus détaillée du travail d'enseignement de Hughes à McGill, voir Ostow, « Everett Hughes... », p. 12-16 et Helmes-Hayes, « Everett Hughes... », p. 621-673. Hughes en donne quelques éléments lui-même en précisant que ses premiers étudiants à McGill, reconvertis d'autres filières, étaient parfois plus âgés que lui (Everett C. Hughes, *The Sociological Eye: Selected Pages on Institutions & Race*, Chicago, Aldine Publishing Company, 1971, p. 567). Marcel Fournier souligne le dynamisme de McGill dans la production de mémoires de maîtrise en sociologie avant 1940 (Fournier, « Un intellectuel... », p. 363).

²⁷ Ostow, « Everett Hughes... », p. 12.

²⁸ Lettre d'Everett Hughes à Jean Burnet, 9 septembre 1974, ECHP, Box 16, Folder « Burnet J. ».

²⁹ ECHP, Box 1, Folder 14 « Interviews ».

³⁰ Le projet abandonné est évoqué dans une lettre à Lee Braude du 5 novembre 1970, ECHP, Box 15, Folder « Braude L. ».

³¹ Everett C. Hughes, Memorandum on Ethnographic or Sociological Fieldwork, ECHP, Box 24, Folder « Falardeau #2 ».

canadien [*the Frontier*]³² et moi j'étudiai les Canadiens français. C'était une division du travail évidente et nous avons travaillé là-dessus durant onze ans³³. »

Le projet de recherche original de Hughes (étudier le Canada français dans sa dimension sociologique), s'inscrit sur un territoire à peu près vierge, au moins du point de vue d'un sociologue américain³⁴, si l'on excepte les travaux du pionnier francophone Léon Gérin³⁵, qui ne connut jamais de carrière universitaire et conduisit donc ses recherches empiriques, d'orientation leplaysienne, en « amateur » éclairé³⁶.

L'indifférence des autorités de McGill pour la recherche sociologique se doublait d'une hostilité particulière, nous dit Hughes, à l'idée d'étudier dans une perspective sociologique le Canada français. Robin Ostow³⁷, à partir d'une conférence de Hughes prononcée à McGill en 1965, et encore inédite à ce jour [« French-Canada still in Transition »], nous en donne un éclairage saisissant. Hughes affirme lors de cette conférence :

Dans la mesure où le monde académique était intéressé par le Canada français, c'était [seulement] le passé qui les intéressait... Le Canadien français auquel le McGill de l'époque s'intéressait était le bon [Canadien français], celui qui comme le bon Indien, était [un Indien] mort. C'était en effet le Canadien français qui s'était construit une jolie maison de pierre, portait des mocassins et une tuque pour aller marcher avec ses raquettes dans les bois nordiques durant ce long, très long hiver³⁸.

³² Au sens de la « ruée » vers l'ouest.

³³ ECHP, Box 1, Folder 14 « Interviews ».

³⁴ Du point de vue américain, celui d'une sociologie organisée en départements et en sociétés savantes depuis la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, la sociologie au Québec était encore une protosociologie.

³⁵ Everett C. Hughes, *The Sociological Eye*, p. 536. La première mention des travaux de Gérin par Hughes apparaît dans un article de 1938 (Everett C. Hughes, « Industry and the Rural System in Quebec », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, vol. 4, n° 3 (1938), p. 345).

³⁶ Voir le numéro de la revue *Recherches sociographiques* consacré à Gérin et dirigé par Frédéric Parent (vol. 55, n° 2).

³⁷ Ostow, « Everett Hughes... », p. 14.

³⁸ *Ibid.*, p. 14.

Ce passage est particulièrement important. À l'Université McGill, l'hostilité des disciplines consacrées pour la sociologie, nouvelle venue³⁹, se double d'une aversion particulière envers l'étude sociologique du Canadien français moderne. La métaphore brutale du *bon Indien qui est un Indien mort* avait déjà été employée par Hughes en d'autres occasions, de façon délibérée, pour décrire la cruauté du traitement que les Anglo-Américains réservaient aux Amérindiens et mettre en évidence la responsabilité collective des Américains sur cet ethnocide, point de départ pour penser d'autres atrocités et génocides ultérieurs⁴⁰. Ce que Hughes disait, en moraliste, c'est qu'il est nécessaire pour les Américains de ne pas négliger leur propre « paille dans l'œil », si je puis dire, en matière d'ethnocide, avant de penser aux ethnocides commis par d'autres sociétés. Ici Hughes opère une translation brutale à la situation québécoise sur le plan culturel, certains anglophones n'étant pas sans rêver à une assimilation complète de la minorité ethnique francophone, assimilation qui ferait d'elle une simple image typique d'un passé jugé révolu et qui devait rester un anachronisme charmant. L'étude sociologique du Canada français contemporain revêtait donc un caractère quelque peu sulfureux en milieu anglophone.

Une socialisation progressive à la vie québécoise

Hughes, durant les mois qui suivent son engagement et précèdent son arrivée à Montréal, s'était déjà préparé intellectuellement « en

³⁹ Marlene Shore donne un aperçu très détaillé de l'hostilité des autorités de McGill pour la sociologie à la fin des années 1930, celles-ci y voyant notamment le danger d'une sorte de socialisme agissant sous couvert de discipline universitaire (Shore, *The Science of Social Redemption*, p. 262-266).

⁴⁰ Voir, en particulier, la lettre de Hughes à Ernest Burgess du 12 avril 1948, EWBP, Box 9, Folder 3. Hughes y évoque une conférence qu'il a prononcée à cette époque devant des étudiants allemands, durant son séjour comme professeur invité à l'Université de Francfort dénazifiée. Il y a apostrophé brutalement les étudiants sur le passé nazi, mais en employant délibérément la métaphore de la culpabilité américaine sur le génocide amérindien afin de montrer que celui qui accuse doit également se juger lui-même.

lisant le plus possible sur les Canadiens français », dont il se rend compte alors qu'ils constituent une partie importante de Montréal⁴¹. Mais avec l'arrivée dans la métropole du couple de sociologues, Hughes se lance dans un processus délibéré bien plus contraignant d'immersion progressive dans la culture québécoise, notamment en ce qui a trait à l'acquisition de la langue française :

Nous avons construit des connexions avec le milieu francophone [de Montréal] et immédiatement commencé à apprendre la langue française parlée au Canada [...]. Pour accélérer l'apprentissage, nous avons presque immédiatement appelé l'université francophone, l'Université de Montréal, et obtenu qu'un jeune [étudiant] vienne chez nous une fois par semaine, pour une heure au moment du *tea time*, afin de parler en français. Nous avons fait cela durant quelques années [...]. Ce fut un plan couronné de succès⁴².

Hughes précise les jalons ultérieurs de cette immersion dans la vie francophone : « Je lisais avidement en français (...) et Helen et moi allions voir les pièces et les films français; nous prenions nos congés à la campagne et nous avons eu ainsi un grand nombre de contacts avec la jeunesse québécoise⁴³ ».

La familiarisation avec le monde francophone passait en particulier par une lecture de romans canadiens de langue française. L'apprentissage de Hughes auprès de Robert Park à Chicago était fondé sur l'idée que, pour comprendre une communauté, il faut en lire la littérature romancée, avec l'argument solide « que, si vous souhaitez étudier quelque problème que ce soit, vous devez en apprendre plus sur le cadre local⁴⁴ ». Hughes se lance ainsi dans la lecture de romans québécois, dès cette époque et pour longtemps⁴⁵,

⁴¹ Hughes, *The Sociological Eye*, p. 531.

⁴² Memorandum on Ethnographic or Sociological Fieldwork, ECHP, Box 24, Folder « Falardeau #2 ».

⁴³ Lettre de Hughes à Aileen D. Ross et à Oswald Hall du 3 novembre 1977, ECHP, Box 54, Folder « Ross Aileen ».

⁴⁴ ECHP, Box 1, Folder 6 « Family History ».

⁴⁵ Riesman, « The Legacy... », p. 477; Weiss, « Remembrance... », p. 547.

certaines de ceux-ci étant déjà évoqués dans les articles publiés par Hughes dans les années 1930.

Même la résidence des Hughes, que ce choix fût délibéré ou non, se révéla propice à cette socialisation, comme elle se situait sur la rue Sherbrooke, au croisement de Bleury, juste à la limite entre les deux communautés linguistiques⁴⁶ :

Nous avons pris un petit appartement dans une partie de la ville très anglophone [...]. Nous étions [...] à la frontière d'un secteur extrêmement francophone de la ville. Si vous marchiez vers l'est à partir d'où nous vivions, vous étiez en territoire complètement francophone sur des kilomètres et des kilomètres⁴⁷.

Ces efforts pour s'imprégner de la langue et de la culture des Québécois montrent la « socialisation adulte » des Hughes à la vie culturelle québécoise, une socialisation souhaitée qui avait un caractère nettement atypique dans l'environnement strictement anglophone de McGill :

Nos collègues à l'Université McGill étaient tous de langue anglaise; c'est ainsi qu'ils avaient obtenu leurs emplois. Il y avait quelques francophones qui [y] enseignaient le français, mais en dehors de cela ils [les collègues] étaient des gens de milieu anglophone avec peut-être même moins de connaissance du français que nous n'en avions [ma femme et moi]. J'ai bien peur que mon collègue Carl Dawson n'ait jamais cherché une occasion de parler français. Il en parlait juste quelques mots et les prononçait avec un très fort accent canadien-anglais⁴⁸.

En tant que professeur à McGill, Hughes aurait pu choisir de vivre dans le microcosme anglophone de la métropole sans jamais se « mêler » aux francophones, comme plusieurs de ses collègues le

⁴⁶ Robin Ostow situe cette frontière sur la rue Sherbrooke, au-delà de la rue Bleury, en direction de l'est (*Ibid.*, p. 12).

⁴⁷ Memorandum on Ethnographic or Sociological Fieldwork, ECHP, Box 24, Folder « Falardeau #2 ».

⁴⁸ Le fait est confirmé dans Shore, *The Science...*, p. 255.

faisaient en restant uniquement dans la « bulle » anglophone évoquée plus haut. Mais les Hughes ont cherché au contraire à se rapprocher sensiblement de la communauté francophone pour mieux la comprendre sur le plan sociologique :

En réalité, c'était un effort considérable que de vivre une vie dans laquelle nous pourrions mener autant d'observations inhérentes à nos études de terrain du Canada français. Nous pouvions aller dans les églises [francophones] – nous l'avons fait – nous pouvions aller voir des films [en français] ou nous pouvions monter dans un train pour visiter des villages [canadiens-]français, ce que nous avons fait souvent, ou nous pouvions plus simplement aller dans les quartiers francophones de Montréal. Nous pouvions aller voir les théâtres français et les salles de cinéma ou nous pouvions parler aux gens dans la rue. Mais, dans notre vie ordinaire, nous avions à faire un effort particulier pour vivre cette vie qui produirait des résultats pour nos études de terrain. Nous l'avons fait, mais je pense qu'il est important de noter que cela a représenté un gros effort. Nous avions à chercher des occasions de mener notre travail de terrain. Si quelqu'un partait dans un village [canadien-]français, la minute même où il se retrouvait dans la rue ou sur la route, il devait parler français parce que la vie se déroulait en français⁴⁹.

Une sociologie des relations ethniques entre deux communautés

Sur le plan conceptuel, Hughes entendait étudier les Canadiens français à la fois en tant que *groupe ethnique* et en tant que *minorité* (dans l'espace canadien ou, plus largement, nord-américain). Ce projet s'inscrit dans la continuité des travaux de Park sur l'étude des relations ethniques et « raciales », pour le dire à l'américaine, un des sujets de recherche les plus emblématiques de ce dernier⁵⁰. Le projet renvoie même à une double influence, celle de Park d'abord mais

⁴⁹ Memorandum on Ethnographic or Sociological Fieldwork, ECHP, Box 24, Folder « Falardeau #2 ».

⁵⁰ Voir Suzie Guth, « De Strasbourg à Chicago : Robert E. Park et l'assimilation des Noirs américains », *Revue des sciences sociales*, n° 40, 2008, p. 62-73.

aussi, un peu plus tard, celle du gendre de ce dernier, l'anthropologue Robert Redfield, qui était le meilleur ami de Hughes durant leurs études à Chicago, et auquel Hughes empruntera une grille d'analyse qui permet de penser « les changements [en cours] dans la culture et les institutions canadiennes-françaises⁵¹ ».

Hughes explique la dimension ethnique de son projet de recherche comme suit : « Il était évident pour moi que la chose la plus intéressante au Canada et, en particulier, dans l'est du Canada, était le cadre relationnel complexe entre les Canadiens français et les anglophones⁵² ». Le Canada français était pour lui « l'endroit idéal pour mener une étude ethnique qui soit à la fois de grande ampleur et à caractère comparatif⁵³ » sur un territoire « où deux groupes ethniques se rencontrent⁵⁴ ». C'était le cas de figure sociologique de la « frontière ethnique, de la rencontre entre les Canadiens français et anglais dans les villes et les bourgades en expansion du Québec⁵⁵ ». Hughes s'employa donc « de plus en plus à étudier les changements dans les relations entre les Canadiens français et les Canadiens anglais dans la province de Québec⁵⁶ ».

Si le premier cadrage sociologique est d'ordre ethnique, celui de la *rencontre de deux mondes* (ethniques), pour employer ici l'heureuse expression de Falardeau dans sa traduction de la monographie de Hughes en 1945 (*French Canada in Transition*), le second cadrage en est

⁵¹ *Ibid.*, p. 535. Redfield avait commencé ses études de certaines communautés au Mexique à la maîtrise et les avait poursuivies au doctorat (Jean-Michel Chapoulie, *La tradition sociologique de Chicago*, Paris, Seuil, 2001, p. 354).

⁵² Dans une lettre à Lawton Robert Burns du 25 octobre 1977, ECHP, Box 16, Folder « Burns Lawton ».

⁵³ ECHP, Box 1, Folder 6 « Family History ». La comparaison viendra notamment de l'étude empirique que Hughes mène sur la région du Rhin en Allemagne, au cours d'un séjour de recherche. Le Rhin est aussi la « rencontre de deux mondes », celui d'une région catholique transformée par une industrialisation d'origine protestante (Everett C. Hughes, « The Industrial Revolution and the Catholic Movement in Germany », *Social Forces*, vol. 14, n° 2 (1935), p. 286-292).

⁵⁴ ECHP, Box 1, Folder 6 « Family History ».

⁵⁵ ECHP, Box 2, Folder 10 « Biography ».

⁵⁶ ECHP, Box 1, Folder 10 « Race ».

indissociable et donne une certaine complexité à l'analyse, au-delà du cadrage imaginé au départ par Park et par des sociologues proches de ce dernier⁵⁷. C'est celui du processus d'industrialisation du Canada français :

Je me suis retrouvé mêlé à des études de situations constituées à la fois de frontières ethniques et de frontières d'industrialisation. [...] Je suis arrivé là au bon moment pour œuvrer en pionnier dans l'étude de l'urbanisation et de l'industrialisation de cette région du monde⁵⁸.

L'originalité de cette étude tient à la focalisation sur la modernisation économique du Québec, qui s'effectue par la transition de la société rurale vers la société industrielle, comme Hughes le souligne ici :

Jusqu'alors, les études sur le Canada français avaient insisté sur l'aspect rural de cette culture. Il était évident pour le nouveau venu que les Canadiens français étaient déjà devenus une population de petite ou de grande ville, dans les faits sinon dans l'esprit. J'ai entrepris d'étudier une petite ville industrielle afin de voir quel effet avait l'arrivée de l'industrie sur la culture et les institutions des Canadiens français et sur leurs relations avec les Anglais. Ces derniers étaient les patrons de l'industrie tandis que les Canadiens français étaient les entrepreneurs de plus petites entreprises commerciales⁵⁹.

Hughes précise encore à propos de son cadre théorique qu'il a développé « la notion de division du travail entre des groupes raciaux et ethniques qui travaillent à l'intérieur d'une même économie⁶⁰ ». Dans le cas du Québec, la pression pour l'industrialisation émanait

⁵⁷ Voir, notamment, pour une approche critique, Chapoulie, *La tradition sociologique de Chicago...*, p. 327.

⁵⁸ Dans un document non daté et intitulé « Some Problems of Ethnic and Industrial Frontier », envoyé à son collègue Conrad Arensberg, de l'Université Columbia, ECHP, Box 8, Folder « Arensberg Connie ».

⁵⁹ Dans une présentation biographique datant de 1965-1966, ECHP, Box 1, Folder 1 « Vitæ ». Nous reviendrons dans le deuxième article de cette série sur l'étude de la petite ville industrielle de Drummondville. Les Hughes lui donneront le nom d'emprunt de Cantonville.

⁶⁰ ECHP, Box 1, Folder 10 « Race ».

des patrons anglophones⁶¹ et suscitait, selon Hughes, la résistance des autorités de l'Église catholique, cette transformation sociologique suscitant leur inquiétude par ses conséquences potentielles sur la sécularisation du prolétariat catholique :

Beaucoup des Canadiens français étaient, bien sûr, des fermiers, des *habitants* [en français dans le texte]. Et l'Église catholique à laquelle ils appartenaient faisait tout ce qu'elle pouvait pour les maintenir dans un milieu rural. Ils [les membres du clergé] n'essayaient pas de les empêcher [pourtant] de chercher du travail dans les industries; par ailleurs, le Canada français devenait de plus en plus rapidement urbanisé et industrialisé⁶².

Sur la frontière ethnique

L'article de Hughes intitulé « The French-English Margin in Canada » est celui qui témoigne le plus de ce stade dans la recherche. Il paraît en 1933 dans l'*American Journal of Sociology*. La publication dans l'une des deux revues américaines les plus importantes de la discipline est emblématique de l'aboutissement strictement théorique du projet, mais pas encore empirique. Hughes y formalise en effet sa recherche à partir d'une double direction conceptuelle pour étudier la frontière entre les deux groupes linguistiques du Canada, celle de la « différence de cultures » et celle des « relations sociales et de l'organisation sociale⁶³ ».

Le Canada français, précise Hughes, est une « aire culturelle » qui n'a pas d'équivalent au nord du Rio Grande, par sa capacité

⁶¹ Hughes fera également dans un autre article la comparaison avec la situation industrielle américaine : un patronat anglophone y rencontre un prolétariat immigré et polyglotte (Everett C. Hughes, « Industry and the Rural System in Quebec », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, vol. 4, n° 3 (1938), p. 341).

⁶² Memorandum on Ethnographic or Sociological Fieldwork, ECHP, Box 24, Folder « Falardeau #2 ».

⁶³ Everett C. Hughes, « The French-English Margin in Canada », *American Journal of Sociology*, vol. 39, n° 1 (1933), p. 1.

remarquable à résister à une assimilation souhaitée par une majorité anglophone canadienne ou, plus largement, nord-américaine⁶⁴. Dans un article plus tardif⁶⁵, Hughes dira même que cette spécificité culturelle est « un miracle culturel héroïque » que l'on doit « accepter et même respecter⁶⁶ ». Mais le Canadien français, précise Hughes, n'est pas une « race ». Il n'y a aucune marque d'identification spécifiquement « raciale », précise Hughes, chez le Canadien français. En revanche, le Canada français relève, selon lui, plus d'une *nation* spécifique, bien qu'elle n'ait pas, à l'échelle canadienne, de frontières claires, ni d'élan « considérable pour une séparation politique [avec le reste du Canada]⁶⁷ ».

Hughes devra revoir ce dernier jugement par la suite. Mais, précise-t-il, le Canadien français constitue « une sorte distincte d'être humain, qui est quelquefois douloureusement conscient de cette spécificité ». Celle-ci s'exprime de façon emblématique dans les villages ruraux où se retrouve le plus clairement ce que Redfield appelle la « mentalité traditionnelle » (*folk mentality*⁶⁸), nous dit-il. À l'opposé, le Canadien français urbain, s'il est toujours « unique » culturellement, est cependant rattaché socialement « à un monde plus vaste⁶⁹ ».

⁶⁴ *Ibid.*, p. 1.

⁶⁵ Hughes, « Industry and the Rural System... », p. 349.

⁶⁶ Falardeau emploiera en 1979 l'image d'une « déconcertante enclave culturelle française » (Falardeau, *Sociologie du Québec en mutation...*, p. 312), telle que des observateurs étrangers à cette société peuvent la découvrir avec surprise.

⁶⁷ Hughes, « The French-English Margin... », p. 2.

⁶⁸ On a traduit « *folk* », le plus souvent, par « rural » ou « villageois » (Chapoulie, *La tradition sociologique de Chicago...*, p. 313) ou, encore, par « simple, archaïque et paysan » (Marcel Fournier et Gilles Houle, « La société québécoise et son objet : problématiques et débats », *Sociologie et sociétés*, vol. 12, n° 2 (1980), p. 33). Il manque sans doute à la traduction une des acceptions intéressantes du terme anglais, celle de « porteur de traditions », en lien notamment avec la discussion ébauchée à ce sujet dans la nouvelle préface que Miner donnera à sa réédition de *Saint-Denis* (Horace Miner, *Saint-Denis : un village québécois*, LaSalle, Hurtubise HMH, 1985, p. 16 [traduction de la réédition américaine de 1963]).

⁶⁹ Hughes, « The French-English Margin... », p. 2.

Hughes saisit bien également les *deux visions* croisées sur le Canada français, celle des anglophones, qui pensent la spécificité culturelle francophone comme une résistance tenace et problématique à l'assimilation⁷⁰, et la vision francophone qui met en avant le danger de se perdre (culturellement) dans le monde anglophone englobant. Cette peur de se perdre est à la source, dira Hughes, d'un sentiment très vif chez le Canadien français de sa spécificité culturelle. Le sociologue, dans ce contexte, précise-t-il, se doit pour comprendre une culture d'intégrer aussi à son analyse les sentiments et les émotions qui accompagnent cette culture⁷¹.

Ces émotions se traduisent essentiellement, dans les relations biethniques, par une « antipathie » réciproque, le paradoxe étant pourtant que cette antipathie n'empêche pas qu'il y ait une interinfluence notable entre les deux groupes en question⁷². La culture canadienne-française est en effet « pénétrée » par des éléments de la culture nord-américaine anglophone, sous forme de livres, de films, de biens de consommation, d'articles de journaux ou encore de publicités⁷³. Mais la culture canadienne-française, en tant que telle, est « locale et [inter]

⁷⁰ Rick Helmes-Hayes précise, à juste titre me semble-t-il, que le modèle de Hughes, celui du peuple canadien-français comme « nation » et minorité en relations ethniques avec une majorité, se construisait en rupture avec les thèses de Park (*et al.*) sur une assimilation inévitable (Helmes-Hayes, « Everett Hughes... », p. 648). Une lecture attentive de *Old World Traits Transplanted* (1922), de Park, de Miller [et de Thomas : ce dernier avait été gommé des coauteurs de l'ouvrage par l'éditeur à la suite du scandale de 1918 qui avait entraîné sa démission à Chicago (voir Kimball Young, Fred B. Lindstrom et Ronald A. Hardert, « Kimball Young on Founders of the Chicago School », *Sociological Perspectives*, vol. 31, n° 3 (juillet 1988), p. 294)], donne en effet cette impression d'un modèle théorique tiraillé entre deux directions, la première étant celle de l'assimilation conçue comme souhaitable et la seconde, plus complexe, celle d'une intercompréhension culturelle et d'une interinfluence entre l'Amérique et ses immigrants, par les changements nécessaires dans la culture américaine en raison de cette intercompréhension (voir Robert E. Park et Herbert A. Miller, *Old World Traits Transplanted*, Chicago, Society for Social Research, University of Chicago, 1925 [1922]).

⁷¹ Everett C. Hughes, « The French-English Margin... », p. 2.

⁷² *Ibid.*, p. 2.

⁷³ *Ibid.*, p. 3.

personnelle », tandis que la culture qui l'envahit et l'influence insensiblement est « en expansion et souvent impersonnelle⁷⁴ ».

Hughes reviendra ultérieurement dans sa monographie *French Canada in Transition* sur ce caractère « personnel » ou interpersonnel, pourrait-on dire, des relations dans la société québécoise. Ces relations au sein du groupe primaire, telles que pensées par la sociologie américaine, montrent, comme dans la monographie de son collègue et ancien condisciple Louis Wirth⁷⁵ sur le ghetto juif, le poids, la force et la permanence des relations personnelles forgées dans une communauté, face aux relations impersonnelles secondaires que suscite la société urbaine ou la grande ville cosmopolite, sans doute étant donné la formation décisive des identités au sein de la socialisation primaire, dans les groupes communautaires⁷⁶.

Hughes relève également, au passage, que les Canadiens français sont davantage bilingues que leurs compatriotes anglophones. Ce qui l'amène à la question du « contact entre les deux races » au Canada dans la section suivante de son article⁷⁷. On peut regretter ici l'usage américain habituel, conventionnel même à cette époque, du mot « race » (même si celui-ci est défini essentiellement comme une sorte de construction sociale par Park, ou par Wirth, suivant ce dernier), alors que Hughes avait exorcisé en partie le terme plus haut.

C'est sous l'angle de l'organisation sociale, nous dit-il, qu'il faut comprendre ce contact. Hughes le décrit comme une série de relations typiquement « secondaires » (par opposition aux groupes primaires évoqués plus haut), notamment sous forme de relations professionnelles, et spécialement en milieu urbain (en particulier à

⁷⁴ *Ibid.*, p. 3.

⁷⁵ Louis Wirth, *Le ghetto*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1980 [1928].

⁷⁶ Hughes opposera aussi plus tard ces relations personnelles préférées par les Canadiens français au capitalisme impersonnel du secteur industriel auquel ils sont confrontés et qui leur apparaît dès lors « étrange et quelque peu inquiétant » (Everett C. Hughes, « Position and Status in a Quebec Industrial Town », *American Sociological Review*, vol. 3, n° 5 (1938), p. 716).

⁷⁷ *Ibid.*, p. 7.

Montréal), mais dans un rapport de nature « symbiotique », la formule est bien choisie, entre les deux ensembles culturels en question. Il est nécessaire en effet qu'il y ait une certaine intercompréhension entre les deux groupes pour qu'opèrent les relations secondaires, et ce, même s'il n'y a pas de loyauté personnelle ou de sympathie en jeu⁷⁸.

Hughes en donne un exemple qui révèle même un premier élément, congru il est vrai, de son étude empirique en cours sur le Canada français : il s'est rendu compte que, dans deux grands magasins de Montréal, tous les *grooms* préposés aux ascenseurs et toutes les caissières, mais aussi la moitié des vendeurs, sont canadiens-français, mais que quasi aucun des chefs de service ne l'est en revanche, ce qui montre selon lui des relations secondaires typiques où les premiers sont sous la domination hiérarchique des anglophones⁷⁹. Et de préciser qu'il serait intéressant de faire une analyse empirique plus poussée du phénomène (il le fera effectivement, en 1937, à Drummondville en particulier).

Dans cet article, Hughes fait déjà la preuve de sa grande sagacité en mettant en évidence les préjugés ethniques, ce qu'il fera tout au long de son œuvre sociologique⁸⁰, mais ce qui sert ici notamment à épingler, pour les tourner en ridicule, dans l'article de 1933 déjà, puis dans la monographie de 1943, certains préjugés anglophones sur le travailleur canadien-français, un préjugé courant et discriminant, nous dit-il, soutenant « que les [Canadiens] français ne peuvent pas se voir confier ce qui impliquerait la gestion de l'argent ou de l'autorité [dans ces magasins]⁸¹ ».

⁷⁸ *Ibid.*, p. 8.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 8.

⁸⁰ Voir, en particulier, l'article coécrit par Everett et Helen Hughes, « What's in a Name » (paru en 1952), traduit en français dans le recueil d'articles de Hughes, édité sous une forme différente du recueil américain, par Jean-Michel Chapoulie (Everett C. Hughes, *Le regard sociologique*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1996, p. 237-250).

⁸¹ Hughes, « The French-English Margin... », p. 8. Le préjugé en question est à nouveau analysé dans un des articles les plus importants de Hughes (Everett C. Hughes, « Dilemmas and Contradictions of Status », *American Journal of Sociology*,

Hughes concluait son article plus théorique qu'empirique⁸² par un plan de travail pour enquêter sur les relations entre les deux groupes culturels ou, plus généralement, sur d'autres cas de contact entre des cultures plongées ensemble dans la société industrielle. Il convient, nous dit-il, d'étudier d'abord les « spécificités culturelles », notamment à travers les phases de la vie dans lesquelles celles-ci s'ancrent dans les êtres humains; ensuite, il faut mener une étude des relations naissant de leurs différences d'action dans leurs activités séculaires communes; enfin, il faut étudier les spécificités des institutions propres à chaque groupe et, spécialement, celles qui prospèrent sur la conscience de soi culturelle (*cultural consciousness*)⁸³.

Ce programme, nous le retrouverons dans la monographie de 1943, après une étude poussée sur le plan empirique, mélange d'observations faites à Drummondville comme ailleurs et de support statistique. Hughes y fera l'étude de la spécificité culturelle, mais aussi de la rencontre, voire de la symbiose, bref de l'imbrication *vitale*⁸⁴ entre les deux groupes culturels, tout en saisissant également la spécificité des institutions. La continuité avec le texte *blueprint*, sur le plan théorique, qu'est l'article de 1933, est claire dans les travaux empiriques qui lui succèdent⁸⁵.

vol. 50, n° 1 (1945), p. 356-357).

⁸² Hughes ne fait ici aucune référence à un support statistique, alors qu'il l'utilisera ultérieurement dans ses publications sur le Canada français.

⁸³ Hughes, « The French-English Margin... », p. 11.

⁸⁴ Comme Hughes le montrera dans un autre article, le système rural québécois francophone de transmission des fermes par héritage familial n'est viable, selon lui, que parce que les enfants surnuméraires, par rapport au mode de transmission à un seul fils, peuvent être absorbés par le système industriel introduit par les anglophones au Québec, avec le paradoxe que la culture rurale « traditionnelle » s'oppose pourtant à cette industrie perçue comme « étrangère » (Hughes, « Industry... », p. 341-345).

⁸⁵ Dans un des articles de 1938, Hughes conclura avec force sur la question en parlant de la situation québécoise comme d'une « culture locale, puissante et sacrée, [qui] est dérangée par un système plus séculier et plus invasif introduit par des étrangers impatientes dotés d'une mentalité rationnelle » (*Ibid.*, p. 717).

La mise en œuvre empirique du projet

Nous avons vu plus haut que les autorités de McGill avaient freiné le développement de la recherche menée par Dawson et Hughes. Ce dernier nous en dit plus sur cet imbroglio universitaire : « À McGill, nous avons perdu deux ans de temps précieux dans notre programme de recherche parce que la Faculté des arts (de philosophie) ne nous considérait pas compétents pour mener à bien un programme de recherche⁸⁶ ».

Il est probable également que le début de ce programme de recherche, que Robin Ostow⁸⁷ situe en 1930, outre les péripéties avec les autorités facultaires de tutelle, ait été également retardé par le voyage de recherche⁸⁸ que Hughes accomplit en Allemagne dans la région du Rhin en 1931-1932⁸⁹, pour y étudier l'industrialisation d'un autre pays partagé entre deux religions (mais aussi, selon Hughes, en étudiant sur place, incidemment, l'ascension au pouvoir du Parti national-socialiste). On peut donc concevoir que la réalisation de la partie empirique du programme de recherche de Hughes n'a vraiment commencé qu'au début des années 1930.

Si Dawson et Hughes introduisent conjointement une dimension de recherche sociologique à McGill, ils étaient bien conscients que, sans financement, cette recherche ne pourrait pas perdurer. Les deux collègues, forts de leurs contacts chicogoans, entament donc des démarches auprès des fondations américaines « pour entreprendre des études de la société canadienne⁹⁰ ». Ils obtiendront de la fondation Rockefeller, durant la Grande Dépression, un financement spécifique destiné à l'étude de la question du chômage, une centaine de milliers de dollars allant ainsi à l'Université McGill pour effectuer de la recherche sociologique⁹¹ :

⁸⁶ Everett C. Hughes, Memorandum to Father Lévesque, daté du 24 mars 1944, Fonds Georges-Henri-Lévesque, Archives de l'Université Laval, P151-D-11.

⁸⁷ Ostow, « Everett Hughes... », p. 13.

⁸⁸ Hughes, *The Sociological Eye*, p. 534.

⁸⁹ Ostow, « Everett Hughes... », p. 13.

⁹⁰ ECHP, Box 2, Folder 10 « Biography ».

⁹¹ ECHP, Box 1, Folder 13 « Carnegie Foundation ». Voir, également, Hughes, *The*

Il fut décidé d'étudier le chômage, le grand problème de cette époque. Dawson et moi, nous avons insisté sur le fait que, pour comprendre le chômage au Canada, il fallait comprendre la structure de l'emploi. [...] Mon idée était que les étudiants effectueraient une étude de la distribution de l'emploi dans toute une série de petites et de grandes villes québécoises – Cantonville (nous nous en tiendrons poliment à ce nom d'emprunt qui lui a été attribué) devait être la première. J'avais également à l'esprit certaines villes-usines (de métaux non ferreux, des papeteries, etc.)⁹² et les plus grandes villes également. Notre but ultime était une étude de la métropole [Montréal]⁹³.

Ce projet de recherche s'inscrivait aussi dans le continuum sociologique du rural vers l'urbain, inspiré de Redfield⁹⁴, et qui suscita ultérieurement la controverse, continuum qui est bien décrit ci-dessous par Hughes :

J'espérais alors effectuer une série complète de communautés canadiennes françaises, en partant des forêts et des camps de bûcherons, puis dans les villages de pêcheurs de la côte de la Gaspésie, et en allant de là vers les petites villes industrielles et éventuellement vers la ville de Québec, et pour finir par la métropole montréalaise. Tout cela était conçu quelque peu dans la même optique que les séries faites par Redfield, mais j'étais beaucoup plus lent à me mettre à l'ouvrage et j'étais loin de travailler aussi rapidement que ce dernier⁹⁵.

Si Hughes se dit lent à se mettre à l'ouvrage, c'est que, comme ce sera souvent le cas dans sa carrière, ses activités d'enseignement accaparent beaucoup de son temps, le nombre d'étudiants en sociologie à McGill ayant augmenté à cette époque, comme il l'explique à Park dans une lettre du 22 octobre 1934⁹⁶. C'est donc un étudiant de Redfield en anthropologie, Horace Miner, qui inaugure ce projet de recherche sur des communautés au Québec en

Sociological Eye, p. 531.

⁹² Hughes évoque brièvement ce cas de figure sociologique dans un de ses articles, mais ne l'étudiera pas de façon empirique (Hughes, « Industry... », p. 349).

⁹³ Lettre de Hughes à Guy Rocher datée du 21 mars 1963, ECHP, Box 54, Folder « Rocher G. ».

⁹⁴ Hughes, *The Sociological Eye*, p. 535.

⁹⁵ Lettre de Hughes à Charles Leslie, 4 novembre 1969, ECHP, Box 36, Folder « F#2 ».

⁹⁶ ECHP, Box 45, Folder « Park ».

conduisant son travail de terrain dans le village de Saint-Denis de Kamouraska⁹⁷. Hughes sera ultérieurement membre du comité de thèse de doctorat de Miner⁹⁸, dont il utilise déjà le matériau de terrain dans un article de 1938, avant même la parution de l'ouvrage de Miner⁹⁹.

Dans le continuum rural-urbain-industriel évoqué plus haut, Saint-Denis représente une extrémité, celle de l'« authentique » [*solid*] village de pêcheurs, le cas de figure du village « qui ne comporte aucun anglophone en son sein ». À l'opposé, la métropole de Montréal représente donc le cas de figure d'une « civilisation urbaine » et du « changement social » le plus avancé au Québec, où un cinquième de la population francophone y vivait¹⁰⁰ dans une situation au moins biethnique, sinon plus étant donné les autres groupes issus de l'immigration européenne.

Le projet de travail de terrain des Hughes sera plus orienté sur les questions de travail et d'organisation sociale, Hughes précisant : « Helen et moi avons décidé que nous étudierions "l'organisation", ce qui était la chose la plus importante à ce moment-là¹⁰¹ ». Ce terrain à Drummondville s'est cependant développé dans la continuité d'une observation assez diffuse au départ et étalée sur le long terme, menée, comme nous l'avons vu plus haut, par immersion progressive dans la société québécoise.

À cette première phase d'imprégnation diffuse succéda pour les Hughes une phase plus organisée de « visites » d'un grand nombre de villes et de villages, qui se rapprochait déjà plus d'un véritable travail de terrain, sans avoir cependant encore la portée d'un terrain systématique de longue durée de type anthropologique¹⁰². C'est

⁹⁷ Hughes, *The Sociological Eye*, p. 535.

⁹⁸ ECHP, Box 1, Folder 9 « Life after 60 ». La thèse de doctorat d'Horace Miner (1937) était intitulée *St. Denis: a French-Canadian Parish*. Le livre éponyme est publié par The University of Chicago Press en 1939.

⁹⁹ Hughes, *The Sociological Eye*, p. 345.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 535.

¹⁰¹ ECHP, Box 1, Folder 14 « Interviews ».

¹⁰² ECHP, Box 1, Folder 6 « Family History ».

probablement durant cette phase d'exploration de différentes villes que les Hughes choisirent Drummondville.

Intéresser les étudiants de McGill au projet

Les étudiants de McGill s'étaient plaints auprès de Dawson et de Hughes de la surreprésentation de matériaux sociologiques américains dans leurs cours en comparaison de la relative absence d'études canadiennes. La réponse des deux sociologues avait consisté à pousser les étudiants à mener des études spécifiquement sur le Canada¹⁰³. Mais Hughes dira en 1943 qu'il avait éprouvé des difficultés à intéresser ses étudiants de McGill à l'étude d'institutions canadiennes-françaises¹⁰⁴, précisant ailleurs que ceux-ci, en règle générale, « n'avaient qu'un intérêt très faible ou carrément inexistant » pour ce sujet¹⁰⁵. Hughes avait pourtant obtenu, dans le cadre du financement par la fondation Rockefeller, que « certains étudiants [de McGill] soient soutenus financièrement afin d'étudier la division du travail entre les [Canadiens] [f]rançais et [a]nglais dans une série d'industries¹⁰⁶ ».

C'est ce manque d'intérêt ou, tout simplement, la « distance » sociale et culturelle entre ses étudiants de McGill et le sujet abordé, qui amena Hughes, ultérieurement, à souhaiter que des étudiants canadiens-français formés à la sociologie puissent à leur tour, et de façon plus rapprochée de leur sujet en l'occurrence, contribuer au développement de la sociologie au Québec¹⁰⁷. Il n'en était pas encore question au milieu des années 1930, bien que Hughes eût à McGill quelques étudiants canadiens-français grâce auxquels il avait amélioré son français¹⁰⁸, dont la future syndicaliste Madeleine Parent¹⁰⁹.

¹⁰³ Ostow, « Everett Hughes... », p. 13.

¹⁰⁴ Lettre de Hughes à Jean-Charles Falardeau, 19 février 1943, AJCF, P126-C.

¹⁰⁵ Hughes, *The Sociological Eye*, p. 541.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 531.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 541.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 568.

¹⁰⁹ Everett C. Hughes, « Everett C. Hughes », *Recherches sociographiques*, vol. 23, n^{os} 1-2 (1982), p. 18 et Ostow, « Everett Hughes... », p. 15.

Hughes réussira néanmoins à sensibiliser au projet, au milieu des années 1930, plusieurs étudiants anglophones. Certains continueront leurs travaux après le retour de Hughes à Chicago en 1938. À la toute fin de sa période montréalaise (1927-1938), Hughes avait donc recruté un petit nombre d'étudiants de McGill, qui s'occupaient activement de travaux empiriques sur les communautés francophones de Montréal, et bénéficiait de l'aide d'une assistante de recherche, Margaret McDonald (avec qui il publiera un article sur la situation montréalaise, en 1941). C'est ainsi que David Solomon, inscrit à McGill en sociologie en 1935, se souviendra que certains étudiants collaboraient déjà au projet des Hughes. Everett Hughes était en effet étroitement associé à sa femme Helen dans tous ses travaux, ce dont les étudiants se sont vite rendu compte :

Everett et Helen m'ont également présenté à la petite bande d'étudiants de sociologie, tous d'âge supérieur au mien, et dont certains les avaient aidés sur *French Canada in Transition*, le travail de terrain qui battait son plein à ce moment-là. C'était ma première exposition à la perspective sociologique, et j'ai « accroché » presque instantanément¹¹⁰.

Conclusion : le regard empathique des étrangers

J'ai décrit Hughes, au début de cet article, comme un Américain au Québec. Ce dernier, mais aussi sa femme Helen, en tant que couple et équipe de recherche, ont décidé de se familiariser avec la culture et la langue québécoises, au prix d'efforts durables et atypiques dans son milieu universitaire anglophone. Dans les limites de cet article, il n'est pas possible de revenir plus longuement sur la posture de l'*outsider* objectif, de l'*étranger* (au sens de Simmel) empathique, que Hughes construira dans sa relation avec le Québec¹¹¹. Il faudrait le

¹¹⁰ David N. Solomon, « Sociological Perspectives on Occupations », dans Howard S. Becker *et al.* (dir.), *Institutions and the Person: Papers Presented to Everett C. Hughes*, Chicago, Aldine Publishing Company, 1968, p. 3-4.

¹¹¹ On pourrait se poser la question inverse : quel était le regard des Canadiens français sur cet *outsider* américain venu les étudier et les observer? Était-ce la curiosité

situer dans une sociohistoire plus large des « découvertes » d'un autre monde, par exemple quand le Français Maurice Halbwachs découvrit, à la fois ébahi et agacé, la ville et l'Université de Chicago¹¹², ou quand Renée C. Fox, une sociologue américaine de la Nouvelle-Angleterre, explora la Belgique à partir de la fin des années 1950¹¹³.

Dans son rôle d'*outsider* ou d'étranger exerçant sur le Québec son œil sociologique, Hughes *prend* et il *donne*. D'une part, il acquiert cette connaissance de première main, irremplaçable, d'une société en transition sur laquelle il publiera des analyses sa vie durant. Comme dans les séquences de don et de contre-don chères aux anthropologues, Hughes, en contrepartie de sa socialisation à la société québécoise, s'approprie ainsi le matériau indispensable à l'avancement de la recherche en sciences sociales. Mais, d'autre part, il donne aussi, comme on le verra dans les autres articles de cette série, en faisant de la sociologie de Chicago, cette « émigrante américaine » évoquée par Falardeau¹¹⁴, le premier carburant de la jeune sociologie québécoise de langue française.

Hughes est certainement de la sorte un des quelques « passeurs » entre le monde anglophone et le monde francophone dans le champ scientifique au Canada qui est parvenu à déjouer les « résistances » à la circulation scientifique entre ces deux mondes évoquée par Jean-Philippe Warren et, en particulier, « l'invisible frontière » entre ceux-

un peu fascinée que décrivent Fernand Dumont et Guy Rocher quant au regard de l'intelligentsia canadienne-française du XIX^e siècle sur son voisin républicain (Fernand Dumont et Guy Rocher, « Introduction à une sociologie du Canada français », dans Marcel Rioux et Yves Martin (dir.), *La société canadienne-française*, p. 191)? Ou était-ce la méfiance envers toute influence extérieure importune engendrée par le « rétrécissement » ou le « durcissement de notre conscience nationale » évoquée par les deux auteurs (*Ibid.*, p. 191)? J'esquisserai une réponse dans le troisième volet de cette série d'articles.

¹¹² Christian Topalov, « Maurice Halbwachs et les sociologues de Chicago », *Revue française de sociologie*, vol. 47, n° 3 (2004), p. 561-590.

¹¹³ Renée C. Fox, *Le château des Belges : un peuple se retrouve*, Bruxelles, Duculot, 1997.

¹¹⁴ Jean-Charles Falardeau, « Antécédents, débuts et croissance de la sociologie au Québec », *Recherches sociographiques*, vol. XV, nos 2-3 (1974), p. 165.

ci¹¹⁵. Ce dernier posait également, sans y répondre, dans le même article, la question suivante : « Everett C. Hughes peut-il être considéré comme un sociologue québécois pour avoir travaillé une dizaine d'années à l'Université McGill et un an à l'Université Laval, avant de s'en retourner faire carrière à l'Université de Chicago¹¹⁶ ? »

Ma réponse, à la lumière de la première partie de cette série d'articles et en tenant compte déjà des séquences biographiques suivantes de Hughes (le terrain à Drummondville en 1937-1938, l'invitation à l'Université Laval en 1942-1943), est que Hughes reste un sociologue *américain*. Il est le produit d'une socialisation primaire décisive comme fils de pasteur méthodiste, parce qu'il maintient les engagements progressistes de son père, et d'une socialisation secondaire tout aussi cruciale comme sociologue de Chicago, à la fois détaché dans son travail scientifique et émancipé de son origine religieuse et des œillères que celle-ci pourrait susciter. La longue socialisation québécoise lui a fourni ultérieurement les clés de la compréhension de cette société, à coups d'enrichissement par les symboles et par le sens inhérents à l'acquisition des définitions de la situation de cette société « autre¹¹⁷ ». Mais cette socialisation consistait moins en une transformation de l'identité par les grandes institutions (scolaires, religieuses, familiales) qui l'opèrent qu'en un ajustement situationnel réussi à la vie quotidienne québécoise, du point de vue de la langue et de la culture. La place conquise par Hughes est donc celle de l'initié culturel, de celui qui se tient aux aguets à la frontière de deux mondes, avide de compréhension sociologique, mais sans cependant franchir la frontière et opérer une transformation totale. Hughes reste donc cet étranger sympathique et empathique que le Canadien français fit entrer un jour dans sa demeure, en 1927, et qui n'a pas cessé d'être un ami depuis.

¹¹⁵ Jean-Philippe Warren, « Universalisation et traditionalisation de la discipline sociologique : le cas du Québec francophone », *Sociologie et sociétés*, vol. 37, n° 2 (2005), p. 66-67.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 74.

¹¹⁷ Howard S. Becker, *Le travail sociologique*, p. 382. Un des évaluateurs de cet article souligne combien la longue socialisation adulte de Hughes au Québec lui permit éventuellement d'approcher « l'énigme du Canada français ».

Marcel Trudel à Harvard : trajectoire d'un « retour d'Amérique »¹

François-Olivier Dorais
Université du Québec à Chicoutimi

Résumé

Cet article propose d'aborder la problématique du « moment américain » sous l'angle privilégié du parcours intellectuel de Marcel Trudel, historien majeur du renouveau historiographique québécois d'après-guerre. À partir d'une recherche menée dans son fonds d'archives privé, l'article met en perspective le séjour d'études qu'il a fait à l'Université Harvard de l'automne 1945 au printemps 1947. Ce voyage présente un intérêt historiographique à double titre. Dans un premier temps, il permet de mieux comprendre l'itinéraire intellectuel et savant de Trudel, qui officialisera par ce séjour américain son passage de la littérature à l'histoire. Dans un second temps, il offre une prise sur l'expérience états-unienne des universitaires québécois de l'immédiat après-guerre afin d'en mieux saisir les ressorts, le vécu et les effets. Notre analyse montre notamment en quoi ce séjour a provoqué chez l'historien lavallois un certain dépaysement et un choc culturel, qui canalisent l'expression d'un rapport changeant entre le Québec et les États-Unis au milieu du xx^e siècle.

¹ Nous tenons à remercier bien sincèrement nos collaborateurs à la direction du présent dossier de même que les deux évaluateurs anonymes pour leurs commentaires judicieux et avisés sur une première version de cet article. Nos remerciements vont aussi au service de révision linguistique du Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa.

Abstract

This article addresses the « American moment » question at the heart of this issue through Marcel Trudel's biographical trajectory, a major historian of the historiographical renewal of postwar Quebec. Based on a research in his private archives, it seeks to put into perspective his Harvard study stay between fall 1945 and spring 1947. This stay's historiographical interest is two-fold. First, it allows us to better understand a crucial period in Trudel's scholarly and intellectual itinerary, when it shifted from literature to history. Second, it gives us a privileged point of view on the broader American experience of the young Quebec's academics of the immediate postwar era. Our analysis demonstrates primarily how Trudel's stay at Harvard resulted in both a change of scenery and a cultural shock, reflective of a shifting relationship between Quebec and the US in the middle of the twentieth century.

Nous nous proposons, dans cet article, d'aborder la problématique du « moment américain » en nous intéressant au parcours intellectuel de Marcel Trudel, historien majeur du renouveau historiographique québécois d'après-guerre, dont nous voudrions mettre en perspective le séjour d'études qu'il a fait à l'Université Harvard de l'automne 1945 au printemps 1947. Dans ses mémoires, où il revient sur ce séjour, Trudel s'identifiait explicitement à « la génération de ceux qui, à cause de la guerre, avaient dû faire leur spécialisation dans les universités américaines² ». Ce détour américain fut également le lot de plusieurs de ses collègues en sciences sociales (Jean-Charles Falardeau, Maurice Lamontagne, Maurice Tremblay, entre autres) et en histoire (Guy Frégault et Michel Brunet). Albert Faucher dira d'ailleurs de ces derniers qu'ils ont formé une cohorte particulière, celle des « retours d'Amérique³ », dénomination inspirée du « retour

² Marcel Trudel, *Mémoires d'un autre siècle*, Montréal, Éditions du Boréal, 1987, p. 161.

³ Albert Faucher, « Allocution prononcée le 4 novembre 1972 à l'Université Laval », Ottawa, Société royale du Canada, Section des lettres et sciences humaines, année académique 1972, p. 13-18.

d'Europe », figure emblématique des tensions constitutives aux séjours des écrivains québécois en France⁴.

À l'inverse des nombreux séjours parisiens des Canadiens français, on a dit peu de chose, dans la littérature savante, des séjours d'études aux États-Unis et de l'influence que ceux-ci ont pu avoir sur l'itinéraire personnel et intellectuel de ceux qui les ont vécus⁵. Pourtant, leur importance se mesure à la fois du point de vue de la genèse individuelle des œuvres et du point de vue collectif, en tant qu'ils sont emblématiques d'un changement important dans la vie intellectuelle au Québec, où l'activité scientifique et, tout particulièrement, la référence savante américaine, en vient à prendre un rôle majeur dans l'interprétation et l'orientation du devenir de la société québécoise. En effet, cette imprégnation des milieux universitaires américains sera l'occasion pour une nouvelle génération de scientifiques et de chefs de file de s'ouvrir à de nouvelles médiations culturelles et intellectuelles qui les mettront en contact avec une tradition universitaire différente, un nouvel *ethos* savant, en plus de les initier à de nouvelles méthodes et à de nouvelles interprétations du passé, du présent et du futur. Elle sera aussi le terrain de nombreuses autres rencontres intellectuelles, avec des savants étrangers en exil aux États-Unis, des professeurs américains de grande réputation et de nouveaux auteurs, rendus accessibles grâce aux conditions matérielles exceptionnelles offertes par les grandes bibliothèques universitaires des campus américains.

Le séjour d'études à l'étranger constitue l'un des aspects privilégiés de l'analyse des circulations intellectuelles transnationales⁶. Son

⁴ Voir, notamment, Michel Lacroix, *L'invention du retour d'Europe : réseaux transatlantiques et transferts culturels au début du XX^e siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014, p. 290-302.

⁵ On notera une exception notable que relève Jules Racine St-Jacques dans *L'engagement du père Georges-Henri Lévesque dans la modernité canadienne-française, 1932-1962 : contribution à l'histoire intellectuelle du catholicisme et de la modernité au Canada français*, thèse de doctorat (histoire), Québec, Université Laval, 2015.

⁶ Sur l'importance du séjour d'études dans la démarche de l'histoire transnationale, voir Daniel Rodgers, *Atlantic Crossings: Social Politics in a Progressive Age*, Cambridge

importance se signale, entre autres, par l'expérience unique qu'il fait vivre au voyageur, agent le plus souvent volontaire d'une acculturation et d'une redéfinition de lui-même⁷ :

On conçoit généralement les voyages comme un déplacement dans l'espace, écrit Claude Lévi-Strauss, lui-même exilé aux États-Unis durant les années 1940. C'est peu. Un voyage s'inscrit simultanément dans l'espace, dans le temps, dans la hiérarchie sociale [...] En même temps qu'il transporte à des milliers de kilomètres, le voyage fait gravir ou descendre quelques degrés dans l'échelle des statuts. Il déplace, mais aussi il décline – pour le meilleur et pour le pire – et la couleur et la saveur des lieux ne peuvent être dissociées du rang toujours imprévu où il vous installe pour les goûter⁸.

Si le schéma migratoire des étudiants québécois aux États-Unis présente des subjectivations et une psychologie bien différentes de celles des réfugiés européens en exil, il infère à tout le moins une réflexion apparentée en ce qui concerne l'expérience du décentrement théorique, du déracinement et des liens entre la migration intellectuelle et la créativité scientifique. De même, il y a lieu de les envisager comme des « médiateurs culturels », prompts à investir de nouvelles pratiques culturelles et scientifiques.

L'étape bostonienne du parcours de Trudel, quoique unique dans sa forme, présente un intérêt historiographique pour comprendre l'expérience états-unienne des universitaires québécois durant la période qui couvre l'immédiat après-guerre. Nous nous proposons, dans cet article, de faire la lumière sur les motivations et les ressorts sociohistoriques de ce séjour, de voir comment Trudel l'a personnellement vécu et de jauger la valeur qu'il a pu prendre dans son propre itinéraire intellectuel et scientifique. Nul doute que ce séjour a été important dans sa carrière, preuve en est la place qu'il lui accorde dans ses mémoires. Ses archives

(Mass.), Harvard University Press, 1998; et Axel Schäfer, *American Progressives and German Social Reform, 1875-1920*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2000.

⁷ Emmanuel Loyer, *De Paris à New York : intellectuels et artistes français en exil 1940-1947*, Paris, Grasset, 2005, p. 23.

⁸ Claude Lévi-Strauss, *Tristes tropiques*, Paris, Plon, 1955, p. 94-95.

concernant ce voyage témoignent aussi de cette importance; nous y avons notamment retrouvé les listes des livres qu'il a lus durant son passage aux États-Unis. En fait, ce séjour à Harvard marque, chez l'historien, un tournant important en ce qu'il revêt une dimension initiatique dans son propre parcours. C'est d'ailleurs, comme nous le montrerons, en partie pendant ce séjour qu'il officialisera son passage de la littérature à l'histoire et précipitera sa mue scientifique vers un modèle méthodologique qui procède d'une lecture rationnelle du monde fondée sur l'expérience, l'objectivité et la primauté du document d'archives. À ce glissement disciplinaire correspond aussi, comme nous le verrons, un certain dépaysement et un choc culturel, qui canalisent l'expression d'un rapport changeant entre le Québec et les États-Unis.

Autour d'un « départ »

Rien ne prédisposait Trudel à orienter sa carrière en histoire canadienne. Au contraire, une fois sorti du collège classique à Trois-Rivières, en 1939, le jeune homme a plutôt pour ambition de devenir helléniste et romancier. Bien qu'il ait obtenu une bourse du gouvernement du Québec pour poursuivre ses études à Paris⁹, la guerre l'oblige, comme bien d'autres, à rester au pays. C'est alors qu'il décide d'entreprendre des études supérieures en lettres à l'Université Laval. Entre 1941 et 1944, il y rédige une thèse de doctorat en littérature canadienne portant sur l'influence de Voltaire au Canada, qui, une fois publiée, lui vaudra, pour la première fois, une certaine renommée. L'occasion lui est aussi donnée, durant cette période, de s'initier à l'enseignement des lettres classiques au collège Bourget de Rigaud, où il donnera des cours de latin et de grec pendant quelques années. À l'automne 1945, les autorités lavalloises, souhaitant combler un retard dans la recherche et l'enseignement de l'histoire par rapport à l'Université de Montréal, lui proposent un

⁹ Cette bourse gouvernementale était de 600 \$. Il s'agissait d'une bourse discrétionnaire postdoctorale octroyée par le premier ministre Duplessis, un octroi assez rare dans le cas des bourses du gouvernement québécois de l'époque.

poste de chargé de cours en histoire du Canada, et ce, en vue de lui confier une chaire dans ce domaine. Soucieux d'adopter les nouvelles méthodes de la discipline historique, Trudel se fait « conseiller » d'aller parfaire son savoir aux États-Unis, à la faveur d'un stage à l'Université Harvard¹⁰.

Avant de poursuivre, il est nécessaire de s'arrêter sur la signification de ce départ vers les États-Unis. Si le contexte de la fin de la guerre, qui rendait difficile la perspective d'un séjour d'études en Europe, peut expliquer ce choix, il faut aussi prendre en considération l'importance qu'avait prise la référence américaine dans le développement des savoirs au Québec. Tout d'abord, le choix de recruter un professeur laïc et de lui permettre de terminer ses études supérieures aux États-Unis, pays étendard de la modernité libérale et protestante, du matérialisme et de la rationalité pure en science, peut sembler en contradiction, au premier coup d'œil, avec la philosophie de l'Université Laval qui, en sa qualité d'université pontificale, avait pour mandat principal de protéger le fait catholique en Amérique du Nord et d'en transmettre le patrimoine culturel et moral. Et pourtant, cette mission apparaissait de moins en moins incompatible avec les exigences inhérentes à la science rationnelle et positive. Depuis la crise des années 1930, l'Université Laval avait fait montre d'une ouverture très marquée à l'endroit des techniques et des théories nouvelles de la science moderne, notamment dans les domaines des sciences naturelles, de l'industrie et du commerce. Confrontée à une conjoncture économique et sociale incertaine, l'élite cléricale avait commencé à accréditer l'idée selon laquelle la science pouvait contribuer au mieux-être social et industriel de la société québécoise. Impliqué dans l'établissement de l'École de chimie à l'Université Laval, Camille Roy était de ceux qui avaient compris ce changement

¹⁰ Il nous a été impossible de déterminer si ce séjour de perfectionnement américain fut, à l'origine, une condition d'embauche de la part de l'Université Laval ou si la décision d'aller étudier aux États-Unis venait de Trudel lui-même. Ses mémoires sont évasives sur la question; Trudel y mentionne qu'on lui « conseilla » d'aller passer quelque temps à Harvard.

de paradigme. Axées sur les professions libérales et la culture de l'esprit, les universités francophones avaient, selon lui, abandonné aux étrangers et au Canada anglais les compétences dans le domaine de la formation scientifique supérieure et universitaire. Or pour répondre efficacement aux nécessités de l'époque, l'élite intellectuelle francophone devait souscrire à une « conception totale de l'université moderne », c'est-à-dire faire de cette dernière « non plus seulement un organe de distribution du savoir, mais un agent de création scientifique ». Pour Roy, « [c]réer de la science, c'est, chez nous en particulier, un devoir auquel doivent se consacrer nos maîtres, si nous voulons prendre toute notre place dans la vie intellectuelle et universitaire¹¹ ». On entend ici comme en écho les propos du frère Marie-Victorin sur l'utilité économique des sciences, auxquels Roy était très sensible. Synonyme de progrès, la science, aux yeux du frère Marie-Victorin, devait s'imposer comme « l'instrument des conquêtes économiques¹² » du Canada français. Pour ce faire, elle devait s'adapter au contexte nord-américain, c'est-à-dire délaisser les « équivalences platoniques avec les grades de l'Université de Paris » pour privilégier plutôt « des équivalences réelles entre nos grades et ceux qui sont décernés par les universités du Canada et des États-Unis¹³ ».

En s'ouvrant à la science positive et fondamentale, dans la mesure où celle-ci respectait les limites prescrites par les dogmes de la foi, l'université catholique canadienne-française se conformait aussi aux exigences du Saint-Siège, qui en avait appelé durant l'entre-deux-guerres à une refonte des institutions d'enseignement supérieur catholiques dans le sens d'une plus grande ouverture aux doctrines

¹¹ Cité dans Jean Hamelin, *Histoire de l'Université Laval : les péripéties d'une idée*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1995, p. 161.

¹² Frère Marie-Victorin, « La science et nous : questions d'attitudes », dans *Frère Marie-Victorin : science, culture et nation*, textes choisis et présentés par Yves Gingras, Montréal, Éditions du Boréal, 1996, p. 72.

¹³ *Ibid.*, p. 91. Voir, aussi, Yves Gingras et Julie Sarault, « Entre la France et l'Amérique : la transformation des grades à l'Université de Montréal, 1920-1945 », dans Yves Gingras et Lyse Roy (dir.), *Les transformations des universités du XIII^e au XXI^e siècle*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2006, p. 164-165.

rationnelles des sciences civiques, sociales et économiques. Convaincu que les déséquilibres économiques et sociaux prenaient racine dans une crise morale à l'échelle de l'Occident, le pape Pie XI estimait que les universités catholiques avaient pour devoir de s'engager dans la voie d'études « plus vastes, plus érudites, plus approfondies » pour lutter contre les virtualités idéologiques totalitaires¹⁴. Par cette nouvelle articulation de la théologie avec la science, l'Église se trouvait aussi à actualiser le projet proposé par saint Thomas d'Aquin d'éprouver la connaissance théologique à partir de la science aristotélicienne¹⁵. Ce croisement entre la science moderne et la théologie, entre la raison et la foi, était justement au cœur du programme de la jeune École des sciences sociales de l'Université Laval. Son fondateur, le père Georges-Henri Lévesque, en avait fait le fondement d'un projet disciplinaire novateur, orienté vers l'intervention sociale, mais aussi d'une stratégie d'intégration des sciences sociales au champ universitaire¹⁶. Son ouverture aux principes rationnels et au réalisme scientifique l'avait d'ailleurs conduit à solliciter les conseils et les interventions du sociologue américain Everett C. Hughes, qui effectuera son premier séjour à l'Université Laval à l'automne 1942 à titre de professeur invité. Pendant ce séjour, il mettra sur pied un programme de recherche sociale pour le Québec inspiré de la tradition sociologique de l'Université de Chicago. Lévesque enverra aussi plusieurs diplômés de sa première cohorte d'étudiants (pour la plupart du même âge que Trudel) acquérir une formation spécialisée en sciences sociales aux États-Unis, dont certains d'entre eux, comme Maurice Lamontagne et Maurice Tremblay, s'étaient aussi rendus à Harvard entre 1941 et 1943. On peut donc certainement penser que ces allées et venues avaient imprimé la marque des sciences américaines dans l'enseignement des humanités à l'Université Laval.

¹⁴ Hamelin, *Histoire de l'Université Laval*, p. 155.

¹⁵ Jean-Philippe Warren, *L'engagement sociologique : la tradition sociologique du Québec francophone*, Montréal, Éditions du Boréal, 2003, p. 249.

¹⁶ Racine St-Jacques, *L'engagement du père Georges-Henri Lévesque dans la modernité canadienne-française*.

Cette volonté d'adaptation aux conditions de l'enseignement supérieur nord-américain était aussi présente en histoire, puisqu'il y avait encore peu d'historiens canadiens-français qui avaient reçu une formation spécialisée au milieu du xx^e siècle¹⁷. À Laval, cette discipline était encore très peu développée au début des années 1940¹⁸. Successeur de Thomas Chapais à la direction de la chaire d'histoire du Canada et futur directeur de l'Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval, l'abbé Arthur Maheux, de concert avec le doyen de la Faculté des arts, l'abbé Georges Savard, souhaitait enraciner l'enseignement du savoir historique dans la tradition universitaire anglo-saxonne. Convaincu que le Canada français devait assumer son destin nord-américain, le prêtre-historien considérait que le modèle des universités françaises, à la différence des universités britanniques et américaines, ne pouvait fournir « un enseignement suffisant en histoire des institutions britanniques, dont nous avons besoin, ni en géographie de l'Amérique¹⁹ ». Qui plus est, selon Maheux, la référence littéraire et historiographique française, pétrie de lyrisme et d'influence romantique, avait nourri une représentation trop conflictuelle et romantique (d'inspiration européenne) de l'expérience historique canadienne-française. D'où la nécessité, selon lui, de rééquilibrer ce schéma d'interprétation en ayant recours au caractère plus « objectif », « rationnel » et « réaliste » de la science anglo-saxonne. Lui-même intégré au complexe universitaire canadien-anglais, en particulier à Toronto, où il avait ses entrées et ses contacts dans les milieux savants et littéraires, Maheux valorisait l'avant-

¹⁷ Quelques boursiers avaient néanmoins déjà reçu une formation spécialisée en histoire au milieu du xx^e siècle : Jule Bazin (1929-1931, École nationale des chartes); Paul-Émile Renaud (1923-1925, Université de Paris); Raymond Parent, (1929-1933, École nationale des chartes); Antoine Roy, (1927-1929, École nationale des chartes); Guy Frégault (1940-1943, Chicago); Albert Faucher (1943, Toronto). Nous remercions l'un de nos évaluateurs de nous avoir signalé ces noms.

¹⁸ Voir Patrice Régimbald, « La disciplinarisation de l'histoire au Canada français, 1920-1950 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 2 (automne 1997), p. 163-200.

¹⁹ Arthur Maheux, « Histoire et Géographie – octobre 1944 », Archives de l'Université Laval (ci-après AUL), U555/E02955.

gardisme de l'historiographie anglophone qui, il est vrai, s'était mise à la page des nouveaux modèles scientifiques en histoire dès le début du xx^e siècle, à l'initiative de George M. Wrong et de Charles W. Colby. Aussi, plusieurs pionniers de l'histoire canadienne-anglaise, comme Walter N. Sage, Frank Underhill, Arthur R. M. Lower, George Stanley et Fred Landon, s'étaient inspirés, à des degrés divers et sous une forme adaptée au milieu canadien, du modèle d'analyse de la frontière développé par l'historien américain Frederick Jackson Turner²⁰. D'autres, comme Harold Innis, avaient pour leur part acquis une formation supérieure dans des universités américaines. Convaincu que les universités de langue anglaise allaient éventuellement avoir recours aux diplômés francophones de l'Université Laval pour bonifier leur corps professoral en histoire, Maheux voyait comme une nécessité pressante de familiariser très tôt les étudiants avec la langue et la tradition scientifique anglo-américaines²¹. De ce point de vue, la perspective d'accueillir un futur professeur comme Trudel, en formation aux États-Unis, s'inscrivait tout à fait dans la vision qu'avait Maheux du développement des études historiques à Laval. Qui plus est, c'était sans doute là aussi une manière de rivaliser d'excellence avec l'Institut d'histoire de l'Université de Montréal, fondé quelques années plus tôt, et dont le directeur, Guy Frégault, avait lui aussi poursuivi ses études doctorales à Chicago sous la direction du réputé père Jean Delanglez²².

²⁰ Serge Gagnon, « Historiographie canadienne ou les fondements de la conscience nationale », dans André Beaulieu, Jean Hamelin et Benoit Bernier, *Guide d'histoire du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1969, p. 14-15.

²¹ Procès-verbal de la seizième réunion du Bureau de direction de l'Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval, AUL, U555/E02955.

²² Bien entendu, il ne faudrait pas exagérer cette « conversion » américaine de l'enseignement supérieur au Québec. S'il est vrai que le nombre d'étudiants dans les domaines des sciences humaines et sociales qui choisissent de poursuivre leurs études aux États-Unis après la guerre est plus élevé qu'auparavant, la France redeviendra tout de même une voie de passage incontournable pour la formation supérieure à la fin des années 1940 et pour plusieurs années à venir. Qu'il suffise de mentionner qu'en histoire, des étudiants comme Armand Yvon (1948, Sorbonne), Claude Galarneau (1950, Lyon et Sorbonne), Fernand Ouellet (1952-1953) et Jean Hamelin (1956, Lyon et École pratique des hautes études), pour ne

Ce contexte local, où la science rationnelle américaine devenait un complément au développement de l'enseignement supérieur, se conjugue avec la place singulière qu'en vient à prendre la question de l'Amérique dans le discours social et intellectuel des années 1940 au Québec. Traditionnellement évoqué dans l'optique d'un rejet du capitalisme et de l'individualisme libéral, le thème de l'américanisation connaît au cours des années 1940 une importante phase de déplacement et de transformation. En effet, les phénomènes d'industrialisation et d'urbanisation, la poussée de la consommation et la diffusion de la culture de masse américaine par la radio, le cinéma et la musique (en particulier le jazz) donnent à l'Amérique une nouvelle valeur référentielle dans l'imaginaire collectif francophone²³. En outre, la gravité des conflits sur la scène européenne, dont la chute de la France en juin 1940, qui fait craindre à plusieurs sa disparition définitive comme nation²⁴, donne à cette confluence amicale et pacifiée avec l'Amérique états-unienne une valeur symbolique autrement plus importante. Cette mutation se signale notamment par la découverte et l'acceptation de l'espace nord-américain, désormais envisagé comme le lieu où se projettent les ambitions de toute une génération qui, aspirant à une correspondance mieux réussie entre la réalité d'un Québec en pleine mutation et le désir d'atteindre une plus grande conscience de soi, ne souhaite plus se soumettre aux modèles et aux normes de la mère patrie. « De menace, l'Amérique devient peu à

mentionner que ceux-là, se sont tournés vers l'Hexagone pour poursuivre leur formation supérieure.

²³ Voir, notamment, Yvan Lamonde, *La modernité au Québec*, t. II : *La victoire différée du présent sur le passé (1939-1965)*, Montréal, Éditions Fides, 2016, p. 393-398.

²⁴ Voir ce commentaire de Jacques Blais à l'appui : « L'inquiétude mondiale des années d'avant-guerre, celle aussi de la crise économique, avaient nécessairement atteint le pays. Pour la première fois, cependant, la situation est totalement nouvelle. L'inédit provient de la chute de la France, en juin 1940, de son absence, que plusieurs, en Amérique, estiment définitive, de la scène du monde » (Jacques Blais, *De l'ordre et de l'aventure*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1975, p. 199, cité dans Marie-Thérèse Lefebvre, « D'où venons-nous? Que sommes-nous? Où allons-nous? : enquête sur la culture canadienne-française durant la Seconde Guerre mondiale », *Les Cahiers des Dix*, n° 66, 2012, p. 169).

peu évidence, épreuve et enfin risque à courir. Cela ne se produit que pas à pas²⁵ », écrit Pierre Popovic. Cette évidence, bien que loin de faire l'unanimité dans la classe intellectuelle²⁶, s'énonce à la manière d'un désir de modernisation sociale au miroir d'une Amérique du progrès, nouvelle figure de l'universel. L'autrui américain a ici pour visage non celui du colonisateur, mais plutôt celui de « l'idéal rénovateur » qui doit inspirer le développement de la société québécoise²⁷. C'est Édouard Montpetit qui écrit en 1940 : « L'américanisme, qui est au fond le progrès moderne en ce qu'il a de pratique et de répandu, est un fait universel²⁸ ». C'est aussi André Laurendeau qui, au même moment, se désole du peu d'attention accordée au « fait américain » dans les cursus des collèges classiques :

[...] l'avenir états-unien devant peser d'un tel poids sur notre avenir national, n'est-il pas légitime de s'attendre à ce qu'on ait fourni aux collégiens des notions simples, justes et vraies sur le passé et le présent de la grande République?... Questionnons autour de nous, et dans l'ensemble, nous découvrirons les mêmes pauvretés, le même néant²⁹.

La querelle littéraire lancée par la *France et nous*, de Robert Charbonneau, ouvrage dans lequel l'auteur revendique l'autonomie du milieu littéraire québécois par rapport à l'institution française au profit d'un rapprochement avec l'espace littéraire américain, est aussi exemplaire de cette reconfiguration symbolique à l'œuvre³⁰. À

²⁵ Pierre Popovic, « Retour d'Amérique », *Études françaises*, vol. 27, n° 1 (printemps 1991), p. 92.

²⁶ Voir Damien-Claude Bélanger, « L'antiaméricanisme et l'antimodernisme dans le discours de la droite intellectuelle du Canada, 1891-1945 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 61, n°s 3-4 (hiver-printemps 2008), p. 501-530.

²⁷ Gérard Fabre, « La tentation américaine d'Édouard Montpetit », *Histoire, Économie & Société*, n° 4 (2017), p. 64.

²⁸ Édouard Montpetit, *Reflets d'Amérique*, Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1940, p. 11-12.

²⁹ André Laurendeau, « Connaissance des États-Unis », *L'Enseignement secondaire*, n° 21 (1941), p. 205.

³⁰ Cette fascination pour l'Amérique d'après-guerre est d'ailleurs aussi le fait du

l'inverse, le vieux spectre de l'annexionnisme refait surface dans les milieux nationalistes. Cette question fait d'ailleurs l'objet d'un dossier fouillé dans la revue *L'Action nationale* de juin 1941, où l'on s'inquiète du réalignement de la politique du Canada sur celle de Washington et d'un retour des « mauvaises obsessions de 1849 », selon Laurendeau. Le même journaliste y signe le texte de conclusion, mettant les lecteurs en garde de ne pas confondre l'« atmosphère fraternelle » de New York et le projet d'annexion, qui entamerait le « vouloir-vivre » québécois « jusque dans ses racines³¹ ».

C'est aussi sur fond de « décrochage métropolitain³² » et des questions qu'il suscite que se développent les sciences de la société et de la culture. Ce réalignement de la connaissance est nourri par l'imposant transfert de l'hégémonie culturelle et intellectuelle depuis l'Europe vers les universités américaines, qui connaissent alors une puissante vague d'expansion et d'internationalisation après plusieurs décennies de vaches maigres. L'effort de guerre contribuera largement à revaloriser la réputation du réseau universitaire américain, résultat en bonne partie de l'investissement massif du gouvernement américain dans la recherche scientifique à des fins militaires, mais aussi du généreux appui des fondations philanthropiques privées (Rockefeller, Carnegie, Ford), qui facilitèrent l'installation de centaines de réfugiés scientifiques européens réputés³³. Cette entreprise puise sa motivation bien au-delà de la simple charité scientifique; elle s'inscrit plutôt dans un capitalisme et un libéralisme éclairés qui souhaitent alors faire contrepoids aux idéologies totalitaires du continent européen, en particulier l'idéologie communiste. À la puissance économique doit

monde intellectuel français, comme en témoigne les voyages de Sartre, de Beauvoir et de Camus en Amérique entre 1945 et 1948 (Loyer, *De Paris à New York*, p. 361-362).

³¹ André Laurendeau, « Conclusions », *L'Action nationale*, vol. 17, n° 6, juin 1941, p. 534.

³² Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde : essai d'histoire comparée*, Montréal, Éditions du Boréal, 2001, p. 166.

³³ Christopher P. Loss, « Universities in America since 1945 », dans Jon Butler (dir.), *Oxford Research Encyclopedia of American History*, New York, Oxford University Press, 2017.

s'adjoindre l'ascension culturelle et intellectuelle d'une nation qui aspire à « incarner de façon exemplaire et désormais monopolistique les valeurs occidentales³⁴ ». Le caractère déterminant de ce partenariat entre l'État fédéral américain et le monde universitaire, en particulier les domaines de la physique, de la chimie, de l'ingénierie et des mathématiques³⁵, avait d'ailleurs incité le gouvernement américain à reconduire ce modèle dans le contexte de bipolarisation idéologique de la guerre froide, en misant cette fois sur le développement des disciplines des sciences sociales et humaines. La sauvegarde de l'intérêt national impliquait non seulement une bonne connaissance de l'« ennemi soviétique », mais aussi du monde dans son ensemble, d'où l'engouement suscité par l'étude interdisciplinaire des « aires culturelles », dont Robert Redfield disait en 1944 qu'elle offrirait un remède à l'étroitesse d'esprit et à la « fermeture » de l'institution universitaire américaine³⁶. Selon Trevor J. Barnes, la guerre froide avait façonné, et mis au monde, un nouveau type de savoir en sciences sociales défini par l'interdisciplinarité, dont la finalité était plus instrumentale (souvent de conception étatique) et davantage redevable des modèles mathématiques et statistiques³⁷.

De ce premier tour d'horizon, il faut retenir que l'attraction du modèle scientifique américain est alors le corrélat institutionnel d'une mutation plus profonde dans le champ de la pensée. Elle plonge ses racines dans une histoire aux multiples facettes, irréductible au strict contexte de fermeture du continent européen pendant la Seconde

³⁴ Emmanuelle Loyer, « La débâcle, les universitaires et la fondation Rockefeller : France / États-Unis, 1940-1941 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 1, n° 48-1, 2001, p. 152.

³⁵ Les dépenses fédérales en recherche et développement en milieu universitaire passeront de 23 millions \$ en 1938 à plus de 1,6 milliard \$ en 1945, comprenant entre autres le projet Manhattan, totalisant plus de 800 millions \$ pour cette seule année fiscale (Joel Isaac, « The Human Sciences in Cold War America », *The Historical Journal*, vol. 50, n° 3 (2007), p. 725-746).

³⁶ David C. Engerman, « Social Science in the Cold War », *Isis*, n° 101 (2010), p. 397.

³⁷ Trevor J. Barnes, « American Geography, Social Science and the Cold War », *Geography*, vol. 100, partie 3 (automne 2015).

Guerre. Cette histoire pointe, comme nous l'avons vu, tantôt vers la réorientation du modèle de l'enseignement supérieur au sein de l'université catholique canadienne-française, tantôt vers la recomposition symbolique de la thématique de l'Amérique dans le discours culturel et identitaire. L'ensemble de ces facteurs a concouru, à des degrés variables, au départ de Trudel vers les États-Unis.

L'étape bostonienne

À l'automne 1945, Trudel, alors âgé de 28 ans, quitte Québec pour Boston, où il séjournera jusqu'au printemps 1947. Il s'installe dans le quartier d'East Boston, où il loue un petit appartement sur Cottage Street, près de l'aéroport et du port de Boston. La vie y est chère, mais Trudel peut compter sur quelques économies, en plus d'une bourse de la Société royale du Canada³⁸, auxquelles s'ajoute le versement de son salaire de professeur à l'Université Laval³⁹. Le jeune diplômé arrive à Harvard au moment où l'institution connaît d'importantes transformations. La participation active de plusieurs professeurs dans l'effort de guerre, que ce soit dans les agences gouvernementales, les associations volontaires ou encore la recherche scientifique, avait contribué à rehausser le statut de l'institution à l'échelle nord-américaine⁴⁰. « *America's Great University Now Leads the World* », titrait le magazine *Life* en mai 1941. Ce repositionnement symbolique de l'institution était en partie attribuable à la vision de son président, James Bryan Conant, qui, durant la guerre, avait été l'un des plus fervents défenseurs de l'interventionnisme américain dans le conflit⁴¹.

³⁸ Trudel obtient cette bourse, au montant de 1200 \$, en 1946 (Lettre de Marcel Trudel à Albert Tessier, 27 décembre 1945, Archives du Séminaire de Trois-Rivières (ci-après ASTR), Fonds Albert-Tessier, 0014-P2-149).

³⁹ Durant l'été 1946, Trudel tentera d'obtenir une bourse Guggenheim avec l'appui de Mason Wade, mais il semble que cette possibilité ne se soit jamais concrétisée.

⁴⁰ Voir Morton Keller et Phyllis Keller, *Making Harvard Modern: The Rise of America's University*, Oxford, Oxford University Press, 2007, p. 163.

⁴¹ C'est d'ailleurs à ce titre qu'il avait accepté la présidence du National Defense Research Committee. Il y avait tenu un rôle crucial dans la conception et la mise en œuvre du projet Manhattan, qui produisit la première bombe atomique.

Sous la présidence de Conant depuis 1933, la réputation d'Harvard était en voie de passer de celle d'école pour la classe supérieure de la Nouvelle-Angleterre, enracinée dans la vieille culture des « *Boston Brahmins* », à celle d'université de renommée internationale. L'homme adhéraît à une vision méritocratique de l'université, idéal en vertu duquel la promotion des individus devait s'effectuer en fonction de leur mérite (aptitudes, travail, efforts, compétences, intelligence, vertus) et non de leur origine sociale. Rêvant d'une Amérique sans classe, où l'éducation serait accessible au plus grand nombre, Conant souhaitait éloigner l'université de sa traditionnelle vocation utilitaire, tournée vers la formation professionnelle et appliquée, pour en faire un lieu consacré d'abord à l'avancement du savoir. Cette réorientation impliquait notamment l'atteinte d'un meilleur équilibre entre la recherche et l'enseignement, le recrutement de nouveaux professeurs dédiés à l'avancement des connaissances et un élargissement considérable du corps étudiant⁴².

C'est ainsi qu'à partir du milieu de la décennie 1940, au moment où Trudel faisait son entrée dans la vénérable institution, Harvard s'ouvrait sur l'extérieur. Elle sollicitait la venue de plusieurs visiteurs étrangers sur son campus, mais surtout, elle procédait à l'admission d'un nombre important de soldats démobilisés, tout récemment rentrés au pays. Cet afflux de militaires à la retraite allait donner un nouveau visage à l'institution, contribuant, entre autres, à la revitalisation de sa vie étudiante et à sa démocratisation⁴³.

Surchargée par le retour des militaires, Harvard ne put admettre Trudel à titre d'étudiant régulier dans le programme d'histoire, d'autant que ce dernier était déjà détenteur d'un doctorat de l'Université Laval. On lui donna plutôt le statut de « *visiting professor* »,

⁴² *Ibid.*, p. 25-34.

⁴³ Entre août 1945 et juin 1946, ce ne sont pas moins de 20 000 vétérans qui feront une demande d'admission au collège d'Harvard en vertu du *GI Bill* voté par le Congrès en juin 1944, une loi assurant aux anciens combattants le financement de leurs études universitaires ou de leur formation professionnelle ainsi qu'une année d'assurance-chômage (*Ibid.*, p. 34).

avec un bureau à la Widener Library, l'édifice principal des bibliothèques d'Harvard, et l'accès à tous les services⁴⁴. Ce statut indique en lui-même le sens qu'il faut donner au séjour américain du futur historien, qui tient davantage de l'aventure exploratrice, ou encore du « tourisme intellectuel », que du séjour d'études formel. À défaut d'y séjourner à titre d'étudiant, c'est en voyageur, en bohème, relativement seul (et libre) en ce qui a trait à la nature, à l'encadrement et à l'aboutissement de sa formation, qu'il s'y installe. Ce choix correspond à la personnalité du chercheur qui, placé très jeune dans un orphelinat, s'était forgé un tempérament tout fait de résilience solitaire. L'homme gardera d'ailleurs toujours cette fière allure de *self-made-man* ou de l'« historien improvisé⁴⁵ », comme il le dira au détour d'une entrevue radiophonique, sans maître reconnu dans le monde universitaire, sans filiation intellectuelle assumée et avec très peu de projets de recherche menés en collaboration.

Ce séjour d'études devient surtout un prétexte pour approfondir des lectures, défricher de nouveaux terrains de recherche et écrire. Pour ce qui est de ses réalisations, Trudel va profiter de ce moment pour terminer l'écriture d'un roman, *Vézine*, son premier et unique ouvrage de fiction, largement inspiré de sa propre jeunesse à Saint-Narcisse, en plus de rédiger une étude historique sur le Canada, la France et la révolution américaine, sur laquelle nous reviendrons plus loin. En cela, sa trajectoire américaine se distingue de la plupart des séjours menés par ses collègues historiens et sociologues qui se rendront aux États-Unis pour des raisons proprement universitaires, en vue d'y terminer un programme de maîtrise ou de doctorat sous la direction d'un professeur. Cette spécificité est sans doute une limite importante à la généralisation du cas de Trudel, qui ne connaît pas, il est vrai, les mêmes conditions de formation à la recherche instituée

⁴⁴ Lettre de Marcel Trudel à Albert Tessier, 27 décembre 1945, ASTR, Fonds Albert-Tessier, 0014-P2-149.

⁴⁵ « Marcel Trudel, qui êtes-vous? (2 de 3) », Archives audio de la Société Radio-Canada, 10 septembre 1996.

que celles de plusieurs collègues de sa génération, ce qui aurait pu le transformer plus fondamentalement sur les plans social et intellectuel. Sa trajectoire ne diminue pas pour autant l'importance de la dynamique d'échange, de transfert et de confrontation culturelle qui a pu résulter de cette prise de contact avec le milieu universitaire américain. Pour en rendre compte le plus fidèlement possible, nous privilégierons deux niveaux d'analyse axés, dans un premier temps, sur la teneur du choc culturel que suscite le séjour et, dans un second temps, sur la question spécifique de la formation disciplinaire.

Un choc culturel?

À son arrivée aux États-Unis, Trudel est vite conquis par son nouveau milieu de travail. C'est la stupéfaction devant l'ampleur des moyens dont disposent les universités américaines. À Albert Tessier, son ancien maître et préfet des études au Séminaire de Trois-Rivières, il écrit, le 27 décembre 1945 depuis Boston :

Harvard [...] est un paradis. J'y suis à titre de « *visiting professor* », avec privilèges de bibliothèque, bureau personnel, sans qu'il ne m'en coûte un sou d'ici à juin. Et la bibliothèque contient plus de livres français que Laval. Les affaires y marchent à l'américaine. Cambridge est une ville universitaire charmante. On n'a pas le temps d'assister à tous les concerts gratuits⁴⁶.

Ces premières émotions américaines révèlent un jeune homme frappé d'abord par la différence de format et d'étendue, par l'aura de dynamisme d'un milieu qui s'agite et se déploie dans toutes les dimensions. Voisine de Boston, Cambridge propose à la sensibilité du visiteur un spectacle d'un autre ordre. Devenue depuis peu l'un des principaux centres intellectuels de l'Amérique, elle y abrite parmi les plus prestigieuses institutions du savoir dont, outre Harvard, le Radcliffe College

⁴⁶ Lettre de Marcel Trudel à Albert Tessier, 27 décembre 1945, ASTR, Fonds Albert-Tessier, 0014-P2-149.

et le Massachusetts Institute of Technology (depuis 1916). Chez Trudel, ce changement d'échelle est surtout illustré par la bibliothèque Widener, où il a son bureau, et l'offre pléthorique de ses collections, sans aucune mesure avec ce qu'il avait pu connaître jusque-là. Et pour cause, cette bibliothèque, qui est un gigantesque et somptueux monument funéraire érigé à la mémoire d'Harry Elkins Widener, est le « cœur symbolique⁴⁷ » d'Harvard. Reconnue pour ses somptueuses salles de lecture, notamment la salle principale qui fait près de 15 mètres de profondeur et de hauteur, et son immense collection d'ouvrages en sciences sociales couvrant les cinq continents, elle incarne, avec la Memorial Church qui lui fait face, l'aspiration fondamentale de cette institution qui combine, selon Matthew Battles, « le sommet de l'éveil spirituel et le poids de l'impérialisme universitaire ». Pièce massive de style néoclassique, « l'aspect général de la Widener rappelle l'antique Nouvelle-Angleterre et symbolise la domination intellectuelle⁴⁸ ». Dans ses mémoires, la lecture rétrospective que fait Trudel de cette période est assez fidèle à ces premiers émerveillements, quoiqu'ils soient peut-être accentués par les effets amplificateurs de la mémoire :

Je découvrais la puissance des universités américaines. Les cinq mille volumes du Collège Séraphique [de Trois-Rivières] m'avaient naguère ébloui, les trois cent mille volumes de l'Université Laval m'avaient fait croire à un sommet de la civilisation; ici, à Harvard, dans cette bibliothèque édifiée à la mémoire d'une victime du Titanic, il y en avait cinq millions! Bibliothèque riche de toutes collections, non seulement des œuvres américaines et britanniques, mais aussi de celles de la France. En littérature française, par exemple, je pouvais y voir non pas une édition complète de Balzac, mais toutes ses éditions, et il en allait ainsi pour les diverses

⁴⁷ Matthew Battles, *Widener: Biography of a Library*, Cambridge (Mass.), Harvard College Library, 2004, p. 1.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 1. Notre traduction.

périodes de notre littérature. Je faisais un constat humiliant : la section « littérature française » à Boston était bien supérieure à ce que nous avions à Québec⁴⁹.

L'éblouissement est à la mesure des inégalités structurelles sur le plan universitaire entre le Québec et les États-Unis. Ce constat de supériorité dans l'offre culturelle, qui éloigne Trudel de son Québec natal, se répète aussi à la vue de la conscience patrimoniale et commémorative des Américains que révèle la richesse de ses musées et de ses quartiers historiques. Toujours dans ses mémoires, il ajoute :

En Nouvelle-Angleterre, on avait en général conservé les ensembles architecturaux (par exemple, à l'Université Harvard); on avait le culte des morts des siècles passés: je retrouvais en maints endroits des cimetières du XVIII^e siècle, entretenus comme des parcs et décorés de drapeaux pour rappeler les artisans de la Révolution; et le vieux Boston (et que dire du vieux Philadelphie), avec en permanence dans le port l'authentique vieille frégate du XVIII^e, avait un charme bien supérieur à celui du Vieux Québec⁵⁰.

À l'évidence, ces mois américains sont importants d'une autre manière dans la vie de Trudel; ils vinrent aiguïser chez lui une conscience patrimoniale encore en gestation. Cette fréquentation des nombreux sites patrimoniaux, associés pour la plupart à des moments symboliques qui ont jalonné l'histoire de la nation américaine, dénote une approche « vivante » du souvenir et l'accès facile et abondant à la mémoire historique. Cette canalisation de la question patrimoniale aux États-Unis est instructive, pour peu qu'elle contraste avec l'idée reçue d'une Amérique strictement utilitaire, pragmatiste et présentiste. Du reste, sa fréquentation est une autre manière de mesurer la distance avec le pays d'origine et, plus particulièrement, avec le Vieux-Québec dont le patrimoine bâti entraînait alors en conflit avec la modernisation urbaine. Dès lors, on peut penser que ce n'est

⁴⁹ Marcel Trudel, *Mémoires d'un autre siècle*, p. 161.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 163.

pas un hasard si, peu de temps après son retour de Boston, l'historien deviendra membre fondateur des Amis du Vieux-Québec et qu'il militera activement contre l'agrandissement de l'hôpital Hôtel-Dieu et pour la préservation de la physionomie de la partie ancienne de la capitale nationale à titre de témoin du Régime français, mais aussi de vecteur d'identification nationale pour les Canadiens français⁵¹.

De ces premières remarques, on peut émettre l'hypothèse que le « moment américain » des universitaires québécois convoque une expérience particulière, si ce n'est une forme d'épreuve, subjective et concrète, dont les conséquences sont susceptibles de s'enraciner dans celui qui la tente. Bien plus qu'un simple changement d'institution, le séjour d'études est aussi un basculement dans un autre univers, qui crée une distance avec le milieu d'origine. Cette épreuve est en quelque sorte celle d'une *confrontation à l'écart*, écart d'abord géographique qui se double rapidement d'un écart culturel, autrement plus important. Le « choc » de l'étranger rend présent une autre culture (la culture américaine), sûre d'elle-même, triomphante, qui contraste singulièrement avec la petitesse et la vulnérabilité du creuset culturel canadien-français. Confrontation d'autant plus significative, dirons-nous, qu'elle surgit dans le Canada français d'après-guerre, alors que bon nombre de ses intellectuels, fragilisés par des années de conflits et d'incertitude, encore ébranlés par les affres du totalitarisme qui ont décimé l'Europe, s'interrogent sur la nature de l'être-ensemble canadien-français et son avenir. Ce contexte de « retour sur soi », au mieux symbolisé par la célèbre enquête sur la culture canadienne-française lancée par la revue *L'Action nationale* après la débâcle française de 1940, traduit la quête d'une originalité propre dans les domaines de la création, de l'écriture et de la science⁵². L'ouverture à l'américanité, rappelons-le, se fait aussi

⁵¹ Trudel prononcera notamment une conférence à cet effet devant la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, le 9 décembre 1950, près de la porte Saint-Jean. On peut en lire l'intégralité dans Marcel Trudel, « Conservons notre héritage français », *Cahiers d'histoire*, Québec, Société historique de Québec, 1951, p. 11-18.

⁵² Voir Lefebvre, « D'où venons-nous? Que sommes-nous? Où allons-nous? : enquête sur la culture canadienne-française durant la Seconde Guerre mondiale ».

en fonction de ce contexte où s'institue la recherche de nouvelles médiations entre le particulier et l'universel, qui exprime un des grands espoirs de l'après-guerre⁵³.

D'aucuns établiront, ici, le parallèle avec la figure, plus familière, du « retour d'Europe ». Au dire de Michel Lacroix et de Jean-Philippe Warren, cette figure n'aurait toutefois aucune commune mesure avec celle du retour d'Amérique, conçue essentiellement dans « l'optique du projet intellectuel individuel et des spécialisations universitaires⁵⁴ ». Pour ces derniers, le retour d'Amérique n'impliquerait pas vraiment de « choc identitaire » ou de « remise en cause » qui soient emblématiques d'une culture collective⁵⁵. Pourtant, il y aurait lieu, nous semble-t-il, de soumettre cette hypothèse à une analyse critique plus fine et approfondie des expériences effectives de l'Amérique. Pour notre part, nous n'excluons pas la possibilité que cette rencontre avec un ailleurs ait pu contribuer à mettre en question le rapport au lieu, à la culture, au statut et à l'identité. À cet égard, le cas de Trudel nous montre combien le retour d'Amérique n'échappe pas totalement à la problématique de l'« exil négatif », qui confine au comparatisme culturel et aux discours sur le « décalage » et le « rattrapage », si ce n'est carrément à l'atavisme de la honte.

Perceptible chez Trudel, le symptôme est peut-être encore plus apparent chez Pierre Elliott Trudeau, qui séjourne à Harvard au même moment que l'historien⁵⁶. Le futur premier ministre canadien garde

⁵³ Yvan Lamonde *et al.*, *Les intellectuel.les au Québec : une brève histoire*, Montréal, Del Busso Éditeur, 2015, p. 76-78.

⁵⁴ Michel Lacroix et Jean-Philippe Warren, « Le “retour d'Europe” : figure autochtone d'un exilé intérieur », dans Xavier Garnier et Jean-Philippe Warren (dir.), *Écrivains francophones en exil à Paris : entre cosmopolitisme et marginalité*, Éditions Karthala, 2012, p. 49-66.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ Dans ses mémoires, où il évoque une soirée passée en compagnie du futur premier ministre canadien à Cambridge (Massachusetts) à l'occasion des célébrations du quinzième anniversaire du statut de Westminster du Canada, Trudel se souvient d'« un étudiant à très forte personnalité qui devint tout de suite le centre du groupe » (*Mémoires d'un autre siècle*, p. 161). Cette rencontre entre Trudel et Trudeau à Harvard ouvre une piste de recherche sans doute intéressante au sujet du réseau de sociabilité des « retours d'Amérique », dont on ignore s'ils étaient

de ce passage aux États-Unis le souvenir d'un tournant décisif dans son propre itinéraire intellectuel :

Quelle extraordinaire expérience j'allais vivre sur ce célèbre campus! Et quelles découvertes j'allais y faire! Dès mon arrivée, je dus me rendre compte qu'en matière intellectuelle, je sortais à peine de l'enfance. Aussi bien les camarades que les professeurs possédaient une culture et une érudition époustouflantes. Des garçons de mon âge ou plus jeunes que moi affichaient une connaissance du droit romain de loin supérieure à la mienne. Or, ce n'était pas leur spécialité alors que moi, jeune avocat, je venais de consacrer à cette matière toute une année d'étude. Et parmi les professeurs se trouvaient des sommités mondiales en plusieurs matières. Chassés d'Europe par les nazis ou par la guerre, ils avaient été recrutés par Harvard⁵⁷.

Harvard est une « scène internationale », connectée sur l'heure d'un monde en plein bouleversement. L'afflux de nouveaux étudiants, d'origines sociales variées, conjugué à l'arrivée de nouveaux professeurs réfugiés venus d'Europe, donne un caractère cosmopolite à son milieu intellectuel. La mise à distance des origines canadiennes-françaises est inévitable, si bien que, selon Max et Monique Nemni, c'est à Harvard que Trudeau officialise sa conversion à l'antinationnalisme⁵⁸. En effet, la découverte de la grande Amérique, où il recevra entre autres les enseignements d'Heinrich Brüning, de Wassily Leontief et de Joseph Schumpeter, l'incite à s'engager dans la recherche de l'universel. Sur cet horizon, se dépose le défi de la modernité québécoise et tout particulièrement celui de ses carences, ses lacunes et ses « retards » accumulés par rapport au reste de l'Amérique du Nord. Toujours dans ses mémoires, Trudeau ajoute :

Je me rendais compte aussi que le Québec d'alors était marginal, qu'il vivait à l'écart des temps modernes. Le contraste était saisissant entre ma province d'origine et les États-Unis, ce pays frénétique,

parfois appelés à fréquenter les mêmes lieux et à échanger entre eux.

⁵⁷ Pierre Elliott Trudeau, *Mémoires politiques*, Montréal, Le Jour éditeur, 1993, p. 45.

⁵⁸ Max et Monique Nemni, *Trudeau : fils du Québec, père du Canada*, t. 2 : *La formation d'un homme d'État, 1944-1965*, Montréal, Éditions de l'Homme, 2011, p. 33.

d'une ardeur extrême, débordant d'énergie et de vitalité. À Harvard, l'ouverture sur le monde était manifeste. On se retrouvait entouré d'intellectuels qui avaient été, leur vie durant, les témoins directs de l'évolution aux quatre coins de la planète. On avait l'impression d'y vivre en symbiose avec les cinq continents. Inutile de dire que cela me changeait complètement du climat quasi paroissial que j'avais connu à Montréal⁵⁹.

C'est dire que le « retour d'Amérique » est aussi caractéristique d'une culture qui s'interroge sur elle-même, qui s'éprouve dans la confrontation sur un mode tantôt programmatique, tantôt polémique. La proximité de Trudel avec Trudeau durant ces années américaines fait de ce dernier un bon témoin pour nous aider à comprendre l'expérience subjective que l'historien a pu vivre lors de son passage aux États-Unis.

La formation disciplinaire

L'autre grand enjeu de cette étape bostonienne consiste à revisiter la généalogie intellectuelle et méthodologique de l'historiographie trudelienne, à laquelle les historiographes ont accordé une attention somme toute assez limitée. En effet, la grande popularité de l'histoire socioéconomique des années 1960-1970 et l'idée de rupture historiographique qu'elle a cherché à entretenir ont un peu éclipsé ou, du moins, relégué à l'arrière-plan l'apport proprement scientifique de Trudel au champ historiographique québécois. « Positivisme », « rationalisme », « culte du fait », tels sont les termes généralement employés pour qualifier les écrits du grand spécialiste de la Nouvelle-France, dont les fondements intellectuels et méthodologiques demeurent encore peu connus. Son séjour américain offre, de ce point de vue, une échappée sur certains détails de sa formation historienne, puisque c'est à ce moment qu'il se donne pour la première fois une véritable culture historiographique. Lui-même

⁵⁹ Trudeau, *Mémoires politiques*, p. 45.

confiera d'ailleurs, rétrospectivement, avoir acquis à Boston sa « formation technique⁶⁰ ». Qu'en fut-il exactement?

Cette culture historiographique, Trudel l'acquiert d'abord par la lecture, qui rythme bon nombre de ses séances de travail. Une liste des titres lus durant les deux années passées aux États-Unis, retrouvée dans son fonds d'archives privé, fait état d'un programme assez chargé⁶¹. Les lectures de loisir y occupent la part du lion, en particulier la littérature française issue du courant réaliste avec, en tête de liste, des auteurs comme Anatole France, Émile Zola, Alexandre Dumas, Gustave Flaubert, Honoré de Balzac, Marcel Proust, le marquis de Beaucourt, André Gide et la comtesse de Ségur. Il y aurait long à dire sur la prédilection de Trudel pour ce courant littéraire, dans lequel il puise l'inspiration à la fois pour l'écriture de son *Vézine*, un roman autobiographique à saveur régionaliste et à forte tonalité balzacienne, mais aussi pour son écriture historique. En effet, pour Trudel, le réalisme, envisagé dans son sens large, renvoyait d'abord à l'« exactitude scientifique, [à la] justesse du détail, [à la] précision » et impliquait un souci particulier pour la documentation, la déduction psychologique et les procédés de description. Cet « effet de réel » que Trudel appréciait tout spécialement dans l'esthétique balzacienne, dont il était d'ailleurs un fin connaisseur⁶², s'intègre tout à fait à son travail d'historien. Comme il l'indiquera lui-même en entrevue, « je voulais devenir romancier, à la manière de Balzac et Zola, car tous deux écrivaient avec des méthodes d'historien, et c'est ce qui me plaisait⁶³ ». La solitude dans laquelle se déroule le séjour américain de Trudel est l'occasion d'approfondir sa maîtrise des grands classiques de la

⁶⁰ Lettre de Marcel Trudel à Lilianne Frégault, 20 octobre 1988, Archives de l'Université d'Ottawa (ci-après AUO), Fonds 305, boîte 42376, dossier « Frégault, Lilianne : correspondance, 1988-1991 ».

⁶¹ Voir AUO, Fonds 305, boîte 42392, dossier « Œuvres lues de 1938 à 1948 ».

⁶² Avant d'être historien, Trudel avait donné des cours sur l'œuvre de Balzac à l'Université Laval.

⁶³ « La pratique de l'histoire : Marcel Trudel », AUO, Fonds 305, boîte 42388, dossier « Honneurs divers : Éditions McGraw-Hill – 2004 ».

littérature française. Et de la littérature à l'histoire, il ne semble y avoir ici qu'un pas, puisqu'il s'agit de rendre, par les mots et les faits appuyés par des sources, la réalité elle-même. Cette propension au réalisme, qui bridera l'imaginaire historien d'après-guerre⁶⁴, va d'ailleurs fournir l'un des principaux cadres d'énonciation du discours historiographique de Trudel.

Quelques ouvrages de méthodologie et d'épistémologie historiennes viennent s'intercaler dans cette vaste littérature de loisir. D'abord, chez les Américains, les références sont assez éclectiques et comprennent, parmi les plus connues, des historiens comme Fred Morrow Fling, James Harvey Robinson, Charles A. Beard, James Shotwell et James G. Randall, dont Trudel lit les traités de théorie et de méthodologie historiques. Bien qu'ils soient différents à plusieurs points de vue, ces historiens ont néanmoins pour point commun un fort parti pris en faveur d'une science historique disciplinarisée, élaborée à distance de la sphère sociale et de sa facture dix-neuviémiste plus romantique et patriotique. Proches des courants de la « nouvelle histoire » américaine et de l'historiographie « progressiste », bon nombre de ces historiens plaident aussi en faveur d'une histoire qui, soucieuse de l'expérience du *common man*, s'ouvre aux sciences sociales et à l'interprétation économique, en rupture avec l'histoire politique dominante. Ces derniers avaient par ailleurs, pour la plupart, acquis leur formation en Europe et bénéficié du prestige de la science allemande incarnée notamment par l'épistémologie rankéenne. Nulle surprise dès lors de constater, dans les listes de Trudel, la part belle qui est faite aux historiens allemands, en particulier aux travaux de Johann Gustav Droysen et de Karl Lamprecht, qui avaient contribué à redéfinir les règles d'exercice et les cadres de référence du savoir historique moderne. De la même manière, on note, toujours dans ces listes, une inclination particulière

⁶⁴ Voir, notamment, Jean Lamarre, « À la jointure de la conscience et de la culture : l'École historique de Montréal au tournant des années 1950 », dans Simon Langlois (dir.), *L'horizon de la culture : hommage à Fernand Dumont*, Québec, Presses de l'Université Laval, Institut québécois de recherche sur la culture, 1998, p. 285.

pour les ouvrages d'historiens issus de l'histoire méthodique française, comme Charles-Victor Langlois, Charles Seignobos et Louis Halphen, eux aussi en bonne partie redevables à l'expansion du savoir germanique de la fin du XIX^e siècle (et qui avaient toujours mauvaise presse au sein de l'épiscopat canadien-français). Cette érudition allemande, associée à la nouvelle histoire américaine et à l'historiographie méthodique à la française, avait entraîné la diffusion d'un credo scientifique ancré dans une approche résolument empiriste et factuelle de l'histoire, renonçant aux hypothèses générales, aux raisonnements abstraits et aux philosophies de l'histoire « spéculatives », « subjectives » et « moralisatrices ». Il s'agissait, autrement dit, de privilégier une méthode qui, en postulant que l'historien pouvait échapper à son conditionnement social et culturel, était à même de restituer une vérité positive sur le passé, d'être dans la « quête du vrai⁶⁵ ». Cet *ethos* s'accompagnait d'un ensemble de nouvelles exigences pour le savoir historique, à commencer par le projet de son autonomie disciplinaire par rapport aux domaines de la littérature, de la philosophie et du modèle des sciences naturelles. Elle impliquait aussi de placer le document écrit et sa critique d'authenticité au cœur de la démarche historique, étant entendu que le document permettait de saisir *objectivement* le fait historique à la manière d'un photographe fixant le paysage.

Cette captation de la doctrine scientiste allemande n'est pas un hasard dans la mesure où l'histoire universitaire américaine s'était en bonne partie constituée à partir de ce courant de pensée durant la première moitié du XX^e siècle. L'historicisme allemand avait effectivement connu une « naturalisation » américaine jusqu'à s'imposer comme matrice de référence dans le processus de disciplinarisation du savoir historique⁶⁶. *L'introduction aux études*

⁶⁵ Guy Bourdè et Hervé Martin, *Les écoles historiques*, Paris, Seuil, 1983, p. 189-190.

⁶⁶ Peter Novick, *That Noble Dream: The "Objectivity Question" and the American Historical Profession*, Cambridge (R.-U.), Cambridge University Press, 1988, p. 31. D'où la décision de l'American Historical Association de conférer à Ranke le titre de premier membre honoraire lors de son congrès de fondation en 1884 (voir Donald Wright, *The Professionalization of History in English Canada*, Toronto,

historiques de Langlois et de Seignobos, un ouvrage majeur de l'école méthodique française, avait également tenu lieu de référence dans les départements d'histoire américains et était resté pendant longtemps l'un des ouvrages de méthodologie historique les plus diffusés aux États-Unis au début du xx^e siècle⁶⁷. Cet engouement pour la science allemande était aussi perceptible dans la conception de l'enseignement supérieur des universités américaines, qui ont pour la plupart repris à la fin du xix^e siècle le modèle « humboldtien » en lui assignant une orientation plus démocratique que dans l'ancienne Prusse⁶⁸. La perspective humboldtienne avait donné à l'université américaine sa vocation moderne, soit celle d'une institution vouée d'abord au *progrès* des connaissances (recherche) et ensuite à la *transmission* (enseignement), suivant le principe d'une science ouverte, libre et désintéressée, à l'abri des contingences du monde⁶⁹. La réception favorable d'un tel modèle doit aussi beaucoup à la fabrique sociale de l'institution universitaire américaine elle-même, dont l'une des caractéristiques tient à son « séparatisme » à la fois géographique (par l'isolement des campus), mais aussi intellectuel (en assignant à l'université la fonction d'animer le débat d'idées)⁷⁰.

L'Université Harvard avait été, avec l'Université Johns-Hopkins, l'une des premières institutions d'enseignement aux États-Unis à adopter le modèle de la grande université de recherche, libérale et impersonnelle, où était notamment valorisée l'approche pédagogique du « séminaire » qui, par opposition au « cours public » typiquement français, offrait un cadre plus « modeste », « sans frontière » et « tourné vers l'innovation intellectuelle⁷¹ ». Son département d'histoire, qui

University of Toronto Press, 2005, p. 32).

⁶⁷ *Ibid.*, p. 37.

⁶⁸ Cole, « The Great American University », p. 28.

⁶⁹ Voir Steven Muller, « Wilhelm Von Humboldt and the University in the US », *Johns Hopkins APL Technical Digest*, vol. 6, n° 3, 1985, p. 253-256.

⁷⁰ François Cusset, *French Theory : Foucault, Derrida, Deleuze & Cie et les mutations de la vie intellectuelle aux États-Unis*, Paris, La Découverte, 2003, p. 48.

⁷¹ Emmanuelle Loyer, *Lévi-Strauss*, Paris, Flammarion, 2015, p. 289.

avait accueilli des figures majeures de l'historiographie américaine comme Frederick Jackson Turner, William L. Langer, Crane Brinton et Arthur M. Schlesinger, Jr, lui-même disciple de Robinson, avait d'ailleurs très tôt cherché à briser le moule de l'historien amateur, en favorisant la pratique d'une science historique institutionnalisée, autonome et spécialisée⁷².

Cette empreinte durable du scientisme allemand et français dans le champ historiographique américain doit être mise en relation avec la faible (et tardive) réception qu'a connue l'école des Annales aux États-Unis. C'est la raison pour laquelle, d'ailleurs, les historiens rattachés à cette école sont totalement absents des listes de lecture de Trudel, qui ne prendra jamais véritablement le pli de l'« histoire totale » dans ses travaux futurs. Cette situation s'explique moins par la barrière linguistique entre les deux pays que par l'antiaméricanisme que nourrit la classe intellectuelle française de l'époque, à laquelle les historiens de gauche, comme Lucien Febvre et Fernand Braudel, ne faisaient pas exception⁷³. D'autre part, elle est liée au climat intellectuel qui régnait à l'approche de la Seconde Guerre et dans les années de la guerre froide qui suivirent, alors que l'empirisme prendra la forme d'une doctrine de légitimation face à une Europe que l'on jugeait subordonnée à l'État et aux idéologies. L'urgence du moment intimait au savoir historique de séparer la théorie scientifique de la pratique

⁷² Voir, notamment, William Palmer, « Gentlemen and Scholars: Harvard's History Department and the Path to Professionalism, 1920-1950 », *Historical Journal of Massachusetts*, vol. 37, n° 1 (printemps 2009), p. 107-121.

⁷³ Socialiste et dreyfusard de tendance antiautoritaire, Febvre (tout comme Braudel, son disciple) était très critique de l'impérialisme culturel américain et de sa culture matérialiste dans lesquels il percevait une menace pour la sauvegarde de l'esprit français et européen. Qui plus est, aucun des grands historiens annalistes n'a immigré aux États-Unis durant la guerre (Marc Bloch avait tenté le projet, mais s'était ravisé à la dernière minute, préférant rester auprès de sa famille). C'est d'ailleurs pour cette raison que le rayonnement international des Annales se verra surtout à l'Est, notamment en République tchèque et en Pologne (voir, à ce sujet, Markus Bodler, « Les historiens français et les États-Unis dans les années 1950 et 1960 », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*, [En ligne], [http://journals.openedition.org/nuevomundo/58811; DOI : 10.4000/nuevomundo.58811] (24 avril 2018.)).

idéologique en faisant de l'érudition, de l'objectivité et de l'autonomie de la science autant de distingués « faire-valoir » du « monde libre » américain. « *The denigration of ideology, on the most characteristic features of American culture in the cold war era, was directly related to the celebration of objectivity as the hallmark of thought in the Free World. Indeed, the two terms defined each other*⁷⁴ », écrit Peter Novick.

« Effet » d'un séjour

Ces années américaines auront marqué un tournant dans la pensée de Trudel, à la fois en favorisant une sorte de cristallisation scientifique et en confirmant son accession à une nouvelle existence savante dans laquelle il reconnut une nécessité supérieure que ni la littérature ni les études classiques ne pouvaient prodiguer. C'est à ce moment que se fortifiera la certitude de sa vocation d'historien et de l'œuvre à accomplir. On constate surtout combien l'imprégnation du milieu universitaire états-unien a précipité chez lui la nécessité d'un rattrapage collectif sur le plan de la disciplinarisation de l'histoire, afin de conférer à cette dernière sa spécificité et son autonomie dans un espace institutionnel défini⁷⁵. En ce sens, il faudrait sans doute donner raison à Albert Faucher pour qui le « retour d'Amérique » se vivrait d'abord sous le signe d'un « optimisme de la connaissance⁷⁶ ».

À peine rentré à Québec et installé dans ses nouvelles fonctions à l'Institut d'histoire de l'Université Laval, Trudel esquissera un programme de travail auquel il consacra toutes ses énergies. Ce programme vise à mettre en place une « nouvelle histoire », dont l'historien dira rétrospectivement qu'elle avait pris la forme d'un « combat⁷⁷ » savant.

⁷⁴ Peter Novick, *That Noble Dream: The "Objectivity Question" and the American Historical Profession*, Cambridge (R.-U.), Cambridge University Press, 1988, p. 299.

⁷⁵ Patrice Régimbald, « La disciplinarisation de l'histoire au Canada français », p. 165.

⁷⁶ Voir Albert Faucher, Allocution prononcée le 4 novembre 1972 à l'Université Laval, Ottawa, Société royale du Canada, Section des lettres et sciences humaines, année académique 1972, p. 13-18.

⁷⁷ Trudel, *Mémoires d'un autre siècle*, p. 167.

On en prend la mesure dès la parution, en 1949, de son *Louis XVI, le Congrès américain et le Canada, 1774-1789* (PUL). Cette étude historique de 260 pages, consacrée à la politique du roi français et du Congrès américain à l'égard du Canada pendant la révolution américaine, fut préparée, puis en bonne partie rédigée durant son séjour à Cambridge, où Trudel eut accès à une quantité considérable de sources originales tirées du *Journal of the Continental Congress*, des œuvres complètes de George Washington et de Benjamin Franklin ainsi que de la *Revolutionary Diplomatic Correspondance*. Ce qui frappe le plus dans ce livre, ce n'est ni le thème ni son traitement, qui demeure assez pondéré, factuel et nuancé, c'est plutôt le ton polémique de l'avant-propos, dans lequel Trudel définit l'orientation de son discours historiographique. La mise au point est aussi brève que sévère :

Nous avons voulu appliquer à cette étude les méthodes de l'érudition, bien qu'en certains milieux on considère encore l'histoire comme une œuvre d'art, comme une représentation dramatique au cours de laquelle on serait choqué de voir le jeu des coulisses et des cordages. Il est étrange qu'un historien en soit réduit à s'excuser d'avoir accumulé des références et une nomenclature bibliographique : l'histoire, au Canada français, est toujours confortablement assise dans la chaire de rhétorique et regarde de bien haut l'historien-chercheur qui veut être scientifique. La première s'appuie sur de belles phrases, ce dernier s'appuie sur des sources et c'est lui, malgré tout, qui pourra atteindre plus sûrement la vérité historique⁷⁸.

Ce style direct et polémique donne la mesure de la mutation disciplinaire à laquelle Trudel souhaite contribuer à son retour de voyage. Il précisera davantage les grandes lignes de cette aspiration dans un texte programmatique qu'il fera paraître dans les pages du *Devoir* en octobre 1950. Par « nouvelle histoire », Trudel entendait surtout la nécessité de développer une « histoire scientifique proprement dite » qui, suivant l'impulsion donnée par l'Institut d'histoire de l'Université

⁷⁸ Marcel Trudel, *Louis XVI, le Congrès américain et le Canada 1774-1789*, Québec, Éditions du Quartier latin, 1949, p. x, coll. « Les publications de l'Université Laval ».

de Montréal et son nouveau directeur, Guy Frégault, devait se distinguer par trois aspects : 1) l'adoption de critères de validation et de légitimation de la connaissance historique portant non plus sur l'éloquence, le talent oratoire et la réception publique, mais plutôt sur un ensemble de règles et de normes partagées par une communauté de pairs; 2) l'adoption d'une méthodologie développée autour d'un travail critique sur les documents d'archives en vue « d'une recherche méthodique de la vérité ». Se doutant bien que cette prise de position risquait de le placer en porte-à-faux avec certains représentants de la vieille garde historienne, Trudel sentit le besoin de préciser que cette aspiration n'impliquait en rien un « esprit de démolisseur ». Il s'agissait plutôt d'adopter une attitude de « sérénité » face aux œuvres des prédécesseurs en gardant « toujours à l'esprit ce grand principe que la mission de l'Université [était] de *contrôler l'histoire* » (nous soulignons), c'est-à-dire de la prémunir contre toute injonction idéologique émanant de la société environnante; 3) l'institutionnalisation de cette pratique en milieu universitaire, de manière à en assurer sa reproduction et sa diffusion⁷⁹.

Du reste, Trudel se réjouissait de voir que le Québec était engagé dans cette voie à la suite de la création, en l'espace de quelques mois à la fin des années 1940, de quatre institutions majeures consacrées à l'enseignement et à la recherche scientifique dans cette discipline⁸⁰. À l'Université Laval, il privilégiera la formule américaine du séminaire dans certains de ses cours et adoptera, comme manuel de référence pour ses étudiants, *A Guide to Historical Method* (1946), un bréviaire de méthodologie historique rédigé par Gilbert J. Gallagher et Jean Delanglez, deux jésuites américains, et inspiré des grands traités de méthode historique allemande de la fin du XIX^e siècle⁸¹. En outre, Trudel

⁷⁹ Marcel Trudel, « La "nouvelle histoire" », *Le Devoir*, 28 octobre 1950, p. 4-5.

⁸⁰ Il s'agit de l'Institut d'histoire de l'Université de Montréal (1946), de l'Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval (1947) et de l'Institut d'histoire de l'Amérique française (1946) qui, à peine fondé, lance la *Revue d'histoire de l'Amérique française* (1947).

⁸¹ Sur ce manuel et sa réception au Québec, voir François-Olivier Dorais, « Marcel

prendra la direction de l'Institut d'histoire, de 1954 à 1964, en lui donnant une double vocation inspirée du modèle des grandes universités de recherche américaines, celle d'abord de préparer à l'enseignement et au fonctionnariat et, ensuite, de s'imposer comme un centre de recherche en histoire. La renommée de l'Institut devait d'abord découler, selon lui, de la qualité des travaux scientifiques de ses professeurs réguliers. C'est pourquoi, peu de temps après son entrée en fonction comme directeur, l'historien mettra notamment en œuvre une politique visant à inciter les professeurs à publier leurs résultats de recherche dans leurs champs de spécialisation respectifs. Il œuvrera à intégrer l'Institut dans les réseaux scientifiques francophones, dont l'ACFAS, où il contribuera à la réorganisation de sa section historique⁸². En 1952, Trudel se joindra à Guy Frégault et à Michel Brunet, tous deux également diplômés d'une université américaine, dans la préparation et la publication d'une *Histoire du Canada par les textes*, recueil de documents historiques commentés, inspiré par le genre des *readers* américains destinés à la jeunesse étudiante.

Bien qu'il soit difficile d'établir quelle a été l'influence du séjour américain sur le discours historiographique de Trudel, il n'est pas impossible que ce discours ait porté la marque des intérêts, des références et de l'imaginaire anglo-américains. À l'évidence, l'historien avait, par exemple, lu les travaux de Francis Parkman et avait intériorisé, dans sa représentation d'ensemble de la Nouvelle-France, sa vision réductrice de la France d'Ancien Régime et, dans une certaine mesure, sa croyance en un destin supérieur assigné au régime de liberté des treize colonies britanniques d'Amérique⁸³. Trudel actualisera

Trudel et Guy Frégault : regards sur une amitié intellectuelle », *Recherches sociographiques*, vol. 57, n^{os} 2-3 (mai-décembre 2016), p. 523-552.

⁸² Claude Galarneau et Marcel Trudel, « Mémoire sur l'Institut d'histoire de l'Université Laval », AUL, U555/E02955, dossier « Mémoire sur l'Institut d'histoire de Laval ».

⁸³ En effet, les insuccès de la Nouvelle-France sont régulièrement mis en opposition avec le succès des colonies anglaises chez Trudel. C'est ainsi, par exemple, que « la remontée du Saint-Laurent jusqu'à l'obstacle de Montréal n'exigeait, de Cartier à Roberval, que bien peu d'audace » en comparaison du parcours américain de l'Espagnol Hernando de Soto (voir Marcel Trudel, *Initiation à la Nouvelle-France* :

d'ailleurs la formule consacrée de Parkman : « *New France was all head. Under king, noble, and Jesuit, the lank, lean body would not thrive*⁸⁴ », pour décrire la colonie française d'Amérique sous les traits du « colosse aux pieds d'argile ». De même, pour l'historien, la culture antidémocratique des Québécois des années 1960 plongeait ses racines jusque dans le Régime français où la rigueur de l'absolutisme, inscrite dans la hiérarchie des institutions, côtoyait un « paternalisme » venu d'en haut, entre les mains du roi⁸⁵.

Si on peut raisonnablement penser que le séjour américain de Trudel fut le lieu d'une « transition » définitive vers l'idéal d'une science historique fondée en recherche et en méthode, il faudrait cependant se garder d'en exagérer l'influence. Après tout, l'historien était resté attaché à la conception européenne du programme de formation à l'Institut d'histoire, qui avait organisé son enseignement en s'inspirant notamment du système des certificats de licence introduit dans le milieu universitaire français au début des années 1920. D'ailleurs, c'est sur fond de controverse que l'historien quittera la tête de l'Institut, en 1964, au moment où les autorités lavalloises se mirent à discuter de son éventuelle départementalisation. Aux yeux de Trudel, cette évolution risquait de retirer à l'histoire l'autonomie structurelle et disciplinaire qu'elle avait acquise au fil des années. De plus, selon lui, il importait « souverainement, dans une université de langue française, de conserver avec scrupule les structures françaises⁸⁶ ».

histoire et institutions, Montréal et Toronto, Holt, Rinehart et Winston, 1968, p. 20). Ailleurs, il met en opposition l'échec de la première colonie française d'Acadie avec les succès du premier établissement permanent à Jamestown (Marcel Trudel, « La Nouvelle-France, 1524-1713 », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, 1966, p. 30).

⁸⁴ Francis Parkman, *Pioneers of France in the New World*, Williamstown, Corner House Publishers, 1970 [1865], p. xx.

⁸⁵ Marcel Trudel, « Absolutism and Paternalism », conférence prononcée à l'Université de Toronto, 16 mars 1966 (archives personnelles de Micheline Dallaire).

⁸⁶ Marcel Trudel, « Proposition soumise aux autorités de l'Université Laval, 16 décembre 1963 », AUL, U555/E02955, dossier « Faculté des lettres, Institut d'histoire, nom et institution, 1963 ».

C'est peu dire qu'il y avait, chez lui, une limite à consentir aux structures et au modèle d'enseignement anglo-américain.

En outre, l'acquisition d'un nouvel *ethos* disciplinaire aux États-Unis allait se placer dans la balance des exigences spécifiques de la pratique historienne au Canada français. De fait, il n'était pas question pour Trudel de pratiquer une histoire strictement « positiviste », notion à laquelle il se gardera d'ailleurs toujours de souscrire puisqu'elle impliquait que la connaissance scientifiquement certaine ne se limite qu'à la quête de lois rigoureuses en histoire. Pour Trudel, l'historien qui n'assumait pas son contexte normatif et son rapport aux valeurs s'interdisait, par la même occasion, de comprendre l'activité significative des acteurs du passé dans ce qu'elle pouvait avoir de contingent et d'accidentel. Ainsi, une histoire strictement positive lui apparaissait comme « la moins objective de toutes les histoires d'abord, parce qu'étant impossible à écrire, elle détruit l'objet lui-même, et ensuite, en supposant qu'on puisse l'écrire, elle rejette d'avance tout ce qui peut conduire à la compréhension humaine d'une histoire humaine⁸⁷ ». Car l'historien, de préciser Trudel, « travaille sur un agent libre, l'homme, au comportement tout à fait imprévisible et dont le comportement passé, même s'il est répété, ne s'explique pas toujours de la même façon⁸⁸ ».

Un peu à l'image du dualisme scientifique que l'on constate chez les sociologues lavallois de sa génération, où l'attrait de la science positive supposait toujours un dialogue constant avec certaines considérations métaphysiques et morales⁸⁹, Trudel défendait l'idée selon laquelle un équilibre était à maintenir entre le projet de vérité d'une science explicative et l'attachement à une tradition et à une intention historiques, tout en tenant compte du sens, de la volonté

⁸⁷ Marcel Trudel, « L'objectivité en histoire », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 5, n° 3 (décembre 1951), p. 318.

⁸⁸ Marcel Trudel, « L'histoire », *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, n° 6 (1961), p. 116.

⁸⁹ Jean-Philippe Warren, *L'engagement sociologique*, p. 299-351.

et de la liberté. Cette double exigence associait, dans une même démarche, la recherche objective et méthodique et la finalité normative et principielle d'une science orientée vers l'*action*. C'est ce qui explique, notamment, que Trudel a toujours eu une grande admiration, et particulièrement en début de carrière, pour le chanoine Lionel Groulx, dont le travail conciliait l'avancement d'une vision scientifique de l'histoire et la défense des intérêts nationaux du Canada français⁹⁰.

De même, l'histoire scientifique et objective qui se fait jour dans l'immédiat après-guerre, chez Trudel et chez d'autres historiens, trouvait sa légitimité dans l'horizon de finalités culturelles et symboliques plus grandes qu'il serait trop court de réduire à une stricte « influence américaine ». L'enjeu consistait non seulement à prouver que les Canadiens français étaient capables de conduire une recherche historique de niveau équivalent à celle des Canadiens anglais, mais aussi à faire de la méthode scientifique un levier d'épanouissement pour le Canada français. Jadis source d'accomplissement existentiel, gardienne des traditions vivantes, l'histoire devait désormais être envisagée comme une « source de lucidité » et avoir pour fonction de réévaluer de façon critique les traditions, de procéder à un « arbitrage culturel⁹¹ ». Trudel ne disait pas autre chose dans les pages du *Soleil*, en 1950, lorsqu'il écrivait : « La tradition en souffre un peu car la tradition cherche toujours à se présenter d'une manière si poétique, mais si la tradition est erronée, il faut *corriger* et *substituer*, si nécessaire, une tradition vraie à une tradition fausse » [nous soulignons]. Dans cette perspective, « [l]e rôle des historiens n'est pas seulement de raconter mais aussi de contrôler : la masse du peuple ne tiendra peut-être jamais compte des corrections apportées par les érudits parce que ces corrections ne sont pas toujours agréables, mais il faut quand même que le travail soit fait⁹² ».

* * *

⁹⁰ Ronald Rudin, « Regards sur l'IHAF et la RHAF à l'époque de Groulx », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 2 (automne 1997), p. 201-221.

⁹¹ Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise*, p. 278.

⁹² Marcel Trudel, « Les plaines d'Abraham », *Le Soleil*, 2 septembre 1950, p. 2.

Le présent article a permis d'esquisser les contours d'une problématique sur la question des migrations savantes entre le Québec français et les États-Unis par l'examen de l'expérience spécifique des « retours d'Amérique », dont Trudel constitue un des cas de figure. Notons toutefois qu'il s'agit bien ici d'un seul cas, avec ses particularités, mais qui pourrait, grâce à des études ultérieures, être généralisé. En effet, le séjour d'études aux États-Unis, par l'intégration de l'univers exotique des campus américains qu'il suscite, devient, à compter de l'entre-deux-guerres jusqu'à la fin des années 1950, un phénomène global, constitutif d'un nouveau contexte de confluence culturelle et intellectuelle avec l'Amérique états-unienne. Ce phénomène, qu'esquissent également les trajectoires américaines de Jean-Charles Falardeau, de Maurice Lamontagne, de Maurice Tremblay, de Luc Lacourcière, de Lucien Piché, de Roger Gauthier, de Guy Frégault, de Michel Brunet, de Paul Lorrain, de Marc-Adélar Tremblay, d'Hubert Guindon et de bien d'autres, témoigne des échanges et des transferts entre le Québec et les États-Unis autant que de la formation spécifique d'une nouvelle intelligentsia laïque, liée au développement des universités québécoises et à la recomposition plus large du champ intellectuel québécois d'après-guerre. C'est dire que l'expérience effective de l'Amérique qui s'offre à cette génération trouve sa place dans la généalogie intellectuelle et institutionnelle de la Révolution tranquille, dont il n'est pas dit qu'elle soit dépourvue de toutes origines « américaines ».

Nous l'indiquions en introduction au présent dossier, l'histoire de l'expérience états-unienne de ces universitaires québécois est restée, pour beaucoup, le fait de témoignages rétrospectifs des protagonistes eux-mêmes et inscrite sous le signe de la modernisation ou du progrès disciplinaire. Or la trajectoire de Trudel, à l'image d'ailleurs de celle des sociologues lavallois (voir le texte de Jules Racine St-Jacques dans le présent numéro), tend plutôt à faire état d'une acculturation disciplinaire américaine mitigée. De même, elle conduit à nuancer l'idée voulant que cet engouement pour les États-Unis chez les universitaires québécois ne soit qu'un simple effet de la Seconde

Guerre, puisque la rivalité entre les modèles scientifiques nord-américain et français était déjà inscrite dans l'histoire institutionnelle du milieu universitaire québécois. D'où l'intérêt qu'il y aurait, selon nous, à explorer plus avant la trajectoire et l'expérience des « retours d'Amérique » en tant qu'ils furent non seulement emblématiques d'un moment de la construction (transnational) des savoirs au Québec, mais aussi importants pour mieux saisir la complexité du processus d'acculturation disciplinaire et intellectuelle des étudiants québécois au contact du monde savant américain. Un tel processus fait voir le séjour d'études américain à la fois comme le lieu d'une expérience initiatique (l'expérience subjective et concrète des séjours et le « choc » culturel qui a pu en résulter) et d'un rapport changeant à la référence américaine, de plus en plus prégnante à partir des années 1940. Il sollicite aussi une réflexion sur les bilans et les effets de ces séjours, tant sur le plan individuel que collectif, en tant qu'ils introduisent aux problématiques de transfert, de médiations culturelles et de réception. Il entraîne, en dernière instance, un questionnement sur les distinctions ou les conflits entre les « retours d'Europe » et les « retours d'Amérique ». Sur ce plan, bien que le cas américain ne semble pas avoir cristallisé une figure particulière dans l'imaginaire social canadien-français à l'image du cas européen, il n'engage pas moins l'enjeu d'une négociation entre deux cultures et deux modes de vie intellectuels.



Des déterminismes aux déterminations; sur les vertus heuristiques de l'enquête ethnographique : l'apport américain à la construction de la sociologie au Québec

Frédéric Parent
Université du Québec à Montréal

Paul Sabourin
Université de Montréal



Résumé

Dans cet article, nous nous questionnons sur ce que la pensée sociologique québécoise doit à la pensée sociologique américaine. Il ne s'agit pas ici d'évoquer de possibles influences, mais de montrer de façon empirique les transformations cognitives induites, favorisées et consolidées par les écrits d'auteurs américains afin de rendre intelligible la constitution de la société québécoise. Nous retraçons en première partie la contribution américaine dans le développement d'une théorie sociologique de la connaissance chez le premier sociologue canadien, Léon Gérin, et dans le conflit qui l'oppose à ses collègues français. Nous nous intéressons ensuite aux continuateurs de l'enquête ethnographique au Canada. Dans les deux cas, le Canada français apparaît comme un laboratoire énigmatique en Amérique en raison d'un développement singulier qui n'est pas, par exemple, celui des États-Unis. La découverte quasi obligée de la dimension symbolique

de la réalité sociale et, plus spécifiquement, du « facteur culturel » se fera par la mise au jour de rationalités sociales multiples, en rien réductibles à la rationalité de l'*homo economicus*.

Abstract

In this article, we questioned ourselves on what the Quebec's sociological thought owes to the American sociological thought. Our objective here is not to point out some thought influences, but to empirically show the cognitive transformations induced, favoured and consolidated by the writings of American scholars in order to make intelligible the constitution of Quebec's society. First, the article retraces the American presence in the development of a sociological theory of knowledge in Léon Gérin's work, the first Canadian sociologist, and in the conflict who opposed him to his French colleagues. Secondly, we continue our analysis with the direct continuers of the ethnographic survey in Canada. In both cases, French Canada reveals itself as an enigmatic laboratory in America because of its singular development which is not, for example, that of the United States. The almost obliged discovery of the symbolic dimension of social reality and more specifically of the "cultural factor – will be realized through uncovering multiple social rationalities in no way reducible to the homo economicus's rationality.

Chaque génération de sociologues est séparée, par le langage, des précédentes générations. En effet, le vocabulaire, l'orthographe et la syntaxe de la sociologie se renouvellent périodiquement [...] Chacun pourrait, quel que soit son âge, prendre à son compte cette réflexion. De Léon Gérin à Gilles Bourque, en passant par Jean-Charles Falardeau et Fernand Dumont, pour n'indiquer provisoirement que des repères symboliques, personne n'allume son flambeau à celui des prédécesseurs, mais à quelque invisible flamme originelle. La gerbe d'étincelles que chacun soulève en passant éclaire pourtant un chemin qui semble toujours déjà tracé. Par la voie de paradoxes qui résistent à l'explication, peut-être la répétition du même est-elle une condition de sa transformation?¹

Nicole LAURIN, « La sociologie des classes sociales au Québec ».

La singularité de la sociologie du Québec, s'il en est une, se trouve probablement dans sa localisation particulière au carrefour des mondes britannique, américain et français, pour reprendre autrement une formule classique de l'historien Yvan Lamonde. Le premier espace est sans doute le plus négligé bien que les institutions britanniques comme la Société royale du Canada, le Parlement et son fonctionnariat aient été des espaces privilégiés de naissance et de développement de la pensée sociologique et, plus largement, de la pensée scientifique au Canada. De nombreux sociologues ont cependant explicité les liens étroits qui unissent la sociologie française à la sociologie québécoise²

¹ Nicole Laurin, « La sociologie des classes sociales au Québec : de Léon Gérin à nos jours », dans *Continuité et rupture : les sciences sociales au Québec*, t. II, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, p. 532.

² Notamment Marcel Fournier, « De l'influence de la sociologie française au Québec », *Revue française de sociologie*, n° 12 (1972), p. 630-665; Jean-Philippe Warren, *L'engagement sociologique : la tradition sociologique du Québec francophone (1886-1955)*, Montréal, Éditions du Boréal, 2003; Frédéric Parent et Paul Sabourin, « Les sciences sociales au Québec : l'héritage leplaysien », *Les Études sociales*, n° 151 (1^{er} semestre 2010).

et, dans une moindre mesure et indirectement, l'héritage américain de la sociologie d'ici dans des travaux controversés sur le caractère nord-américain de la société canadienne-française³.

Il ne s'agit cependant pas dans cet article de se questionner sur le caractère français, britannique, ni même américain de la société québécoise. Nous nous questionnons plutôt sur ce que la pensée sociologique québécoise doit à la pensée sociologique américaine. Il n'est pas question ici d'évoquer de possibles influences, mais de montrer plutôt de façon empirique les transformations cognitives induites, favorisées et consolidées par les écrits d'auteurs américains afin de rendre intelligible la constitution de la société québécoise. Personne n'a encore souligné, par exemple, que les premiers développements de la sociologie canadienne réalisés par Léon Gérin doivent beaucoup aux travaux américains et, en particulier, à la première génération de professeurs en sciences sociales. Les travaux américains de sciences sociales lui ont permis de développer une théorie de la connaissance sociologique ou une sociologie de la connaissance qui tient compte de la position de l'observateur, l'amorce en quelque sorte des travaux contemporains sur la localisation sociale des savoirs.

Dans la première partie de cet article, nous retraçons la présence américaine dans le développement d'une théorie sociologique de la connaissance chez Gérin et dans le conflit qui l'oppose à ses collègues français. Nous poursuivons ensuite avec les continuateurs de l'enquête ethnographique au Canada, qui sont d'ailleurs des Américains. Dans les deux cas, nous procédons à une épistémologie pratique⁴ qui prend en considération des discours et des pratiques de sens commun,

³ Gérard Bouchard et Yvan Lamonde, *Québécois et Américains : la culture québécoise aux XIX^e et XX^e siècles*, Saint-Laurent, Éditions Fides, 1995; Yvan Lamonde, « Pourquoi penser l'américanité du Québec? », *Politique et sociétés*, vol. 18, n° 1 (1999), p. 93-98; Joseph Yvon Thériault, *Critique de l'américanité : mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec Amérique, 2002.

⁴ Pour une définition de cette approche, voir l'introduction de Jean-Michel Berthelot au livre *Sociologie : épistémologie d'une discipline : textes fondamentaux*, Paris, De Boeck Université, 2000.

puisque le Canada français apparaît alors comme un laboratoire énigmatique en Amérique en raison d'un développement singulier qui n'est pas, par exemple, celui des États-Unis. Cette découverte quasi obligée de la dimension symbolique de la réalité sociale et, plus spécifiquement, du « facteur culturel » se fera par la mise au jour de rationalités sociales multiples en rien réductibles à la rationalité de l'*homo economicus*.

De l'Anglo-Saxon à l'Américain : l'émergence de l'observateur en science sociale

Depuis quelques mois, je poursuis à bâtons rompus, mais avec persistance, l'étude comparative des méthodes appliquées par diverses écoles à l'investigation des phénomènes sociaux, et je reste convaincu que le seul élément de supériorité que possède notre école, c'est la notion plus nette du groupement humain, comme objet de la science sociale, et la pratique de la monographie de groupement. À d'autres égards, nous sommes dépassés et il est fort possible qu'avant longtemps les sociologues des États-Unis, par exemple, s'emparent de cette double idée et en tirent un meilleur parti que nous. Allons-nous reléguer dans l'ombre le caractère distinctif et original de notre méthode pour nous mettre à la remorque de la horde des routiniers et des déductifs⁵?

La présence américaine dans les travaux des premières générations de sociologues québécois des années 1930 à 1960 est perceptible dans des courants d'idées qui existaient déjà dans la société canadienne et québécoise et qui débordaient d'une certaine façon l'espace universitaire. L'idée suivant laquelle les élites canadiennes-françaises seraient davantage tournées vers la France, contrairement aux classes populaires plus près des États-Unis, serait sans doute à relativiser tellement la fascination pour les États-Unis semble traverser l'ensemble des classes sociales. Outre les vacances dans des villes

⁵ Léon Gérin à Philippe Champault, lettre datée du 12 avril 1911, Archives des jésuites au Canada (ci-après AJC), Fonds Léon-Gérin, 5471-14.



balnéaires comme Old Orchard ou des déplacements obligés à la recherche d'emplois, le nombre de récits de voyage et d'essais sur les États-Unis écrits par les lettrés du XIX^e siècle, autant membres des professions libérales, du clergé que des fonctionnaires, politiciens et femmes journalistes⁶, montre bien l'attrait qu'exercent alors les voisins du Sud tout autant que la France, sinon davantage.

Antoine Gérin-Lajoie, père de Léon Gérin, a écrit ses impressions de voyage au cours d'un séjour de six mois aux États-Unis en 1851-1852⁷. Destinées au journal *La Minerve* à la suite d'une demande du propriétaire Ludger Duvernay, elles ne sont finalement pas publiées, Gérin-Lajoie estimant n'être pas assez « maître » de son sujet et se proposant de retourner aux États-Unis une seconde fois pour compléter ses observations. L'auteur de *Jean Rivard*, l'un des premiers documents sociographiques du Québec, est en quelque sorte prédisposé pour le travail monographique ou ethnographique par l'exigence qu'il se donne d'être précis et détaillé dans ses observations, qu'il souhaite toujours ancrées dans des réalités sociales

⁶ Seize femmes journalistes visitent l'Exposition universelle de Saint-Louis en 1904 et livrent leurs impressions dans les journaux, notamment Antoinette Gérin, sœur de Léon Gérin, dans *L'Événement*. Voir Linda Key, *Elles étaient seize : les premières femmes journalistes au Canada*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2015. Léon Gérin a aussi fait part de ses observations à l'occasion de l'Exposition universelle de Chicago en 1893 (voir Frédéric Parent, « Journal de voyage de Léon Gérin à Chicago et dans l'Ouest canadien en 1893 », dans Gérard Fabre, Yves Frenette et Mélanie Lanouette (dir.), *Les récits de voyage et de migration comme modes de connaissance ethnographique : Canada, États-Unis, Europe (XIX^e-XX^e siècles)*, Québec, Centre interuniversitaire d'études québécoises, 2018, coll. « Atlas historique du Québec - La francophonie nord-américaine », [En ligne], [<https://atlas.cieq.ca/la-francophonie-nord-americaine/interactif/journal-de-voyage-de-leon-gerin-a-chicago-et-dans-l-ouest-canadien-en-1893.html>] (16 novembre 2020)).

⁷ Antoine Gérin-Lajoie avait fait un premier voyage très bref, d'à peine 17 jours, aux États-Unis en 1844 où il voulait pourtant y faire fortune, selon son fils Léon Gérin (*Antoine Gérin-Lajoie : la résurrection d'un patriote canadien*, Montréal, Éditions du Devoir, 1925, p. 31). Une partie de son journal sur ce premier séjour a été reproduite dans Henri-Raymond Casgrain, *Antoine Gérin-Lajoie d'après ses mémoires*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1885, p. 32-58.



et moins dans des doctrines religieuses et politiques. Gérin-Lajoie écrit en introduction à son récit d'observation :

Il est vrai que la politique de l'Union américaine et les institutions fédérales sont généralement étudiées avec soin. Mais peut-être n'a-t-on pas jusqu'ici accordé assez d'attention aux institutions locales, aux lois et aux affaires de chaque État en particulier, ce qui serait pourtant de matière à suggérer des observations d'une application plus générale à des pays comme le nôtre que ne le sont les institutions fédérales de cette République géante. J'ai donc borné mon étude aux États de la Nouvelle-Angleterre, particulièrement à celui du Massachusetts, la partie sans contredit la plus civilisée de l'Amérique. La République du Massachusetts présente un vaste champ à l'observateur, ou même au simple touriste; le législateur, le publiciste, le négociant, le littérateur peuvent trouver dans ce petit pays qui ne compte pas encore un million d'habitants des aliments à la réflexion, à la curiosité, et souvent à l'admiration. Je parlerai un peu de tout dans les articles qui suivront, mais je m'appliquerai en dernier lieu à constater les causes de la prospérité de certains États de l'Union; j'essaierai à développer le système d'éducation de l'État du Massachusetts, et je ferai voir quel degré d'importance est attaché dans cette République aux progrès des industries manufacturières et commerciales⁸.

Monographie d'intention percevant déjà l'hétérogénéité interne des États américains, Gérin-Lajoie dit vouloir centrer son attention sur un État américain en s'intéressant en particulier au développement industriel et commercial ainsi qu'au système d'éducation, central

⁸ Antoine Gérin-Lajoie, « Six mois aux États-Unis en 1851-1852 » (Thérèse Gérin, document privé). Robert Major souligne que l'« attrait pour les États-Unis semble aller de soi au début des années 1840 » tout en montrant que la source de cet intérêt particulier chez Antoine Gérin-Lajoie résidait dans la présence de l'anglais au collège de Nicolet (chez les étudiants et dans l'enseignement) et dans l'influence de son mentor, l'abbé Ferland, qui maîtrisait parfaitement cette langue et connaissait l'historiographie américaine. Cet intérêt était aussi très manifeste dans les conférences de son beau-père, Étienne Parent, qu'il présentait à l'Institut canadien (Robert Major, *Jean Rivard ou l'art de réussir : idéologues et utopie dans l'œuvre d'Antoine Gérin-Lajoie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1991, p. 25).

dans la transition d'une société agraire à une société industrielle. Ses justifications concernant son enquête sur le nouvel âge industriel pourraient très probablement s'appliquer à la plupart des autres observateurs de la société américaine, depuis Alexis de Tocqueville⁹ jusqu'au sociologue français Claudio Jannet¹⁰, en passant par l'essayiste Edmond de Nevers¹¹ et l'abbé Félix Klein¹².

Le « moment américain » québécois participe donc d'un mouvement social plus général d'échanges et de comparaisons explicites ou non avec d'autres sociétés, qui déborde le Canada et les années 1930-1960¹³. La puissance industrielle et « démocratique » des États-Unis d'Amérique fascine plusieurs chercheurs dont Paul de Rousiers, qui écrit qu'en raison de la vitesse des transformations qui s'opèrent dans la société américaine, il n'y a pas de meilleur endroit que l'Ouest américain (Far West), « clef de tout le système social », pour en saisir les « causes », puisque cette région connaît un processus accéléré de

⁹ Tocqueville a fait un bref séjour au Bas-Canada lors de son périple aux États-Unis. Voir Alexis de Tocqueville, *Regards sur le Bas-Canada*, Montréal, Typo, 2003.

¹⁰ Claudio Jannet, *Les États-Unis contemporains ou les mœurs, les institutions et les idées depuis la guerre de la sécession*, 2^e éd., Paris, Plon, 1876.

¹¹ Edmond de Nevers, *L'âme américaine*, t. I : *Les origines – La vie historique* et t. II : *L'évolution – À travers la vie américaine – Vers l'avenir*, Paris, Jouve & Royer, éditeurs, 1900.

¹² Professeur à l'Institut catholique de Paris, l'abbé voyage à deux reprises aux États-Unis dans les années 1900 tout en s'arrêtant quelque temps au Canada. Appartenant au courant « libéral » de l'Église, il fait connaître le catholicisme américain dont il est admirateur. Proche d'Henri de Tourville, il a écrit un livre sur lui. De son premier voyage, il publie en 1904 *Au pays de la vie intense*, que lit Joséphine Parent, mère de Léon Gérin : « J'ai fini de lire *La vie intense* par l'abbé Klein, c'est très intéressant à lire, mais parfois son admiration non contenue, si enthousiaste, pour les institutions américaines semble exagérée et frise un « parti pris » de ne voir que le bon côté, d'un grand peuple, avouons-le, mais qui a aussi ses points faibles, et dont l'abbé Klein, a dû s'apercevoir, en les mentionnant, je crois que la valeur du livre, comme observation, y aurait gagné » (Lettre de Joséphine Gérin-Lajoie, Montréal, 6 juillet 1909, AJC, Fonds Léon-Gérin, 5380-12).

¹³ L'entreprise collective leplaysienne des monographies de familles est à cet égard assez exemplaire avec plus de 300 monographies réalisées par des collaborateurs de divers pays d'Europe (« Les monographies de familles de l'École de Le Play (1855-1930) », *Les Études sociales*, n° 131-132 (1^{er} et 2^e semestres 2000)).

colonisation¹⁴. De Rousiers a lui aussi profité de son séjour en sol états-unien de mars à juin 1890 pour visiter le Canada et, en particulier, le Québec grâce à ses rencontres dans la famille de son collègue de l'École de la science sociale, du même nom que la revue, Léon Gérin, avec qui il se brouillera une dizaine d'années plus tard à propos de la méthodologie d'enquête de leur école, que de Rousiers a utilisé pour écrire son livre sur les États-Unis¹⁵. Gérin prévoyait d'ailleurs un avenir radieux à la sociologie américaine, plus près des études monographiques, plus « inductive » et moins routinière que la sociologie française, plus « idéaliste », « littéraire » et déductive, critique aussi adressée à ses collègues français, pourtant adeptes de l'observation sociologique.

Les États-Unis suscitent la curiosité et représentent en quelque sorte une énigme à découvrir tant leur développement semble exceptionnel. Résoudre cette énigme américaine oblige d'une certaine façon l'observation *in situ* – le développement des technologies de transport la favorisant¹⁶ –, qui devient progressivement plus « méthodique » que celle que réalisent, par exemple, Alexis de Tocqueville et Antoine Gérin-Lajoie, précurseurs de la sociologie¹⁷. Léon Gérin est considéré comme le fondateur de la sociologie canadienne, non seulement parce qu'il poursuit les interrogations de

¹⁴ Paul de Rousiers, *La vie américaine*, t. 1 : *Ranchs, fermes et usines*, Paris, Firmin-Didot, 1892, p. 8-9 et *La vie américaine*, t. 2 : *L'éducation et la société*, Paris, Firmin-Didot, 1892.

¹⁵ Paul de Rousiers visite la famille Gérin du 27 au 31 mai 1890 alors qu'il est justement en Amérique pour rendre compte de cette effervescence états-unienne. Les lettres concernant son séjour sont reproduites dans Frédéric Parent, « Des fragments d'Amérique : la correspondance de Léon Gérin avec ses confrères français de La Science sociale », *Les Études sociales*, n° 160 (2^e semestre 2014), p. 153-182.

¹⁶ Gérard Fabre, « Présentation : écrits de voyageurs européens sur le Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 54, n° 2 (2013), p. 223-238.

¹⁷ Paul Sabourin, « La contribution leplaysienne à la naissance d'une science économique "hétérodoxe" au Québec », *Les Études sociales*, vol. 151, n° 1 (2010), p. 53-82 et Jean-Michel Berthelot, *La construction de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, 1991.

son père à propos de l'industrialisation et de l'éducation¹⁸, qu'il est lui aussi fasciné par la puissance de développement des Anglo-Saxons tout comme son maître Edmond Demolins, mais surtout parce qu'il serait l'un des premiers à expliciter ou à formaliser les règles de l'observation sociologique par le développement d'une théorie de la connaissance sociologique ou d'une sociologie de la connaissance qui doit inévitablement prendre en considération l'activité du sujet¹⁹. Cette agentivité ou ce rapport premier au monde est à la base, pour ainsi dire, des conditions actuelles de l'enquête de terrain et de l'observation sociologique sur le caractère socialement situé du savoir et sur la reconnaissance du sens commun comme forme de savoir premier²⁰. Ces développements, qu'il ne termine malheureusement pas et qui ne seront pas publiés en France par son école, qui n'en admet pas le bien-fondé, Gérin les inscrit dans le sillage de la pensée américaine et du pragmatisme de William James. Il s'agit de la première voie d'infiltration de la pensée états-unienne dans l'œuvre de Léon Gérin, qui a lui aussi fait quelques séjours aux États-Unis²¹

¹⁸ Léon Gérin, « La loi naturelle du développement de l'instruction populaire : les causes sociales de la répartition des illettrés au Canada, I. L'influence du régime du travail », *La Science sociale*, vol. XXIII (juin 1897), p. 441-479; « La loi naturelle du développement de l'instruction populaire : les causes sociales de la répartition des illettrés au Canada, II. L'influence des traditions des quatre populations canadiennes dans la vie privée », *La Science sociale*, vol. XXIV (novembre 1897), p. 356-390; « La loi naturelle du développement de l'instruction populaire : les causes sociales de la répartition des illettrés au Canada, III. L'influence des traditions dans la vie locale et dans la vie publique – Les réformes », *La Science sociale*, vol. XXV (juin 1898), p. 488-522.

¹⁹ Jean-Charles Falardeau le considérait d'ailleurs comme le premier observateur scientifique de la société canadienne-française (Jean-Charles Falardeau, « Léon Gérin : une introduction à la lecture de son œuvre », *Recherches sociographiques*, vol. 1, n° 2 (1960) p. 123).

²⁰ Gilles Houle, « Le sens commun comme forme de connaissance : de l'analyse clinique en sociologie », *Sociologie et sociétés*, vol. 19, n° 2 (1987), p. 77-86.

²¹ Trois séjours pour être plus précis, deux à Chicago, notamment durant l'Exposition universelle de 1893 alors qu'il fait une tournée dans l'Ouest à titre de secrétaire particulier du ministre de l'Agriculture, Auguste-Réal Angers (1837-1919), pour observer les conditions de l'agriculture et le troisième, à titre de secrétaire particulier de James Wilson Robertson (1857-1930), commissaire de l'industrie laitière avec

et correspondu avec une dizaine d'Américains pour discuter de ses travaux et d'agriculture.

La deuxième voie de pénétration de la pensée états-unienne s'observe dans la formation d'anciens élèves français de l'École des Roches envoyés sous les recommandations de son fondateur, Edmond Demolins (1852-1907), pour parfaire leur éducation particulariste sur la terre de Léon Gérin dans les Cantons de l'Est et dans les universités américaines, notamment au collège d'agriculture de l'Université Cornell, fondé en 1894²². Les universités américaines sont préférées aux universités françaises en ce qu'elles permettraient davantage de développer l'initiative individuelle.

*« L'éducation nouvelle » des anciens élèves de l'École des Roches*²³

Edmond Demolins fonde en 1899 l'École des Roches à Verneuil-sur-Avre en Normandie où il a acheté huit ans auparavant une propriété dans l'espoir de devenir lui aussi un agriculteur, suivant en quelque sorte l'exemple de son ancien élève Gérin, qu'il admire beaucoup²⁴. La fondation de l'École des Roches survient à la suite du succès retentissant du livre de vulgarisation de Demolins, *À quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons?*, publié en 1897, dans lequel il critique le système français d'éducation et fait la promotion du développement de l'initiative dans la formation d'une nouvelle élite, mieux préparée au monde industriel et commercial que l'ancienne élite, plus près d'une culture de l'érudition et

[...] d'un enseignement abstrait, uniforme et distribué sous forme

lequel il part observer des stations de laiterie, des beurreries, le service frigorifique, etc. (Gérin-Lajoie, Lettre à sa mère Joséphine, Mount-Clemens, Michigan, 20 mars 1898, AJC, Fonds Léon-Gérin, 5376-13).

²² Un département d'agriculture existe en fait depuis 1874 alors que l'Université Cornell a été fondée en 1865.

²³ Pour des développements récents, voir Annick Ohayon, Dominique Ottavi et Antoine Savoye (dir.), *L'éducation nouvelle : histoire, présence et devenir*, Berne, Peter Lang, 2004 et Nathalie Duval, *L'École des Roches*, Paris, Belin, 2009.

²⁴ Lettre d'Edmond Demolins, Paris, 11 mai 1891, AJC, Fonds Léon-Gérin, 5479-18.

de cours magistraux par un maître lui-même représentant objectif du savoir, l'éducation nouvelle se veut « active » c'est-à-dire centrée sur l'enfant, ses besoins et ses intérêts. Son objectif : préparer l'enfant à la vie concrète en le rendant acteur de sa propre éducation²⁵.

Il s'agit de développer une personne « complète » en insistant à la fois sur « l'intelligence, le corps et l'âme ». Le voyage au Canada et aux États-Unis et, dans certains cas, la colonisation s'inscrivent ici dans cette volonté de développer l'initiative et l'implication active de l'apprenant. C'est aussi dans cet esprit que sont formulées les critiques du système des collèges classiques et que Léon Gérin et son père, Antoine Gérin-Lajoie, insistent sur l'importance d'allier le travail intellectuel au travail physique; le cultivateur instruit de *Jean Rivard* étant l'un de ces « modèles », tout comme Léon Gérin d'ailleurs.

La colonisation agricole est l'une des « tournures pratiques » valorisées par les membres de l'École de la science sociale dans le développement de l'initiative individuelle et de la science sociale, puisque l'établissement sur le sol permet de faire « œuvre durable » et de se « fortifier » en outre à « l'étude directe des faits » par le contact journalier avec les populations²⁶, non lettrées et non intellectuelles, devrions-nous peut-être ajouter. Il ne faut pas pour autant penser qu'ils préconisent seulement un retour à la terre en empruntant une idéologie ruraliste ou traditionaliste²⁷. Cette colonisation peut tout autant être industrielle et commerciale. Cette proposition est d'ailleurs très manifeste dans les échanges entre Gérin et d'anciens élèves de Demolins, qui viennent poursuivre leur apprentissage au Canada et aux États-Unis, aussi bien dans des programmes universitaires en agriculture que dans

²⁵ Duval, *L'École des Roches*, p. 8.

²⁶ Lettre d'Edmond Demolins, 14, rue du Regard, Paris, 12 ou 13 janvier 1887, AJC, Fonds Léon-Gérin, 5479-2.

²⁷ Pour des nuances à cette interprétation des travaux monographiques de Léon Gérin et de *Jean Rivard*, roman monographique de son père, Antoine Gérin-Lajoie, voir Paul Sabourin, « La contribution leplaysienne à la naissance d'une science économique "hétérodoxe" au Québec », *Les Études sociales*, n° 151 (1^{er} semestre 2010), p. 53-82.

l'industrie automobile. L'important est de posséder ses propres moyens de production pour ne pas avoir à chercher constamment des moyens d'existence ou de survie, selon les situations.

Dans le cas du Québec, il est relativement aisé de montrer l'adéquation entre une situation de colonisation politique et économique et la nécessité de développer l'initiative individuelle. Le projet de colonisation agricole serait plus « adapté » à cette situation coloniale, notamment parce qu'il serait soutenu par des élites « traditionnelles » et, en particulier, par l'Église, qui s'active à organiser et à développer l'agriculture pour contrer l'exode vers les centres industriels et l'Ouest canadien. Cette situation est largement admise à l'époque. Ce qui l'est cependant moins, et pourtant il s'agit en quelque sorte du corollaire de cette situation coloniale, c'est la nécessité pour les élites canadiennes-françaises et, en particulier, cléricales d'acquérir des connaissances humaines et temporelles par le biais de *l'observation* des phénomènes usuels.

Au cours du XIX^e siècle, bien qu'ils ne représentent pas le plus imposant contingent d'immigrants²⁸, les Français sont nombreux à quitter leur pays d'origine pour tenter l'aventure outre-Atlantique. Dans le cas qui nous occupe, plusieurs élèves de l'École des Roches de Demolins sollicitent l'aide de Gérin depuis son retour de Paris en 1886 pour les guider vers des terres propices à la colonisation ou encore vers des universités adaptées aux nouvelles réalités industrielles. À l'exception de l'Université McGill, les universités canadiennes et le Canada en général ne répondent pas aux attentes des futurs immigrants français. Selon le groupe de la science sociale, les États-Unis d'Amérique représentent une destination beaucoup plus intéressante en raison du formidable esprit d'initiative qui y règne. L'auteur de *l'Histoire de la formation particulariste*, l'abbé Henri de Tourville (1842-1903), mentionne que cet esprit d'initiative constitue la force des États-Unis et que, grâce à eux, commence « une grande époque historique », qui

²⁸ Pour plus de précisions sur les migrations françaises, voir Paul-André Linteau, Yves Frenette et Françoise Lejeune, *Transposer la France : l'immigration française au Canada (1870-1914)*, Montréal, Éditions du Boréal, 2017.

va entraîner « l'effondrement de tout un vieux monde et une admirable recrue d'hommes entreprenants, à volonté tempérée, à intelligence ouverte, à caractère indépendant et ferme²⁹ ».

Edmond Demolins envisage même l'expansion de l'École des Roches par la fondation d'une nouvelle succursale à Chicago, qui serait destinée à ses « grands élèves » et serait dirigée par Gérin, « pour continuer à donner à nos garçons la formation qu'ils reçoivent » à Verneuil. Il lui mentionne qu'il travaille aussi à « faire instituer » un cours de science sociale à Chicago pour lui³⁰. Le projet n'a pas de suite, mais Demolins continue tout de même de recommander des jeunes à Gérin pour qu'il les initie, entre autres, aux travaux pratiques de la ferme durant leurs vacances d'été, notamment le premier élève de l'École des Roches, son fils Jules Demolins qui, après deux années d'études à l'école de Bedales en Angleterre³¹, écrit à Gérin le 11 juin 1908 depuis Boston lui rappelant que son « pauvre père [lui] avait écrit qu'[il] devai[t] venir en Amérique pour faire une expérience personnelle, un apprentissage du particularisme³² ». Demolins fils a dû retarder son voyage en raison de la mort subite de son père le 27 juillet 1907.

Le « moment américain » imprègne l'ensemble du groupe de la science sociale, entre autres, dans les écrits et les diverses activités d'Edmond Demolins et d'Henri de Tourville, second maître de l'École de la science sociale qui a écrit *Précis de philosophie fondamentale d'après la méthode d'observation*³³, œuvre posthume fondamentale

²⁹ Lettre d'Henri de Tourville, 18 juillet 1890, AJC, Fonds Léon-Gérin, 5491-2.

³⁰ Lettre d'Edmond Demolins, École des Roches, Verneuil, 10 août 1903, AJC, Fonds Léon-Gérin, 5479-46.

³¹ Patrick Clastres, « Éducation libérale et éducation nouvelle en France : de Victor de Laprade à Edmond Demolins », dans Ohayon, Ottavi et Savoye (dir.), *L'éducation nouvelle : histoire, présence et devenir*, p. 93-121.

³² Lettre de Jules Demolins, 515 W. 24th Street, New York City, 16 juin 1908, AJC, Fonds Léon-Gérin, 5479-60.

³³ Henri de Tourville, *Précis de philosophie fondamentale d'après la méthode d'observation*, Paris, Bloud et Gay, 1928. Gérin a reçu le manuscrit en 1910, bien avant sa parution : « C'est surtout depuis quelques mois, au cours desquels il m'a fallu lire et annoter, en vue de mon étude sur la Méthode, nombre d'ouvrages de science et de philosophie, que je me rends compte de l'immense service que vous nous avez

pour l'École et pour le développement d'une théorie de la connaissance plus éloignée de l'aspect réformiste de Demolins (même si le type particulariste traverse l'ensemble de l'œuvre de Gérin) et qui sera consolidée, en particulier, par les travaux des pragmatistes américains.

Une théorie de la connaissance sociologique

Ceux qui se complaisent dans ces définitions amples et vagues faisant de l'homme, ou de l'humanité, ou de la société l'objet propre des études sociales, sont presque toujours, sinon de simples critiques, sans vues arrêtées, des monistes, désireux d'imposer tout le contenu de l'univers d'une même discipline soit théologique, soit naturaliste. Quel que soit le nom qu'ils se donnent, ils sont philosophes plutôt qu'hommes de science.³⁴

Les premiers développements de cette nouvelle théorie en regard des enseignements de son école apparaissent d'abord dans un article publié en 1910, sous le titre de « Aperçu d'une méthode simple *d'observation*, d'étude et d'enseignement³⁵ ». Gérin y propose de remplacer la nomenclature des faits sociaux d'Henri de Tourville par une nomenclature des groupes sociaux afin de mettre à l'avant-plan, d'une part, l'objectivité des groupements sociaux, qui deviennent l'objet propre et particulier de la science sociale et, d'autre part, la part active des individus dans la formation et la transformation des groupes.

La nomenclature de Tourville est un outil de description et d'analyse méthodique des faits sociaux, issue des centaines de

rendu en nous mettant entre les mains ces précieux fascicules de science religieuse, de science sociale et de philosophie fondamentale. La philosophie moderne, et même la science moderne chez beaucoup de ses adeptes en vue, me paraissent être dans un désarroi très lamentable. On ne sait plus à quoi se raccrocher. Les psychologues surtout sont un curieux mélange de scepticisme à outrance, de rigorisme scientifique ou plutôt scientiste, et d'imagination vagabonde. Je me demande s'il ne serait pas à propos d'en toucher un mot dans mon étude » (Lettre à Albert Dauprat, Ottawa, 12 décembre 1910, AJC, Fonds Léon-Gérin, 5477-8).

³⁴ Léon Gérin, « L'objet », p. 55.

³⁵ Nous soulignons.

monographies réalisées par Frédéric Le Play et ses collaborateurs et présentée sous 25 grandes classes, qui vont du plus simple au plus complexe (le lieu, le travail, la propriété, le bien mobilier, le salaire, l'épargne, etc.)³⁶. Gérin exclut de la nomenclature de Tourville tout ce qui n'est pas un groupement et propose une nouvelle nomenclature basée strictement sur les groupements sociaux (famille, atelier commerce, école, église, voisinage, association, commune, union de communes, etc.).

Le fait que le lieu est l'élément le plus « simple » ne justifie en rien, selon Gérin, qu'il soit l'élément explicatif des formes de société, même si, « [d]epuis Aristote, depuis Montesquieu, il n'a pas manqué d'écrivains pour s'inspirer directement, et parfois abusivement, de l'idée de l'influence de la nature des sols ou des climats sur la mentalité humaine ou sur le mode d'organisation des sociétés³⁷ ». Il faut, au contraire, mettre l'humain (la personnalité humaine) au cœur des analyses sociologiques, et les phénomènes d'association ou de regroupement, objet distinct et particulier de la science sociale, le permettent, d'autant plus que Gérin propose une « clef analytique » commune pour tous les groupements, qui sont analysés par la description de leurs principales propriétés empiriques : d'abord son personnel, sa fonction, ses moyens et son mode d'existence, ses phases d'existence et ses relations avec les autres groupements.

Gérin quitte le terrain commun de l'École de la science sociale, en s'éloignant de la nomenclature de Tourville, plus près de la géographie sociale³⁸, même si tous s'accordent pour définir le social par les

³⁶ Les 25 classes sont elles-mêmes subdivisées en 125 rubriques contenant 300 éléments à décrire. Pour plus de précisions, voir la série d'articles d'Henri de Tourville, « La science sociale est-elle une science? », parue dans les premiers numéros de *La Science sociale* (janvier 1886), p. 9-21; vol. II (février 1886), p. 97-109; (avril 1886), p. 289-304; (décembre 1886), p. 493-516.

³⁷ Léon Gérin, « Aperçu d'un enseignement de la science sociale, I. L'objet », *La Science sociale*, (avril 1912), p. 26.

³⁸ La première monographie de Gérin issue d'un travail d'observation s'intitule d'ailleurs « L'habitant de Saint-Justin : contribution à la géographie sociale du Canada », *Mémoires de la Société royale du Canada*, 2^e série, t. IV, mai 1898, p. 139-216.

groupements sociaux et en faire l'objet de la science sociale à la suite d'Henri de Tourville³⁹. Mais, au-delà de cette définition commune, Gérin considère que les adeptes de la science sociale font « bon marché de l'analyse, le côté le plus positif, mais le moins attrayant de la science, et se contente[nt] de généralisations plus ou moins hâtives⁴⁰ » puisque la nomenclature contient en elle-même l'analyse. La nomenclature entremêle l'analyse et la synthèse, ce qui explique que l'on ait perdu de vue la réalité des groupements. En somme, Gérin veut d'abord décrire avant de statuer sur les liens existants.

Le premier article de Gérin a fait beaucoup de bruit parmi ses collègues français avec qui il a de longs et de nombreux échanges épistolaires pour justifier ses transformations. L'explicitation des procédés utilisés par son école est encore plus développée dans ces échanges et culmine avec la publication en 1912 d'un article de 64 pages et d'un deuxième, inachevé et inédit⁴¹. Dans son premier article, publié au Canada, où il expose sa nouvelle théorie descriptive (ou nomenclature), Gérin ne fait aucunement mention des travaux américains. Lorsqu'il tente ensuite de montrer la pertinence de ses transformations théoriques et méthodologiques, il s'appuie sur les recherches menées aux États-Unis en psychologie et en philosophie sociales, notamment à l'Université de Chicago. Gérin s'est d'ailleurs abonné à l'*American Journal of Sociology* et est devenu membre de l'American Sociological Association⁴².

³⁹ Lettre de Léon Gérin à Victor Muller, Clairefontaine par Coaticooke, 13 août 1910, AJC, Fonds Léon-Gérin, 5485-2.

⁴⁰ Lettre de Léon Gérin à Paul de Rousiers, Clairefontaine par Coaticooke, 4 août 1910, AJC, Fonds Léon-Gérin, 5487-9.

⁴¹ « Aperçu d'un enseignement de la science sociale, I. L'objet » et « La méthode de la science sociale, II. L'observation monographique et ce qu'elle comporte », [s. d.], AJC, Fonds Léon-Gérin, 5501. Le manuscrit a été reproduit dans Frédéric Parent, *Léon Gérin, devenir sociologue dans un monde en transition*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2018, p. 277-292.

⁴² L'association avait été fondée cinq ans plus tôt, en 1905, et comptait parmi ses membres fondateurs Franklin H. Giddings (deuxième vice-président) et Albion W. Small (membre du conseil).

Toute la sociologie en vogue aux États-Unis, et dont se réclament à peu près tous les professeurs dans cette spécialité dans leurs universités et leurs collèges, est imbue jusqu'à l'étouffement de psychologie physiologique et de darwinisme. Je me suis abonné à l'*American Journal of Sociology*, je suis devenu membre de la Sociological Society qui a son siège à Chicago, et j'ai fait une abondante récolte d'observations dans ce nouveau milieu. Mais déjà j'aperçois les signes avant-coureurs de la libération de la science sociale des influences psycho-physiologiques ⁴³.

Gérin critique les travaux américains en psychologie sociale, qui s'inscrivent dans une « psychologie biologique » ou dans le « parallélisme psycho-physiologique⁴⁴ », souvent même d'inspiration évolutionniste et darwiniste, en particulier ceux de Franklin Henry Giddings (1855-1931), professeur à l'Université Columbia, dont les ouvrages étaient utilisés dans 83 institutions d'enseignement, et de Lester Ward (1841-1933), premier président de l'American Sociological Association. Gérin souligne en même temps qu'il existe tout un courant qui reconnaît de plus en plus l'existence spécifique des groupes : « Au début, le sociologue allait directement de la nature à l'homme et de l'homme à la société. Mais voilà que de plus en plus on tient compte d'une action propre des institutions sociales. On est en révolte contre la domination exercée par les sciences de la nature⁴⁵ ».

Même Ward serait en voie de changer sa position, selon Gérin. Ce dernier ajoute aussi les noms de nombreux auteurs qui publient dans l'*American Journal of Sociology* et, en particulier, Charles A.

⁴³ Lettre à Albert Dauprat, Ottawa, 12 décembre 1910, AJC, Fonds Léon-Gérin, 5477-8.

⁴⁴ Gérin écrit : « Le parallélisme psycho-physiologique (doctrine suivant laquelle à tout atome matériel dans le cerveau il correspond un état psychologique élémentaire, le mouvement de l'esprit étant ainsi parallèle à celui de la matière) avait été mis en vogue par ces monistes mécaniques qui ramenaient tout dans la nature et dans l'esprit à un mouvement moléculaire » (« La méthode de la science sociale, II. L'observation monographique et ce qu'elle comporte », p. 280-281).

⁴⁵ Gérin, « Aperçu d'un enseignement de la science sociale, I. L'objet », p. 44-45.

Elwood (1873-1946), professeur à l'Université du Missouri⁴⁶ et Albion W. Small (1854-1926), premier directeur du département de sociologie de l'Université de Chicago.

Mais, en somme, écrit-il, tout indique que les psycho-sociologues américains reconnaissent de plus en plus la réalité objective des groupements humains et l'opportunité de soumettre à une étude méthodique leurs manifestations concrètes, en dehors de la préoccupation obsédante d'une discipline biologique ou psychologique [...] La psychologie sociale [américaine] perd de son caractère naturaliste pour devenir de plus en plus sociologique, en France c'est plutôt dans le sens idéaliste et littéraire qu'elle a évolué⁴⁷.

Gérin fait preuve d'une érudition assez exceptionnelle selon ses collègues, même parmi ses adversaires, qui le remercient de faire pour eux une analyse des différentes théories sociologiques dans le monde, puisqu'ils sont souvent accusés d'ignorer les travaux des autres écoles. Fait relativement exceptionnel à son époque, autant pour les durkheimiens⁴⁸, Gérin connaît assez bien les travaux de ses collègues américains et affirme que ce sont les psycho-sociologues américains qui lui donnent le plus d'espoir puisqu'ils reconnaissent le groupement humain comme objet et s'attardent en plus à l'étudier concrètement. Outre cette reconnaissance d'une réalité spécifique à la science sociale, les travaux américains lui permettent d'explicitier les moyens de la connaître en développant les bases d'une théorie de la connaissance qui « tient compte à la fois de la réalité du monde

⁴⁶ L'un des premiers docteurs américains de sociologie et « père » de la psychologie sociale aux États-Unis, Elwood a notamment étudié à l'Université de Chicago où il a reçu les enseignements de W. I. Thomas, de George H. Mead, de John Dewey et d'Albion W. Small. Il a publié *Some Prolegomena to Social Psychology*, Chicago, University of Chicago Press, 1901; *Sociology and Modern Social Problems*, New York, American Book, 1910; *Sociology in its Psychological Aspects*, New York, Appleton, 1912.

⁴⁷ Gérin, « Aperçu d'un enseignement de la science sociale, 1. L'objet », p. 45 et 61.

⁴⁸ Voir Jean-Christophe Marcel, « Maurice Halbwachs à Chicago ou les ambiguïtés d'un rationalisme durkheimien », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 1 (1999), p. 59.

extérieur et de celle de notre propre esprit⁴⁹ » et qui refuse l'opposition entre l'esprit (les « spiritualistes ») et la matière (les « matérialistes »); ceux-ci étant « aussi primitifs l'un que l'autre⁵⁰ » (les spiritualistes « dualistes »). On ne peut pas réduire, à son avis, l'intuition ou nos « premières idées » à la « condition de mécanisme » puisqu'il « faudra reconnaître à quelques autres agents le pouvoir, non seulement d'enregistrer les sensations, mais de les analyser, de les comparer et de les classer⁵¹ ». Gérin propose plutôt les idées de la théorie pragmatiste et bergsonienne selon laquelle la perception serait plutôt le résultat d'« un tri pratiqué par l'activité même de l'esprit⁵² ». Il reconnaît l'existence et le statut actif de la personne humaine en comparant la connaissance scientifique à la connaissance de sens commun. Pour Gérin, la reconnaissance du groupement humain est en même temps la reconnaissance de l'« esprit humain » et de la « personnalité humaine », qui rejoint l'idée de l'initiative individuelle ou encore de la part « créatrice » de l'individu⁵³.

Dans son texte inachevé où il passe en revue les diverses doctrines philosophiques, Gérin montre que les philosophes, autant les « spiritualistes » ou « idéalistes » que les « matérialistes », refusent toujours « de reconnaître la personne humaine et l'esprit humain, si ce n'est à titre de phénomènes déterminés, plutôt que déterminants,

⁴⁹ « La méthode de la science sociale, II. L'observation monographique et ce qu'elle comporte », p. 281.

⁵⁰ Gérin cite le philosophe et historien des sciences Abel Rey, *Ibid.*, p. 281.

⁵¹ *Ibid.*, p. 289-290.

⁵² *Ibid.*, p. 289.

⁵³ Nous reprenons l'expression du sociologue britannique Paul Willis, auteur de *Learning to Labour*, Saxon House, Farnborough, 1977; édition française : *L'école des ouvriers : comment les enfants obtiennent des boulots d'ouvriers*, Marseille, Agone, 2011, p. 359 : « Dès lors, mon doctorat, puis le projet Learning to Labour sont une sorte de lien entre tout ça, entre l'envie d'une part de rendre compte de la créativité humaine et de l'autonomie réelle dans certains contextes, et d'autre part de garder en tête un cadre plus large de déterminations sociales auxquelles on ne peut échapper. » Il y aurait sans doute des rapprochements à faire entre la pensée de Léon Gérin et la sociologie anglaise, notamment les *Cultural Studies*. La bibliothèque de Gérin contenait par ailleurs de nombreux livres en anglais.

de l'activité bio-psychologique⁵⁴ ». Et ce déni de la personne subsisterait malgré le développement concomitant de la philosophie pragmatique de William James (1842-1910) et de celle d'Henri Bergson (1859-1941), qui se répand en Angleterre, aux États-Unis, en France et en Allemagne et qui « accuse un retour offensif au sein de la philosophie des notions d'esprit humain et de personnalité humaine » comme « principe actif et dirigeant⁵⁵ ». Gérin considère que les résultats se font encore attendre puisque l'introspection demeure le procédé par excellence. Par exemple, James écrit, dans *Philosophie de l'expérience*, que « la grande chose en philosophie, ce n'est pas la logique, c'est la vision passionnée⁵⁶ ». Théodule Ribot, bien qu'il affirme que la psychologie a trop négligé l'idéologie, ramène encore les opérations de l'esprit « à un jeu de muscles⁵⁷ ».

Gérin constate malgré tout des avancées chez les « médecins aliénistes », dont Pierre Janet, continuateur de Ribot, et Gaston Rageot, qui font porter leurs investigations sur la discussion avec les malades. Gérin observe également des progrès en neurologie, chez l'Américain L. L. Bernard (1881-1951), professeur en 1910 à l'Université de Chicago⁵⁸, qui conclut que

[...] la vie consciente et intelligente échapperait de plus en plus aux influences de l'instinct et de l'hérédité; il montre comment les opérations intellectuelles proprement dites sont dans une large mesure indépendantes du jeu des centres nerveux inférieurs; enfin il pose comme condition déterminante de l'acte un mouvement de totalité du système nerveux⁵⁹.

⁵⁴ « La méthode de la science sociale, II. L'observation monographique et ce qu'elle comporte », p. 279.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 281.

⁵⁶ Cité par Gérin, *Ibid.*, p. 284.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 282.

⁵⁸ John F. Galliher et Robert A. Hagan, « L. L. Bernard and the Original American Sociologist », *The American Sociologist*, vol. 20, n° 2 (juin 1989), p. 134-143.

⁵⁹ Souligné par Gérin, *Ibid.*, p. 9.

Le développement d'une théorie de la connaissance fondée sur la nécessité de l'initiative individuelle permet de penser autrement les déterminismes sociaux tels qu'ils s'expriment dans les théories issues des courants du matérialisme géographique (Demolins), historique (Marx) et morphologique (Durkheim). Cette transition des déterminismes aux déterminations dans laquelle on accorde un statut actif au sujet dans la production et la reproduction d'une société, permet progressivement, mais non sans difficultés, aux sociologues américains de l'Université de Chicago, qui adoptent, comme le prévoyait Gérin, la monographie comme méthode privilégiée dans les années subséquentes⁶⁰, de mettre en évidence une autre rationalité propre à la société canadienne-française remettant en cause les théories fonctionnalistes et universelles du social.

La difficile découverte de rationalités multiples ou comment sortir de l'ethnocentrisme de classe : les Américains au Québec

Au Québec, les travaux monographiques ou ethnographiques sont menés par les Américains Horace Miner (1912-1993) et Everett Cherrington Hughes (1897-1983), tous deux de l'Université de Chicago. Ce dernier exprime d'ailleurs sa « reconnaissance au sociologue pionnier du Canada entier » dans une lettre écrite pendant la Seconde Guerre mondiale à la suite des bons commentaires qu'il a reçus de Gérin à propos de sa récente monographie sur Drummondville, intitulée *French Canada in Transition*. Hughes lui confirme que c'est dans ces travaux monographiques, et non dans les productions folkloriques tels les contes et les chants, qu'il a « trouvé ce [qu'il] cherchait », c'est-à-dire « une connaissance du fonctionnement des organes sociaux ». Les efforts de Hughes conjugués à ceux de Jean-Charles Falardeau laissent croire au premier qu'a lieu « une véritable renaissance de la sociologie empirique et analytique dans la province

⁶⁰ Jean-Michel Chapoulie, *La tradition sociologique de Chicago, 1892-1961*, Paris, Seuil, 2001, p. 153-162.

de Québec⁶¹ ». Les études de Miner, de Hughes et de Taylor appuient et approfondissent la lecture sociohistorique du Québec des premiers sociologues canadiens-français. Ils reconnaissent la singularité de la société québécoise en Amérique du Nord, une société à peine formée par un peuplement français épars sur un immense territoire dont l'embryon d'une population de 60 000 personnes essentiellement rurale subira la conquête anglaise et sera délaissée par une partie de ses élites reparties en France.

Il n'apparaît donc pas incongru pour les chercheurs américains d'envisager la société canadienne-française comme une exception sur le continent nord-américain, une *folk society*, confirmant ainsi que les Canadiens français peuvent se penser comme une nation distincte. L'apport des chercheurs américains est majeur puisque leurs travaux ne s'appuient pas seulement sur la connaissance de la société américaine, mais aussi sur celle des sociétés sud-américaines étudiées par Robert Redfield (1897-1958)⁶², à l'instar des travaux de l'école leplaysienne qui s'appuient sur des centaines de monographies issues de sociétés diverses (Norvège, Scandinavie, Canada, Russie, France, etc.). Du point de vue méthodologique, la société canadienne-française devient un cas parmi d'autres configurations de sociétés selon une approche comparative, cas d'autant plus fascinant qu'il semble faire état d'une forte confrontation entre un mode de vie « traditionnel » et un mode de vie « moderne », tel que le conçoivent alors les anthropologues et les sociologues américains.

Quand les habitants deviennent des paysans à Saint-Denis

Au cours de ses recherches de doctorat à l'Université de Chicago sous la direction de Robert Redfield, l'anthropologue Horace Miner (1912-1993) s'intéresse aux modes d'existence agricoles et choisit de

⁶¹ E. C. Hughes à L. Gérin, lettre datée du 12 avril 1944, AJC, Fonds Léon-Gérin, 5469-5.

⁶² Voir, notamment, la thèse de doctorat de Robert Redfield, *Tepoztlan, a Mexican Village: A Study of Folk Life*, Chicago, University of Chicago Press, 1930; « The Folk Society », *The American Journal of Sociology*, vol. LII, n° 4 (1947), p. 293-308 et Christian Deverre, « Robert Redfield et l'invention des sociétés paysannes », *Les Études rurales*, vol. 183, nos 1-2 (2009), p. 41-50.

rédiger une monographie d'un village agricole québécois. Chez les Canadiens français, le résident d'un village rural se nomme « habitant » plutôt que « paysan ». Outre le peu de fonctionnalité des structures officielles d'encadrement (la seigneurie, les municipalités, etc.), les Canadiens français cumulent plusieurs emplois, notamment dans l'exploitation des ressources naturelles en plus du travail agricole, pour assurer leurs conditions d'existence⁶³. L'appellation d'habitants adoptée pour désigner les Canadiens français ruraux, plutôt que celle de paysans, donne sens aux conditions d'existence particulières d'une économie agricole dont la reproduction est problématique et qui doit se réaliser grâce à l'apport d'autres activités économiques.

Dans la préface de sa monographie de Saint-Denis, Miner nuance toutefois la lecture que propose Redfield dans l'introduction au sujet des « paysans de Saint-Denis » dans la préface qu'il écrit. Selon ce dernier, les faits empiriques observés par Miner sont compatibles avec sa propre vision de la société canadienne-française, qui présenterait une configuration propre aux sociétés paysannes situées dans le continuum *folk*-urbain. Miner affirme, pour sa part, qu'il n'a pas cherché à valider la théorie du continuum *folk*-urbain de Redfield, et que c'est Redfield lui-même qui a classé sa monographie dans la typologie des sociétés paysannes. Plus précisément, il mentionne en 1963 que sa monographie sur Saint-Denis « n'a pas été entreprise dans le but d'illustrer ou de vérifier quelque typologie sociale que ce soit. Bien que les données s'ajustent à de tels types, les faits en sont

⁶³ Dans sa monographie d'une petite ville de la Mauricie dans les années 1970, Colette Moreux note encore que plusieurs hommes sont des « jobbers », c'est-à-dire qu'ils occupent plusieurs emplois non spécialisés (*Douceville en Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1982). Gérard Bouchard l'a aussi souligné en recourant à la notion de « pluriactivité » dans le cas du Saguenay (*Quelques arpents d'Amérique : population, économie, famille au Saguenay 1838-1971*, Montréal, Éditions du Boréal, 1996). Nous pourrions sans doute signaler dans le prolongement des « jobbers », le cas des « patentoux », qui existent encore aujourd'hui, peut-être sous une appellation différente, dont Marcel Rioux a fait un magnifique éloge dans sa préface au livre *Les patentoux du Québec*, Montréal, Éditions Parti pris, 1978.

indépendants et demeurent tels que nous les avons établis⁶⁴ ». Miner revendique ainsi, sans le dire ouvertement, une certaine autonomie de la recherche de terrain par rapport à une certaine conception du travail empirique qui ne serait qu'une simple vérification des théories.

Hughes donne raison à Miner dans un article qui revient sur leur entreprise de monographies de communautés. Hughes précise bien que « *[t]he French Canada project was not, I must tell you, designed, if by design one means a blue-print complete before the work was begun*⁶⁵ ». Après son embauche à l'Université McGill en 1927, Hughes a décidé d'étudier les Canadiens français puisque leur présence à Montréal lui semblait « *the most interest thing about Montreal and that region*⁶⁶ ». Il parlait de Chicago avec l'idée que les Canadiens français constituaient une « minorité nationale » en voie d'assimilation, ce que pensaient aussi ses collègues à McGill. Après l'obtention par l'Université d'une subvention de la fondation Rockefeller, Hughes décide d'étudier le problème du chômage avec l'aide d'étudiants tout en décidant, avec son collègue Dawson, de l'étudier du point de vue de la division ethnique du travail. Après quelques conversations avec son ami Redfield, qui travaille à une série d'études de communautés au Yucatan, Hughes estime alors qu'il ne sera pas possible de comprendre les changements à Montréal si on ne trouve pas de « *base line from which to gauge changes in French-Canadian culture and institutions*⁶⁷ ». Il a ainsi pensé à un continuum différent de celui de Redfield en fonction de la proportion des anglophones, de Saint-Denis où la présence est nulle jusqu'à Montréal où elle est forte, en passant par Drummondville.

Cette lecture de la société canadienne-française donne ensuite lieu à de vives réactions de la part du politicologue Philippe Garigue

⁶⁴ Horace Miner, *Saint-Denis : un village québécois*, LaSalle, Hurtubise HMH, 1985 [1939], p. 16-17.

⁶⁵ Everett C. Hughes, « The Natural History of a Research Project: French Canada », *Anthropologica*, vol. V (1963), p. 225.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 226.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 231.

et de ses continuateurs⁶⁸, ceux-ci voyant déjà dans le Québec francophone une société essentiellement moderne et urbaine, pour ne pas dire une société « dans la normalité nord-américaine », comme si découvrir une spécificité à la société canadienne-française ne faisait que renforcer les idéologies de l'infériorité des Canadiens français, de leur irrationalité ou de leur retard de développement⁶⁹. La prudence de Miner à insérer le cas canadien-français dans le tableau des sociétés paysannes de Redfield montre bien que l'approche comparative des chercheurs américains les amène à réfléchir à la concordance et à la pertinence de tels types sociaux inscrits dans le continuum *folk*-urbain et construits à partir d'autres sociétés⁷⁰.

Des sociologues tels qu'Hubert Guidon⁷¹ et Marcel Rioux⁷² critiquent la thèse de la « normalité » des Canadiens français soutenue

⁶⁸ Voir, notamment, Philippe Garigue, « Mythes et réalités dans l'étude du Canada français », *Contributions à l'étude des sciences de l'homme*, vol. 3 (1956), p. 123-132 et « Évolution et continuité dans la société rurale canadienne-française », *Culture*, vol. XVIII (décembre 1957), p. 379-392.

⁶⁹ René Durocher et Paul-André Linteau (dir.), *Le « retard » du Québec et l'infériorité économique des Canadiens français*, Trois-Rivières, Boréal Express, 1971.

⁷⁰ La même chose se produit chez Gérin, comme l'avait déjà souligné Nicole Laurin, à propos des types familiaux de l'École de la science sociale. Les types « particularistes » et « communautaires » empruntés à d'autres sociétés deviennent ici des types « quasi-particularistes » et « quasi-communautaires ». Laurin souligne très justement cette importation-appropriation : « Gérin appartenait à l'école française de la science sociale inspirée par Le Play; il en partageait la philosophie, la méthode, la théorie et ce sont les concepts de Le Play, adaptés par Demolins et de Tourville, en particulier, qu'il réitère dans ses enquêtes et ses observations. Pas intégralement toutefois. Une sorte d'alchimie autochtone dissout déjà la problématique importée dans des acides de son cru. Bien d'autres fois après Gérin, des accidents de voyage surviendront à la théorie. Gérin, lui, va constater que les modèles familiaux de Le Play sont insuffisants et simplistes; il s'efforcera alors d'y greffer quelques contradictions de chez nous. » (Nicole Laurin, « La sociologie des classes sociales au Québec, de Léon Gérin à nos jours », dans *Continuité et rupture : les sciences sociales au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, p. 533).

⁷¹ Hubert Guidon, « Réexamen de l'évolution sociale du Québec », dans Marcel Rioux et Yves Martin (dir.), *La société canadienne-française*, Montréal, Hurtubise HMH, 1971 [1960], p. 149-171.

⁷² Marcel Rioux, « Remarques sur les concepts de folk-société et de société paysanne »,

par Garigue en s'appuyant sur les études de cas américaines, ou les enquêtes de terrain, qui feraient mieux état, à leur avis, de la vie sociale canadienne-française que les argumentations qui misent plutôt sur des données institutionnelles des administrations provinciales et fédérales plaquant l'urbanité et la modernité des administrations centrales à l'ensemble du Canada français⁷³.

Miner approfondit la description morphologique des familles canadiennes-françaises amorcée par Léon Gérin, après avoir décrit les conditions écologiques de l'établissement du village de Saint-Denis-de-Kamouraska. Sa description des activités familiales sur les fermes, dans la domesticité, en politique, ainsi que la prise en considération des mariages endogames dans les familles et leur cycle de vie montrent, dans ce village québécois des années 1930, la prégnance quotidienne des relations de parenté et d'alliances entre les familles dans l'ensemble des activités bien que leur reproduction soit devenue problématique. L'exploitation agricole encore peu mécanisée nécessite une famille nombreuse pour constituer une « main-d'œuvre », mais les fils et les filles de ces familles ne trouvent plus à s'établir faisant face à la saturation des terres agricoles arables depuis le XIX^e siècle. Les limites écologiques sont envisagées non seulement comme des contraintes, mais comme des déterminismes économiques auxquels la famille doit s'adapter, puisqu'il devient de plus en plus difficile de reproduire un mode de

Anthropologica, vol. 5 (1957), p. 147-162.

⁷³ C'est surtout Marcel Rioux d'ailleurs qui reprend les discussions autour des sociétés *folk* de Redfield et qu'il définit comme « un type intermédiaire entre la société archaïque et la société urbaine; ce pourrait être aussi une société archaïque en train de s'occidentaliser ou certaines couches paysannes des sociétés occidentales » (Marcel Rioux, « Un bilan de l'anthropologie contemporaine », *Revue de psychologie des peuples*, (1954), p. 73). Ou encore : « Les interactions primaires entre les membres de ces sociétés ont une importance capitale. Encore une fois, ces sociétés ne devraient pas être définies tant par des privatifs – non mécaniques, non urbanisées, non industrialisées – que par un caractère positif : ces sociétés sont basées sur des rapports personnels, concrets, entre individus » (Rioux, « Remarques sur les concepts de folk-société et de société paysanne », p. 155-156). Voir aussi l'appendice 1, « Critique de l'hypothèse de Redfield », dans *Belle-Anse*, Ottawa, Musée national du Canada, 1961, p. 75-84.

vie antérieur lorsque les terres étaient plus accessibles. D'où les tensions entre les anciennes façons de faire et la situation écologique présente, qui les rendent dysfonctionnelles⁷⁴.

Dans les trois chapitres suivants⁷⁵, Miner décrit minutieusement les activités religieuses et en quoi celles-ci viennent réguler et légitimer certaines pratiques populaires et disqualifier d'autres pratiques allant de l'abus d'alcool aux croyances magiques. Bien que cet anthropologue évite avec prudence l'opposition manichéenne entre sociétés traditionnelles et sociétés modernes en montrant les tentatives d'adaptation des formes anciennes aux réalités nouvelles, les termes d'adaptation et de dysfonctionnement restent déterminés par le postulat d'une objectivité matérielle de l'habitat, une rationalité économique qui découle de la dépendance du monde rural à l'urbanité, une scientificité qui imprègne les pratiques modernes et devient une référence dans ce milieu. Ces conceptions au fondement de ses analyses de la vie sociale de Saint-Denis conduisent Miner à formuler des constats de décalage entre le système économique et le système culturel des Canadiens français. C'est ainsi que l'on peut comprendre la conclusion de Miner à son étude :

Voilà qui suggère une orientation nouvelle dans l'étude de l'intégration culturelle. Il faut examiner non seulement le degré d'intégration au sein de la société, mais également voir dans quelle mesure la culture est adaptée à son habitat. Si cette adaptation de la société au milieu est mauvaise en termes d'économie immédiate, l'intégration des éléments purement sociaux fondés sur l'économie sera faible. Quoique l'adaptation laisse à désirer à long terme, les éléments purement sociaux pourront atteindre un haut degré

⁷⁴ Les tensions entre les modes de vie agricoles et industriels ont été minutieusement analysées par l'anthropologue Michel Verdon au Saguenay-Lac-Saint-Jean (Michel Verdon, *Anthropologie de la colonisation au Québec : le dilemme d'un village du Lac-Saint-Jean*, préface de Marcel Rioux, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1973).

⁷⁵ Voir, plus particulièrement, les chapitres 5 à 7, « Les fonctions de la religion », « La messe dominicale » et « La maîtrise de la nature » (Miner, *Saint-Denis : un village québécois*, p. 135-194).

d'intégration. L'étude de l'intégration culturelle ne devrait pas se limiter uniquement à une enquête sur l'inter-adaptation des institutions et des mœurs, mais aussi sur leur intégration dans l'habitat. C'est dans la mesure où une société est bien intégrée sur le plan interne que l'on peut prévoir s'il y aura des conflits et des changements. Par ailleurs, on peut évaluer, même à long terme, quels seront les conflits et les changements probables eu égard à l'intégration de la société à son habitat⁷⁶.

L'habitat fait référence ici aux conditions écologiques, qui sont devenues des déterminismes économiques pour la culture. En mettant l'accent sur l'habitat, Miner souligne le caractère central de la famille canadienne-française dans le développement de la vie sociale. À la différence des croyances idéologiques, les activités religieuses qui nous sont décrites ne créent pas cette vie sociale, mais viennent la réguler avec des succès et des échecs.

L'étude monographique de Miner se termine par un récit de vie, une innovation par rapport aux travaux monographiques d'alors. Ce récit livre non seulement des informations sur la vie à Saint-Denis, mais permet aussi d'observer comment ces informations sont organisées par le locuteur selon un raisonnement qui lui est propre. Ces nouvelles données prolongent d'une certaine façon les développements d'une sociologie du sujet, déjà amorcée dans les derniers travaux de Gérin en sociologie de la connaissance, et qui reconnaissent un statut actif à l'individu, et non seulement passif dans le sens, par exemple, où il devrait subir des déterminismes externes, d'où l'importance en définitive de considérer le point de vue d'autrui dans son propre discours⁷⁷.

⁷⁶ Miner, *Saint-Denis : un village québécois*, p. 304-305.

⁷⁷ Au XIX^e siècle, la sténographie aurait pu permettre la retranscription des discours oraux comme elle se faisait déjà dans les palais de justice et au Parlement d'Ottawa. Miner a peut-être utilisé la sténographie ou bien il a eu accès au magnétophone qui ne se généralise cependant qu'après la Seconde Guerre mondiale (Bruno Bonu, « "L'autre" révolution technologique en sciences du langage : les cas du phonographe et du magnétophone à cassette », Dossiers d'HEL, SHESL, 2014, Linguistiques d'intervention. Des usages socio-politiques des savoirs sur le langage

De retour en 1949 pour constater les changements survenus depuis la fin de son enquête de terrain à l'été 1937, Miner s'étonne des transformations qui se sont produites depuis la Seconde Guerre mondiale, et il souligne notamment la création de nombreuses coopératives, formes d'institutionnalisation de l'économie qu'il n'avait pas prévues et qu'il attribue à l'action des gouvernements, sans se référer à ses propres analyses de la dynamique sociale de l'économie agricole et villageoise de Saint-Denis dans laquelle les familles sont centrales et développent une économie produisant une redistribution des emplois entre les familles⁷⁸.

Les travaux subséquents en sociologie de l'économie québécoise font état d'une diversité sociale plus grande des formes institutionnelles d'économie en Amérique du Nord et les expliquent à partir de la configuration particulière des relations sociales qui les composent⁷⁹.

et les langues, [En ligne], [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01115046>] (18 novembre 2020)). Dès sa première monographie publiée en 1954, Marcel Rioux, dans la lignée de son beau-père, Marius Barbeau, publie en appendice un glossaire en plus de quatre contes. De cette « littérature orale » ou de ce « folklore », Rioux publie dans sa deuxième monographie, toujours en appendice, des « notes autobiographiques d'un Belle-Ansois ». Quoi qu'il en soit, et pour diverses raisons, l'analyse de la matérialité langagière n'est pas encore au cœur du travail sociologique bien que les travaux de Gérin en montrent déjà l'importance : « Dans les moments d'accalmie, je déguste les psychologues, monistes, pragmatistes et autres gentils personnages. La dernière trouvaille, c'est que la conception anti-intellectualiste de l'univers est tellement sublime que le langage humain ne saurait l'exprimer. L'esprit humain rapetisse l'univers, le langage humain le mutile et le difforme... Mais alors? Comme disait M. Doumic, alors, il ne reste plus qu'à se taire, à contempler en silence dans le plus parfait mépris des conceptions qui cherchent à s'exprimer » (Lettre à sa mère, Joséphine Gérin-Lajoie, Ottawa, 24 décembre 1910, 9 h 30 a.m, AJC, Fonds Léon-Gérin, 5381-30). Il faudra écrire un autre article pour montrer ces développements et les modalités de prise en compte de cette matérialité langagière, qui sera plus longuement analysée dans les travaux monographiques de Colette Moreux.

⁷⁸ Horace Miner, « A New Epoch in Rural Quebec », *American Journal of Sociology*, vol. LVI (1950), p. 1-10.

⁷⁹ L'économie québécoise est composée de formes institutionnelles parmi les plus diversifiées en Amérique du Nord : une économie coopérative très développée dont un secteur d'économie dite sociale, une économie d'État plus importante qu'ailleurs, une forte concentration de PME, un taux de syndicalisation très élevé,

Les travaux de Norman W. Taylor sur les industriels canadiens-français pour son doctorat à l'Université Yale sont précurseurs de cette découverte, comme nous le verrons, parce que celui-ci observe que, même dans les entreprises privées canadiennes-françaises, les relations sociales qui les forment sont différentes de ce que supposent les notions juridiques de l'entreprise privée.

Si l'étude d'Horace Miner se termine par un chapitre sur l'adaptation de la vie « traditionnelle » du village de Saint-Denis à la « modernité », l'ouvrage d'Everett C. Hughes renverse cet ordre, puisqu'il débute par le thème central de l'industrialisation du Canada français et qu'un chapitre est consacré à la transformation de l'économie de Drummondville, ville choisie parce qu'elle est emblématique de cette transition.

L'étude de l'industrialisation des Canadiens français

Cantonville (Drummondville), qui est l'objet de la monographie de Hughes, est effectivement un lieu de rencontre des différentes composantes de la société québécoise d'alors : un milieu agricole entoure cette capitale régionale, des francophones y sont devenus ouvriers, artisans, commerçants et vivent en ville et des anglophones liés à la grande industrie internationale (la Canadian Celanese) y résident. La contribution des chercheurs américains au Québec aura été d'introduire le déterminisme économique dans leurs travaux, l'enjeu de la culture se résumant à son adaptation. Cela est particulièrement vrai dans le cas de Hughes, qui cherche à comprendre ce qu'il appelle « la crise de l'industrialisation des Canadiens français », c'est-à-dire leur très faible participation dans les grandes industries, symbole institutionnel central de l'organisation des sociétés modernes.

etc. Voir, à ce sujet, Gilles Houle et Jacques Hamel, « Une nouvelle économie politique québécoise francophone », *The Canadian Journal of Sociology = Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 12, n^{os} 1-2 (printemps 1987), p. 42-63.

Dans l'article « L'industrie et le système rural au Québec⁸⁰ », Hughes présente aussi une vision nuancée et complexe de la société canadienne-française, bien loin du simple étiquetage ethnocentrique. Il reformule la distinction entre sociétés *folk* et sociétés modernes à partir de la différenciation entre sociétés traditionnelles et sociétés modernes ajoutant aussi que les syncrétismes de la société canadienne-française ne sont pas exceptionnels et dérivés d'une quelconque essence culturelle. La situation inférieure des Canadiens français dans la division du travail ne serait pas singulière, selon lui, mais relèverait plutôt d'une caractéristique commune aux populations locales, incluant les populations américaines, impuissantes devant l'arrivée des multinationales et de leurs dirigeants, mobiles et cosmopolites, dans leur milieu. Hughes compare aussi la situation canadienne-française à celle du Rhineland (Rhénanie) en Allemagne où les

Protestant entrepreneurs from outside the region had brought heavy industry to utilize local resources and had mobilized local Catholic peasants as their labor force. Protestant labor leaders followed the entrepreneurs to organize the local labor (exactly as in Quebec). As I followed up this case, I got more clearly into my mind the model of the regions or community industrialized by outsiders, cultural aliens⁸¹.

Pour mieux comprendre la situation du Canada français, Hughes passe plus d'un an en Allemagne à étudier l'histoire de l'industrialisation et la division ethnique qui en découle, opposant le « traditionnel » et le « spirituel », d'un côté, le « séculier » et le « technologique », de l'autre. Ces constats s'appuient aussi sur ses observations des milieux anglophones de Drummondville dans lesquels il a un accès privilégié par rapport aux sociologues francophones en tant qu'Anglo-Saxon, Américain né en Ohio, professeur à l'Université McGill, puis à Chicago⁸². À Drummondville, Hughes montre l'existence d'un fort

⁸⁰ Everett C. Hughes, « L'industrie et le système rural au Québec », dans Rioux et Martin (dir.), *La société canadienne-française*, p. 91-99 [version française d'un article tiré de *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, vol. IV, n° 3 (août 1938), p. 341-349].

⁸¹ Hughes, « The Natural History of a Research Project: French Canada », p. 228-229.

⁸² Nous ne connaissons malheureusement pas les modalités d'intégration de Hughes

clivage ethnique entre anglophones et francophones. Le quartier anglophone privé, construit en 1926 et géré par la compagnie où résident les dirigeants de la Canadian Celanese, en est le symbole, d'autant plus que les Canadiens français ne peuvent traverser ce quartier privé.

À la différence du sociologue du travail français, Georges Friedmann, qui étudie l'industrialisation et l'urbanisation, autant dans les sociétés du bloc de l'Est, dans d'autres pays européens qu'aux États-Unis dans les mêmes décennies du xx^e siècle et qui observe, dans certains cas, une industrialisation et une urbanisation collectivistes, pour le sociologue du travail Everett Hughes, industrialisation, urbanisation, modernisation sont des notions qui se limitent à la modernité économique américaine. C'est ce qui nous semble expliquer l'incapacité de Hughes, tout comme de Miner d'ailleurs, à déterminer l'existence d'autres relations sociales constituant l'économie canadienne-française à Drummondville et non seulement une culture différente. L'extrait suivant le montre, puisque Hughes statue sur le sens des agissements des Canadiens français en regard des procédés d'embauche des travailleurs de la Canadian Celanese et de la division ethnique stricte entre subalternes et dirigeants :

La société canadienne-française a un caractère fortement familial en même temps que minoritaire. Pour ces deux raisons, on doit s'attendre à voir mettre de l'avant avec insistance les réclamations d'ordre personnel dans les demandes d'emploi. Chaque famille joue le rôle de bureau de placement pour ses membres. Le Canadien français dans la vie publique sent cette pression l'obliger à pourvoir aux besoins de ses amis, de ses parents et des Canadiens français. La jalousie vis-à-vis ceux qui obtiennent un avancement est le complément naturel d'un tel système⁸³.

à son travail de terrain, ni la durée, à l'exception du fait qu'il était accompagné, tout comme Miner d'ailleurs, de sa femme (pour Miner, voir le documentaire de Bernard Émond, *Le temps et lieu*, 1999).

⁸³ Hughes, *Rencontre de deux mondes*, p. 106.

La description que fait Hughes des comportements économiques des Canadiens français montre que ses catégories opératoires ne lui permettent pas de définir une autre logique sociale formant le rapport à l'économie des Canadiens français. Que veut dire l'expression « d'ordre personnel »? N'est-ce pas un truisme de l'observation empirique, puisque toutes les réclamations sont le fait de personnes qui les formulent? En fait, cette catégorie résiduelle peut être interprétée comme une marque du caractère irrationnel, ou de rationalité très limitée, des revendications familiales, consolidant ainsi sa perception des rapports interfamiliaux considérés comme des relations de « jalousie », même si Hughes note que les familles souhaitent la redistribution des emplois entre plusieurs familles plutôt qu'une seule. La référence au vif sentiment de jalousie laisse penser que nous sommes dans le registre de l'intérêt local de la famille, qui permet aux Canadiens français de vivre, et qui s'oppose au registre de la rationalité économique globale de l'industrie.

De par sa position « américaine⁸⁴ » d'observateur privilégié une conception de la famille nucléaire, Hughes ne peut sans doute pas prendre la mesure de l'étendue des relations de parenté et d'alliances. Il qualifie en somme ces comportements à l'aide d'un autre syncrétisme, celui d'« individualisme familial » :

C'est bien cette insistance que met la famille en tant que famille à atteindre ses ambitions par son propre effort qui semble constituer l'« individualisme » proverbial du cultivateur du Québec. Cet

⁸⁴ Hughes reconduit les normes dominantes propres à son groupe d'appartenance et il le sait très bien, notamment en ce qui concerne ses analyses sur les « cliques » et, plus généralement, sur les groupes plus « petits » et « informels » qui apparaissent dans son quinzième chapitre, « Les contacts sociaux ». Hughes mentionne que ses analyses « *of the more intimate life of the masses of the people of the town is sketchy. The story of the working-class family, – the internal stresses and strains of such a family newly come from farm to town and factory, – is not more than touched upon. We did not get adequate case material on this point. In fact, what the family as a going concern is in Cantonville, what crises it meets in its ongoing life, we did not find out* » (Hughes, « The Natural History of a Research Project: French Canada », p. 234-235).

individualisme n'est pas tant celui de l'individu comme tel que, si on nous pardonne ce paradoxe, celui de la famille tout entière. La famille ne veut pas abandonner son sort aux mains des autres ni aider à payer pour l'instruction des autres. Elle tient à conserver ses ressources pour des fins décidées par la communauté familiale elle-même⁸⁵.

Hughes n'affirme pas pour autant qu'il s'agit d'une société « individualisée » au sens que Redfield lui donnait : « On peut dire qu'une société est individualisée dans la mesure où le comportement approuvé par la société d'un de ses membres n'engage pas la famille, le clan, le voisinage, le village ou un autre groupe primaire⁸⁶ ».

La conclusion de cette section du livre montre que Hughes est conscient de s'être engagé sur un terrain glissant par cette description et cette analyse :

Ces remarques ne sont que des hypothèses basées sur l'observation et aussi sur ce que nous savons d'autres sociétés. Une autre possibilité est qu'une expérience plus longue avec la grande industrie va considérablement atténuer le caractère familial et personnel de la société canadienne-française⁸⁷.

Les hypothèses de Hughes sont en ligne directe avec un certain évolutionnisme économique dans lequel la modernité économique est le modèle idéologique. L'enquête de Norman Taylor va approfondir ces questionnements en observant des industriels canadiens-français dont les comportements dans l'économie devraient être déterminés par cette modernité.

La rationalité et l'irrationalité économiques des Canadiens français

La recherche de Norman W. Taylor montre de façon encore plus explicite les présupposés idéologiques présents dans la vision des

⁸⁵ Hughes, *Rencontre de deux mondes*, p. 304.

⁸⁶ Cité et traduit par Rioux, *Belle-Anse*, p. 82.

⁸⁷ Hughes, *Rencontre de deux mondes*, p. 107.

chercheurs américains de cette période. On connaît peu de chose de ce doctorant de la Business School de l'Université Yale, financé par la Carnegie Corporation de New York et qui a soutenu sa thèse, *A Study of French Canadians as Industrial Entrepreneurs*, en 1957. Nous pouvons cependant constater que les hypothèses de Hughes sur l'entrée des Canadiens français dans l'ère de l'industrialisation sont au fondement de la thèse de Taylor. Jean-Charles Falardeau, ancien étudiant au département de sociologie de l'Université de Chicago dans les années 1940 où il a suivi notamment les cours de Robert Redfield et avec qui il a mené une étude sur l'institution paroissiale⁸⁸, publie un article qui expose les principaux résultats de la thèse de Taylor dans la revue *Recherches sociographiques* de 1961⁸⁹. Celui-ci choisit d'étudier des industriels canadiens-français dans le secteur de l'économie le plus « avancé », c'est-à-dire l'industrie non pas en région rurale, mais dans un environnement urbain caractéristique de la modernité. Bien que les sociologues et les anthropologues américains intègrent dans leur vision une conception de la modernité économique, la vie sociale, selon la théorie fonctionnaliste et ses variantes, ne se résume pas au système économique. C'est ainsi qu'explicitement au début de son article, Taylor s'oppose aux historiens québécois Albert Faucher et Maurice Lamontagne, selon lesquels le retard économique des Canadiens français au Canada s'explique par des facteurs géographiques et économiques relatifs à leur localisation et non pas par des traits spécifiques aux Canadiens français. Or Taylor, habilement, veut invalider cette causalité simple en étudiant les gens d'affaires canadiens-français et canadiens-anglais à l'intérieur du Québec, donc des industriels d'origines ethniques différentes, qui vivent dans les mêmes conditions géographiques et économiques (ressources naturelles) afin d'évacuer ces facteurs

⁸⁸ Jean-Charles Falardeau, « Itinéraires sociologiques », *Recherches sociographiques*, vol. 15, n^{os} 2-3 (1974), p. 219-227.

⁸⁹ Norman W. Taylor, « L'industriel canadien-français et son milieu », *Recherches sociographiques*, vol. II, n^o 2 (avril-juin 1961), p. 123-150.

géographiques et économiques comme explication de la variance. Par ailleurs, il sait que les statistiques disponibles dans la province montrent une différence marquée de la taille et de la productivité des entreprises selon les deux groupes, en faveur des anglophones. Pour lui, seul le « facteur culturel » pourrait expliquer la différence entre les deux groupes dans le même environnement.

Pour ce faire, il entreprend une enquête de terrain, qui devait d'abord se résumer à des entretiens portant sur les valeurs et les attitudes des Canadiens français et des Canadiens anglais à l'égard de l'économie. Son travail empirique est basé sur quatre hypothèses :

La direction des entreprises manufacturières, chez les Canadiens français, a, en général, un caractère familial marqué et l'importance que l'on attache à la sécurité de la famille conduit à l'adoption de politiques conservatrices dans l'administration des affaires.

Le chef d'entreprise canadien-français a tendance à garder entre ses propres mains la direction de son entreprise, tant sur le plan financier que sur le plan administratif; cette pratique constitue un obstacle à l'expansion des entreprises.

Entre les chefs d'entreprise et leurs employés, leurs concurrents ou d'autres agents économiques, les relations ont un caractère personnel, contrairement à ce que l'on observe, en général, dans les sociétés fortement industrialisées. Ce mode de relations restreint la liberté d'action du chef d'entreprise et constitue ainsi un facteur défavorable à l'efficacité et à la croissance.

Bon nombre de manufacturiers canadiens-français sont peu préoccupés de suivre l'évolution du marché et de s'y adapter; c'est là la source de comportements non rationnels, chez ces chefs d'entreprise⁹⁰.

L'analyse thématique de ses entretiens lui permet d'étayer ses hypothèses. Il est particulièrement intéressant de constater la « dérive » de son travail de terrain. Il réalise des observations sur le

⁹⁰ Taylor, « L'industriel canadien-français et son milieu », p. 125-126.

vif dans les entreprises et constate que les relations familiales entraînent une redistribution des ressources de l'entreprise dans la famille étendue. Ses entretiens explorent bien plus que les valeurs et les attitudes des gens; ils lui permettent de décrire les comportements des industriels dans la gestion de leurs affaires et sur les réseaux sociaux des marchés. Taylor se rend compte que l'institution centrale de ces Canadiens français demeure la famille plutôt que ce qu'elle devrait être selon la théorie fonctionnaliste dans un monde industriel et urbanisé, soit l'entreprise. La comparaison avec les hommes d'affaires anglophones au Québec est éclairante sur ce point.

Reprenant une expression de l'économiste Esdras Minville que s'approprie aussi Hughes, Taylor constate un « individualisme familial » chez les Canadiens français à la différence de l'individualisme universaliste chez les Américains. Il constate aussi que la croissance économique de l'entreprise n'est pas une fin en soi et qu'elle s'arrête chez les Canadiens français quand les besoins de la famille sont comblés⁹¹. Enfin, les Canadiens français ne tiendraient pas compte de l'objectivité dans le domaine économique :

Les relations personnelles jouent, dans les milieux économiques nord-américains, un rôle plus important que celui qu'on leur attribue généralement. Le neveu du patron est d'habitude plus favorisé qu'un autre employé. Il est normal que, dans n'importe quelle société humaine, les sentiments affectent de quelque façon les rapports économiques. L'objectivité, néanmoins, est une règle presque impérative pour l'homme d'affaires américain. Chez les Canadiens français, les considérations personnelles prennent souvent le pas sur les exigences de l'objectivité, à un point tel, comme nous l'avons vu, qu'on en viendra à adopter des politiques non rationnelles sur le plan économique⁹².

⁹¹ Léon Gérin a observé le même phénomène chez les cultivateurs. Il nomme ce phénomène le « domaine plein » (Léon Gérin, *Le type économique et social des Canadiens : milieux agricoles de tradition française*, Montréal, Éditions de l'A.C.-F., 1938, p. 82).

⁹² Taylor, « L'industriel canadien-français et son milieu », p. 150.

On remarquera ici que Taylor ne nie pas l'intervention de la famille dans l'économie américaine et il estime même « normal » de considérer l'influence de la famille nucléaire dans l'entreprise. Or les relations de parenté et d'alliances donnent lieu chez les Canadiens français à la création d'une famille étendue.

Ainsi, cette rationalité sociale de l'économie fondée sur la famille étendue est de l'ordre des sentiments, comme si, dans les comportements économiques capitalistes, il n'y avait pas aussi des sentiments, mais uniquement de froids raisonnements objectifs⁹³. La démarche heuristique de Taylor lui permet de sortir de l'application mécanique de sa théorie. Ses observations montrent que la division de la vie sociale entre facteurs culturels et facteurs économiques, entre idéal et matériel, n'est pas valide. Son travail empirique révèle plutôt que les pratiques économiques des Canadiens français sont faites de culture, c'est-à-dire de connaissances qui sont constitutives de l'économie comme action sociale.

Devant l'absence d'adéquation entre sa théorie et ses observations empiriques, Taylor produit une interprétation contradictoire, en montrant d'une part qu'il existe une cohérence « normale » dans les comportements des industriels canadiens-français dans la mesure où c'est la famille qui est l'institution centrale dans cette société plutôt que l'entreprise. Il ramène cette situation au début du capitalisme, même si ses observations sont réalisées dans les années 1950, sans nous expliquer pourquoi ce « capitalisme première mouture » reste celui des Canadiens français. Après avoir établi, non pas l'arbitraire culturel des comportements des Canadiens français, mais l'existence d'un ensemble d'obligations régissant les relations entre les familles au fondement de l'activité industrielle, Taylor affirme que le comportement économique des industriels canadiens-français est non rationnel parce qu'il fait fi, la plupart du temps, des impératifs économiques.

⁹³ Voir, à ce sujet, Paul Sabourin, « Le capitalisme sentimental : raisons, émotions et économie », dans Marina D'Amato (dir.), *Ragioni E Sentimenti*, Rome, Roma TrE-Press, 2016, p. 105-116.

D'autre part, le chercheur de Yale adopte un autre point de vue à la fin de son article, puisque la rationalité économique n'est plus associée alors à l'universel et à l'objectivité, mais réfère au modèle de l'économie américaine, qui constitue pour lui sa référence. Par ses entretiens et son travail de terrain de type ethnographique, par la construction d'une étude de cas qui remet en question la théorie fonctionnaliste de la société fondée sur la dichotomie entre le système économique et culturel, par sa découverte empirique d'une cohérence sociale qu'il n'arrive pas à théoriser, Norman Taylor fait la démonstration que le travail sociologique peut remettre en cause les *a priori* centraux relatifs à l'origine sociale du chercheur, qu'il soit américain ou québécois.

De toute évidence, sa recherche soulève des problèmes théoriques, méthodologiques et empiriques qui le dépassent, comme nous pouvons l'observer en conclusion :

[...] notre enquête nous a permis, croyons-nous, de discerner les traits caractéristiques de la mentalité du chef d'entreprise canadien-français. Ainsi que l'a fait ressortir, en particulier, la comparaison entre ses attitudes et celles du chef d'entreprise canadien-anglais, le Canadien français se rattache à un univers économique différent du monde des affaires spécifiquement nord-américain⁹⁴.

Doit-on comprendre que ce n'est plus uniquement un système culturel différent que l'on doit considérer pour comprendre les pratiques économiques des Canadiens français puisque ceux-ci seraient dans un univers économique parallèle à l'univers économique américain? Si Taylor nous montre théoriquement que la connaissance est constitutive des pratiques dans l'économie, quel sens peut-on trouver dans la conceptualisation de la société basée sur deux sous-systèmes séparés? À quelles règles socioéconomiques cette économie de la parenté renvoie-t-elle si elle manifeste une cohérence sociale? Pourquoi ne pourrait-elle pas continuer si, comme il l'observe, elle perdure même en « pleine modernité »?

⁹⁴ Taylor, « L'industriel canadien-français et son milieu », p. 150.

Si, aujourd'hui, nous tenons compte des contraintes de l'habitat dans la grille écologique du réchauffement climatique et que nous saisissons le caractère relatif d'une économie qui pose la nécessité de la croissance économique illimitée comme relevant d'une entreprise « rationnelle, universelle et objective », les premiers travaux de ces chercheurs américains, qui avaient intégré la doxa de leur époque, peuvent nous paraître surannés, tout comme ceux de Léon Gérin. En fait, nous avons tenté de montrer que tel n'était pas le cas. L'apport de ces chercheurs à la sociologie québécoise a été important dans la mesure où leurs travaux ont permis de penser tant la spécificité que la généralité des expériences sociales du Canada français contribuant ainsi à mettre en lumière le rôle déterminant de l'approche sociologique. En cela, ils inciteront des générations de sociologues au Québec à cerner la rationalité sociale de l'économie francophone⁹⁵ : une économie du travail vivant privilégiant l'emploi et la valeur d'usage des objets sociaux plutôt qu'une économie de l'accumulation financière capitaliste.

Ce n'est que dans les années 1970, à la suite des critiques faites aux grandes théories marxistes et fonctionnalistes qu'émerge une perspective socioanthropologique de l'économie qui n'est plus tributaire des dichotomies entre matériel et idéal, entre économie et culture. Le travail monographique transformé en étude de cas par les chercheurs québécois et américains met l'accent sur une approche comparative des formes sociales d'économie et des sociétés à l'instar de l'ancienne perspective leplaysienne. Ces travaux viennent appuyer les recherches portant sur la constitution sociale de l'économie francophone au Québec comme celles des chercheurs impliqués dans le courant de la nouvelle sociologie de l'économie américaine, notamment les travaux phares de Mark Granovetter sur la conceptualisation sociologique du phénomène de l'encastrement social des économies, y compris des marchés dans les économies capitalistes. De nouveaux échanges scientifiques se développeront sur cette base.

⁹⁵ Gilles Houle et Paul Sabourin, « L'économie de la parenté », *Ethnographie*, vol. XC, n° 115 (1994).

À défaut de disposer des connaissances sociologiques nécessaires pour définir le lieu d'où émane la production de la connaissance et conceptualiser les rationalités sociales de l'économie, ce n'est que plus tard que les remarquables travaux empiriques des sociologues le permettront par la qualité de leur travail de description. Pour cela, il est nécessaire de ne pas confondre les observations ethnographiques et les théories qui les expliquent. Les thèses particularistes et fonctionnalistes (ou celle de la *folk society*), par exemple, semblent aujourd'hui dépassées, mais par l'épreuve empirique du réel qui les constitue, elles nous permettent de prendre une autre mesure du « réel » à partir de cette première description réalisée par nos prédécesseurs. D'où la possibilité d'un cumul sociographique, d'une mémoire qui semble faire défaut parfois aux sociologues que nous sommes, pris dans des exigences politico-subventionnaires qui nous obligent à l'originalité et à la singularité, exigences pourtant contraires à la pensée sociologique parce qu'elles nient le processus relationnel sur lequel est fondée toute production scientifique. Il faut souhaiter que la sociologie ne recommence pas à chaque génération, comme s'en désespérait d'ailleurs Nicole Laurin dans la citation mise en exergue. Ainsi, la sociologie ne serait plus une quête sans fin d'une originalité singulière en rupture avec le passé et les générations précédentes, bref une lutte politique dans le « champ » scientifique, mais la recherche des fondements sociaux (collectifs) de la pensée sociologique basée sur l'irréductibilité sociale de toute connaissance, qu'elle soit « savante » ou « populaire ».

Comptes rendus

Robert Dion et Andrée Mercier (dir.). *La construction du contemporain : discours et pratiques du narratif au Québec et en France depuis 1980*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2019, 416 p.

L'ouvrage est le fruit d'une recherche collective menée par cinq professeurs québécois de littérature contemporaine, Robert Dion, Andrée Mercier, René Audet, France Fortier et Marie-Pascale Huglo, recherche qui a mobilisé au fil des années une impressionnante armada de jeunes chercheurs : Manon Auger, qui a coordonné l'équipe, Anne-Marie Clément, qui a participé à la recherche et à l'écriture, ainsi qu'une trentaine d'assistants dont plusieurs sont des chercheurs et des écrivains aujourd'hui reconnus. Et de fait, une synthèse d'une telle envergure n'aurait pu être le fruit d'un seul chercheur; on peut se réjouir que le Fonds de recherche du Québec – Société et culture soutienne de tels projets. L'enquête bénéficie en outre du recul des cinq chercheurs impliqués, qui sont des observatrices et des observateurs de longue date de la littérature qui se fait, à laquelle elles et ils ont consacré une dizaine d'ouvrages au cours des deux dernières décennies, souvent en collaboration d'ailleurs. Robert Dion et Andrée Mercier, qui dirigent l'ouvrage, prennent soin de souligner que la recherche et l'écriture ont été menées en équipe. Ainsi, si chaque chapitre a un auteur principal, l'ensemble du volume a été conçu de concert et a fait l'objet de discussions et de relectures communes.

Le résultat est à l'image de ce processus : si l'on reconnaît pour chaque chapitre les objets et les méthodes électifs de l'auteur qui le signe, on retrouve aussi à travers tout le volume des principes méthodologiques semblables. Ainsi, France Fortier et Andrée Mercier reviennent-elles sur la question de l'autorité narrative, René Audet,

sur celle du recueil, questions qui les occupent depuis fort longtemps. De même, on retrouve les précises analyses de texte de Marie-Pascale Huglo dans les chapitres qu'elle signe et les vues synthétiques de Robert Dion dans les siens. Mais, au-delà de ces touches singulières, un même fonctionnement caractérise chacun des chapitres : outre la multiplication des références critiques et le mariage entre analyses de texte et montées en généralité, tous alternent considérations sur le domaine québécois et le domaine français, avec un souci de donner préséance au premier (souci que manifeste d'ailleurs l'ordre du sous-titre : *Discours et pratiques du narratif au Québec et en France*), et tous se terminent par un relevé systématique et synthétique des différences et des similarités entre les deux corpus.

C'est donc bien à une somme que nous avons affaire avec ce volume, somme des recherches des différents contributeurs, somme de la critique contemporaniste, somme sur la littérature contemporaine, tout cela dans une visée comparative franco-québécoise.

L'originalité du projet, et ce qui le distingue des autres panoramas sur la littérature contemporaine, c'est l'articulation double du volume : une première partie « métacritique » s'intéresse aux « discours qui construisent la littérature contemporaine comme contemporaine – bref à ce par quoi la littérature dite “contemporaine” peut exister parce que le discours critique (au sens large) contribue à l'inventer », et une seconde, critique, se concentre plus classiquement sur les « œuvres produites au cours de la période contemporaine, en France et au Québec, qui exemplifient certaines mises en œuvre esthétiques et poétiques d'un nouvel art narratif » (p. 17). Dans la première section, cinq *topoi* critiques sont au centre des cinq chapitres : les discours sur la fin de la littérature (France Fortier et Anne-Marie Clément), sur l'éclatement des catégories traditionnelles (René Audet), sur le retour au récit et au romanesque (Andrée Mercier), sur le succès du minimalisme (Marie-Pascale Huglo) et, enfin, sur l'importance de la question de la filiation (Robert Dion). Quant à la seconde section, elle propose un « examen des pratiques littéraires » au gré de

cinq chapitres conçus en miroir aux cinq chapitres précédents, et consacrés respectivement aux fictions narratives en mal d'autorité (France Fortier et Anne-Marie Clément), à la poétique de la diffraction (René Audet), au motif de la quête (Andrée Mercier), au récit par scènes (Marie-Pascale Huglo) et au rapport à l'histoire et à la mémoire des narrations contemporaines (Robert Dion).

La « construction » du contemporain qu'évoque le titre doit donc s'entendre de deux façons : c'est l'avènement d'une nouvelle ère littéraire (saisie dans la seconde partie) aussi bien que l'invention d'une catégorie critique pour la désigner (première partie), et l'ouvrage vise autant à « élaborer [une] lecture du contemporain » qu'à « faire émerger les valorisations et les critères de valorisation que produit le discours critique et qui en retour l'édifient et le signalent comme discours » (p. 19).

Toutefois, contrairement à ce que pourrait sembler annoncer les termes choisis dans l'introduction, la perspective de la partie métacritique n'est pas sociologique. L'enjeu est plutôt de dégager les lieux communs de la critique contemporanéiste, en comparant le domaine québécois et le domaine français. Si chaque chapitre cite un vaste échantillon de la critique universitaire, certaines références occupent une place centrale : pour le domaine français, il s'agit des travaux de Dominique Viart (notamment *La littérature française au présent* signée avec Bruno Vercier et Frank Évrard) et, dans une moindre mesure, de ceux de Bruno Blanckeman; pour le domaine québécois, du cinquième chapitre de *L'histoire de la littérature québécoise* préparée par Michel Biron, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge, avec la collaboration de Martine-Emmanuelle Lapointe. Chaque chapitre métacritique rappelle les résultats marquants de ces tentatives de synthèse pionnières (les deux volumes cités ont paru en 2005 et 2007), puis en suit l'écho dans la critique subséquente (jusqu'à 2015 essentiellement).

Le propos de ces cinq premiers chapitres est largement descriptif et au demeurant peu critique. Les auteurs acquiescent manifestement aux constats majoritaires de la critique (le choix de la borne de 1980, la thèse des trois retours au réel, au récit et au sujet dans la littérature

française, celle du décentrement de la littérature québécoise) et, quand ce n'est pas le cas, elles et ils ont la plupart du temps choisi de garder la formulation de leurs réserves pour la seconde partie. À l'issue de cette traversée, les obsessions critiques de la décennie 2005-2015 paraissent déjà loin. Les questions centrales d'aujourd'hui (la littérature hors du livre, exposée ou performée, ou encore les nouvelles politiques et éthiques de la littérature, par exemple) en sont absentes. Et la façon que cette critique contemporanéiste a eu de caricaturer la littérature d'avant 1980 (tout entière autoréférentielle, antinarrative et objective) apparaît comme le tribut payé à la nécessité de faire sa place, d'imposer son créneau de nouvelle critique à une littérature qu'il faut trouver nouvelle. On aurait aimé que les auteurs prennent le temps de décortiquer cette mécanique, qui fait nettement apparaître le discours critique comme « construction » d'un objet (la littérature contemporaine), avec la part de fiction théorique et historique que cela comporte.

La critique de la critique, timide dans la première partie, est plus affirmée dans la seconde. C'est notamment le cas dans les passages qui s'attachent à montrer la circulation, largement à sens unique, du discours contemporanéiste entre la France et le Québec. Les auteurs sortent alors de leur réserve descriptive et épinglent un certain isolationnisme de la critique française dans sa réticence marquée à l'égard de la notion de littérature postmoderne, ou discutent l'application au domaine québécois de certaines observations de la critique française, relativisant, par exemple, l'importance des thèmes de l'héritage et de la filiation dans la littérature québécoise contemporaine. Dans la seconde partie, le commentaire se fait de plus en plus subjectif : non pas dans le sens d'un impressionnisme, mais bien parce qu'il assume plus fermement ses choix et ses prises de position. Chaque auteur a choisi en effet de creuser un aspect de la production littéraire digne d'intérêt aussi bien dans le domaine québécois que dans le domaine français, sans que l'ensemble des cinq chapitres critiques ait prétention à tracer une cartographie complète des pratiques narratives contemporaines.

Le chapitre d'André Mercier s'intéresse ainsi à un phénomène qu'elle désigne comme significatif, mais marginal. Elle entrevoit en effet la reprise réflexive et distanciée du motif de la quête dans certaines narrations contemporaines comme le signe d'un retour critique au récit. Plus largement, elle y voit l'expression d'un désir de changement et d'une conflictualité, qui invite à moduler les thèses de Michel Biron sur le roman contemporain dans *La conscience du désert*. D'autres chapitres envisagent de plus amples corpus et visent à repérer des tendances, mais là encore le repérage ne prétend pas à l'exhaustivité et assume sa part de subjectivité. France Fortier et Anne-Marie Clément déclinent un réjouissant éventail de fictions mettant en scène (parfois très concrètement) la disparition de l'auteur, fictions qu'elles lisent comme autant de réponses ironiques de la littérature d'aujourd'hui au célèbre constat critique des années textualistes sur la mort de l'auteur, mais aussi, selon une veine typiquement sociocritique, comme la figuration de la précarisation réelle de l'écrivain dans l'espace culturel actuel. Marie-Pascale Huglo, quant à elle, propose un exercice de poétique historique en analysant la façon dont les écrivains contemporains racontent par scènes, ce qui leur permet de « conjoindre fragmentation et narration ». Elle distingue des recours fort différents à la scène, certains minimalistes et insignifiants, d'autres maximalistes et dramatiques, et repère des inflexions divergentes entre les textes français et québécois, les premiers faisant de la scène l'outil de la restitution d'un passé insaisissable, les seconds, de l'empreinte de la subjectivité sur toute observation. Mais tous lui semblent devoir être reliés à la « prégnance du milieu médiatique » (p. 311) avec laquelle la narration littéraire doit désormais composer.

Deux chapitres enfin ont une visée plus totalisante. Celui que signe Robert Dion s'attache à déterminer des rapports au passé qu'il considère comme largement divergents dans le récit québécois et dans le récit français. Il se positionne contre une certaine lecture qui, selon lui, exagère l'importance de la question de l'investigation historique et mémorielle dans la production littéraire française et surtout québécoise : « En fait, quand on regarde de plus près la

littérature québécoise d'aujourd'hui, on y découvre relativement peu d'entreprises de relecture, *depuis le point de vue du présent*, d'événements historiques qui constitueraient des "nœuds" qu'il conviendrait de dénouer » (p. 317). C'est à cette aune qu'il analyse le recours à la grande histoire, à l'histoire intime et à l'histoire des autres dans le roman français et québécois, tâchant tout de même de dégager, au-delà des spécificités, une « approche proprement contemporaine du passé » et « une manière inédite de répondre aux insistantes questions que soulèvent l'histoire et la mémoire » (p. 373). Enfin, le chapitre dans lequel René Audet développe ses analyses sur la diffraction dans les fictions contemporaines est probablement celui qui tend le plus à la généralité. Certes, ce chapitre considère uniquement les fictions, alors que le chapitre précédent envisageait plus largement le récit, mais il propose une clé pour ressaisir le vaste ensemble des fictions narratives (incluant les pratiques numériques) en dépit de son apparente hétérogénéité, en saisissant une « poétique » à l'œuvre dans l'ensemble de la production fictionnelle actuelle : « La notion de diffraction nomme plus exactement une tension entre unité et pluralité – ou entre unité et éclatement – présente dans des œuvres d'esthétiques distinctes, mais apparentées dans leurs efforts à contrer les contours et la continuité du texte, du récit et du sens » (p. 368).

Après ces cinq lectures, qui proposent de nombreuses études de textes, la conclusion revient rapidement sur les enjeux de l'ouvrage avant d'en proposer un long résumé d'une remarquable clarté. Les auteurs se distancient au passage des historiens de la littérature qui privilégient une lecture temporelle des phénomènes littéraires. La prise de distance peut paraître étonnante parce que l'objectif même de l'ouvrage est de décrire un « nouvel art narratif » et que les outils des historiens de la littérature (évolution et catégorisation génériques et formelles, périodisation, imaginaire du retour, etc.) y sont largement convoqués. Mais c'est peut-être pour mieux mettre en valeur ce qui tient davantage à cœur aux auteurs, c'est-à-dire les vertus de l'approche comparatiste. En l'occurrence, l'exercice permet de comparer deux

littératures nationales souvent rapprochées, mais pour leur rendre finalement leur pleine autonomie.

— Mathilde Barraband

Département de lettres et communication sociale

Université du Québec à Trois-Rivières

Michael Gauvreau. *The Hand of God: Claude Ryan and the Fate of Canadian Liberalism (1925-1971)*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2017, 704 p.

Approchant du milieu de la quarantaine, j'ai d'abord connu Claude Ryan comme ministre dans le gouvernement de Robert Bourassa pendant la seconde moitié des années 1980. Il incarnait alors à mes yeux un conservatisme technocratique sévère et assez peu inspirant. J'ai ensuite été exposé, à l'écoute du documentaire de Denys Arcand, *Le confort et l'indifférence*, au chef de parti teigneux engagé dans la lutte au séparatisme. C'est surtout dans les années qui ont suivi sa mort en 2004, à la faveur des différents événements et des différentes publications qui lui ont été consacrés, que j'ai découvert le parcours complexe de cet important intellectuel catholique québécois. C'est ce parcours qu'explore en détail Michael Gauvreau dans la volumineuse biographie intellectuelle qu'il consacre au personnage.

Gauvreau choisit de contourner le piètre politicien que sera Ryan pour se concentrer sur son rôle comme « *public intellectual* » ou « *public moralist* », comme il préfère l'appeler, en couvrant une période qui va de sa naissance en 1925 au lendemain de la crise d'Octobre. Il choisit également, contrairement à plusieurs de ceux qui se sont intéressés au personnage jusqu'ici, de regarder au-delà de ses positions sur la question constitutionnelle pour s'intéresser à la centralité du catholicisme dans son parcours, ses idées et ses prises de position. Il est d'ailleurs frappant de constater que la courte critique que consacre *Le Devoir* au livre en octobre 2017, sous la plume de Jean-François Nadeau, passe sous silence cet aspect central du livre pour ne parler que des idées de Ryan sur la « question

nationale ». Ce choix de mettre l'accent sur les idées religieuses de Ryan se comprend bien compte tenu des travaux que Gauvreau a consacrés plus largement au rôle du catholicisme dans les réformes entreprises au Québec à l'époque de la Révolution tranquille. Cela donne une biographie qui ne s'attarde certes qu'à une partie de la vie de Ryan (en près de 700 pages tout de même), mais qui illumine une figure qui incarne mieux les complexes transformations qui marquent la société québécoise des décennies d'après-guerre que des figures plus « classiques » de l'histoire de cette période, comme René Lévesque, Pierre Elliott Trudeau ou Pierre Bourgault.

Tout au long de l'ouvrage, Michael Gauvreau s'efforce de montrer que la pensée de Claude Ryan est dominée par la question du rapport entre catholicisme et « *public values* » dans la société québécoise. C'est évident dès le premier chapitre consacré à la jeunesse de Ryan. Sa mère, qui élève seule ses enfants, leur transmet un catholicisme plutôt rigoureux, mais allié à une grande loyauté pour le Parti libéral. Le scoutisme représentera, pour Claude Ryan, une porte d'entrée dans les différents mouvements qui œuvrent alors à la valorisation de la place des laïcs au sein du catholicisme québécois. Se positionnant entre Maritain et Groulx, Ryan verra dans le renouvellement du catholicisme la meilleure manière d'assurer la pérennité du Canada français.

Le second chapitre de l'ouvrage nous permet de voir comment Ryan en viendra à jouer le rôle d'agent de l'épiscopat dans la mise au pas, à partir de 1945, des différentes composantes de l'Action catholique. Il fait alors preuve d'un conservatisme teinté de misogynie, mais n'en demeure pas moins le partisan d'une réforme en profondeur du catholicisme canadien-français en crise. Cela le place tout de même en opposition à toute l'élite jéciste qui marquera l'histoire du Québec : Pierre Elliott Trudeau, Gérard Pelletier, Michel Chartrand, Guy Rocher, mais aussi Jeanne Benoît, Simonne Monet et Alexandrine Leduc. Cette présence féminine dérange grandement Ryan, qui voit dans la féminisation du catholicisme québécois une des sources de sa faiblesse et cherche, au contraire, à lui insuffler plus de virilité. Ryan tâchera, avec difficulté, de réconcilier l'enthousiasme et la

spontanéité de la jeunesse avec le maintien de l'autorité épiscopale, mais aussi de préserver un certain nationalisme au sein de l'Action catholique, une position qui le place en porte-à-faux avec les futurs citélibristes. D'ailleurs, le libéralisme auquel adhère alors Ryan est fort différent du leur, et Gauvreau insiste sur l'importance de mieux comprendre la place de ce libéralisme social.

Les deux chapitres suivants permettent d'ailleurs d'en explorer la teneur. Ainsi, c'est durant son passage à Rome au début des années 1950 que Ryan adopte plus clairement une perspective augustinienne très influencée par les idées du cardinal John Henry Newman. Cette position l'amène à faire la promotion d'un libéralisme qui propose une conception plus organique de la société, qui fait la part belle à des droits collectifs qui doivent être articulés avec soin à ceux des individus. Durant le reste de la décennie, Ryan s'efforce de faire du catholicisme l'agent d'une unification et d'une régénération politiques de la société canadienne-française. Cela passe, selon lui, par cette conception plus virile de la religion, incarnée par la formation d'une classe moyenne empreinte d'un catholicisme mieux assumé. Le cinquième chapitre du livre permet de constater comment, paradoxalement, Ryan peine à incarner cet idéal avant son mariage assez tardif avec Madeleine Guay en 1958. Au cours de ces mêmes années, la rupture apparaît de plus en plus claire entre le libéralisme social et catholique de Ryan et celui, radical et complètement sécularisé, de Pierre Elliott Trudeau. Gauvreau ne cache d'ailleurs pas son parti pris pour le libéralisme complexe et nuancé de Ryan et un certain mépris pour le simplisme parfois brutal de la vision proposée par Trudeau. C'est une opposition qui traverse le reste de l'ouvrage et place, sur le plan des idées du moins, le Ryan que décrit Gauvreau beaucoup plus près de René Lévesque que du futur premier ministre du Canada.

À partir du chapitre 6, l'ouvrage suit la carrière de Claude Ryan au *Devoir*, en commençant par le processus de recrutement complexe qui l'amène à se joindre à l'équipe éditoriale du quotidien fondé par Henri Bourassa en 1910. La volonté de montrer que le journal demeure fidèle au catholicisme joue un rôle central dans cette

embauche, même si on perçoit déjà des réticences quant au nationalisme de la nouvelle recrue. Ryan remplit néanmoins son mandat en offrant une couverture approfondie du concile Vatican II, mais aussi en jetant un regard favorable sur les réformes entreprises par le gouvernement de Jean Lesage. Malgré certaines réserves, il croit que ces réformes demeurent compatibles avec le rôle central que le catholicisme devrait continuer à jouer dans la société québécoise. Sur le plan constitutionnel, le chapitre 7 montre bien que le biculturalisme représente une planche de salut pour le fédéralisme, faisant rapidement de Ryan un ardent partisan des travaux initiaux de la commission Laurendeau-Dunton. Une conception biculturelle du Canada répond à sa conception augustinienne de la société et lui permet de concilier son attachement à la société canadienne-française et sa loyauté au cadre politique canadien. Et *Le Devoir* est la plateforme à partir de laquelle Ryan entend favoriser le dialogue non seulement entre les « deux solitudes », mais aussi entre les courants idéologiques de plus en plus divergents, présents au Canada français.

Le départ de Gérard Filion au début de 1964 marque le début d'un débat interne pour le moins intense, mais qui amène Ryan à prendre les commandes du quotidien malgré les grandes inquiétudes que cela suscite chez les nationalistes. C'est le début de ce que Gauvreau voit comme un véritable magistère moral que Ryan exerce dans la société québécoise. Les chapitres subséquents de l'ouvrage couvrent le reste de la décennie en très petites sous-périodes, allant de 1964 à 1971, et traitant de deux thèmes centraux dans la pensée de Ryan : d'une part, la place du catholicisme dans la société québécoise et, d'autre part, celle de la société québécoise à l'intérieur de l'État canadien. Le tout s'appuie sur une analyse très intéressante des idées de Ryan quant à son rôle comme éditeur en chef du *Devoir*. En quelques mots, Michael Gauvreau peint le portrait d'un Claude Ryan en quête d'une société stable, d'un Québec qui trouve sa juste place dans un fédéralisme réformé, qui est traversé par un libéralisme social teinté par les valeurs catholiques. Du côté constitutionnel, cela prend la forme d'une opposition toujours plus marquée aux positions de

Pierre Elliott Trudeau, qui devient ministre libéral, puis premier ministre du Canada, mais aussi d'une certaine proximité avec René Lévesque et les néonationalistes sous le signe de la recherche de dialogue. Cette recherche l'amène d'ailleurs à demeurer incroyablement ouvert face à l'extrémisme qu'incarne le Front de libération du Québec (FLQ). Du côté socioreligieux, cela prend plutôt la forme d'une croyance inébranlable, et qui se maintiendra durant toute la période couverte, en la possibilité de trouver une place pour le catholicisme au cœur du libéralisme social dont Ryan se fait l'ardent promoteur.

Gauvreau fait le choix judicieux de conclure son ouvrage par la crise d'Octobre, ce qui lui permet de revenir sur la volonté de dialogue de Ryan, qui refuse de simplement exclure de la Cité les felquistes et ce qu'ils représentent, mais également d'explorer les accusations dont Ryan sera l'objet. Cette véritable théorie du complot, nourrie par Trudeau et ses alliés, veut que Ryan soit alors à la tête d'une conspiration visant à renverser le gouvernement Bourassa. L'analyse de ces accusations et de leurs retombées permet de mettre en relief des conceptions irréconciliables du libéralisme canadien. Ainsi, le libéralisme trudeauiste ne peut voir qu'un traître dans la figure d'un homme comme Ryan, qui croit qu'il y a une place dans la société pour le nationalisme, voire le radicalisme qu'incarne le FLQ.

Bref, on nous offre ici un ouvrage d'une grande densité, dont l'analyse s'appuie sur de nombreuses sources et une très bonne connaissance de l'historiographie. Grâce au travail de Gauvreau, Ryan devient une figure qui permet d'éclairer d'importantes zones d'ombre dans l'histoire du Québec contemporain. Le seul reproche que l'on peut faire à l'ouvrage est son style parfois lourd et souvent ponctué de répétitions. Disons qu'il aurait pu être un peu plus court sans perdre de son intérêt. Mais c'est un bien petit défaut pour une biographie aussi importante.

— *Harold Bérubé*
Université de Sherbrooke

Damien-Claude Bélanger. *Thomas Chapais, historien*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2018, 222 p.

À force de regarder en arrière, certains historiens finissent par entrer dans le futur à reculons. Ainsi, dirions-nous, de Thomas Chapais (1858-1946). Sa mémoire s'est d'abord abîmée, puis égarée dans les ronces de la critique historiographique moderniste. Alors que son loyalisme a fait de lui un timoré aux yeux des nationalistes, souvent obnubilés par son principal adversaire, Lionel Groulx, son conservatisme social et politique a empêché plusieurs « adversaires de son adversaire » de le recruter dans leur camp.

Voilà pourquoi il a fallu attendre si longtemps pour que Chapais, qui a été journaliste, professeur, conseiller législatif et sénateur en plus d'être historien, sorte de l'ombre de Groulx et qu'on juge bon de lui consacrer une monographie. S'inscrivant dans ce que son auteur qualifie de nouveau rapport à la tradition de l'écriture de l'histoire au Québec, l'ouvrage de Damien-Claude Bélanger ramène à l'avant-scène celui qui « domine le champ historiographique canadien-français à l'aube de la Première Guerre mondiale » (p. 16). Pour le professeur de l'Université d'Ottawa, il s'agit moins de défendre une thèse hardie sur Chapais que de tirer celui-ci de l'oubli, en profitant de l'occasion pour le laver de la réputation de simple « vaincu content » qu'on lui a collée.

L'historien est un acteur socialement situé. Chapais ne fait pas exception à la règle. Le premier chapitre illustre à quel point l'œuvre reflète l'homme comme son double. Chapais, en effet, est d'abord l'historien de sa classe : la bourgeoisie. Son aire de référence culturelle est celle de l'est du Québec et de la ville de Québec, où il a mené l'essentiel de son existence, et son point de vue est surtout laurentien. Élitiste jusqu'à la moelle, l'historien affectionne les personnages qui, à l'image de l'intendant Talon et du marquis de Montcalm auxquels il consacre d'ailleurs chacun une biographie, affichent des traits qui le rejoignent (modestie, rigueur, prudence, de bonne lignée, etc.). À l'inverse, il se méfie des politiciens audacieux, insoucians et charismatiques qui, tel Louis-Joseph Papineau, sèment le désordre sur leur chemin.

Partisan de l'histoire savante et du travail en archives, malgré une formation autodidacte, Chapais valorise une conception chrétienne de la vérité où l'objectivité reste soumise au jugement moral, lui-même surdéterminé par son catholicisme ultramontain. Les événements et les personnages sont ainsi pesés en fonction du traditionalisme de l'historien, qui n'hésite pas à verser dans la partisanerie pour favoriser le « parti de Dieu ». Entre science et art, l'histoire remplit une fonction édifiante servant à dégager des leçons pour la suite du monde.

Analysé au deuxième chapitre, le « récit chapaisien » est strictement politico-juridique, administratif et constitutionnel. Il ne laisse guère de place à la population, ignore pratiquement les femmes, épargne l'Église catholique et véhicule une représentation déplorable des Autochtones. Dans ce qui constitue une antithèse quasi parfaite de certaines interprétations récentes, Chapais redoute l'américanisme et le républicanisme, en plus de se méfier des classes populaires. « L'élite était clairvoyante, la foule était aveugle », écrit-il dans sa principale œuvre, son *Cours d'histoire du Canada*.

Chapais développe une histoire nationale, mais la plupart du temps non nationaliste, du Canada français. Animée principalement par son élite, cette histoire tourne autour du providentialisme et du loyalisme. Cette dernière composante du récit chapaisien tend d'ailleurs à s'affirmer avec les années et doit, comme le fait remarquer avec justesse l'auteur, être distinguée du bon-ententisme. Admirateur de l'Angleterre, dont il n'a pourtant qu'une connaissance livresque, enclin à voir partout les preuves de la bonne volonté de la Couronne à l'égard des Canadiens français, le professeur de l'Université Laval et membre de la Société royale du Canada n'est pas tendre pour autant envers les Anglo-Canadiens, qu'il perçoit comme les véritables fossoyeurs du régime colonial.

D'extraction pour ainsi dire divine, stable sur les plans moral et social grâce à la présence de l'Église, la Nouvelle-France de Chapais n'en est pas moins minée par l'absolutisme et le gallicanisme. Relayant la thèse de la Conquête providentielle, l'historien ne verse aucune larme sur la perte des institutions politiques du Régime français. Dans le

mélange des concessions britanniques (l'Acte de Québec, l'Acte constitutionnel et l'octroi du gouvernement responsable), des actes de déloyauté (l'abstentionnisme de la population face aux révolutionnaires américains en 1775-1776), du soutien courageux à la cause anglaise lors de la guerre de 1812, des troubles de 1837-1838 et des luttes parlementaires de l'Union, le loyalisme s'est révélé, de l'avis de Chapais, la meilleure garantie de la survivance nationale. Et cette longue lutte entre l'ordre et le désordre trouve son achèvement dans le régime de 1867 : « Avec la Confédération, le triptyque chapaisien est complet; les Canadiens français jouissent désormais de la liberté religieuse, de la liberté politique et de l'autonomie nationale. » (p. 123)

Le troisième chapitre explore la réception qu'on a réservée, à court, moyen et long termes, à l'œuvre de Chapais. Ces pages offrent également, quoique trop timidement à notre goût, un aperçu de son réseau intellectuel. En phase avec la conscience historique du début du ^{xx}e siècle, Chapais aborde mal le virage de la Première Guerre mondiale. S'il arrive au politicien-historien de protester, par exemple, contre le sort fait aux minorités franco-canadiennes, sa téléologie semble en panne de moteur, alors même que la bouilloire de l'histoire nationaliste rougeoie grâce au contexte de la conscription et de la prise de conscience de l'infériorité économique des Canadiens français. Béat à l'égard des valeurs et des institutions britanniques, célébrant la Constitution comme la fin de l'Histoire, ne liant pas la survie nationale aux conditions socioéconomiques, sir Thomas ne prêche plus qu'aux apôtres du *statu quo*. Privée d'inertie, son œuvre tombe dans le champ de force du groulxisme, qui finira par la broyer. N'ayant pas réussi à faire des émules, figée en 1910 dans ses références historiographiques, peu disposée à l'égard des jeunes, son œuvre semble, au surplus, mal équipée pour lui survivre et espérer séduire les nouvelles générations d'historiens, sauf peut-être quelques adeptes du régime duplessiste. Même si quelques emprunts peuvent être repérés çà et là, les premiers historiens disciplinaires lèveront généralement le nez sur ses travaux. Et s'il arrive encore dans les années 1960 que le nom de Chapais résonne dans les salles de

colloques ou s'inscrive en notes en bas de page, ses écrits ne sont plus considérés comme constitutifs du récit historique dominant.

De taille modeste, *Thomas Chapais, historien* comporte quand même sa part de répétitions, ce qui freine par moments la progression de l'argumentaire. Bien qu'il respire parfois l'académisme, le style est d'une clarté infaillible. Par ailleurs, s'il est vrai, comme l'auteur le rappelle à plusieurs reprises, que les carrières historienne et politicienne de Chapais sont d'un seul tenant, on comprend à quel point isoler l'historien constitue une forme de mutilation, certes légitime d'un point de vue intellectuel, mais non moins cruelle. Bien que le politicien et le journaliste fassent l'objet d'une certaine attention dans l'ouvrage, l'unité de l'œuvre et de la vie de Chapais est encore à compléter. Enfin, on peut regretter que la prise en compte du providentialisme de Chapais ne s'accompagne pas d'une discussion plus poussée de son catholicisme.

Longtemps, l'historiographie québécoise s'est fait du tort en désavouant les productions dans lesquelles elle n'arrivait pas à se reconnaître spontanément. L'ouvrage de Damien-Claude Bélanger contribue à lever cette autocensure. Elle redonne à Thomas Chapais sa juste place dans le panthéon de l'historiographie au Québec.

— Julien Goyette

Université du Québec à Rimouski

Karine Hébert et Julien Goyette (dir.). *Entre disciplines et indisciplines : le patrimoine*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. « Nouveaux patrimoines », 2018, 217 p.

Joanne Burgess et Paul-André Linteau (dir.). *Histoire et patrimoine : pistes de recherche et de mise en valeur*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Chaire Fernand Dumont sur la culture », 2019, 236 p.

Les recherches, publications et colloques auxquels donne lieu le système patrimonial sont issus d'une pluralité de disciplines. Les deux livres dont nous rendons compte ici illustrent diverses dimensions d'un

champ d'étude où l'on peine à trouver un paradigme central. Paradoxalement, signalent Karine Hébert et Julien Goyette, les regards portés sur le patrimoine sont si diversifiés que « l'identité sociale des chercheurs en patrimoine sous la forme d'une profession ou d'une discipline autonome, reste à imaginer » (p. 10). De fait, les situations exposées révèlent la puissance des *ethos* disciplinaires et confirmeront que « les disciplines ne se partagent pas tant un objet patrimonial unifié qu'elles ne s'en créent un à leur mesure » (p. 16).

Un territoire convoité

L'ouvrage de Hébert et de Goyette propose des textes présentés à l'occasion d'une journée d'étude portant sur l'apport de plusieurs disciplines¹ au patrimoine. Il témoigne de l'éclatement d'une idée qui n'émerge dans aucune définition commune, et dont les formes sont qualifiées par les disciplines qui les observent (patrimoine architectural, littéraire, naturel, etc.). Dans cette *terra* apparemment *nullius* où elles ont été convoquées, les disciplines se côtoient et jouent du coude. Mais se rencontrent-elles pour collaborer?

Dans le premier article, Karine Hébert et Julien Goyette retracent le parcours historique de la disciplinarisation inachevée du patrimoine; nous y reviendrons. Puis, Jean-Yves Andrieux montre le riche trajet d'un historien marginal tâtant très tôt de l'architecture, de l'urbanisme et des vestiges industriels. Les géographes Guy Mercier et Guillaume Marie traitent tour à tour de l'évolution d'une ville patrimoniale (Québec) et de la spatialisation d'un paysage (le Finistère), analysant leur patrimonialisation. Sociologue de l'environnement, Nathalie Lewis

¹ Pour l'historien des sciences Camille Limoges, les disciplines sont avant tout « des appareils organisationnels voués à la formation et au contrôle, à la sanction de compétences, aux habilitations, aux certifications professionnelles, à la promotion et à la protection des carrières, et surtout peut-être au contrôle des ressources matérielles et financières ». Une discipline n'est pas la science, mais le système encadrant la recherche et l'enseignement (« Les sciences humaines : plaidoyer pour une libre circulation », dans Marcel Rafie et François Blanchard (dir.), *Les sciences humaines : état des lieux*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996, p. 151).

aborde le patrimoine sous l'angle des constructions identitaires, tout en accordant un moment de réflexion à l'importance des législations dans ce processus ainsi qu'à l'évolution des disciplines face à l'objet-nature. Avec l'amère impression que la muséologie n'a plus sa place dans les musées et qu'elle reste isolée dans les sciences humaines, l'ethnologue Philippe Dubé suggère que cette discipline emprunte la posture des sciences sociales plutôt que celle des sciences historiques. Marie-Blanche Fourcade décrit une enquête-action mise au service de la patrimonialisation d'Arvida, l'ethnologue jouant le double rôle de chercheuse et de promotrice. Dans la microanalyse du cas de la municipalité de l'Isle-Verte, Jean-René Thuot confirme que la pluralité et la réécriture des discours sur l'histoire du lieu reflètent des rapports conflictuels dans la mémoire locale. La contribution de Claude La Charité montre l'extrême plasticité de la notion de patrimoine; en traitant du défi posé par l'étude des bibliothèques laissées en héritage et de celui posé par la dématérialisation du livre, il propose de remplacer la notion de patrimoine « littéraire » par celle de « patrimoine lettré ». Enfin, pour maintenir ouvert le débat sur le sens de l'héritage et de sa passation, Martine-Emmanuelle Lapointe rappelle comment la notion de patrimoine renvoie à un legs de « questions » ou d'« interprétations fuyantes et contradictoires » qui conduisent bien au-delà de l'héritage matériel (p. 200); les notions de transmission, de promesse et de continuité ne seraient-elles pas, suggère-t-elle, constitutives de celle de patrimoine?

Le second ouvrage porte essentiellement sur le Montréal urbain comme territoire de recherche. Dirigé par Joanne Burgess et Paul-André Linteau, il offre le bilan des activités d'un laboratoire pluridisciplinaire où l'histoire occupe la position axiale. Le patrimoine fait ici figure de source, de cadre matériel, législatif et commémoratif, et même de terrain d'exploration pour les « humanités numériques ». Les quatre sections du livre renvoient à l'appropriation publique de l'archéologie (Pierre Desrosiers et Sophie Limoges), à l'emploi du patrimoine comme « voie d'accès au passé » (Paul-André Linteau, Harold Bérubé et Fernand Harvey), à la valorisation de l'histoire

(Joanne Burgess, Michèle Comeau et Alain Gelly) et à la modélisation numérique des vestiges (Nathalie Charbonneau, Anna Thirion, Robert Vergnieux et Léon Robichaud). On aura compris que le patrimoine est un thème commun aux activités du laboratoire, mais qu'il n'est pas problématisé comme un lieu d'hybridation disciplinaire. Le recueil propose néanmoins des réflexions originales. En abordant ce qu'il qualifie de « patrimoine de proximité » dans les régions du Québec, Harvey tisse des liens entre le rôle des élites sociales, des législations nationales et de l'historiographie locale dans l'évolution du rapport au passé. Vergnieux dévoile le rôle structurant des subventions, qui forcent les bénéficiaires à constituer des équipes pluridisciplinaires dans des arrimages improbables; dans les exemples qu'il donne, l'archéologie est mise en rapport avec l'innovation technologique pour produire une imagerie utilisée dans la valorisation des vestiges.

À la recherche d'un paradigme

Les deux ouvrages témoignent de la récente maturation des études patrimoniales à l'université et conduisent à cette question fondamentale abordée plus haut : pourquoi le patrimoine culturel, reconnu et institutionnalisé par une loi québécoise depuis près d'un siècle, n'a pas encore été « disciplinarisé »? Les conditions semblent pourtant en place. Cause ou effet de l'usage inflationniste de la notion, le patrimoine est maintenant ancré dans l'esprit du public et permet d'intellectualiser le rapport de la société au temps². Depuis la formulation des recommandations du groupe-conseil Arpin en 2000 (*Notre patrimoine, un présent du passé*) et l'adoption au Québec d'une nouvelle *Loi sur le patrimoine culturel* (LPC) en 2011, il est reconnu comme un lieu de convergence disciplinaire. La création de deux instituts, de chaires de recherche et de programmes universitaires dédiés au patrimoine et à la muséologie a provoqué une offre et une

² Diane Vincent, « Le patrimoine rend intelligent », *Continuité*, n° 94 (automne 2002), p. 56-57, [En ligne], [<https://www.erudit.org/fr/revues/continuite/2002-n94-continuite1055168/16256ac/>] (20 septembre 2019).

demande d'expertises pluridisciplinaires sur le terrain. Toutefois, le rapprochement des disciplines piétine. De l'avis de Hébert et de Goyette, le problème est peut-être dû à l'absence d'un paradigme unificateur (p. 15). Est-ce que l'étude du processus de patrimonialisation, plutôt que celle du patrimoine comme sélection de vestiges à conserver, ne pourrait pas être un moyen de sortir de cette impasse? Fourcade (p. 148) et Thuot (p. 154) signalent cette avenue, non sans relever, dans le cas d'Arvida, le piège d'une construction de la mémoire truquée par un impératif de visibilité commémorative. On peut comprendre la réticence des universitaires à se laisser entraîner dans le jeu de l'instrumentalisation politique.

De lois, de règlements et d'espèces sonnantes

Expression du bien commun, la patrimonialisation se termine habituellement par une protection juridique, qui, elle-même, comprend une gradation d'obligations, de moyens et d'instances décisionnelles. Les lois et les règlements servent de leviers pour contraindre les propriétaires du patrimoine à préserver l'intégrité des biens dont ils ont la garde. Le débat sur le patrimoine n'est pas que théorique, mais se tient aussi et surtout sur le terrain concret des permis de démolition, de construction, de la disposition des biens culturels, de leur privatisation ou de leur étatisation, etc. Il est remarquable que, dans les deux recueils, la question ne soit abordée que lorsqu'on parle d'urbanisme ou d'aménagement du territoire, d'un point de vue macroscopique. Pourtant, comme l'explique Nathalie Lewis, « [c]'est autour du droit [...] que s'est cristallisée la notion de "patrimoine" » (p. 107), et c'est en conséquence du problème de leur préservation et de leur transmission que même les biens culturels non monumentaux tels que les bâtiments, les mobiliers, les œuvres ou objets d'art et les documents papier ont été inclus dans la notion dès son apparition.

La question législative n'est pas anodine. D'une part, la protection juridique fait entrer dans un même sanctuaire les grands et les petits

biens culturels. On peut s'attendre à ce que la définition du patrimoine dans la LPC elle-même serve de guide pour toute compréhension du patrimoine. L'ennui, c'est que dans la LPC, on ne trouve que cette définition tautologique : est patrimoine... ce que la LPC protège. Libre au public, par conséquent, de considérer comme patrimoine tout ce qu'il voudra hors d'une de protection. En somme, la pédagogie et la bataille pour le patrimoine, au sens large, relèvent des acteurs sociaux. C'est ici que les universités ont un rôle à jouer : montrer que la notion de patrimoine reflète un système complexe et qu'elle s'appuie sur des fondements anthropologiques, historiques et juridiques, lesquels débouchent sur des valeurs et des critères partagés, lesquels à leur tour entraînent des formes de protection juridique variables.

D'autre part, la protection juridique est incomplète sans conséquence financière : il faut trouver des moyens non seulement de protéger, mais aussi de documenter et de diffuser. Or, le public hésite à investir dans le patrimoine sans la garantie d'un dividende concret ou symbolique. La recherche universitaire ne devrait-elle pas consacrer quelques efforts pour situer le concept de valorisation socioéconomique dans l'ensemble de l'écosystème patrimonial?

Retour au point de départ : le patrimoine comme discipline?

Évoquer la place du patrimoine à l'université nous met en présence de deux inachèvements : 1) la création d'un concept commun pour extraire le patrimoine de sa gangue et lui donner une identité propre; 2) la réalisation de ce concept dans une discipline reconnue. Pour l'instant, territoire de collaboration entre les disciplines, le patrimoine pourrait être l'objet de connaissances partagées et aspirer à émerger comme une discipline nouvelle, une intuition exprimée par Hébert et Goyette. La naissance très récente de la muséologie (à l'échelle du temps universitaire) montre que l'opération est possible, puisque l'État, les universités et les musées sont parvenus à s'allier. Mais l'institutionnalisation de la discipline patrimoniale sera difficile, elle

aussi, étant donné l'hostilité ou la concurrence de ses consœurs. Pour se tailler une place parmi les autres disciplines, il faut en effet manifester beaucoup d'indiscipline.

— *Patrice Groulx*
Université Laval

François Deschamps. « *Les ennemis français de la race anglaise* » : les lettres d'Adam Thom au gouverneur en chef des Canadas (1836), présentation, notes et annexes par François Deschamps, Québec, Éditions du Septentrion, 2019, 314 p.

Dans cette édition française des *Anti-Gallic Letters* d'Adam Thom (édition anglaise : Baraka Books, 2016), François Deschamps, doctorant en histoire à l'Université du Québec à Montréal, présente un document crucial pour saisir le climat politique violent du milieu des années 1830 au Bas-Canada. Écossais d'origine qui immigré à Montréal en 1832, Thom devient, en 1835, rédacteur en chef du *Montreal Herald*. Dans les pages de ce quotidien ultratroy, il adresse, entre septembre 1835 et janvier 1836, une série de lettres incisives à lord Gosford, nouveau gouverneur en chef des Canadas chargé d'y enquêter sur certains problèmes sociopolitiques. Composé d'une soixantaine de missives, ce corpus est reproduit à 85 % dans cette édition française. Deschamps en a exclu quelques-unes pour éliminer certaines redites. Cela se comprend. Regret bien personnel : une lettre portant spécifiquement sur le régime seigneurial (xv), sujet plutôt éparé dans l'ensemble du volume, a été écartée de la sélection finale. Le lectorat intéressé par les lettres qui n'ont pas été retenues, neuf au total, pourra se rabattre sur le document original disponible en anglais sur *archive.org*. De plus, pour ceux et celles qui possèdent l'édition anglaise, sachez que le paratexte, par ailleurs excellent, diffère quelque peu dans sa structure. La plus grande partie de l'introduction de 2016 se retrouve notamment dans une série d'annexes.

Appréhendons le contenu. Parmi les caractéristiques de l'ultratroyisme montréalais illustré par les *Lettres anti-françaises* se trouve l'opposition systématique au « projet d'émancipation politique

“du grand corps de la nation” québécoise [...] ». Les ultratories étaient marchands, banquiers, magistrats ou miliciens « regroupés dans des loges maçonniques civiles et militaires ». Bien que minoritaires parmi la minorité anglophone, ils n’en étaient pas moins influents. Le *Montreal Herald*, à titre d’exemple, compte un lectorat enviable de quelques milliers de personnes au milieu des années 1830. Puisque Thom était l’un des principaux porte-paroles de l’ultratorisme (annexe A), ne fut-il pas appelé à participer à la rédaction du rapport Durham? Certes, même qu’il faudrait un jour en venir à voir Durham « comme un simple commissaire du programme politique des tories de Toronto et Montréal », selon Deschamps. Ce dernier insiste également pour dire que les ultratories furent les principaux artisans de la « rébellion » de 1837-1838. Il ne faudrait pas oublier, nous dit Deschamps, qu’il y eut surtout un soulèvement des ultratories : ceux-ci étaient à la fois montés contre le Parti patriote et la majorité canadienne ainsi que contre le gouverneur Gosford, mais également contre les « autorités impériales *francisées* », jugées trop conciliantes. Dans les *Lettres*, le thème de la « conciliation » est répété *ad nauseam*; il reflète la crainte chez leur auteur et chez ceux qui partagent ses idées de l’existence d’un « compromis secret » entre « une poignée de démagogues braillards et rebelles » (xii) et l’administration coloniale dont pâtirait la minorité anglophone. Ils craignent de perdre leurs privilèges et redoutent de voir la majorité canadienne(-française), conquise et dégénérée, au pouvoir. La peur, voire la paranoïa, alimentent le discours des *Lettres anti-françaises*.

Deschamps reprend une idée qui est centrale dans un autre de ses ouvrages (PUL, 2015) : la violence de la position des ultratories de Montréal a été sous-estimée, voire cachée, et ce, malgré le fait qu’elle ait été fondamentale dans la refonte du régime politique des Canadas, des rébellions à la Confédération, en passant par les Conseils spéciaux et l’Union. Autrement dit, les *Lettres anti-françaises* devraient révéler toute la violence – l’organisation en groupes paramilitaires, les menaces à peine voilées de révolte armée et d’extermination des Canadiens français, etc. – qui est à l’origine de « *la mise en sommeil*

indéfinie de la Chambre d'assemblée et *l'annexion non consentie* [du Québec] à l'Ontario », ainsi qu'à l'origine de l'incorporation des activités parlementaires de la majorité canadienne(-française) à la dynamique d'institutionnalisation du « *Canada anglais* ». Sans doute Deschamps donnerait-il raison aux républicains bas-canadiens qui, au cœur de l'ère du « gouvernement responsable », décrièrent l'Union comme un acte de pure violence anti-démocratique.

Deschamps souligne que les *Lettres anti-françaises* de Thom possèdent une résonance étrangement familière à la société québécoise d'aujourd'hui. Ces lettres, expression d'une culture politique britannique fondée sur l'antigallicanisme, représenteraient en quelque sorte les débuts du *Québec bashing*. Le rappel fait dans l'avant-propos des lignes malheureuses écrites récemment par Andrew Potter (*Maclean's*, 20 mars 2017), sur l'aliénation pathologique de la société québécoise, est opportun. L'exemple de Potter, alors directeur de l'Institut d'études canadiennes à l'Université McGill, rappelle, en effet, que les *Lettres anti-françaises* d'Adam Thom ne sont qu'une annonce du « ressassement des mêmes clichés réducteurs » sur l'arriération socioéconomique et culturelle présumée du Québec et du Canada français. Considérons deux extraits, le premier de Potter, l'autre de Thom : « *Compared to the rest of the country, Quebec is an almost pathologically alienated and low-trust society, deficient in many of the basic forms of social capital that other Canadians take for granted* » ; « Pendant qu'un homme de sang anglais envahit la forêt et la subjugue au moyen de sa hache, les "Canadiens d'origine française" subdivisent le domaine patrimonial en lopins de terre mal labourée, préférant l'indolence et "les privations" aux "fatigues" et à l'abondance » (1). L'hypothèse que soulève Deschamps est donc intéressante : depuis le milieu du xx^e siècle sont réactualisés « bon nombre de thèmes dominants des années 1830 dont les *Lettres anti-françaises* constituent une pièce à conviction indispensable ». Le lectorat sera ainsi tenter d'ajouter Thom au début de la liste des promoteurs de clichés anti-Canadiens français, qui compte lord Durham, des historiens canadiens-anglais, Pierre Elliott Trudeau, Fernand Ouellet, etc. Sur Ouellet en particulier, il faut se rappeler l'analyse qu'a faite

Daniel Poitras de la contrefactualité dans le discours historiographique de l'historien (*RHAF*, 2013), puis lier les écrits de ce dernier aux propos alarmistes de Thom. En effet, l'auteur des *Lettres anti-françaises* ne cesse d'exprimer sa crainte de voir s'implanter un « despotisme démocratique » voué à l'oppression de la minorité anglaise et au maintien, contre toute logique moderniste, des institutions traditionnelles canadiennes-françaises. Ouellet n'écrivait-il pas que l'instauration d'une république canadienne-française, comme l'aurait souhaité Papineau selon Ouellet, aurait mené à une dictature nationaliste rétrograde?

Sur le plan de la forme, mentionnons quelques petits points agaçants : l'usage de l'italique à profusion dans le paratexte écorchera peut-être plus d'une cornée; des inadéquations existent entre les dates données en notes pour certaines références et celles que l'on retrouve en bibliographie; des références en notes ne figurent pas dans l'imposante bibliographie; et l'absence regrettable d'un index. Soulignons aussi le ton quelque peu frondeur de l'historien, qui n'hésite pas à qualifier de « vulgate soporifique » l'orthodoxie historiographique et politique trop centrée à son goût sur un récit édulcoré de l'« avènement » des institutions politiques canadiennes contemporaines.

Deschamps a le mérite de s'intéresser à un sujet sous-exploité dans l'historiographie québécoise portant sur le Bas-Canada, la minorité anglophone tory. En proposant une édition commentée d'un document représentatif des idées de la frange ultra de cette minorité, il contribue ainsi à la réflexion sur les idées politiques des acteurs principaux de cette époque mouvementée. Il ajoute, de surcroît, la dimension violente, fortement émotive, quelque peu sous-estimée dans notre compréhension de l'opposition intellectuelle fondamentale de certains acteurs de l'époque (Michel Ducharme, McGill-Queen's, 2010). Deschamps contribue également à brouiller les cartes « républicaines » alors qu'il affirme que les tories ont beaucoup plus en commun qu'il est généralement admis avec le républicanisme des patriotes, notamment en ce qui a trait à l'inspiration trouvée dans la révolution américaine et certaines velléités annexionnistes (annexe F). Relayons toutefois une réserve exprimée par Julien Mauduit (*RHAF*, 2017) : s'ils sont parfois

des critiques acerbes, comme l'illustrent les écrits de Thom – ce dernier n'hésite pas à insulter et à menacer Gosford –, les tories ne remettent pas en cause les fondements du régime parlementaire britannique comme le font les patriotes. Tout au plus le voudront-ils plus fidèle à l'idée qu'ils se font de l'Empire britannique et de la place privilégiée qui devrait être réservée à la race des conquérants au sein de celui-ci.

En ces temps où la question du républicanisme est largement discutée dans les milieux intellectuels québécois, relire ces *Lettres* de Thom, brillamment présentées par François Deschamps, permet de revoir l'argumentaire d'un farouche opposant à un régime qui donnerait l'ensemble des pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires à une « faction française » (xviii) majoritaire. Ces lettres constituent un violent plaidoyer pour la protection des minorités face à une potentielle tyrannie de la majorité. Mais, faut-il le préciser, le sentiment antirépublicain d'Adam Thom, qui s'inspire, entre autres, des écrits les plus agoraphobiques (Dupuis-Déri, Lux, 2013) d'un John Adams (xxx), est encore plus antidémocratique, xénophobe et anti-Canadiens français.

— Olivier Guimond
Université d'Ottawa

Marie Lavigne et Michèle Stanton-Jean. *Idola Saint-Jean, l'insoumise*, Montréal, Éditions du Boréal, 2017, 382 p.

La biographie occupe une place à part dans le champ historique. Souvent à cheval entre la publication scientifique et l'ouvrage de vulgarisation en raison de la popularité du genre, elle doit ménager un lectorat aux attentes multiples, voire divergentes. Dans *Idola Saint-Jean, l'insoumise*, Marie Lavigne et Michèle Stanton-Jean ont su relever le défi avec bonheur et produire une biographie à la fois ancrée dans les sources et accessible par sa forme.

Classique, divisée en quatre principales sections chronologiques, cette biographie suit la vie (1878-1945) et la carrière d'Idola Saint-Jean avec rythme. Les courts chapitres qui composent ces parties sont

plutôt thématiques. Quelques allers-retours parfois déconcertants découlent de cette structure; de façon générale toutefois, la trame est claire et cohérente. Après les inévitables, mais très brefs chapitres sur les ancêtres, la prime enfance et les années d'études, les auteures évoquent la formation artistique de Saint-Jean, ses relations de jeunesse, comme Émile Nelligan dont elle était proche, et ses premiers pas dans un Montréal culturel en pleine transition. Le cœur de l'ouvrage porte sur la vie professionnelle et militante de Saint-Jean. Sans être escamotée, sa vie privée reste à l'arrière-plan : d'une part, l'intérêt du parcours de Saint-Jean consiste en son action publique, d'autre part, les sources intimes sont très éparses et peu loquaces.

Si Saint-Jean se destinait au départ à une vie d'actrice, les aléas de l'existence, dont la mort de son père, l'ont obligée à gagner sa vie et à assurer celle de sa mère. Devenue professeure de diction à l'Université McGill et au Monument national, elle en vient à développer une sensibilité pour la défense de la langue française tout en entretenant des liens, que son père avait déjà noués, avec certains milieux associés au Parti libéral, tant fédéral que provincial. La Première Guerre mondiale marque profondément Idola Saint-Jean si bien que les années qui suivent le conflit sont caractérisées par un engagement social plus affirmé, qui se manifeste d'abord dans le journalisme et les services sociaux (Société d'aide à l'enfance, Comité de secours français, etc.). Son militantisme féministe s'esquisse à peine alors qu'elle entre en contact avec la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste à titre de représentante de l'Association artistique. Toutefois, cette dimension prendra une part grandissante dans sa vie; l'obtention du suffrage féminin au palier provincial s'imposera même comme le cœur de ses actions, du milieu des années 1920 jusqu'en 1940. Au fil des années, cet activisme féministe se conjuguera avec un engagement politique croissant : elle sera candidate – non retenue – pour occuper le premier siège du Sénat dévolu à une femme à la suite du règlement de « l'affaire personne » en 1929, et candidate libérale indépendante défaite lors des élections fédérales de l'année suivante.

Jusqu'à aujourd'hui, Idola Saint-Jean avait fait l'objet de quelques articles qui brossaient le portrait d'une féministe de combat se démarquant des autres militantes de son époque par le radicalisme de sa pensée. C'est avec cette prémisse en tête que Lavigne et Stanton-Jean abordent leur sujet. Il est clair que les méthodes de Saint-Jean se distinguent rapidement de celles privilégiées par Marie Lacoste-Gérin-Lajoie, d'une dizaine d'années son aînée, ou encore de Thérèse Casgrain, de près de vingt ans sa cadette. Peu encline aux compromis, Saint-Jean utilisait toutes les tribunes à sa disposition pour faire connaître ses positions : journaux, conférences, discours et chroniques à la radio ont fait d'elle un véritable personnage public. Célibataire, sans pour autant avoir embrassé la vocation religieuse, devant travailler pour subvenir à ses besoins, elle avait peu de comptes à rendre, que ce soit à un mari, à un curé ou à une supérieure.

Néanmoins, les premières années de son engagement public ne semblent pas se caractériser par une radicalité sur le plan des idées. Alors qu'elle amorce sa collaboration avec *La Revue moderne* dès 1919, elle conclut un de ses articles en écrivant que « Dieu a mis entre nos mains le bonheur de ceux qui nous entourent » et que « la grandeur de notre rôle [...] est de régner par la grâce et le charme ». Les auteures en tirent la réflexion suivante : « Idola écrit ces textes à une période de sa vie où [...] elle tente d'adapter son message aux femmes pour qu'elles prennent leur avenir en main et soient émotionnellement autonomes ». (p. 127) Je vois mal comment être responsable du bonheur de nos proches assure l'autonomie émotionnelle... En fait, l'ouvrage laisse plutôt entrevoir que les principes de Saint-Jean se radicalisent avec les années, les positions d'inspiration maternaliste partagées avec les autres militantes laissant de plus en plus place à une rhétorique de l'égalité et de la citoyenneté. On peut déplorer toutefois que la trajectoire intellectuelle de Saint-Jean ne soit pas toujours bien mise en évidence. Le chemin parcouru entre la chroniqueuse de 1919 et celle qui écrit, en 1939, que les femmes veulent voter parce que « [p]remièrement : sous un régime démocratique, le vote est le facteur qui permet au citoyen d'être

représenté au Parlement et de participer à la vie publique » aurait gagné à être mieux balisé.

En outre, la structure en courts chapitres thématiques empêche parfois les auteures d'établir des liens entre des événements qui se déroulent concurremment. Par exemple, la campagne pour faire nommer Idola Saint-Jean au Sénat en 1929 se met en branle au moment où cette dernière mène une charge à fond de train dans ses chroniques du *Montreal Herald* contre l'archaïsme du Code civil, à l'occasion de la commission Dorion. Le fait que Saint-Jean ait si fortement attaqué un des fondements du Canada français a-t-il pu jouer un rôle dans le peu de soutien qu'a obtenu sa candidature de la part des politiciens québécois? La question mériterait au moins d'être formulée.

L'historienne que je suis aurait souhaité que les auteures expliquent plus en détail certains recours au conditionnel. Leur prudence s'explique sans peine, mais les hypothèses soulevées pourraient être plus explicites. Ainsi, alors que les occupations d'Edmond Napoléon Saint-Jean, le père d'Idola, sont exposées afin d'établir le milieu social et politique dans lequel la jeune Idola a grandi, Lavigne et Stanton-Jean avancent : « Peut-être E. N. Saint-Jean décide-t-il de se distancier de tous ces associés qui baignent dans la politique et ressent-il le besoin de se concentrer sur la pratique du droit. » (p. 40) En contexte, la supposition n'est pas saugrenue, mais comment sont-elles arrivées à la formuler? Soulignons néanmoins que, de manière générale, les auteures ont tiré le meilleur parti possible des sources à leur disposition.

Ces quelques réserves ne viennent pas assombrir le tableau lumineux et sensible de la vie et de la carrière d'Idola Saint-Jean que les deux biographes ont entrepris et réussi. On y découvre les multiples facettes d'une actrice de premier plan des luttes des femmes au Québec et on prend conscience, surtout, de la profondeur et de la complexité de son œuvre. Cet ouvrage, écrit par deux historiennes qui ont participé à l'affirmation de l'histoire des femmes au cours des presque quarante dernières années, permet d'illustrer, si besoin était encore, que ce champ historiographique est une fenêtre grande ouverte sur

une réalité qui, dans le présent cas, allie autant l'histoire politique, sociale, artistique que médiatique.

— Karine Hébert

Université du Québec à Rimouski

Nathalie Ducharme. *Le roman d'aventures au Québec 1837-1900*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « L'archive littéraire au Québec », 2019, 260 p.

Peu de romans s'écrivent au Québec au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle : la production romanesque de cette période se limite en effet à une centaine de titres. Cette faible production s'explique partiellement par le développement tardif des maisons d'édition professionnelles et la rude concurrence des œuvres européennes qui saturent le marché littéraire de l'époque, mais aussi par une certaine forme de rejet de la part des critiques du XIX^e siècle, qui ne voyaient dans ces romans que des essais maladroits ou tout bonnement ratés de littérature canadienne-française. Dans son ouvrage *Le roman d'aventures au Québec 1837-1900*, Nathalie Ducharme étudie les œuvres romanesques de cette période non pas dans l'optique de les revaloriser, mais en posant sur ce corpus un regard objectif visant à comprendre les stratégies littéraires employées par les romanciers du XIX^e siècle pour cerner l'imaginaire de l'aventure qui se déploie durant la période. À partir d'un échantillon de trente-deux œuvres romanesques, Ducharme brosse ainsi un portrait complet de la production de romans d'aventures au Québec, enrichissant notre connaissance des premières œuvres romanesques québécoises.

Ducharme entend le roman d'aventures dans son sens le plus large, c'est-à-dire en avançant qu'il présente « des épisodes de dangers mortels sous la forme d'accidents, de combats et de prédations » (p. 10). Il s'agit alors, d'abord et avant tout, d'un récit dont le schéma narratif est organisé en fonction du développement d'une intrigue qui multiplie les péripéties et les retournements de situation, au détriment de la description. En sanctionnant une telle définition,

Ducharme se distancie des conclusions d'Isabelle Daunais. Celle-ci affirmait que le roman québécois était en fait un roman *sans* aventure parce que les personnages ne vivaient pas de transformation profonde sur le plan ontologique. Les héros du roman d'aventures québécois ne suivent en effet pas de parcours initiatiques comme les protagonistes des romans réalistes européens de la même époque. S'il y a bel et bien aventure dans le roman québécois de la seconde moitié du XIX^e siècle, elle se trouve plutôt dans la littérature de divertissement, qui s'implante dans la province à cette époque, et non dans les œuvres destinées plus directement au circuit lettré. En adoptant une démarche relevant de l'histoire culturelle, Ducharme choisit alors de porter son attention sur cette littérature plus volontiers populaire et replace le lecteur (plus spécifiquement, la lectrice) au cœur de ses analyses.

L'ouvrage s'ouvre sur un chapitre dans lequel la chercheuse s'intéresse à l'évolution des différentes formes du roman d'aventures. Elle y dévoile les influences du roman d'aventures – la *romance* anglaise et le mélodrame –, et puis pose trois jalons de sa constitution durant la période : le roman gothique, éventuellement remplacé par le genre historique, puis le roman policier urbain du tournant du XX^e siècle. Ducharme affine également sa définition du roman d'aventures en décrivant plus précisément son schéma narratif, notamment en suggérant que les légendes ou les contes intercalés entre les épisodes dramatiques agissent comme autant de scènes de repos pour le lecteur. Parmi les procédés narratifs employés par les romanciers, Ducharme relève aussi avec justesse les interventions auctoriales insistantes des auteurs du XIX^e siècle. Le chapitre se termine ensuite par une description des figures du héros, de son antagoniste et des femmes dans les romans d'aventures de la période. D'un point de vue structurel, il aurait peut-être été plus efficace de présenter cette typologie du roman d'aventures québécois dans l'introduction, plutôt que d'en faire un chapitre distinct, d'autant plus que les chapitres suivants sont construits en fonction des trois mêmes jalons posés précédemment et s'attachent à deux thématiques : la représentation de l'espace et la transgression.

Le second chapitre vise en effet à comprendre la manière dont est envisagé l'espace, d'abord dans le roman gothique, puis dans les fictions historiques et enfin dans les romans policiers. Ducharme associe la représentation littéraire du crime, de la ville et du progrès dans le roman d'aventures aux littératures européenne et étatsunienne. La chercheuse souhaite montrer la manière dont les romanciers canadiens cherchent à adapter ce format pour le lectorat d'ici et détaille alors un ensemble de stratégies mises en œuvre par les écrivains pour rendre l'aventure possible dans le roman canadien. Ces stratégies sont, par exemple, visibles dans le déplacement de l'action du château gothique européen vers le bateau, espace qu'il est plus aisé d'imaginer dans le contexte nord-américain, mais qui peut néanmoins générer un sentiment d'exiguïté similaire chez le lecteur. Comme l'espace doit toutefois apparaître menaçant dans le roman d'aventures, Ducharme montre que les auteurs procèdent à une défamiliarisation des lieux en choisissant, par exemple, de faire évoluer leurs personnages la nuit plutôt que le jour ou en décalant l'action dans le temps pour créer des villes imaginaires moins sécuritaires. L'espace, dans le roman d'aventures québécois, doit donc être simultanément reconnaissable par le lectorat canadien et propice à l'aventure, donc dangereux, ce qui explique les multiples scènes de poursuite dans des villes québécoises labyrinthiques et le recours à l'incendie comme motif dramatique de choix.

Ducharme termine son analyse par l'exploration des liens entre aventure et transgression par l'intermédiaire de la représentation de la violence à l'échelle nationale et individuelle, puis de la sexualité. Là encore, Ducharme fait la démonstration de la manière dont les romanciers adaptent le modèle romanesque européen pour qu'il puisse accueillir la morale canadienne-française. La chercheuse souligne que la violence, dans le roman d'aventures québécois, est toujours justifiée en ayant recours à un procédé de victimisation des Canadiens français. Dans un tel système, « [i]l est admis [...] que la nation canadienne a le droit de tuer pour défendre son identité, sa liberté et son mode de vie » (p. 135). Le héros se voit ainsi absous

des crimes qu'il peut commettre, puisqu'il ne ferait en fait que se défendre contre l'ennemi britannique ou qu'il résisterait à la tentation américaine. L'aventurier canadien-français, ce faisant, deviendrait une figure de martyr qui permettrait de concilier les thèses sociales soutenues par le clergé et le divertissement du public par la représentation de la violence, du crime ou de la sexualité.

En plus de faire de la naissance d'une littérature de divertissement, qui appelle les retournements de situation et les actions grandiloquentes, une des conditions de l'établissement du roman d'aventures au Québec, Ducharme lie explicitement le genre au colonialisme. Le thème du colonialisme, qui traverse l'ouvrage en entier, est peut-être la proposition la plus féconde de la chercheuse. Il permet de mettre en lumière l'acceptation de certains actes immoraux dans les œuvres. Puisque « [l']impérialisme [...] n'est pas tant un projet national que la somme de toutes les initiatives individuelles dont le succès rejaillit sur la nation » (p. 63), l'aventurier qui risque sa vie pour son propre intérêt acquiert tout de même « valeur de héros aux yeux de ses concitoyens, qui bénéficient de ses avancées » (p. 63). À l'opposé, le vilain typique du roman d'aventures québécois remettrait « en question le projet national fondé sur la survivance » (p. 72). Les femmes aussi voient leur rôle rehaussé par rapport à la littérature européenne grâce au colonialisme puisqu'elles deviennent les porte-étendards de la tradition et de la culture canadiennes-françaises. Si le roman d'aventures québécois est bien un roman colonial, Ducharme affirme qu'il n'est pas colonialiste pour autant (p. 214) puisqu'il reposerait sur un esprit de construction plutôt que de conquête, sur la survie des individus plutôt que sur l'agression. Il serait important de revisiter cette dernière hypothèse. Ducharme elle-même fait remarquer que la relation entre les Canadiens français et les autochtones dans le roman d'aventures québécois implique une constante invasion du territoire de l'autre et que la vision messianique de la colonisation qui est mise en relief dans ces œuvres permet en fait de taire la dimension mercantile de l'impérialisme français en Amérique du Nord. L'imaginaire du roman d'aventures au Québec, l'image projetée,

est alors bien celui d'un roman uniquement colonial, mais des traces de colonialisme peuvent tout de même être décelées dans ces œuvres. Néanmoins, relire trente-deux romans d'aventures de cette période à l'aune du colonialisme permet de donner une profondeur supplémentaire aux analyses de ce genre en particulier, qui a longtemps été rejeté du côté de la paralittérature sans autre forme de procès. Un tel travail de synthèse est à saluer; il ouvre la voie à des relectures de ce corpus méconnu et à une meilleure compréhension des lignes de force qui le traversent.

— *Caroline Loranger*
Université du Québec à Montréal

Philippe Volpé et Julien Massicotte. *Au temps de la « révolution acadienne » : les marxistes-léninistes en Acadie*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Amérique française », 2019, 259 p.

Philippe Volpé et Julien Massicotte sont respectivement chercheur postdoctoral à l'Institut d'études acadiennes de l'Université de Moncton et professeur agrégé de sociologie à l'Université de Moncton, campus d'Edmunston. Constatant que l'engagement marxiste-léniniste en Acadie n'avait laissé que « bien peu de traces », « tant dans sa production scientifique que dans sa mémoire collective », les auteurs se sont donné pour tâche de combler ce vide et, d'une manière générale, d'offrir une contribution à l'histoire et à la sociologie des mouvements sociaux.

Avec un recul de quatre décennies, l'idée voulant que des individus plutôt instruits aient adhéré à une idéologie et à un programme visant le renversement de l'ordre établi pour instaurer un régime inspiré de la Chine maoïste peut faire sourire, comme c'est le cas aujourd'hui chez plusieurs de ces anciens militants. C'est la raison pour laquelle cet engagement révolutionnaire ne devient intelligible qu'en le replaçant dans le contexte particulier

des mouvements de contestation qui ont affecté l'Acadie, plus particulièrement celle du Nouveau-Brunswick, au cours des années 1960 et surtout 1970. Comme le rappellent Volpé et Massicotte, « les marxistes-léninistes ne sont pas tombés du ciel » (p. 3). Le rappel de ce contexte constitue d'ailleurs l'un des éléments les plus intéressants de l'ouvrage en fournissant au lecteur un portrait d'ensemble des luttes sociales menées par les pêcheurs, les salariés, les personnes à faible revenu, les étudiants et les femmes, sans compter, bien évidemment, le combat pour la langue et la reconnaissance de la nation acadienne. L'explosion de la lutte des classes, de la contestation et de la création culturelle a précédé et accompagné les conversions de certains militants et militantes au marxisme-léninisme.

On ne peut d'ailleurs s'empêcher de remarquer des parallèles avec tout ce qu'a connu le Québec à la même époque, en particulier les fameux débats, jamais réglés, concernant l'articulation de la question nationale et de la question sociale. Les idéologies associées à la gauche ont fait leur apparition précisément dans les lieux où se concentrait le néonationalisme, notamment dans le Parti acadien. Fusionnées au départ, ces deux dimensions deviennent par la suite exclusives, alors que s'opère une scission entre les idéologies « sociales » de gauche et les idées néonationalistes, provoquant par le fait même des divisions dans diverses organisations acadiennes (p. 83). Les marxistes-léninistes, concentrés essentiellement dans la Ligue communiste (marxiste-léniniste) du Canada (devenue plus tard le Parti communiste ouvrier) et dans le groupe En lutte! – deux organisations actives principalement au Québec – ont cherché à réinterpréter la réalité historique et sociale acadienne à partir de catégories destinées à l'inscrire dans les processus sociaux touchant le reste du monde, notamment les pays sous-développés et les mouvements sociaux en général. Comme l'expliquent les auteurs,

[l]'idéologie marxiste permet cette universalisation de l'acadianité,

parfois jusqu'à la diluer entièrement. Il y a ici une réorganisation des référents; l'Acadie, pour les marxistes, n'est plus nécessairement interprétée à partir des référents habituels tels la figure de l'Anglais, le drame de la déportation, les tensions entre les élites acadiennes et canadiennes-françaises, etc., mais selon une universalisation abstraite qui désigne les nouveaux ennemis idéologiques : la bourgeoisie, l'État, l'économie capitaliste. (p. 89-90)

De cette manière, comme ce fut le cas au Québec, la lutte des classes est devenue la « contradiction principale », renvoyant la question nationale au statut de « contradiction secondaire » (p. 109). La critique adressée au Parti acadien ressemble à un calque de celle qui a été assénée au Parti québécois, à savoir qu'il s'agit d'un parti bourgeois (ou petit-bourgeois) avec un programme « socialiste » destiné à duper les masses pour mieux les diviser (p. 141). L'unification du prolétariat francophone et anglophone rendrait possible la révolution qui, seule, permettrait de résoudre toutes les contradictions.

Cette posture se heurte cependant à la réalité : « [I]l appert que l'organisation [le PCO] ne pénètre que faiblement les milieux anglophones et ouvriers, large lacune pour un mouvement aspirant à rallier le prolétariat dans son ensemble » (p. 130-131). Ce paradoxe relevé par les auteurs s'applique tout aussi bien au mouvement marxiste-léniniste québécois. Les marxistes-léninistes rejettent le nationalisme pour néanmoins se faire rattraper par la question nationale en restant confinés presque exclusivement aux milieux francophones là où, d'ailleurs, se trouve l'unique terrain « favorable » au maoïsme. Le nationalisme très présent dans le mouvement ouvrier aurait-il pour effet de générer une idéologie plus hostile à un nationalisme affirmé auprès d'une « avant-garde » autoproclamée? Toujours est-il que la grille d'analyse dont se servent les marxistes-léninistes, fondée sur une interprétation fort discutable du marxisme, que les auteurs qualifient de « strictement comprise dans une perspective économique » (p. 180), finit par révéler son incapacité à saisir

la complexité des enjeux, qui ne se réduisent pas à la seule lutte des classes générée par l'extraction de la plus-value. C'est pourquoi la réalité nationale et régionale, la montée du féminisme, l'hostilité à l'égard de l'homosexualité finiront par venir à bout de la mouvance marxiste-léniniste au début des années 1980, comme ce fut d'ailleurs le cas au Québec. Si, d'après Volpé et Massicotte, « le mouvement marxiste-léniniste, par le capital culturel qu'il a légué à ses anciens membres, sympathisants et amis, a sans conteste laissé un héritage en Acadie », il reste que, « sans mécanisme de diffusion dans l'espace public, ce legs ne participe pas de la référence acadienne et est, pour ainsi dire, absent de la mémoire collective » (p. 225). Dans une telle perspective, il faut saluer la contribution des auteurs à la connaissance de cette mouvance particulièrement militante des mouvements sociaux acadiens.

— *Michel Roche*
Université du Québec à Chicoutimi



RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES

*Revue pluridisciplinaire
exclusivement consacrée à l'étude
de la société québécoise et du Canada français*

Recherches sociographiques, Faculté des sciences sociales, Département de sociologie
1030, av. des Sciences-Humaines, bureau 3465, Université Laval, Québec QC G1V 0A6
Téléphone : 418-656-3544 • Télécopieur : 418-656-7390 • rechsoc@soc.ulaval.ca

Paiement en ligne : www.soc.ulaval.ca/recherchessociographiques/

DANS CHAQUE NUMÉRO

Des études empiriques inédites sur des sujets très variés
Des essais critiques pour stimuler les débats et la réflexion théorique
Des comptes rendus couvrant systématiquement l'essentiel des parutions récentes
Des approches pluridisciplinaires de l'histoire à l'économie,
en passant par la sociologie, la science politique et la littérature





ABONNEMENT À

mens

Revue d'histoire intellectuelle et culturelle

La revue *Mens* est vouée à l'étude de l'histoire intellectuelle et culturelle de l'Amérique française. Elle paraît sur une base semestrielle, les printemps et automne de chaque année. Pour s'abonner, veuillez remplir ce bon et l'envoyer avec votre chèque à l'adresse suivante :

**Revue Mens
CRCCF
Université d'Ottawa
65, rue Université, bur. 040
Ottawa (ON) K1N 6N5**

Nom, Prénom / Institution

Adresse

Ville

Province / État

Code postal

Courriel

Téléphone

Pour les abonnements à la version numérique, les institutions, les consortiums et les agences d'abonnements doivent communiquer avec Érudit :

Tél. : 514 343-6111, poste 5500

Courriel : client@erudit.org

Type d'abonnement

(Tarif + 5 % de TPS pour le Canada)

- ☐ Étudiant (23 + 1,15 = 24,15 \$)
- ☐ Étudiant – 2 ans (38 + 1,90 = 39,90 \$)
- ☐ Régulier (28 + 1,40 = 29,40 \$)
- ☐ Régulier – 2 ans (48 + 2,40 = 50,40 \$)
- ☐ Institution (38 + 1,90 = 39,90 \$)
- ☐ Soutien (50 \$ ou autre ____ \$)
- ☐ Régulier – étranger (46 \$ USD)
- ☐ Institution – étranger (51 \$ USD)

Paiement par chèque libellé à l'ordre de
Revue Mens

☐ Cochez pour obtenir un reçu

N° d'enregistrement TPS : R119278877



Achevé d'imprimer
en janvier deux mille vingt et un
sur les presses de l'imprimerie Gauvin,
Gatineau (Québec), Canada.